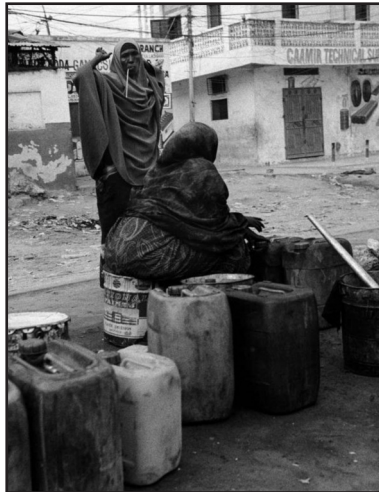


somali.e.s

Synthèse de lecture sur la Corne de l'Afrique



Couverture : Vendeuses d'essence dans les rues de Mogadiscio. Transport de marchandises sous l'œil d'un militaire devant la cathédrale de Mogadiscio. Dos : Enfants jouant sur une carcasse brûlée.

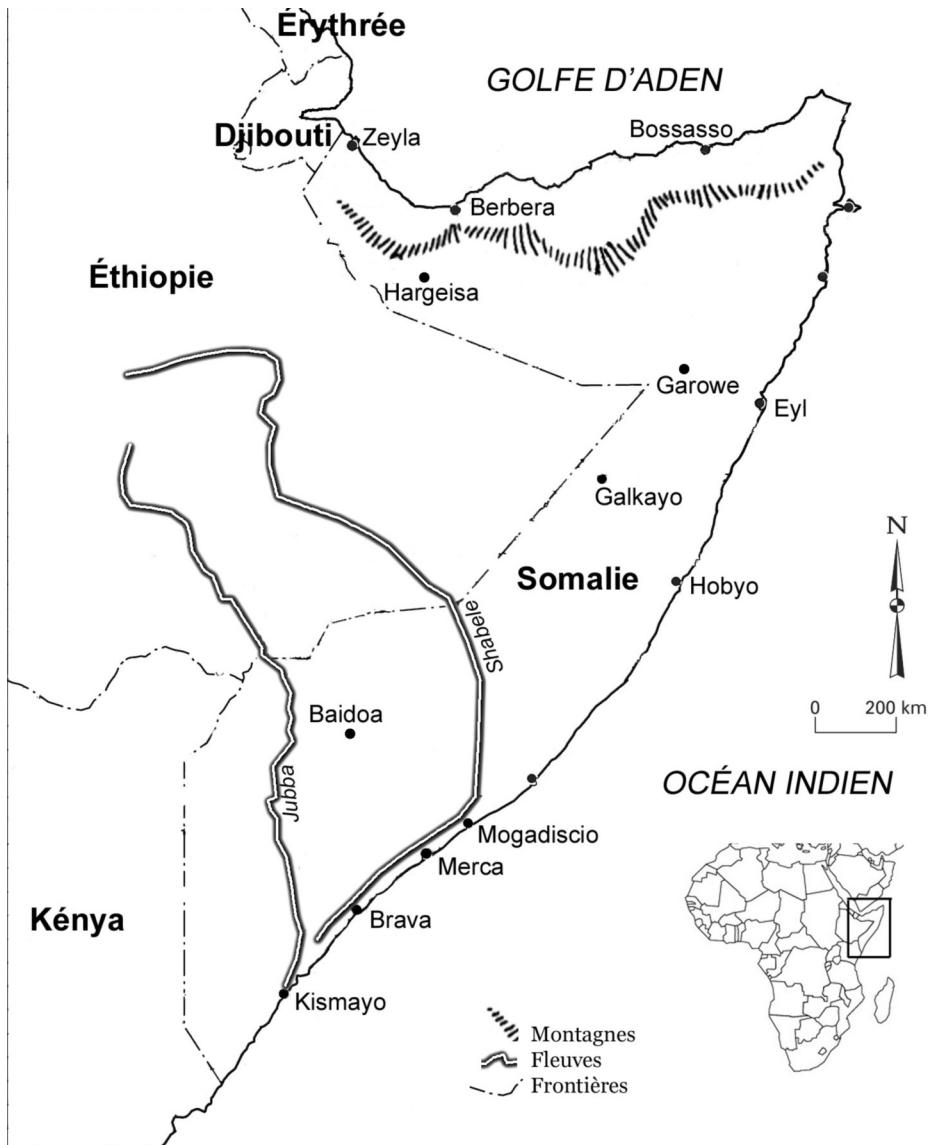
Lorsqu'il apparaît dans l'espace médiatique, le terme de somalien n'est généralement qu'un simple qualificatif. L'imaginaire collectif qui s'est construit en France depuis les années 70 autour de la Somalie l'associe aux famines, à la guerre civile et plus récemment au terrorisme, aux pirates et aux migrants. Mais cette association systématique est surtout une réduction qui place chaque Somalien, homme ou femme, en éternelle victime de situations qui le dépassent. Et rien d'autre.

La raison première de mon intérêt pour cette région est l'absence d'État depuis plus de deux décennies, curieux de comprendre les mécanismes de pouvoir qui s'y substituent – et non, ce n'est ni l'anarchie, ni le règne de l'individualisme ! Pour cela, je tends une oreille attentive lorsque la Somalie fait partie de l'actualité et acquiers quelques connaissances sommaires sur l'histoire de la région. Les actes de piraterie au large des côtes somaliennes et les arrestations qui s'en sont suivies m'ont incité à approfondir. Ainsi, j'ai écumé les bibliographies pour finalement trouver à lire une quarantaine de livres et plus d'une centaine d'articles universitaires consacrés à la Somalie, écrits en français entre 1950 et aujourd'hui. Et d'autres encore sur les pays alentour. Malheureusement, mon monolinguisme sévère ne me permet que très peu d'aller puiser dans d'autres sources.

Je n'ai jamais mis les pieds en Somalie, ne connais aucun Somalien, ne parle pas la langue et mes connaissances ne sont qu'une synthèse intellectuelle de mes lectures, une sorte d'abstraction lointaine. Je n'ai aucun lien direct, familial ou sentimental particulier avec ce pays. De par cette situation incongrue, il me semblait pour le moins compliqué et déplacé de pouvoir écrire quoi que ce soit sur le sujet. La rédaction de cet abrégé historique est loin d'être une évidence, et me pose de multiples questions. Les discussions avec quelques proches m'ont amené à repenser cela. Celles et ceux qui, comme moi, sont gênés par ma démarche peuvent commencer par le texte que je consacre à cette problématique à la fin de cet ouvrage et les questionnements qu'elle induit. Intitulé *Çomali* – selon l'usage colonial français – il est un peu comme une pirouette pour m'extraire temporairement et artificiellement de cette impasse !

Ainsi, cet abrégé n'est rien de plus qu'un condensé de ce qui m'a été accessible sur le sujet, par le prisme déformant des auteurs, universitaires et autres spécialistes. Il résume en quelque sorte ce qu'il nous est donné de voir sur la Somalie lorsqu'on en est aussi éloigné que je le suis. Il se veut être un simple outil permettant quelque peu de mieux situer chaque individu dans le contexte qui est le sien. De mes lectures je n'ai gardé que ce qui me semblait le plus intéressant, en appuyant lorsque cela était possible sur les rapports de pouvoir économique, politique ou social. Je n'ai pas vraiment su échapper au style manuel scolaire ! Les deux premières parties, intitulées *Somali* et *Somalies*, sont consacrées aux définitions anthropologiques, économiques, historiques et politiques qui permettent à certains de se désigner comme « étant somali » ou à d'autres de les considérer comme tels. Les parties suivantes sont des tranches chronologiques. *Somalie ?* correspond à la période coloniale, du début du XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. *Pan-somali* dresse le tableau de la société somali à la veille de l'indépendance de la République de Somalie en 1960. *Somalie* est l'histoire de cette république dont les structures étatiques s'effondrent en 1991. La période de guerre civile qui s'ensuit est développée dans la partie *Ex-Somalie*. À partir de la fin des années 90, le territoire somalien se fragmente entre tous les protagonistes de la guerre civile, dans un processus de *Somalisation*. L'apparition, la prise du pouvoir, puis les tentatives de pacification par différentes milices islamistes, ainsi que l'émergence de micro-États, constituent la partie intitulée *Somalistan ?* qui s'étale, selon les sujets, jusqu'en 2014. N'étant pas spécialiste – et n'aspirant l'être en rien – cet abrégé n'est pas une « Histoire de la Somalie », il permet tout au mieux d'être plus familier avec un sujet inconnu pour beaucoup. Deux fois rien n'est pas rien...

Avant de commencer la lecture, il est utile d'apporter quelques précisions quant à l'utilisation des termes. Somalien désigne tout habitant de la Somalie, quel que soit son genre, sa langue ou ses origines. Somali est employé pour désigner la langue somali, la catégorie anthropologique « ethnique » ou une organisation sociale qui, toutes, ne se limitent pas aux frontières de la seule Somalie et s'étendent aux pays limitrophes. Ainsi, pour ne citer que deux exemples, on peut être somali et de nationalité éthiopienne, ou être Somalien et d'origine yéménite. L'usage universitaire étant de ne pas accorder ce terme, il est nécessaire de garder en mémoire qu'il désigne aussi chaque Somali quel que soit son genre. Pour tous les noms propres j'ai opté pour une transcription simplifiée afin de faciliter la lecture. Pour la même raison, lorsqu'elles existent déjà, j'ai gardé les formes francisées des noms des principales villes ou lieux géographiques. Plutôt que d'alourdir le texte avec un système de notes de bas de pages, je renvoie celles et ceux qui veulent approfondir à la bibliographie sur le site *segments*, sur lequel l'intégralité de ce livre est à lire (<http://segments.noblogs.org/>).



Somali



Le terme somali est employé pour désigner environ 17 millions de personnes vivant dans l'ex République de Somalie, au nord du Kenya, à l'est de l'Éthiopie et dans une partie de Djibouti. Selon la présentation anthropologique généralement admise, les Somali se définissent par la langue somali qu'ils partagent, une structure sociale égalitaire commune basée sur les clans et des lignages patrilineaires, un mode de vie d'éleveurs nomades ou semi-nomades, et un système traditionnel qui fait bon ménage avec l'islam et ses préceptes. Les Somali s'auto-différencient des populations alentour que sont les Oromo à l'ouest, les Arabes et les Afar au nord, et les Bantou au sud. Ces définitions restrictives correspondent tout autant à la vision que la société somali peut avoir d'elle-même, ou l'image qu'elle veut se donner, qu'à celle de l'anthropologie qui déforme et réduit la réalité. Néanmoins, je vais tenter de détailler cette « définition anthropologique » afin de fixer les cadres dans lesquels chaque Somali est contraint.

Langues

Comme les autres sciences sociales, la linguistique raffole des classements. Elle s'acharne à ranger la diversité linguistique dans des tableaux reflétant la proximité et l'éloignement de langues entre elles. Ces classements ont maintes fois été revus, contestés, voire abandonnés. Ainsi, les langues de la Corne de l'Afrique font partie d'un vaste ensemble afro-asiatique – auquel appartient l'arabe, l'hébreu ou l'égyptien ancien, par exemple – divisé en de multiples branches et sous-branches parmi lesquelles les familles bantou et couchitique. Cette dernière comprend des groupes de langues parlées dans l'est de l'Afrique (Soudan, Éthiopie, Djibouti, Kenya, Tanzanie

et Somalie) réunissant quelques milliers de locuteurs pour certaines et plusieurs millions pour d'autres. Dans la partie la plus orientale, l'un d'eux regroupe le rendille et le boni, parlés au Kenya, et le somali. Selon les études linguistiques, l'extension de ce groupe s'est faite à partir du sud de l'actuelle Somalie, vers le nord ; contrairement à ce qu'affirment les mythes somali ou des études anthropologiques. Sous le vocable somali, les linguistes mettent dans un même ensemble trois parlers : le *mahaatiri* dans le nord et le centre, le *benadiri* dans la région côtière autour de Mogadiscio et son arrière-pays, et le *maaytiri* dans la région entre les fleuves Jubba et Shabele, la « mésopotamie » somalienne. Le premier a fourni les bases d'une normalisation de la langue somali unifiée et standardisée. S'il y a inter-compréhension entre les deux premiers, ce n'est pas toujours le cas avec le troisième. D'autres linguistes ont chamboulé ce schéma et proposent une plus vaste famille somali dans laquelle plusieurs langues se côtoient, chacune ayant plusieurs variantes régionales. Le terme général de *maaytiri* disparaît pour laisser place à différentes langues désignées selon les noms des sous-clans ou des groupes castés qui les parlent. La langue standardisée s'écrit avec l'alphabet latin depuis la réforme de 1972 qui remplace les trois formes d'alphabet existantes pour noter le somali. Elle se diffuse via la littérature, les médias et la scolarisation à travers tout l'espace somalophone.

Celles que l'on appelle les « minorités linguistiques » se trouvent isolées dans ce vaste ensemble linguistique somali. Ces langues se rattachent à la famille bantou qui regroupe des langues réparties entre le Congo-Kinshasa et l'Afrique du Sud. Les locuteurs de ces langues sont issus des populations vivant dans la région avant « l'arrivée » de ceux qui allaient devenir les Somali, ou des évadés de la traite des esclaves installés dans la région entre les deux fleuves. Dans quelques régions côtières, de part leurs histoires faites de commerce et de migrations, existent aussi des parlers somali mêlant fortement arabe, farsi ou swahili. Reconnu par la République de Somalie, l'arabe est une langue officielle mais surtout d'échange et de commerce. La proximité géographique avec le Yémen, les échanges de marchandises, l'installation de migrants, le mixage des populations et une bonne part d'histoire commune font que l'arabe yéménite s'impose face à l'arabe standard.

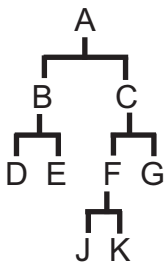
Clans, castes & familles

Un clan est un ensemble de familles se réclamant d'un ancêtre commun – masculin – dans une structure généalogique partagée. Cette structure se

subdivise en lignages, eux-mêmes issus d'un ancêtre commun, auxquels chaque famille et chaque individu sont reliés. La langue somali ne fait pas de différence entre clan et sous-clan. Bien plus mythique que réel, cet ancêtre est une manière de structurer politiquement et économiquement des familles entre elles, de forcer les solidarités. L'organisation en clans n'est pas rigide et fermée car elle permet aussi d'intégrer des familles ou des sous-clans dans une structure déjà existante, une forme d'adoption. Tous les clans ne sont pas numériquement équivalents et n'ont donc pas le même poids économique ou militaire. Le clan n'est pas une structure « primitive » mais une forme complexe et moderne d'organisation sociale regroupant parfois des millions de personnes. Comme dans toute l'Afrique, le rôle de la généalogie est accentué par la présence de l'islam qui donne une légitimité aux supposés descendants du prophète musulman ou des tribus de la péninsule arabique. Ainsi, les mythes de la société somali la divisent entre les clans descendant de Sab et de Samaale, dont le géniteur, Hiil, serait issu d'un lignage le rattachant aux Quraych, la tribu mecquoise du prophète. Cette forme de généalogie mythique est fluctuante et si chacun dans chaque clan est capable de décliner ses origines, il semble impossible d'en faire un grand schéma cohérent qui réunirait tous les clans. Ceux se réclamant de Sab, les Rahanweyn – qui signifie « grande foule » – se subdivisent en une multitude de clans, vivant d'agro-pastoralisme sédentaire dans la région fertile entre les fleuves Jubba et Shabele, plus attachés aux territoires qu'ils cultivent qu'aux filiations généalogiques. Les écarts linguistiques les différencient du reste des clans éleveurs nomades issus de Samaale qui les considèrent parfois comme des « somalisés » aux pratiques sociales peu nobles. De part sa géographie, son histoire et ses modes de vie, cette région agricole est un lieu de métissage. La plupart des « minorités » de l'espace somali se situent dans cette mésopotamie. Samaale aurait eu plusieurs fils dont les descendants furent les ancêtres éponymes (dont ils tirent le nom) des quatre autres principaux clans somali que sont les Dir et les Isaaq au nord, les Darod du nord au sud et les Hawiye dans le centre. Chacun se divise en une multitude de clans : les Gadabursi ou les Issa pour les Dir, les Habar Awal ou les Habar Yunis pour les Isaaq, les Ogaden ou les Majerteen pour les Darod ou encore les Abgal et les Habar Gedir pour les Hawiye. Mais ce ne sont que des exemples car il en existe tant qu'il serait fastidieux de les lister ici. Par la suite, lorsque cela aura du sens, je préciserai. Du point de vue démographique les Darod et les Hawiye sont les plus importants. Il existe aussi des lignages religieux ou issus d'autres généalogies, dont les ancêtres seraient originaires de la péninsule arabique, et qui se rattachent par « adoption » à l'un des clans de Samaale ou de Sab. Il existe aussi nombre de petits clans se rattachant à des clans somali mais que l'on ne retrouve pas dans les généalogies. La

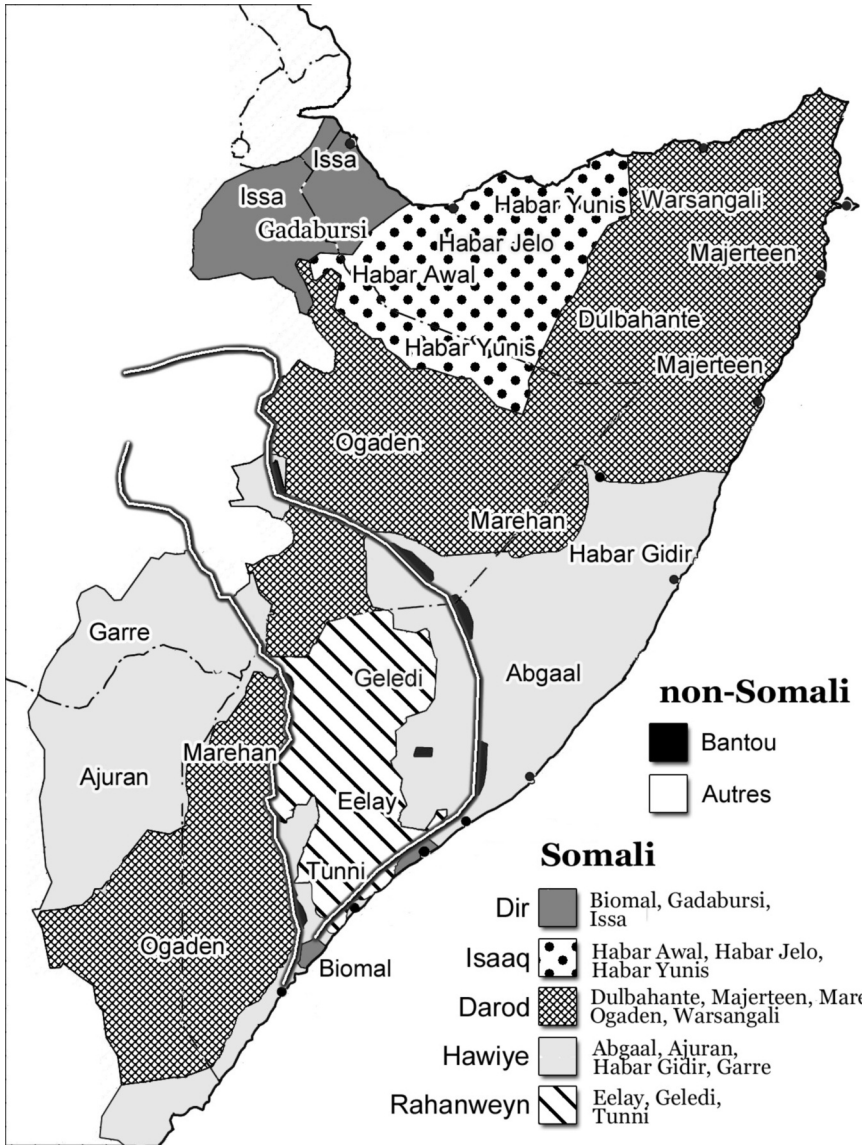
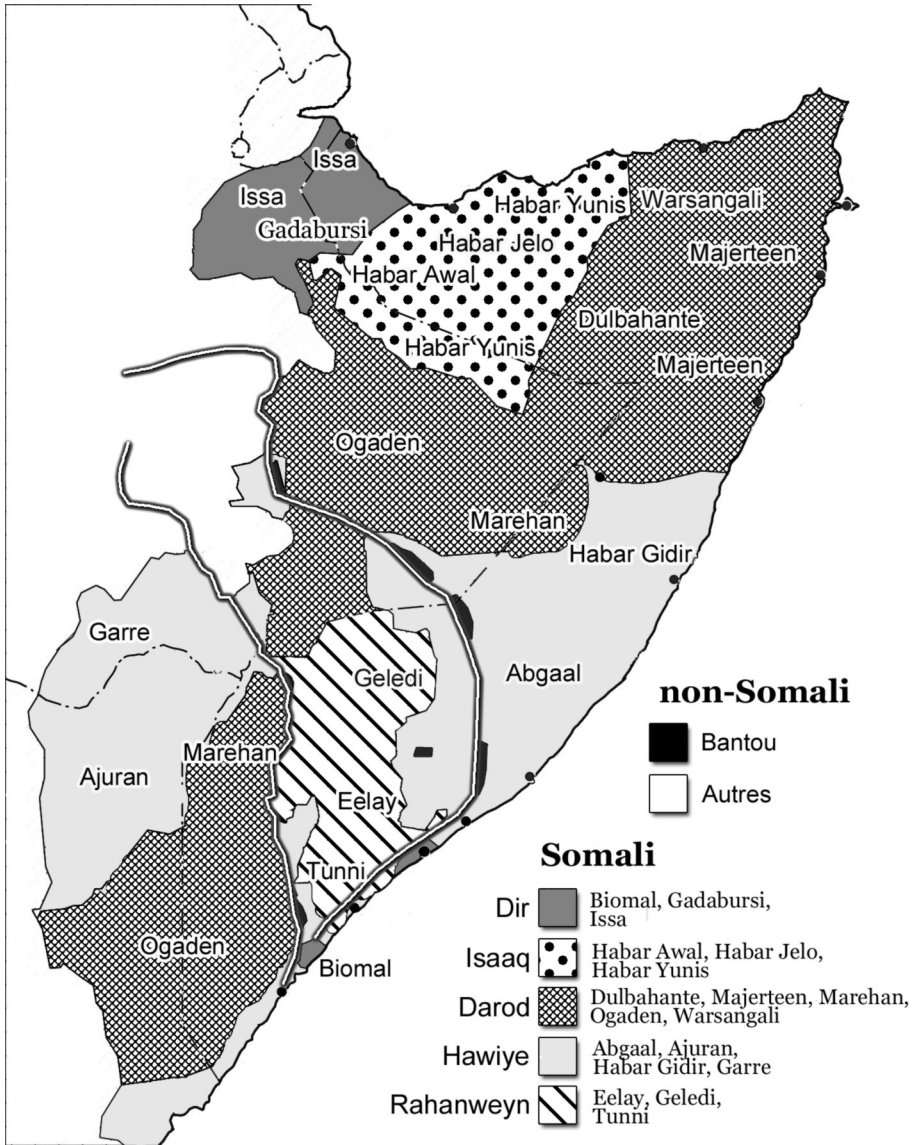
généalogie clanique est une « science » obscure. Des familles ou des clans peuvent aussi contracter des alliances avec d'autres familles ou clans afin de sortir de la contrainte généalogique, selon leurs besoins. Ainsi, des Boni ou des Oromo sont sous l'autorité de clans Rahanweyn ou Darod, liés soit par les mêmes contrats que ceux entre Somali, soit dans un rapport de servitude. En 1960, il existe plus d'un millier de lignages, regroupant de quelques centaines de personnes chez des nomades du nord à plus de 100 000 chez les sédentaires du sud. Parce qu'elle sont floues, mouvantes, les généalogies reflètent plus les rapports de forces politiques et démographiques du présent plutôt que la description d'une réalité passée.

Cette structure généalogique complexe est le cadre d'un droit coutumier qui place tous ces clans et les familles qui les composent dans une interdépendance économique, sociale et militaire. Ou plutôt, place tous les clans de moindre importance dans une position de subordination, de vassaux. Pour faire vite, disons que deux familles issues d'un même ancêtre se différencient, mais lorsque l'une d'elles entre en conflit avec une autre famille issue d'un ancêtre différent, alors elles cessent de s'opposer pour « fusionner » et ainsi entrer en conflit avec l'autre famille, elle-même « fusionnée » avec les familles avec lesquelles elle a un ancêtre commun. Suivant la gravité ou l'étendue du conflit, les fusions peuvent se faire sur plusieurs niveaux. Ces alliances cessent dès le conflit réglé. Des anthropologues ont tenté de schématiser cette forme d'organisation en lui donnant le nom de segmentarité, les segments étant les différents niveaux de fusion. Ils ont voulu y voir une « anarchie ordonnée » (sic), une forme d'organisation sociale ne permettant pas l'émergence d'un pouvoir centralisé.



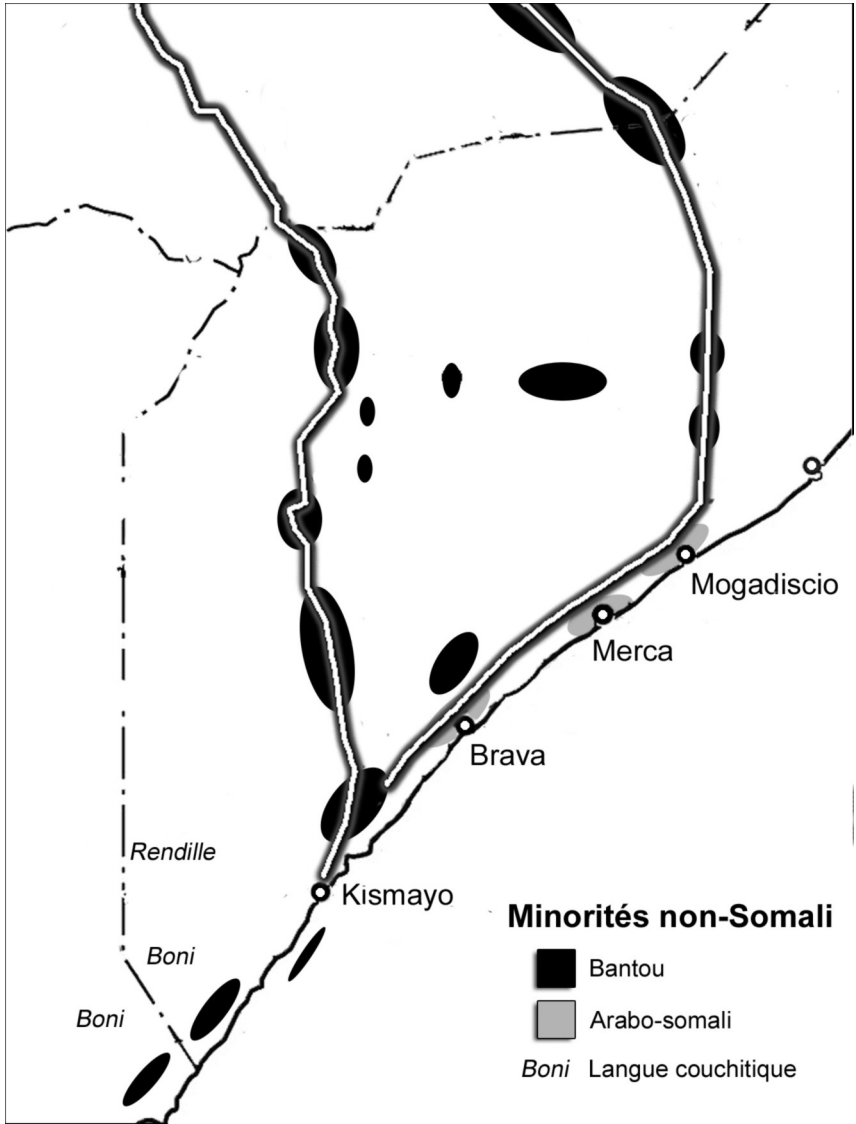
Mieux vaut un petit schéma qu'un long discours. Si le clan A se segmente en deux lignages, B et C, eux-mêmes respectivement divisés en D et E, F et G. Le lignage F se segmente en J et K. Le lignage D forme un groupe distinct de E, tout comme F de G, ou J de K. Mais lorsque D entre en conflit avec F, il y a fusion entre D et E au niveau (le segment) supérieur B afin de s'opposer à F et G, regroupés eux aussi au niveau supérieur C. Quand le conflit cesse, ces fusions disparaissent et chaque lignage retrouve son autonomie. Ce

système dynamique s'équilibre dans un jeu permanent et mécanique de fusions et de fissions. Se contentant de l'aspect fonctionnel, les premiers théoriciens de la segmentarité n'ont pas su y voir les différences démographiques, économiques, militaires, géographiques et sociales qui, de fait, favorisent certains plutôt que d'autres – parmi les clans ou les familles – et créent des inégalités, des rapports dominants/dominés. Un exemple



m'a paru très parlant. Deux clans, l'un nombreux et puissant, l'autre faible et désarmé, s'opposent à propos d'un homicide commis par un membre du clan puissant à l'encontre de l'autre clan. Lors des négociations de réparation, les deux clans doivent trouver un accord suivant les règles qu'ils partagent. En l'occurrence, le clan du meurtrier doit proposer une compensation proportionnelle au dommage causé : le prix du sang. Il propose une sorte d'amnistie au motif que le petit clan, lui aussi, aurait bien voulu bénéficier de la magnanimité de l'autre s'il avait été en pareille situation. Dans l'impossibilité de poser ses propres exigences il n'a pas d'autre choix que d'accepter, sans prendre le risque d'un conflit qu'il ne peut assumer. En espérant bien en retour une magnanimité lors d'un prochain différend. Mais rien n'est moins sûr ! Un autre exemple similaire : entre deux familles en conflit dont l'une, la « fautive », gère des puits et la seconde, composée d'éleveurs nomades, est en demande de réparation. Le déséquilibre est évident, la seconde n'est pas en mesure de refuser à la vue de l'enjeu. Un anthropologue spécialiste de la Somalie écrivait au milieu du XX^{ème} siècle que la segmentarité locale était une « démocratie pastorale » ! Sans entrer dans les détails du droit coutumier, il faut encore préciser qu'il existe un système de contrats, ancestraux ou négociés entre les clans, qui les lient dans une obligation de participer mutuellement au paiement des compensations en cas de litiges entre deux parties.

Imbriquées dans ce système de clans, dominé par des pasteurs, existent cinq castes/classes, dont trois sont somali. Dans un système de castes, les classes sociales sont réparties strictement entre des activités économiques spécifiques, hiérarchisées et inter-dépendantes, exercées par des groupes endogames – qui peuvent se marier uniquement dans leur caste. Les deux castes « nobles » qui détiennent le pouvoir séculier et religieux sont celles des guerriers et des prêtres. Les premiers, généralement pasteurs nomades, éleveurs de dromadaires, de bovins, de chèvres ou de moutons, gèrent la terre et les points d'eau. Les seconds ne possèdent pas les terres sur lesquelles ils font paître leurs troupeaux et en demandent l'accès. Cela ne signifie pas que l'ensemble des individus de ces castes exercent effectivement une fonction, mais que seuls des lignages qui s'y rattachent peuvent y prétendre. Ces deux castes se complètent. L'une, à l'autorité politique forte, protège l'autre qui bénéficie de la légitimité spirituelle. Chez les nomades, les inégalités de richesse se traduisent par des cheptels plus ou moins importants. Le statut social particulier de celui qui possède plus est à la hauteur de sa capacité de redistribution, sans laquelle il n'existe pas de légitimité. En théorie, l'enrichissement personnel sans volonté de redistribution est un non-sens car il ne confère aucun avantage social. Dans la réalité, c'est plus subtil ! La troisième caste est composée de corporations



de métiers ou d'activités sociales dévalorisés, considérées impures. Ses membres sont cantonnés à vivre de la chasse, de l'artisanat, de la magie, du travail du métal... et de tous leurs dérivés, boucherie, tannerie, fabrication de sandales, d'amulettes, d'armes, barbiers... La liste est longue. Selon les Somali, l'explication est à chercher dans le passé de ces parias lorsqu'un de leurs ancêtres a commis une faute ou un sacrilège : une justification par le mythe de l'ordre social. Ces « basses castes » se composent aussi de bannis, accusés par leur clan d'avoir commis un crime odieux, sans compensation possible. Nombreux et répartis à travers tout l'espace somali, ces groupes castés ne sont pas toujours rattachés aux généalogies, mais se mettent sous la « protection » de clans parmi lesquels ils peuvent se livrer à leurs activités. Qu'ils soient Yibir magiciens, Tumaal forgerons, Yaxar tisserands, Jaaji pêcheurs ou Migdaan chasseur-tanneurs, tous subissent un système discriminant leur interdisant, sauf exception, de posséder du bétail ou de la terre. Leur valeur est moindre que celle d'un Somali noble lors de réparation, après une mort par exemple. Lorsqu'ils ne sont pas tout simplement proscrits, les mariages entre membre de ces groupes castés et un Somali sont mal vus. Malgré cela, ces groupes ne peuvent être considérés comme esclaves car c'est leur activité qu'ils mettent à disposition de leurs employeurs, contre protection et rémunération, et non leur personne dont ils sont « libres » de disposer. Les deux autres basses castes sont composées de groupes minoritaires considérés non somali. Dans les villes côtières, le métissage entre Arabes, Perses, Indiens et Somali a créé des lignages spécifiques qui se donnent des noms de clans liés à la géographie, souvent rattachés à ceux des Somali. Ces lignages sont tous liés à des Bantou citadins dont ils sont les employeurs, parfois les anciens maîtres. Ne subissant pas le même racisme que les Bantou, ils peuvent traiter sur un pied d'égalité avec les Somali. La dernière caste est celle des Bantou de la mésopotamie et qui se divisent en deux groupes n'ayant pas le même statut social. Des lignages d'anciens esclaves affranchis ou en fuite, mêlés à des populations bantou plus anciennes, peuvent posséder de la terre. Ils bénéficient d'une reconnaissance minimale dans les assemblées ainsi que d'une « valeur » en cas de compensation lors d'un différend ! Généralement ils restent attachés à leurs anciens maîtres pour lesquels ils travaillent contre salaire. Les autres sont les descendants d'esclaves bantou importés pendant plusieurs siècles pour fournir la main-d'œuvre dans les cités et les plantations entre le Jubba et le Shabele.

Même si elle reste un référent, la structure sociale clanique et segmentaire n'est pas la seule dynamique, elle est surtout effective, active, lors de différends entre familles ou clans. Toutes les familles appartenant à un clan ne vivent pas obligatoirement ensemble et les grandes confédérations cla-

niques (Dir, Darod, Isaaq, Hawiye et Rahanweyn) s'étendent sur des centaines de kilomètres. De fait les familles partagent leur quotidien, habitent dans des villages avec des familles qui n'ont pas nécessairement d'ancêtres, réels ou mythiques, en commun. Elles se forgent des alliances pratiques, par contrat, par le mariage, l'adoption, l'entraide, le voisinage, le commerce... Difficile de concrétiser des tracés, des frontières fixes entre les clans nomades, tant les limites fluctuent entre chaque saison de pluie, au gré des pactes locaux conclus entre lignages de clans différents, engagés ensemble contractuellement lors d'assemblées. Malgré le mode de vie prédominant, il existe toute une somme de pratiques allant du nomadisme à la sédentarisation, de l'agro-pastoralisme sédentaire à l'élevage nomade, en passant par la pêche et le commerce. Ces familles vivent de l'une ou l'autre de ces activités économiques en écoulant leurs marchandises sur les marchés locaux, les circuits nationaux ou internationaux, ou en vendant leur force de travail. Elles n'ont évidemment pas toutes le même statut social, qu'elles le tiennent d'un héritage « spirituel », d'une ascendance plus noble, plus ou moins guerrière, d'un cheptel plus important ou d'une situation économique favorable...

Somali.e

Que ce soit parmi les agro-pasteurs ou les éleveurs nomades, les rapports de genre se concrétisent par le cantonnement des femmes à des activités liées à la sphère domestique – entretien, transformation et éducation – et un peu aux échanges de biens. Beaucoup d'espaces et d'activités sociales ne sont pas mixtes, parfois jusqu'à la ségrégation. Manger, prier ou travailler ensemble ne se fait pas. Les femmes aussi peuvent être considérées comme un groupe casté, « sans généalogie », dont le domaine d'activité est la gestion du quotidien. En plus du travail domestique – ramassage du bois et collecte d'eau par exemple – et les tâches liées à l'élevage des enfants, les femmes nourrissent chez les pasteurs le petit bétail et vendent le lait, tandis qu'elles cultivent les champs et s'occupent des récoltes chez les agriculteurs. Les hommes contrôlent les revenus de la vente du bétail ou des récoltes. La division genrée du travail se manifeste dans les métiers de l'agriculture par le fait que les hommes se réservent strictement certaines activités, considérées comme les plus gratifiantes. Ils laissent aux femmes le désherbage ou le glanage au sol. De fait, l'utilisation des outils se fait selon une répartition genrée. Dans le pastoralisme, c'est l'interdiction faite aux femmes d'élever des chameaux, animal « noble », qui marque la division stricte du travail. Généralement, les travaux réalisés

par les femmes sont ceux que seuls les esclaves peuvent aussi réaliser. Dès le plus jeune âge, la différenciation fille/garçon est entretenue par des codes vestimentaires différents.

Avant sa huitième année une jeune fille somali est amenée à subir une mutilation importante et douloureuse de ses organes génitaux, appelée excision. Elle consiste en l'ablation de la partie externe du clitoris et des petites lèvres. Ensuite les grandes lèvres sont cousues ensemble (infibulation) de telle sorte qu'il ne reste qu'un petit orifice pour évacuer l'urine et le sang. Ainsi mutilé, ce sexe est source de douleurs, et les premiers rapports sexuels nécessitent une nouvelle fois une « intervention chirurgicale ». Environ 98 % des jeunes filles somali y sont soumises. Certaines en meurent. Ces rites de mutilations génitales sont réalisés par des femmes – pauvres – appartenant parfois à une caste spécifique : c'est-à-dire qu'elles sont socialement contraintes et dépendantes économiquement de cette activité. Cette forme de contrôle social sur le corps des femmes est largement pratiquée dans une vingtaine de pays en Afrique. Même si elles restent « des adolescentes » jusqu'à leurs 21 ans, elles ne peuvent accéder au statut de femme sans subir cette mutilation. Une femme non-excisée est rejetée. Les traditions, des critères esthétiques, la pression sociale, la religion ou la fertilité sont tour à tour évoqués pour – laborieusement – justifier cette pratique. Difficiles pour celles qui ne s'y soumettent pas, ou dont les parents refusent ce rite, de trouver une place dans la société somali. Quant aux jeunes garçons, ils subissent une mutilation très légère – sans commune mesure avec celle réservée aux femmes – de leur pénis : la circoncision, telle qu'elle est pratiquée en France. Toute jeune fille est destinée à quitter sa famille pour rejoindre, contre une dot, celle de son mari et par conséquent être rattachée aux solidarités et contraintes liées à « son » nouveau clan. Même si ils n'ont pas leur propre généalogie, les lignages issus de femmes ou les alliances matrimoniales ont néanmoins une certaine importance par les liens économiques ou politiques qu'ils peuvent créer. Un proverbe somali dit : « Un bébé est né là où le sang a coulé ». La généalogie patrilinéaire mythique fait remonter l'origine des hommes somali à la péninsule arabique, ce qui revient à dire que ce sont les femmes qui introduisent la part d'africanité ! Et par là même justifie leur statut social comme pour les esclaves bantou. Que ce soit dans un environnement de pasteurs ou d'agriculteurs, les hommes sont peu présents dans l'espace domestique. Tous les jours, ou parfois pendant de longues périodes, les pasteurs partent des campements avec leurs troupeaux. C'est dans cet espace uniquement masculin que dès huit ans les jeunes garçons se socialisent. Idem parmi les agriculteurs où les jeunes garçons participent avec leurs pères aux activités de ces derniers. Le mariage est un acte social col-

lectif dans lequel ce sont des familles qui se lient, bien plus qu'une union entre des individus. Bref, des mariages d'intérêts et arrangés. Les hommes – jeunes et adultes – sont peu présents dans les campements nomades ou les petits villages d'agriculteurs.

Seuls les hommes vieux restent avec les femmes et les enfants. Cet espace de socialisation est celui où se mettent en place les solidarités et l'entraide entre les femmes. Aucune ne dispose des moyens de production, si ce n'est un petit lopin de terre attribué par leur mari. L'entraide concerne les tâches domestiques, la grossesse et l'éducation, le soin des enfants et la gestion des principales fêtes collectives et rituelles. Hormis décès ou divorce, les groupes ainsi formés par ces femmes restent quasi inchangés pendant des années. Cela permet d'établir des rapports de confiance entre des femmes n'ayant aucune parenté entre elles. La plupart du temps, elles ne se lient pas selon des critères claniques mais selon la réalité du voisinage, des affinités et des rapports de pouvoir entre elles. Deux niveaux de solidarité existent. Le premier est celui qui est public, où les femmes discutent, troquent et s'entraident pour le quotidien et les activités ponctuelles comme l'organisation des grands repas cérémoniels ou les gros travaux annuels de réfection obligatoires. Le surplus de ce qu'elles produisent dans la sphère domestique – plats cuisinés, paniers, nattes, poterie ou éventails par exemple – sert aux échanges de biens ou de services afin d'obtenir les produits nécessaires manquants. Le second concerne les formes d'entraide clandestines que les femmes pratiquent à l'insu des hommes. Dans quelques régions, elles sont exclues de certains chemins et des endroits publics leur sont fortement déconseillés – proximité d'une mosquée ou d'un marché fréquenté par des hommes – ce qui complique les communications et les liens entre les femmes et leurs familles. Cette réalité pousse certaines d'entre elles à devoir s'organiser pour faire quelques centaines de mètres. La ségrégation spatiale fait de la solidarité une nécessité. Bénéficiant du « prestige social » que donne la vieillesse, les plus âgées participent moins aux réseaux de solidarité. L'entraide financière est une part importante des solidarités féminines. Dans plusieurs régions de l'espace somali, de petits groupes de femmes n'ayant pas obligatoirement de liens claniques ou familiaux s'organisent pour se constituer un pécule. Chacune extrait, en fonction de ses possibilités, une petite partie des bénéfices de ce qu'elle revend pour la mettre en commun. Elles financent ainsi régulièrement des projets ou des besoins personnels de chacune d'entre elles, à tour de rôle. Certaines capitalisent en prévision d'une situation économique difficile ou d'un événement tel un mariage, une naissance ou la constitution d'une dot. Cela permet aussi parfois d'aider des veuves à survivre, à racheter une dot pour des femmes voulant di-

vorcer ou soutenir celles en attente de remariage. La polygynie – situation où l'homme est le chef d'une famille composée de plusieurs femmes – est assez répandue, selon les capacités économiques de chaque homme. De fait, cette polygynie redonne une importance relative à la filiation matrilinéaire, car tous et toutes doivent pouvoir préciser l'appartenance clanique de leur mère afin de se différencier de celles et ceux issus d'une des autres femmes de leur père. Ce que les anthropologues appellent le lévirat est pratiqué, là aussi selon les capacités économiques. Il consiste pour le frère d'un homme défunt à épouser la veuve et prendre en charge les enfants qui deviennent pleinement les siens dans une famille élargie, plus nombreuse. Les jeunes garçons, devenus des adultes pasteurs ou agriculteurs, ont acquis les connaissances techniques et sociales liées à leur genre et se doivent de devenir père et chef de famille. La question de l'héritage est complexe car plusieurs modalités se superposent et parfois entrent en conflit. L'islam ou les coutumes traditionnelles n'attribuent pas les mêmes parts pour les héritiers, selon qu'ils soient hommes ou femmes. Les espaces dont les individus disposent pour échapper à leurs rôles sociaux sont très restreints, et encore plus pour les femmes : l'islam ou les milieux urbains vont les élargir.

Comme dans tout processus de domination, l'invisibilité au profit de la norme rend difficile une vision de l'histoire des femmes, si ce n'est à travers quelques rares figures singulières qui en disent peu sur une situation plus générale. Les traditions populaires somali possèdent leurs figures féminines – mythiques ou réelles ? – dont les histoires sont construites de telle sorte qu'elles sont des repoussoirs, des justifications à un ordre des choses dominé par les hommes. L'histoire pour enfants des Dhagdheer (Longues Oreilles) parle d'une jeune mère qui refuse la polygynie, malgré l'équité du mari. Jalouse de la seconde femme, elle s'enfuit avec l'enfant. Perdue, elle erre des jours puis arrive dans la vallée du Nugal. Elle est alors poursuivie par les monstrueux Dhagdheer connus pour manger les humains, et en particulier les enfants. Après une longue course poursuite, la jeune fille se trouve au bord d'un ravin. Voyant les Dhagdheer arriver, elle serre son enfant contre elle, s'en remet à « Dieu » pour les sauver et saute dans le ravin. L'autre histoire n'est pas pour les enfants. Elle est la mise en avant d'un matriarcat horrible dont les hommes seraient de pauvres victimes innocentes. La version masculine de l'histoire de la reine Araweelo parle d'une femme sanguinaire qui emprisonne les hommes pour les castrer. Elle veut ainsi les punir des guerres incessantes entre les clans somali. Elle incite aussi les femmes à rejeter les hommes et fait même tuer son mari. Elle appelle les femmes à castrer tous les jeunes hommes, mais l'une de ses filles s'y refuse et sauve l'enfant. Devenu adolescent, ce jeune

homme tente vainement de tuer sa grand-mère de reine, puis la renverse quelques années plus tard. Selon certaines traditions, les femmes sont depuis condamnées à subir l'excision afin qu'elles n'oublient pas le mal qu'elles ont fait. Mode de justification assez classique d'une cruauté sociale, présente et réelle, par une autre, passée et mythique. L'oralité féminine ne rend pas compte de la même histoire ! Au XV^{ème} siècle dans la région du Sanaag au nord, Araweelo, née parmi les Isaaq, assiste depuis son enfance aux guerres qui déchirent les Somali. Son mari et ses deux enfants sont tués lors de ces guerres et elle se retrouve seule pour subvenir à ses besoins. Veuve et sans enfant, elle est délaissée par la famille de son mari et décide de retourner auprès de la sienne. Rejetée, elle rencontre d'autres femmes dans la même situation et, ensemble, elles s'installent à l'écart et vivent de la chasse. Et ainsi pendant plusieurs années. Entendant parler de ce groupe, autonome des clans somali et qui résiste à ses agresseurs, de nombreuses femmes le rejoignent. Par son habileté à la chasse et sa bravoure lors des combats, Araweelo est désignée par les autres femmes pour les diriger. Elles forment progressivement une force militaire sous laquelle viennent se réfugier de petits clans. Couronnée reine, elle réunit un conseil – d'hommes et de femmes – lors duquel trois règles sont établies pour mettre fin aux guerres : proposer une réconciliation impartiale, menacer ceux qui refusent, et déclarer la guerre aux plus récalcitrants. Araweelo met en place une grande armée, construit une énorme prison, et se lance dans une guerre contre les clans somali. Les prisonniers et les chefs de clans sont tous envoyés dans cette nouvelle prison. Aucun ne réussissant à s'en échapper, une rumeur se répand. Un proverbe somali affirmant que sans ses testicules un homme est incapable de penser, de s'aider ou de s'échapper lui-même, certains pensent que la reine fait castrer tous les prisonniers ! Apprenant cette rumeur, Araweelo s'amuse à la répandre afin de calmer les derniers clans en guerre. Après des années de règne et de paix, elle est assassinée par un chef de clan renégat. La guerre entre les clans repart de plus belle. Selon les (nombreuses) versions, mythiques ou réelles, l'histoire d'Araweelo est à l'image de la construction genrée des rôles sociaux.

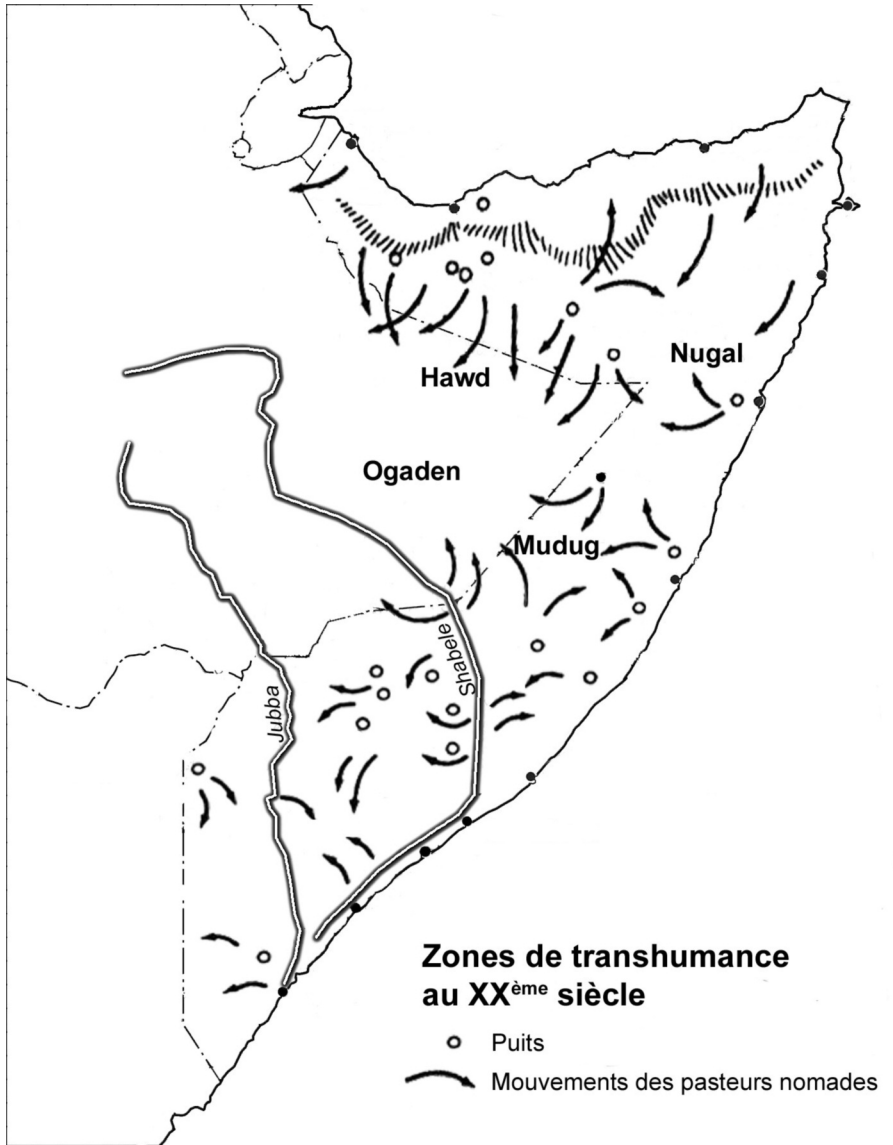
La poésie somali est généralement répartie en différentes catégories, dont certaines sont – presque exclusivement – réservées aux hommes. En général, parmi les plus romantiques, certains aiment à voir dans la poésie masculine dédiée « à la femme » une marque d'absence de discours sexiste, alors qu'au contraire ce thème n'est souvent qu'une façon de réaffirmer des rôles genrés en douceur. La poésie somali n'échappe pas à ce phénomène. Elle construit, véhicule ou s'alimente de poncifs quant à la douceur féminine, la beauté, la maternité, l'attente du mari idéal ou le dés-

espoir de sa perte, la féminité somali ou le bonheur d'être une femme, etc. Une autre façon d'essentialiser les femmes et d'appeler au respect qui est dû à celles qui tiennent leur rôle social... À cette tradition orale répond une autre oralité pratiquée par les femmes et dans laquelle s'expriment des critiques, des révoltes et des regards sur leurs situations. Elles participent ainsi pleinement à la transmission orale de leur(s) propre(s) histoire(s) et vécu(s) à travers des formes poétiques : au *buraanbur*, la plus « élaborée » selon les poétologues, s'ajoutent des berceuses, des chants de travail ou religieux et de courtes sentences. Toutes ces formes poétiques relèvent souvent du double sens. Ainsi, une berceuse devient plainte, un chant de travail qui décrit le quotidien se transforme en conseil pour les petites filles, etc. Ces formes d'oralité – des hommes et des femmes – sont tout autant une manière de réaffirmer des valeurs morales que de les contester, suivant les contextes, les époques ou les individus.

Au sein de toutes les familles, il existe aussi un rapport de subordination entre les âges. Seuls les aînés – des hommes – sont jugés aptes à prendre des décisions lors des assemblées collectives. Ils sont l'incarnation de l'autorité sur le reste de la famille. Les femmes âgées bénéficient d'une relative attention de la part des hommes qui leur accordent parfois une place dans les prises de décisions.

Économie(s)

Dans l'extrême nord, la « Somalie heureuse » est faite d'une chaîne de montagnes côtières soumise à des précipitations importantes. L'agriculture s'y développe autour des mares de pluie. Sur l'autre versant de cette chaîne, le nomadisme est un mode de vie dominant. Il n'est pas celui du Sahara car il consiste en un cabotage entre les puits et les vallées fertiles, dans une région plutôt sahélienne. Après la grande saison des pluies (mars-juin), alors que les femmes, les enfants et les vieillards restent dans des hameaux faits de huttes, les hommes emmènent les dromadaires et les bovins dans les zones de pâturage pendant la saison sèche, entre juillet et août. Les nomades du nord redescendent vers les régions du Harar et du Hawd. S'ensuit une courte période de pluies (septembre-octobre) avant l'arrivée de la longue saison de sécheresse entre novembre et février. Pendant cette période, les nomades et leurs troupeaux se regroupent autour des puits. Les côtes de l'océan Indien sont peu arrosées par les pluies. Le centre et le sud de l'espace somali sont traversés par les fleuves Shabele et Jubba qui, à la fin de l'été, envahissent en partie leurs vallées et créent des lacs permettant une agri-



culture importante. Le Shabele coule pendant 400 kilomètres en suivant la côte avant de rejoindre au sud le Jubba, lors de grandes crues. De part et d'autre du Shabele, dans la région du Benadir, sont installés de gros villages d'agriculteurs. Les basses vallées de ces deux fleuves sont des zones de forêts dans lesquelles les « minorités » bantou vivent de chasse et de cueillette.

Religions & traditions

L'espace somali est largement dominé par l'islam sunnite, dont l'aspect rituel, juridique et moral appartient à l'école dite shafiiite. Ce qui le rattache dans les formes à celui pratiqué en Égypte et dans des pays du sud-est asiatique. L'application et l'interprétation de la charia se sont adaptées aux règles coutumières, et vice versa. Derrière une pratique sociale généralisée de la religion musulmane, certains clans ou castes intègrent encore une somme de croyances et de rituels liés à des survivances de traditions plus anciennes. À cela se mêle un culte des saints exercé lors de pèlerinages auprès de tombeaux de cheikhs ou d'ancêtres des clans. Des traces d'hypothétiques pratiques et croyances liées au judaïsme ancien sont présentes parmi plusieurs groupes castés. Par le passé, bien avant l'avènement de l'islam, le judaïsme était plus largement pratiqué à travers l'Afrique de l'Est et la péninsule arabique. Selon certains, les Falasha d'Éthiopie ou les Juifs yéménites sont, respectivement, les « descendants » d'un judaïsme ancien – qui ne connaît ni le clergé ni les textes rabbiniques – et les vestiges des royaumes juifs d'Arabie. Loin de l'autorité catholique naissante, de multiples formes de christianisme s'implantent très tôt dans la Corne de l'Afrique. L'expansion du puissant royaume d'Éthiopie et la présence de petites communautés chrétiennes en Arabie sont parmi les facteurs de l'implantation superficielle du christianisme dans la région, à une époque où il est difficile de discerner entre juifs et chrétiens. L'arrivée de l'islam va progressivement intégrer ces croyances et ces rites juifs et chrétiens dont il ne reste aujourd'hui que de vagues traces éparées. L'importance de l'utilisation de prénoms d'origine biblique plutôt que coranique, la présence de la croix dans des rites funéraires, la langue incantatoire – hébraïque ? – des Yibir, ou le port d'un voile pour les femmes mariées, en sont quelques-unes. Au XV^{ème} siècle, un lignage Darod Marehan semble encore se réclamer du christianisme. Inversement, des territoires sont christianisés – et « oromoisés » – par les conquêtes éthiopiennes jusqu'au XVI^{ème} siècle dans les confins somalo-éthiopiens. Dans tout l'espace somali, la croyance dans le pouvoir de « sorciers » – médicinaux, jeteurs de sorts ou en état de transe – ou les références à des croyances ou des divi-

nités païennes survivent plus largement à l'islamisation dans les pratiques coutumières. Quelques groupes non-somali pratiquent des formes de religiosité animiste sans aucun lien avec les trois monothéismes.

La religion n'étant pas qu'une croyance mais bien plus un rapport social, l'islam somali sert de légitimation aux formes d'autorité qu'incarnent certaines familles ou clans. Ainsi deux formes de pouvoir liées à la religion cohabitent dans l'espace somali. La première est un islam traditionnel, celui du quotidien, dont la charge revient à des lignages qui en tirent leur prestige et le statut social qui subordonne les autres à leur autorité. En quelque sorte, il est l'islam de l'ordre, plus conservateur que rigoriste. La seconde est un islam de confréries, trans-clanique, plus mystique, dans lequel le pouvoir ne se transmet pas selon la loi des clans et qui, au cours de son histoire, fut parfois fautrice de troubles. Généralement cet islam soufi n'est pas contestataire et pas très regardant sur les mœurs des autres musulmans. Ses adeptes sont plus permissifs, en particulier sur la place des femmes dans les confréries.

Violence & droit coutumier

Je voudrais finir par un court paragraphe sur la place de la violence entre Somali, tant la question soulèvera des débats à l'époque coloniale et marquera aussi l'analyse qui est faite de la situation dans la Somalie actuelle. Quelques que soient les raisons du déclenchement de différends ou de guerres entre lignages et clans, leurs règlements passent par le droit coutumier. Les conflits sont courants, pour des problèmes de pâturages, de points d'eau, de pillages, de meurtres ou de commerce, liés aux sécheresses, aux migrations, aux prises de pouvoir, aux haines héritées, etc. La structure segmentaire n'est ni la garante d'une situation pacifiée, ni la responsable d'une augmentation de la violence : elle est le cadre de régulation dans lequel s'expriment les rapports de force et les possibilités de réconciliation. Ainsi, lors d'un conflit, ce sont les segments qui se battent entre eux et non l'ensemble du clan ou du sous-clan, ce qui en limite généralement l'extension et l'installation dans le temps. Le poids du nombre est un facteur important, et les contrats, locaux ou entre des clans et des lignages, viennent encore complexifier la gestion de la violence. Parfois lorsque le conflit est mené hors de la solidarité clanique, par une confrérie par exemple, il échappe partiellement à son mode de régulation.

Cette description anthropologique donne une impression d'intemporalité des structures claniques et de la segmentarité, mais il n'en est rien. Elles ont changé et se sont adaptées à leur contexte historique. Elles en sont les produits tout autant qu'elles en sont l'un des moteurs. Ce qui précède décrit le fonctionnement dans une période située, vaguement, entre l'islamisation et la colonisation. Il est très important de préciser que dans les pages qui suivent, j'ai parfois opté pour la simplicité. Lorsque par exemple je dirai « des Darod Ogaden prennent le pouvoir », il faut bien retenir que c'est une partie d'un lignage et sa sphère d'influence qui prend le pouvoir, et en tire bénéfice, et non l'ensemble des familles et lignages appartenant à ces clans. Les tenants du pouvoir se targuent d'une légitimité qu'ils tiennent de leur situation sociale, bref, ils appartiennent – presque – toujours aux castes « nobles », dans la Corne de l'Afrique comme ailleurs ! Il ne faut pas avoir une lecture exclusivement clanique et oublier les dimensions d'exploitation économique et/ou de domination politique qui existent entre les groupes et/ou les individus composant l'espace somali. Mais les clans et les castes restent malgré tout un référent constant, dans lesquels oppositions et contradictions existent, et qui ne peuvent donc pas être ignorés.

Somalies

Commerce de bananes dans les années 1950



Ainsi orthographié, Somalies est ce que l'on pourrait appeler l'enchaînement historique qui mena l'espace géographique habité aujourd'hui par les clans somali à devenir des États-nations séparés. Cette géographie se caractérise par des zones pluvieuses de plaines pour les pâtures (Ogaden), des zones fertiles propices à l'agriculture (la mésopotamie entre les fleuves Jubba et Shabele dans le sud), d'autres plutôt sèches pour les transhumances (centre et nord) ou des zones côtières (à l'est et à l'extrême-nord). Elle forme ainsi un vaste réseau d'échanges et de commerce entre les différentes populations, et ce depuis l'Antiquité. Via les ports situés dans quelques cités-comptoirs de la côte, par l'intermédiaire de caravanes, de nombreux produits sont importés ou exportés entre l'Inde, la Chine et le marché méditerranéen : cela va des épices aux métaux précieux, des esclaves aux produits manufacturés. Des cités telles Mogadiscio ou Zeila, dans le nord, sont attestés à partir du X^{ème} siècle et des négociants venus de la péninsule arabique ou indienne s'installent durablement dans ces comptoirs : la Corne de l'Afrique est alors l'un des points névralgiques du commerce local et international. De ces migrations le long de la côte orientale, jusqu'à Madagascar, naîtra la culture swahilie – de sahel, terme d'origine arabe qui signifie « rivage ». Aucune chronique ne fait encore mention de Somali, et les populations d'éleveurs et d'agriculteurs, d'origine bantou, sont dans les zones d'influence des royaumes chrétiens à l'ouest et des quelques cités-comptoirs de la côte de l'océan Indien. Depuis l'avènement de l'islam, les commerçants arabes, avec dans leurs bagages des croyants musulmans, sont un des vecteurs importants de la diffusion de cette religion dans la région. On imagine aisément que la nouvelle religion va d'abord s'implanter dans des zones fixes de commerce, comme les ports et les villes, et se répandre via les voies commerciales vers l'intérieur des terres.

États & pouvoirs

Le développement du commerce et l'implantation progressive de l'islam vont modifier les structures politiques et sociales. Le pouvoir politique prend la forme de sultanats, dont l'indépendance réelle dépend de la puissance des empires qui les environnent. À partir du XIII^{ème} siècle et pendant deux siècles, dans la région de Zeila, plusieurs petits royaumes se structurèrent pour former le sultanat d'Ifat autour de la dynastie d'origine arabe des Walashma. Au plus loin, il s'étend jusqu'au centre du royaume éthiopien avec lequel il est en conflit permanent. C'est à cette époque que le terme somali fait son apparition, dans des chroniques relatant les guerres entre Ifat et ses alliés somali contre l'Éthiopie. Écrasée, la dynastie s'installe plus au nord et fonde le sultanat d'Adal. Celui-ci prend fin deux siècles plus tard. Un peu plus à l'est, au XIV^{ème} siècle, un lignage Darod Warsangali s'impose et fonde un sultanat qui perdure jusqu'à la fin du XIX^{ème}. L'éphémère sultanat de Harar, dirigé par un lignage Hawiye Karanle, se crée sur les vestiges de celui d'Adal, pour devenir au milieu du XVII^{ème} siècle, un nouveau sultanat, celui d'Awsa. Deux siècles plus tard, il tombe entre les mains d'un clan afar. Entre les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, des Darod Marehan mettent en place un sultanat dans le centre et le nord de l'espace somali, mais il décline au siècle suivant. Des Darod Majerteen s'emparent, eux, du pouvoir dans l'extrême nord-est de la Corne pour y installer un autre sultanat. À la même époque, dans la région d'Hobyos sous le contrôle de Hawiye, un imam issu des Darod Majerteen à la tête de troupes armées renverse le sultan et y instaure un nouveau sultanat.

Depuis le X^{ème} siècle, plus au sud, dans la région de Mogadiscio, un sultanat arabo-somali s'est installé durablement pendant près de six siècles. La ville devient ainsi l'une des principales places du commerce régional. À partir du XVI^{ème} siècle, il est progressivement englobé dans le sultanat Ajuran – des Hawiye –, apparu deux siècles auparavant et qui regroupe les régions entre l'Ogaden et la côte. Leur contrôle des voies commerciales vers Mogadiscio, puis les alliances avec les familles marchandes de la ville annoncent la fin du sultanat de Mogadiscio. Durant son existence, le puissant sultanat Ajuran améliore les méthodes d'irrigation dans les régions fertiles, met en place un pouvoir centralisé et un système d'impôts. Confronté aux invasions des Oromo venus d'Éthiopie et des tentatives portugaises de s'établir sur les côtes, le sultanat s'affaiblit progressivement. L'un de ses vassaux se détache à la fin du XVII^{ème} siècle et devient un sultanat sous l'impulsion d'un lignage Rahanweyn Geledi dans le Benadir, l'arrière-pays de Mogadiscio, avec l'appui de Hawiye Wadan. Premier et seul sultanat à être dirigé par un lignage non noble,

sa légitimité est largement critiquée par les autres clans à qui ce rôle revient « habituellement ».

Sans vouloir entrer dans les détails, cette suite de royaumes et de sultanats me permet surtout d'insister sur la présence ancienne du pouvoir de type cités-États imbriqué dans les structures claniques somali. L'organisation sociale et le mode de vie des éleveurs nomades ou semi-nomades ont su s'adapter et composer. Les lignages qui prennent le pouvoir et les dynasties qui s'installent parfois pendant des siècles ne sont pas extérieurs à la réalité sociale somali. La segmentarité, censée être un obstacle à l'émergence de centralité, n'a pas freiné l'accession au pouvoir de certains d'entre eux. Ces sultanats sont des structures politiques, administratives, religieuses, économiques et militaires dont l'autorité directe s'exerce sur des régions conquises, des espaces contrôlés ou par un système de vassalité de royaumes plus petits. Les frontières sont parfois floues ou en mouvement et l'autorité est assez relative suivant les endroits. De la même manière que les sultanats peuvent « dépendre » d'empires plus vastes, comme l'empire ottoman, ils n'en perdent pas pour autant toutes leurs dynamiques propres lorsqu'ils sont dans les marges. Les capitales et les principales villes de ces sultanats sont les points de centralisation et de diffusion des marchandises pour l'import-export maritime ou caravanier. Mais l'essentiel de la population n'est pas dans les villes et continue à vivre selon son mode de vie « traditionnel ». Dans les zones de transhumances elle participe aux échanges et revend une partie de ses troupeaux, et dans les zones d'agriculture les surplus de la production ou l'artisanat sont vendus ou échangés sur les marchés locaux ou exportés.

La plupart des familles ou des lignages qui occupent le pouvoir dans ces sultanats justifient leur « nouvelle » légitimité par leur statut social particulier au sein du système lignager : rôle religieux, ascendance noble, tradition guerrière... Quelque soit leur clan ! Difficile néanmoins de définir les raisons qui poussent un clan ou un lignage à sortir de son cadre habituel pour prendre la direction d'un sultanat. L'ensemble des clans somali qui vivent du pastoralisme nomade sont confrontés à plusieurs facteurs dont ils dépendent pour leur survie : climatique, territorial et démographique. Le climat est chose primordiale dans les zones sèches de transhumance, dans lesquelles les points d'eau sont vitaux, et dans celles de pâturage où des retards dans la venue des pluies sont une catastrophe. L'enjeu du territoire ne se définit pas selon des frontières mais par leur absence, par l'existence de vastes espaces où l'on ne fait que passer. L'aspect démographique se pose en terme de possibilités de subvenir à tous et à toutes, et en rapport de pouvoir vis-à-vis des autres. Que ce soit une

sécheresse, l'instauration d'une frontière politique ou une trop grande concentration humaine, les nomades sont parfois contraints à chercher d'autres territoires, comme au long du XVI^{ème} siècle. Car l'histoire des différents clans somali est faite de migrations, d'expansions ou de retraits, puis finalement de territorialisation : l'implantation actuelle des clans n'est pas celle des siècles précédents. Chaque spécialité – archéologie, linguistique, histoire, anthropologie, théologie, et j'en oublie – a sa version sur l'expansion et les migrations internes à l'espace somali, aucune ne se rejoignant vraiment. Certaines même s'opposent.

Islams. Social & politique

Par la longue tradition de commerce entre les ports arabes et les villes côtières de l'océan Indien, l'islam est arrivé très tôt dans cette partie de l'Afrique par l'intermédiaire de marchands nouvellement convertis. Ces villes et ces ports servent aussi de refuge à tous les musulmans qui fuient les guerres de pouvoir entre les successeurs du prophète de l'islam, ainsi qu'à de nombreux mouvements musulmans hétérodoxes persécutés. Cette religion se répand progressivement parmi les populations de l'intérieur des terres, par des détours qu'il est impossible de retracer. Elle a doucement supplanté les croyances plus anciennes qui se sont intégrées, sécularisées, dans le droit coutumier. Malgré les dogmes musulmans, le système de clans et de castes n'a pas disparu, mais de nouveaux modes d'organisation politique sont introduits, dont le sultanat est l'une des formes. L'islam qui s'implante est sans doute un islam des premiers temps qui ne s'encomrait pas encore des écoles juridiques qui définissent plus strictement les rituels et les croyances dans l'islam actuel. Par la suite, les convertis somali et leurs dignitaires religieux puisent dans la vaste tradition musulmane, afin d'y trouver les justifications à des pratiques pré-islamiques toujours actuelles – l'excision par exemple. Les missionnaires travaillent à diffuser la foi et le texte coranique. L'islam que l'on pourrait qualifier de traditionnel, du quotidien, est rythmé par ses rites – mariage, naissance, prières, décès – et sa morale. La charge en revient à des lignages pouvant justifier d'une ascendance noble ou d'un dignitaire religieux en mission, souvent arabe. Ce sont eux qui font appliquer ou enseignent les préceptes juridiques à la sauce du droit coutumier et qui gèrent les lieux de culte. L'islam des confréries, lui aussi, puise sa légitimité dans d'obscurcs généalogies le rattachant à des ancêtres, pieux et savants en théologie, de la péninsule arabique. Une confrérie est un espace organisé afin d'étudier, de vivre et de répandre la foi musulmane. Selon sa situation,



une confrérie peut occuper un endroit précis, qui n'est pas fermé comme peut l'être un couvent ou un ermitage, à partir duquel elle rayonne. Elle peut aussi être un réseau, sans centre, de petites communautés isolées géographiquement les unes des autres. Foisonnantes dans le monde musulman, les confréries se structurent autour de la figure d'un dignitaire religieux, reconnu par ses pairs et chargé de faire appliquer les préceptes établis par le fondateur de son ordre soufi. Par leur piété, elles bénéficient d'un regard bienveillant de la population grâce aux œuvres de bienfaisance, aux possibilités de s'extraire de son milieu social, à la scolarisation, aux promesses de vie meilleure... et de l'extase ? Même si leurs membres ne sont pas armés, ces confréries ne sont pas attaquées par les propriétaires des esclaves qui y trouvent refuge. Un musulman ne pouvant réduire à l'esclavage un autre musulman, il se doit de l'affranchir. On peut imaginer le nombre d'esclaves se découvrant soudainement une nouvelle foi, préférant la soumission à la religion plutôt que l'esclavage du travail ! Plusieurs confréries sont implantées parmi les Somali, la plus ancienne est la Qadiriya, présente au nord et introduite tardivement dans le sud de l'espace somali. La seconde, la Salihya, fondée par le mystique soudanais Mohammed Salih, s'implante vers la fin du XIX^{ème} et se retrouve en compétition avec la Qadiriya présente depuis longtemps dans la Corne de l'Afrique. La Ahmediya s'installe, elle, dans le sud de l'espace somali. Elles se déclinent parfois en une multitude de sous-branches ne correspondant pas aux divisions claniques entre Somali. Généralement, les confréries ne sont pas habilitées à porter les armes et se reposent sur les protections qui leur sont offertes, plutôt dans une position d'acceptation de l'ordre : mais certaines feront exception. Seule la révolte menée au XV^{ème} siècle par Ahmed Gurey et ses combattants somali contre l'Éthiopie chrétienne le fut au nom de l'islam.

Esclavage

La « traite arabe » des esclaves passe par de nombreuses routes et l'Afrique de l'Est est, entre le VIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle, un réservoir dans lequel les chasseurs d'esclaves razzient les populations bantou non-musulmanes de l'intérieur des terres et rachètent des prisonniers. Via le système de comptoirs installés le long de la côte de l'océan Indien par les marchands arabomusulmans, les esclaves sont ensuite transférés vers d'autres lieux pour être vendus. Par le port de Mogadiscio transitent les esclaves transportés par bateau de Zanzibar, plus au sud, et ceux chassés à l'est, ramenés via les caravanes. Une partie alimente en main-d'œuvre servile les plantations

de cannes à sucre entre le Jubba et le Shabele, le reste continue son chemin. Ceux envoyés au nord, vers Zeila, sont destinés à fournir les besoins des califes méditerranéens ou des empires de l'Afrique orientale, les autres partent à destination de l'Inde ou de la Chine, qui a envoyé ses propres négociants dans ces comptoirs. Par ces routes de la traite, arrivent aussi des slaves – alors encore païens – ou des caucasiens, prisonniers lors de guerres et de conquêtes en Europe et en Asie, revendus à des commerçants arabes. La plupart des esclaves, quand ils ne finissent pas dans des plantations ou des mines, fournissent le gros des troupes dans les armées de différents empires. Les femmes esclaves, quant à elles, sont destinées principalement à fournir des travaux domestiques auprès de familles riches, de commerçants, de princes ou de politiciens. Quelques-unes finissent dans des harems ou dans les « lieux de débauche » plus populaires que sont les bordels.

Les esclaves sont ensuite transportés par les routes commerciales classiques qu'empruntent les autres marchandises : transport caravanier pour les uns, maritime pour les autres. Les caravanes marchandes empruntent en partie les routes suivies par des pasteurs nomades somali, qui, s'ils ne participent pas à la chasse aux esclaves – admettons ! – contribuent au transport, en tirent des avantages économiques et en achètent sans doute selon leurs propres besoins. Les sultanats d'Adal ou de Zeila et plus tard celui des Ajuran sont au cours de leur histoire des maillons essentiels de ce commerce d'esclaves.

Tout comme il est illicite pour un musulman de réduire un autre musulman en esclavage, il lui est interdit de pratiquer la castration sur un esclave. Ainsi, les esclavagistes et les marchands musulmans font sous-traiter cette activité dans des régions non-musulmanes. Dans la région de l'actuel Djibouti, existe tout au long de cette traite des centres de castration afin de fournir la demande au Moyen-Orient et en Asie. Qu'ils soient eunuques (opération à « fleur de ventre ») ou simplement stérilisés, ces esclaves ne sont pas destinés au travail forcé mais à fournir les rangs des administrations impériales, à devenir des fonctionnaires sans attaches, sans héritiers, dont la seule fidélité est celle de la fonction. Pour ceux qui survivent aux opérations ! Ils deviennent militaires, d'autres secrétaires ou trésoriers, régents ou gardiens de lieux... Contrairement à une idée reçue, les eunuques ne sont pas les gardiens des harems, cette charge revient à des femmes plus âgées. Certains sont à des postes clefs, au centre du pouvoir politique. La plupart des esclaves stérilisés forment les gardes rapprochées des pouvoirs en place, parfois dans des « régiments » de plusieurs milliers d'hommes.

Si cette traite s'explique par les aspects économiques, les profits qu'elle engendre, elle est alors justifiée par un racisme à l'encontre des Africains noirs – surtout s'ils ne sont pas musulmans, ou pas assez ! – basé sur des théories dans lesquelles les climats sont déterminants pour fixer des caractères généraux à chaque peuple, connu ou inconnu. Comme n'importe quelle forme de racisme, ces théories définissent les autres en terme de négativité, leur attribuant tous les vices, même cachés. Ainsi les Africains noirs seraient le résultat d'un rude climat en opposition à la société arabomusulmane, dont l'existence dans un climat plus tempéré lui garantit d'être l'incarnation de ce qui est beau et juste...

Khat

Le khat est un arbuste dont les principes actifs que l'on retrouve dans les jeunes feuilles sont classés parmi les amphétamines naturelles. La culture ou la consommation de cet arbuste sont présentes dans le sud de la péninsule arabique et dans toute la Corne de l'Afrique. Les feuilles fraîches se « broutent », c'est à dire que chaque consommateur forme une boule de feuilles dans sa bouche, qu'il mâche et conserve, entre la gencive et la joue, afin d'en extraire les effets actifs. Ceux-ci sont essentiellement coupe-faims, euphorisants et énergisants. Rien à voir avec les amphétamines synthétiques. Le khat se consomme aussi en infusion. Dès l'époque de l'Égypte pharaonique, les effets stimulants de cette plante sont connus et utilisés dans la pharmacopée. Le broutage est une pratique attestée depuis plusieurs siècles par les historiens arabes et confirmée plus récemment par les récits des explorateurs européens. Les feuilles de khat doivent se brouter fraîchement cueillies – deux jours maximum – sinon elles perdent toutes leurs qualités. Ainsi, pendant des siècles, la consommation s'est faite dans les régions proches des lieux de production. Avant d'être une pratique répandue dans tout l'espace somali, elle se cantonne d'abord dans les zones d'agriculture de part et d'autre du golfe d'Aden. Certaines confréries utilisent le khat dans leurs rituels de transes. L'absorption d'une préparation concentrée peut sans doute permettre de planer bien plus ! L'amélioration de l'irrigation et des réseaux de transport par les pouvoirs politiques successifs sont parmi les facteurs de l'expansion du khat qui devient ainsi un fructueux commerce. Dès lors, sa consommation s'étend au nord, vers l'intérieur de la péninsule arabique, et en direction du sud et de l'ouest de la Corne de l'Afrique, sans pour autant devenir un acte quotidien.

Somalie ?

Quelque part en Somalie



Après l'arrivée, puis l'installation définitive de l'islam, l'espace somali se trouve profondément modifié. Les paragraphes précédents décrivent une période pré-coloniale lors de laquelle les relations avec les pays européens étaient la plupart du temps d'ordre marchand, avec parfois de petites guerres pour le contrôle des ports et des routes maritimes. L'installation d'une garnison britannique en 1839 à Aden va enclencher une somme de modifications qui vont faire naître cette question : Somalie ?

Sultanats & colonisateurs

Les ports de Berbera et Zeila sont les points de sortie des routes commerciales qui viennent du royaume de Choa, dans l'actuelle Éthiopie. Intéressés par cette région, les Français tentent en 1709 de mouiller dans le port de Berbera, mais ils sont attaqués et se réfugient plus au nord, sous gouvernance ottomane du sultanat de Tadjourah, dans l'actuel Djibouti. Une demande de protection du sultan local sert de justification à l'installation durable des Français. Les Britanniques passent en 1827 un accord commercial avec deux lignages Isaaq Habar Awal, maîtres des ports de Berbera et sa région, afin qu'ils cessent leurs attaques contre les survivants de naufrages sur les côtes. L'autorité ottomane ne s'exerce pas en dehors de la région de Zeila.

En 1838, le sultanat de Lahej, situé dans le sud de la péninsule arabique, cède aux autorités britanniques la région autour de la petite localité d'Aden. Ils y installent en 1839 une garnison afin de protéger le commerce et faire de ce lieu un port important. Ce qu'il deviendra avec l'ouverture

du canal de Suez en 1869. En face, sur la côte somali, les régions de Zeila et Berbera sont alors sous domination indirecte de l'empire ottoman et, d'ouest en est, règnent les sultanats Darod Warsangali, autour de la ville de Laas Qorey, et Darod Majerteen, dont la capitale est Aluula.

Majerteen & Warsangali

Le sultanat Majerteen prend le contrôle des principaux ports de la côte entre 1809 et 1818. Le cap Gardarfui, la pointe à l'extrême nord-est de la Corne, en face de l'île de Soqotra, est une route de passage pour les navires commerciaux britanniques, dont certains s'échouent sur les côtes somali. Le commerce et le pillage d'épaves consolident le pouvoir du sultanat qui, sous l'impulsion d'un nouveau sultan en 1818, prend son essor. Dès leur installation, les Britanniques négocient un accord avec le sultan dans lequel il s'engage, en contrepartie d'un paiement annuel, à porter secours aux marins britanniques échoués sur ses côtes. Pour leur part, les Britanniques promettent d'acheter du bétail pour nourrir Aden. En 1844, environ 15 000 têtes de bétail sont ainsi exportées. En vue d'améliorer le commerce de bétail, en constante augmentation, les Britanniques mettent en place un système de protection et de relais dans les terres, en s'appuyant sur les solidarités claniques et territoriales. Cette forte augmentation du commerce de bétail renforce en quelques décennies le pouvoir et la richesse du lignage Majerteen et accroît ainsi les inégalités économiques et l'appauvrissement des pasteurs.

En 1847, des contacts s'établissent avec le sultanat Warsangali. Dès 1854, des explorateurs militaires s'enfoncent dans les terres des Darod Dulbahante et de quelques clans Isaaq, tous rebelles à l'autorité du sultan. Des expéditions se montent et les premiers contacts ont lieu entre les Britanniques et, entre autres, les clans Dir des Issa et des Gadabursi, et les clans Darod des Geri. Une expédition est mise en place pour explorer plus au sud, vers l'Ogaden, mais des centaines de guerriers somali Habar Awal attaquent le campement et mettent fin à cette tentative. En réponse, les Britanniques imposent un blocus du port de Berbera et contraignent les Habar Awal à signer un accord leur permettant de commercer librement dans la ville et d'y avoir leurs représentants.

Geledi

Au début du XIX^{ème} siècle, le sultanat Geledi prospère grâce au commerce des esclaves, exploités dans l'agriculture. Entre 1815 et 1820 s'installe sur le Jubba une communauté pieuse, issue d'une confrérie, prônant un islam

strict et réformateur. Alliés à des nomades Ogaden et à des Rahanweyn non-Geledi, ses membres s'opposent au culte des saints, légitiment la séparation des sexes, critiquent les autorités traditionnelles – allant jusqu'à considérer le droit coutumier comme contraire à l'islam – et considèrent impurs les éléphants et donc le commerce d'ivoire. Le sultan n'apprécie pas cette sape de son autorité et de ses moyens financiers. Tentant de convertir les Oromo à l'ouest et de soumettre quelques clans somali, les guerriers de la confrérie, menés par le cheikh Ibrahim Hassan Jeberow, entrent en 1840 en conflit direct contre le sultan. Après trois années de guerre, ils sont écrasés. À la même époque, certains quartiers de Mogadiscio sont attaqués et la ville passe de l'autorité de Zanzibar à celle du sultanat. Entre 1840 et 1870, la traite s'intensifie, au rythme des exportations des produits agricoles et des bénéfices. En 1868, la mort du sultan, lors d'affrontements avec des Dir Biomal et des Tunni, scelle la fin de son sultanat.

Colonisation

Au sud, les villes côtières du Benadir, Mogadiscio, Merca et Brava sont depuis 1804 sous le contrôle du sultanat d'Oman, par l'intermédiaire de ses très remuants vassaux du sultanat de Zanzibar. Profitant de ces rivalités, les Britanniques obtiennent un protectorat éphémère sur le port de Brava et en 1843 une expédition est lancée remontant le Shabele pour atteindre le territoire du sultanat Geledi. Puis les Français, quelques années plus tard, pénètrent aussi dans ce sultanat. Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les expéditions françaises, allemandes, britanniques et italiennes vont établir des contacts avec les autorités des différents sultanats. L'Ogaden est la dernière région somali qu'ils atteignent, en 1881.

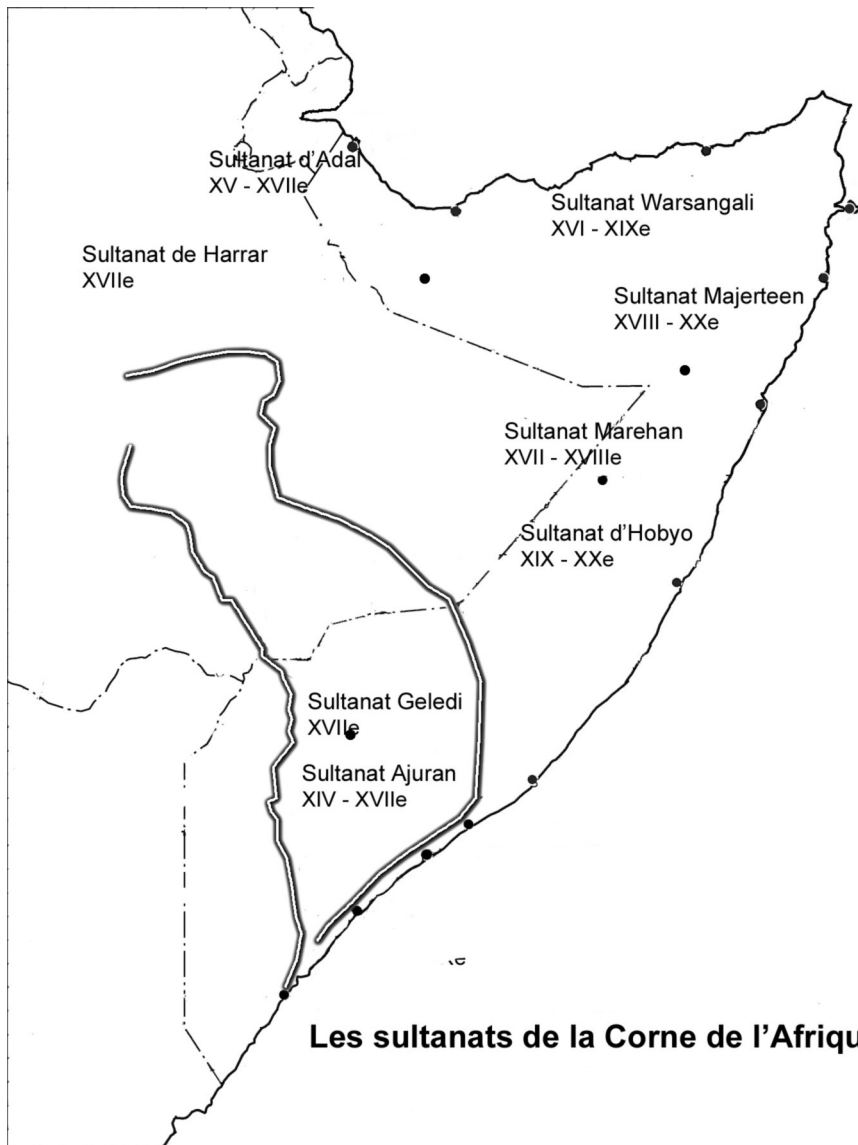
Bien que toujours vassale de l'empire ottoman, l'Égypte prend son indépendance et mène sa propre politique, sous le regard attentif des Britanniques. En 1867, elle annexe le Darfour, puis se lance dans la conquête de la Corne de l'Afrique. Après l'ouverture du canal de Suez en 1869, les villes de Harar, Zeila et Berbera deviennent encore plus importantes dans la gestion des voies commerciales : elles tombent sous le contrôle égyptien de 1875 à 1884. Les armées éthiopiennes chassent les Égyptiens en 1876 de leurs territoires et tentent de s'étendre plus à l'est. Suite à la conquête de Harar en 1887, elles s'installent dans les régions somali de Hawd et de l'Ogaden, privant ainsi les pasteurs nomades du libre accès aux vastes zones de pâturage.

Soucieux de la sécurité de leurs réseaux commerciaux que les Égyptiens mettent en péril, les Britanniques prennent pied sur les côtes au prétexte

d'un accord de protection. Le sultanat Warsangali et les territoires contrôlés par des clans Isaaq et Dir sont regroupés et deviennent le Somaliland britannique en 1884. Les Français étendent leur emprise sur le golfe de Tadjourah entre 1859 à 1885 et signent des accords avec les sultanats de Raheita, d'Obock et de Tadjourah. Pour permettre un meilleur accès aux voies commerciales venant de Harar, le protectorat de la Côte française des Somalis est créé en 1896, regroupant une partie des Dir Issa et des populations afar. L'empire chrétien éthiopien de Ménélik réaffirme son autorité sur l'Ogaden et les plaines de Hawd face aux ambitions italiennes dans la région. En 1889, un établissement commercial italien s'installe dans le Benadir et les premiers accords surviennent avec les sultanats Majerteen et d'Hobyoy. Le sultanat d'Oman qui jusqu'ici dominait le commerce entre le Balouchistan (en Iran et Pakistan actuels) et Zanzibar, et dont dépendait le commerce de la côte somali de l'océan Indien, devient protectorat britannique en 1891 et abandonne son autorité sur les villes côtières somali. Malgré quelques expéditions militaires et des coup bas diplomatiques, Français, Britanniques, Égyptiens et Italiens trouvent des accords pour délimiter les frontières de « leurs » territoires respectifs. Entre 1884 et 1905, l'espace somali est séparé en quatre nouvelles entités politiques : la Côte française des Somalis, le Somaliland britannique, la Somalia italienne et l'Ogaden éthiopien.

États coloniaux & résistances

La colonisation française se traduit par une forte présence policière et militaire, dans un minuscule territoire, visant à pacifier les populations et à contraindre les tenants du pouvoir traditionnel. Des lois spécifiques aux colonies sont appliquées. Les voies commerciales sont améliorées par la construction d'une ligne de chemin de fer, longue de près de 800 kilomètres, vers Addis-Abeba en Éthiopie entre 1897 et 1917, et dont le premier tronçon relie Harar. Cette construction suscite quelques affrontements et des attaques de chantiers par des Somali qui y voient la fin de leur monopole sur le transport de marchandises, et son lot de représailles de la part des forces de sécurité et des ouvriers : pillages de troupeaux, saccages des campements, bastonnades ou viols. Ce chantier est important pour l'Éthiopie, cette voie ferrée est un point de sortie vers le port marchand de Djibouti. Le projet est rapidement rentable et permet de transporter plusieurs milliers de tonnes de marchandises par an. La nouvelle ville de Djibouti se construit peu à peu autour des activités portuaires, du commerce et des salines, et attire de la main-d'œuvre venue du Yémen ou du Somaliland.



Les sultanats de la Corne de l'Afrique

L'arrivée en 1936 des Italiens dans la région de Harar augmente la demande mais les capacités de transport sont au maximum. Une route doublant le réseau ferré est construite pour augmenter le volume de transport, et quelques autres vers le Somaliland.

La colonisation du Somaliland se développe via les postes administratifs et les comptoirs grâce auxquels les marchands peuvent collecter sur place de plus grosses quantités et faire le lien avec les grossistes exportateurs sur la côte. Ils s'appuient pour cela sur les pouvoirs locaux traditionnels à qui ils donnent une fonction dans le système économique-administratif de l'indigénat, ce qui permet l'émergence de notables. Établis près des points d'eau, ces comptoirs deviennent des ancrages pour des populations somali et les premiers villages émergent dans l'arrière-pays au début du XX^{ème} siècle. L'apparition de notables, chargés de gérer ces marchés, et la compétition autour des questions d'accès aux pâturages et donc de la taille du cheptel à vendre, exacerbent les rivalités entre les clans et les lignages. L'augmentation de la demande rend fragile l'équilibre économique nécessaire à la survie des pasteurs nomades car ils sont tentés de vendre leurs excédents pour acheter des marchandises ou obtenir de l'argent pour payer les impôts. Sans marge, cela les expose plus en cas d'aléas climatiques par exemple. De quelques milliers de bêtes à la fin du XIX^{ème} siècle, les exportations par le port de Berbera vont exploser jusqu'à atteindre plus d'une centaine de milliers, en moyenne annuelle, entre 1920 et 1940. Mais la colonisation ne se fait pas sans déclencher des résistances. En août 1899, une révolte éclate menée par Mohamed Abdille Hassan, issu d'un lignage de Darod Ogaden et appartenant à la confrérie Salihya. Près de 5000 hommes – des Darod, Ogaden ou Dulbahante, et des Isaaq, Habar Jelo ou Habar Yunis – attaquent le centre de l'autre confrérie, la Qadiriya, près de Berbera et le détruisent. Les Isaaq Habar Awal, parmi lesquels cette confrérie est très présente, occupent la côte de Berbera, en contrôlent le port et sont les bénéficiaires de la présence britannique, ce qui crée des animosités. Mohamed Abdille Hassan et ses « Derviches » prônent un islam rigoriste, condamnent le culte des saints et la consommation de khat. Ils se lancent dans des opérations militaires en Ogaden éthiopienne, pillent des caravanes, harcèlent les armées italiennes ou britanniques et dépouillent les troupeaux de Isaaq. Ils assassinent le fondateur d'une autre confrérie, la Uwaysiya, une branche de la Qadiriya, car pour eux l'ennemi principal est le « mauvais musulman ». Après quatre expéditions militaires conjointes pour venir à bout de la révolte, le Mad Mullah – comme le surnomment péjorativement les Britanniques alors qu'il n'est ni fou ni mollah ! – est contraint de signer un traité de paix en 1905. Une petite zone en pays Dulbahante lui est concédée pour qu'il y établisse une mini-théo-

cratie. Réussissant à se rallier des Dulbahante et d'anciens partisans du sultan Warsangali, il s'installe en 1908 sur le territoire de l'ancien sultanat. Afin d'éviter la confrontation, les Britanniques se retirent et se cantonnent dans les villes portuaires. Les Derviches s'installent durablement, construisent des bâtiments fortifiés et attaquent régulièrement des caravanes. De leur capitale, Taleh, ils dirigent ce nouveau sultanat. Mais la multiplication des attaques incite les Britanniques à intervenir militairement à partir de 1913. Désavoués par les autorités de la Salihiya qui condamnent l'utilisation de la violence et pourchassés jusqu'en Ogaden, les Derviches sont finalement écrasés militairement avec l'aide de l'aviation. Taleh est totalement rasée. Quelques rescapés s'enfuient pour se réfugier auprès de Hawiye Karanle, dans le fin fond de l'Ogaden. Malade, Mohamed Abdille Hassan y meurt fin 1920. Les conséquences de cette révolte et de la répression sont de grandes migrations forcées, vers le sud et les villes, de nomades se trouvant dans les zones de combats. Selon des chiffres, un tiers des habitants Isaaq du Somaliland ont été tués. Les violentes attaques des Derviches contre de multiples clans ont débordé le cadre traditionnel de gestion des conflits parmi les Somali, les possibilités de médiations avaient disparu. Échaudés, les Britanniques instaurent le code de l'indigénat appliqué dans les Indes, renforcent leur présence militaire en créant des forces de police indigènes et font venir des troupes indiennes. Entre 1930 et 1940, de 25 à 33 % du budget de la colonie du Somaliland est destiné à l'entretien des forces de sécurité. Le Somaliland vit sous les auspices d'une pacification militaire et d'une prospérité économique.

À la recherche de nouveaux pâturages, des clans Darod arrivent du nord par vagues successives au niveau du Jubba vers 1840. Ils s'associent d'abord avec des Rahanweyn Eelay puis, avec l'arrivée d'autres clans Darod, les alliés d'hier s'affrontent. Ces clans Darod – Ogaden, Marehan ou Majerteen – traversent le Jubba mais se heurtent à des Oromo entre 1865 et 1869. Finalement, les Ogaden s'installent en 1909 sur la rive du Tana (dans l'actuel Kenya), marquant ainsi la limite maximale de l'expansion somali. Venus du centre, plusieurs clans Hawiye vont, à la même période, migrer dans ces régions et s'y installer. Ces migrations causent de nombreux affrontements. Finalement, en 1925, les Britanniques donnent le Jubbaland aux Italiens et gardent sous leur contrôle une partie des territoires somali habités essentiellement par des Ogaden, des Rahanweyn Garre et quelques clans Hawiye. Ils les incorporent dans leur colonie de l'Afrique orientale britannique sous le nom de District de la Frontière Nord. De nombreux colons s'implantent dans la colonie, entre les actuels Ouganda, Kenya et Tanzanie, pour accroître les espaces agricoles dont les récoltes sont vouées à l'exportation. Zone de pâturages et de plantations

pour les Somali, la région n'est accessible que par des laissez-passer jusqu'en 1934. Cette situation appauvrit largement les populations nomades somali et profite aux quelques sédentaires.

Le plateau de l'Ogaden et les plaines du Hawd sont officiellement acquis en 1897, puis confirmés en 1908, par le royaume éthiopien après des années de guerre. Ce qu'il reste des sultanats de Harar et Ajuran s'effondre et cette année là, les Français, les Britanniques et les Éthiopiens délimitent les frontières de leurs nouveaux territoires. L'Éthiopie met à disposition de ses populations de pasteurs et d'agriculteurs de nouveaux espaces, et ouvre des routes commerciales plus sûres entre Harar et Zeila et vers la Côte française des Somalis. Les espaces de nomadisme de plusieurs clans et lignages Isaaq, Darod Majerteen ou Dulbahante, et Dir Issa se trouvent coupés en trois : situation qui mène aux famines de 1911-1912 et de 1928. Comme au Somaliland, certains se reconvertissent dans la culture de produits exportables, par exemple le sorgho ou le khat, dont la consommation s'est largement répandue parmi les Somali du nord au cours du XIX^{ème} siècle. Alors que nombre de clans se soumettent au nouveau pouvoir, des lignages Ogaden se lient aux Derviches, y voyant une guerre contre des envahisseurs chrétiens. Mais ils sont défaits en 1920. Malgré les accords signés, les Italiens n'ont de cesse de faire des incursions dans l'Ogaden et s'y affrontent parfois avec l'armée éthiopienne ou des Somali. En 1936 l'armée italienne prend le contrôle total de l'Ogaden, ouvrant ainsi de nouveau l'accès aux pâturages pour les nomades somali de sa propre colonie.

La gestion coloniale italienne est confiée à des sociétés commerciales de Gênes et de Milan. En 1902, la Société Milanaise occupe Bardheere et, trois ans plus tard, les droits sur le Benadir sont acquis auprès du sultan de Zanzibar contre paiement de plusieurs millions de liras. Ne parvenant pas à tirer profit du remplacement des esclaves par de la main-d'œuvre salariée, la Société du Benadir est mise en liquidation et le territoire est directement administré comme une colonie : c'est le début officiel de la Somalia. Dans la métropole, le manque de matières premières et l'émigration des méridionaux sont deux sujets qui animent les débats politiques sur le type de colonisation à envisager. Au début, il n'est pas prévu d'organiser de migrations vers les colonies, mais de développer les activités commerciales, puis d'implanter de grandes plantations de tabac, de coton et autres produits, permettant ainsi à l'Italie de ne plus avoir à en importer. La fin de l'esclavage et la lutte contre ses survivances dont les autorités coloniales se disent, officiellement, investies, n'empêche pas le recours au travail forcé des petits paysans et des agro-pasteurs. Sans fonction administrative prévue dans l'ordre colonial italien, les autorités locales et les

chefs de clans ou de famille sont reconvertis dans le rôle de petits chefs. Le colonisateur italien rencontre l'hostilité d'une partie des clans opposés au remplacement des esclaves dont ils sont les propriétaires par des colons dont les bénéficiaires leur échappent. Comme les Britanniques au Somaliland, les Italiens subissent les attaques de petits groupes de partisans armés de Mohamed Abdille Hassan. Ces combats poussent plusieurs clans à se mettre sous la protection des colonisateurs. La pacification à la mode italienne est effective vers 1917. En 1920, sous l'impulsion du prince Louis de Savoie et des principales banques italiennes, la Société Agricole Italo-Somalienne est créée afin d'installer les infrastructures d'irrigation nécessaires aux exploitations agricoles dans le Shabele. Dans la métropole, l'accentuation de l'exode rural au lendemain de la première guerre mondiale et l'arrivée au pouvoir des fascistes en 1922 accélèrent l'envoi de colons dans la région de Genale, au sud. En 1924, les premières exploitations agricoles coloniales se lancent dans la production de coton, puis en 1931 dans la banane, dont l'État fait un de ses monopoles. Confrontés à un manque de main-d'œuvre, les Italiens instaurent un système de travaux obligatoires pour les autochtones dans les fermes italiennes, deux fois par mois ou par an. La Somalia est de nouveau traversée de révoltes. Les tentatives de désarmement de certains clans et les envies d'indépendance d'anciens sultans de la côte se heurtent aux militaires, qui défendent les concessions sur les ressources minérales, halieutiques et salines que l'Italie exploite depuis 1919. Prétextant quelques accrochages, les militaires italiens prennent le contrôle effectif de toute l'extrémité de la Corne entre 1925 et 1927, malgré les poches de résistance tenues par le sultan Majerteen. Plus au sud, des Ogaden Muhammad Zubeyr et des Dir Biomal résistent encore une année. En 1929, les colonisateurs italiens imposent aux ouvriers agricoles somali de vivre avec leurs familles sur les lieux des plantations et des fermes, dans l'espoir de susciter une auto-suffisance de la colonie. La conquête armée italienne de l'Éthiopie et la promulgation en 1936 de l'empire italien d'Afrique est un nouvel élan à la colonisation. Les fascistes voient dans ces espaces conquis la possibilité de faire rayonner l'Italie fasciste et d'y installer un « nouveau type » de colons, conformément à leurs mythes autour de la ruralité et de la civilisation romaine. Les critères d'installation se font plus serrés, un véritable examen de moralité fasciste est mis en place. Le racisme officiel du fascisme italien ne résiste pas à la réalité et des notes officielles déplorent la multiplication des relations mixtes entre colons et colonisés qui seraient la cause de la stagnation des colonies ! L'affluence maximale de migrants se situe entre 1936 et 1937 – autour de 200 000 dans toute l'Afrique de l'Est, préférant l'Érythrée à la Somalia. Avec l'armée, arrivent aussi tous les ouvriers chargés de la construction des infrastructures nécessaires à l'implantation des colons et au développement

économique, comme les routes, les bâtiments et le chemin de fer : 80 % sont des manœuvres, les autres sont maçons, dockers ou chauffeurs, tous prolétaires urbains ou ouvriers agricoles sans terre. Vivent aussi dans les villes de petits entrepreneurs en transport ou dans le bâtiment, des petits patrons et des ouvriers reconvertis en artisans, des agents de commerce et des intermédiaires, installés avec leurs familles, et dont certains resteront après l'accession à l'indépendance de la République de Somalie en 1960. Faisant face à des problèmes financiers, le pouvoir italien décide de réduire le coût des colonies et rapatrie à partir de 1937 une partie de la main-d'œuvre servant aux travaux publics pour la remplacer par des migrants de la péninsule arabique et des Somali, faisant ainsi baisser les salaires. L'année suivante voit un ralentissement de la colonisation. En 1939, Mogadiscio ne compte plus que 900 Italiens sur une population de plus de 60 000 habitants.

Islam & révoltes

L'importance de la révolte menée entre 1899 et 1920 par Mohamed Abdille Hassan, par sa durée et son ampleur, tend à cacher les autres soulèvements. Du milieu du XIX^{ème} à la première moitié du XX^{ème} siècle, des cheikhs, issus de différentes confréries, se mettent à la tête de groupes d'hommes armés. Déjà en 1840, le cheikh Ibrahim Hassan Jeberow et ses fidèles s'étaient lancés dans une guerre sainte contre les mauvais croyants et le pouvoir du sultan somali. La présence coloniale et la politique menée par les nouvelles autorités entraînent un discours de double contestation. L'une critique la société somali, une partie de ses traditions et de son organisation, avec une approche religieuse rigoriste. L'autre se focalise sur l'intrusion coloniale qui, selon ce discours, met en danger la société somali. À partir de 1902, et pendant six années, les Biomal se fédèrent autour d'un cheikh et s'attaquent aux troupes italiennes. Ils sont finalement défaits. Les réformes agraires ou les tentatives de désarmement sont souvent des déclencheurs, comme en 1923 à Brava ou l'année suivante dans le Shabele, lorsque deux cheikhs et leurs disciples refusant d'être désarmés partent à l'assaut des « infidèles » et de leurs alliés, les « mauvais croyants » somali. Les soulèvements de 1924 et 1926 se passent eux dans un autre contexte. Plus que d'autres, certaines des confréries installées dans la mésopotamie sont des refuges pour nombre d'esclaves fugitifs ou affranchis. Pour cela elles ont l'estime de ces anciens esclaves mais aussi de ceux qui le sont toujours, mais souffrent aussi d'une méfiance due au racisme envers les non-Somali. Quand les autorités italiennes tentent de restructurer les

zones agricoles mésopotamiennes, elles se heurtent à la résistance de groupes d'esclaves soutenus par les cheikhs Fareg en 1924 et Ahmed Nur en 1926. Les soulèvements sont matés dans le sang et les deux cheikhs envoyés en prison où ils meurent quelques années plus tard. À la même époque, dans la péninsule arabique voisine, un autre mouvement – le wahabisme – qui critique les innovations, le culte des saints et les modernisations de l'islam, s'étend sous l'impulsion d'Ibn Saoud, futur roi de l'Arabie saoudite.

Castes & minorités

Entre 1770 et 1896, plus de 300 000 esclaves auraient été vendus sur la côte du Benadir et de Lamu (actuel Kenya). La plupart d'entre eux viennent de l'actuelle Tanzanie, et une partie seulement réussit à s'échapper lors des transports caravaniers. D'origine bantou, ces évadés s'installent en petites communautés autonomes agricoles – les marronnages – au début du XX^{ème} siècle, dans les zones humides le long du fleuve Jubba dans lesquelles il est préférable d'opter pour l'agriculture, la chasse ou la cueillette tant la présence de mouches tsé-tsé est un obstacle à l'élevage. Les Somali les désignent parfois sous le terme de Gosha qui signifie « forêt ». À partir de 1845, date de l'interdiction de l'esclavage au nord de Lamu par les Britanniques, les esclaves sont amenés par Zanzibar où les Français s'approvisionnent jusqu'en 1864. Plusieurs milliers d'esclaves en fuite, de déserteurs du travail forcé dans les plantations des Italiens ou de domestiques affranchis dans les villes par les maîtres arabes ou somali rejoignent les marronnages entre 1865 et 1895. Les communautés de marrons du Jubba s'auto-organisent et se regroupent selon les origines « ethniques » supposées, alors que celles du Shabele le sont en fonction du clan des anciens maîtres et se mettent sous la protection des Rahanweyn Jiddu. Le retour dans leurs régions d'origine est une question qui se pose encore à la fin des années 1830, après une tentative avortée de certains d'entre eux. Mais finalement sous l'impulsion du chef de guerre Nassib Bundo, ils imposent leur territoire en 1875 aux Boni à qui ils payaient un tribut, et en 1890 repoussent définitivement les Ogaden qui dévastent régulièrement leurs cultures. Pendant un peu plus de vingt années, le pays gosha s'autonomise de son environnement somali. Nassib Bundo est par la suite arrêté et envoyé dans une prison italienne à Mogadiscio, où il meurt en 1906. Au début du XX^{ème} siècle, le somali devient de plus en plus leur langue de communication et les pratiques religieuses antérieures s'effacent derrière une islamisation toujours plus grande. Les premières estimations faites par les

Britanniques et les Italiens dénombrent 30 000 Gosha. L'influence grandissante de villes portuaires incitent une partie d'entre eux à migrer pour s'y établir en tant que dockers, ouvriers, artisans, couturiers, domestiques, etc. Le recensement de 1903 indique que les « esclaves urbains » constituent le tiers des 6700 habitants de Mogadiscio, le quart des 3000 de Brava et le septième des 5000 de Merca. Officiellement, l'esclavage est aboli en 1904 mais les Italiens ne libèrent que 4300 d'entre eux entre 1900 et 1914 – préférant les utiliser dans les plantations. Les Gosha ne sont pas les seuls bantou, et tous les groupes se reconnaissant une origine bantou ne sont pas d'anciens esclaves. Certaines populations bantou se disent être les descendantes, et parfois les fondatrices, du mythique (?) royaume swahili de Shungwaya (actuel Kenya), chassées au XVI^{ème} siècle par les Oromo et présentes avant l'arrivée des clans somali. Ces communautés bantou sont essentiellement composées de cultivateurs, de pêcheurs, d'artisans ou de chasseurs le long du Jubba et du Shabele, et chaque communauté est sous la protection d'un lignage somali. Quelques-unes sont aussi installées entre les deux fleuves. D'autres encore, appelées Bajun, vivent de la pêche dans les îles et la région côtière de part et d'autre de l'actuelle frontière somalo-kényane, après avoir été repoussées progressivement de l'intérieur des terres par l'avancée des migrations somali entre le XIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Généralement, les termes utilisés pour désigner les communautés bantou sont méprisants et renvoient systématiquement au fait – dégradant – de ne pas être somali et à des attitudes racistes à leur encontre. En 1935, 6,2 % de la population de la Somalia italienne est d'origine bantou.

Les Somali castés sont marginalisés mais, individuellement, certains réussissent à occuper des postes de conseillers stratégiques ou d'administrateurs, comme pendant le sultanat d'Hobyô à la fin du XIX^{ème} siècle. Afin de les « émanciper » et de les intégrer collectivement dans une lutte nationaliste lors de la révolte des Derviches, Mohamed Abdille Hassan en nomme à des postes importants et crée un bataillon composé exclusivement d'individus issus de ces groupes, mais les lignages « nobles » n'apprécient guère de combattre à leurs côtés. Depuis l'arrivée des colons et l'accroissement des villes, les Bantou et les groupes castés forment l'essentiel de la main-d'œuvre citadine ; l'accession à de petits métiers tels que mécanicien, charpentier, maçon ou terrassier, par exemple, émancipe financièrement une partie d'entre eux de leurs anciens patrons somali. Selon les estimations des années 40, entre 15 000 et 30 000 esclaves affranchis ou fugitifs ont rejoint des communautés religieuses confrériques.

Racismes

Après s'être remis des attaques et des blessures des guerriers somali lors de leur tentative échouée d'explorer le Harar en 1854, les explorateurs britanniques Richard Burton et John Speke se lancent en 1857 dans une nouvelle expédition. À partir de Zanzibar, ils veulent rejoindre une « mer intérieure » dont font mention les géographes arabes et les esclaves. Ils atteignent ainsi le lac Tanganyika six mois plus tard, puis, partant seul plus au nord, Speke arrive au lac (qu'il nomme) Victoria. Il est persuadé d'avoir enfin découvert la source du Nil. Au-delà des « découvertes » géographiques, l'expédition arrive dans une région où de multiples royaumes, jusqu'alors inconnus d'eux, sont les maîtres de cette Afrique des Grands lacs (actuels Burundi, Rwanda, Ouganda, Congo-Kinshasa et nord de la Tanzanie). La présence de ces riches et puissantes royaumes contredit la vision raciste de leurs contemporains qui voient dans ce mode d'organisation sociale une caractéristique des « Blancs ». Pour les sciences humaines de ce milieu du XIX^{ème} siècle, la Bible reste encore une source historique importante dans laquelle elles puisent allègrement. L'Ancien Testament fournit des modèles pour l'anthropologie, l'histoire et la linguistique, dans leur projet de classifications des productions humaines. Le mythe de Noé et de ses trois fils fournit une classification « ethnologique » du monde qui répartit l'espèce humaine entre les descendants de Sem, Japhet et Cham. Les premiers représentant les Sémites, les seconds les Blancs et les troisièmes, issus du fils maudit, les Noirs africains. À ce mythe, vient s'ajouter celui de la tour de Babel dont la destruction « divine » serait la cause de la multiplicité des langages humains. Ainsi les linguistes reprennent ces deux schémas et créent des familles de langues qu'ils nomment sémitiques, japhétiques et chamitiques, et déclinent ensuite des classifications reprenant en partie les généalogies de l'Ancien Testament. Selon cette mythologie, Cham a quatre fils, dont Kouch qui sert à nommer la sous-famille couchitique dans laquelle sont classés les parlers somali, et Punt, qui désigne la partie nord-est de la Corne de l'Afrique. Il est difficile de faire coïncider ces classements linguistiques et anthropologiques tant les contradictions dans l'Ancien Testament sont flagrantes et ne résistent pas aux résultats des recherches dans d'autres domaines. Même si nombre de ces mythes sont utiles aux explications racialistes du monde, ils ne suffisent plus à répondre ni aux nouvelles formes de « racisme scientifique » qui pensent les races comme distinctes, ni aux projets d'expansion coloniale. Après une seconde expédition, Speke rentre en Europe et publie un ouvrage dans lequel il donne les raisons qui, selon lui, expliquent la présence de ces royaumes africains. Reprenant un thème qui se développe à cette époque, Cham (ou Ham, dorénavant) ne désignerait plus des Noirs africains, mais des

populations métissées lors d'une « vague blanche » en direction de l'Afrique : celle qui aurait amené la royauté jusqu' autour des grands lacs. Ce raisonnement est appliqué pour plusieurs régions d'Afrique afin d'expliquer la présence de populations ou d'organisations sociales ne correspondant pas à l'image que ces explorateurs ont de l'Afrique et de ceux qu'ils désignent comme les Noirs. Ceux-ci ne sont plus une fratrie maudite mais deviennent une race, jugée inférieure. Ce sont ces théories hamitiques qui ont transformé des antagonismes sociaux en fausses oppositions raciales – comme au Rwanda – ou participé à des constructions identitaires dans quelques pays africains – distinction entre Arabes sémites et Berbères hamites, par exemple. Appliquées à l'Europe ces visions vont déboucher sur une théorisation de l'opposition entre les deux autres fils de Noé. Sem et Japhet vont ainsi incarner respectivement les Juifs et les Aryens, s'intégrant dans un système de classification et de hiérarchisation des races et des peuples, selon la terminologie, plaçant les Blancs en haut et les Noirs en bas. Théories qui justifieront la colonisation en Afrique ou le massacre des Juifs. Classés parmi les hamites, les Somali bénéficient d'un statut particulier face aux Bantou et d'un regard bienveillant de la part des autorités coloniales – c'est assez relatif ! Ces dernières justifiant de fait le racisme des Somali envers les Bantou. Les premiers seraient des nomades arabisés, plus belliqueux, plus nobles que les agriculteurs africanisés de la mésopotamie. D'après d'obscurs critères anthropométriques, les spécialistes de l'époque aimaient croire en une « meilleure origine », selon eux, de certaines populations africaines avec qui il était préférable d'être en contact plutôt qu'une autre. Dans la région, avec les Somali, les Amhara d'Éthiopie et les Masaï du Kenya sont les plus connues. Bien évidemment, depuis le XIX^{ème} siècle, la linguistique et l'anthropologie se sont démarquées du schéma biblique ou raciste, mais néanmoins elles peinent à inventer d'autres façons de penser la diversité. Que dire d'une classification des parlers somali dans une famille couchitique, si ce n'est que cela a des relents de vieilles recettes périmées.

Les argumentaires racistes et sexistes se recourent parfois. La Somalie ne fait pas exception. Il suffit de souligner la concordance des raisonnements entre la théorie hamitique et la tradition somali. La première imagine un métissage entre des Blancs – conquérants et masculins – et des Noirs « sauvages », et la seconde valorise une supposée ascendance arabe par les généalogies patrilinéaires des hommes somali. Dans les deux cas, « l'africanité » est considérée comme la part féminine.

Intermède guerrier

La Corne de l'Afrique est le théâtre d'opérations militaires et diplomatiques entre les puissances européennes impliquées dans la Seconde Guerre mondiale. La colonie de la Côte française des Somalis est sous blocus depuis son ralliement aux autorités de Vichy et l'Italie est chassée d'Éthiopie et de la Somalia par les armées britanniques, comme dans ses colonies nord-africaines de Tripolitaine et de Cyrénaïque (deux des trois régions de l'actuelle Libye). Alors que l'empire italien s'effondre, les comptes se règlent entre des clans Majerteen lors d'affrontements. En 1942, l'ensemble des territoires coloniaux italiens sont placés sous protectorat britannique, le Hawd est rattaché directement au Somaliland. Les Britanniques en profitent pour démonter l'ensemble du réseau ferré installé par les Italiens – qui relie Merca, Brava, Mogadiscio et Afgoy – pour en construire un dans leur colonie de l'actuel Kenya ! La colonie française, qui a depuis changé de stratégie et s'est mise du côté des Alliés, réintègre les réseaux commerciaux. La guerre prend fin trois ans plus tard.

Au sortir de la guerre, l'activité commerciale reprend de plus belle. La colonie française devient un port franc en 1949 et la population de la ville de Djibouti ne cesse d'augmenter. Les Britanniques conservent leurs activités et leur autorité sur le Somaliland, et se réservent pendant quelques années des territoires dans le Hawd pour les débouchés ferroviaires vers le port de la colonie française. Puis ils restituent l'Ogaden et enfin le Hawd en 1954 à l'Éthiopie insistante. La Somalia « libérée » est rendue en 1950 par les Nations Unies aux nouvelles autorités italiennes pour une période de dix ans. C'est la paix armée, la marche vers la décolonisation... et l'émergence de cette question : Somalie ?

Wanakucha

Le territoire du Taganyika (actuelle Tanzanie) est le lieu de nombreuses captures de populations bantou au début du XIX^{ème} siècle. Elles sont ensuite vendues à des esclavagistes.

À cette époque, des bantou Wazigwa sont capturés puis achetés par des commerçants arabo-somali. Ceux-ci les revendent à des Somali qui les emploient dans les zones agricoles du Benadir et du Jubba. Les esclaves sont généralement cantonnés dans des villages situés sur le lieu même des plantations, où les conditions de travail et de vie sont terribles. Wanakucha est l'une des ces esclaves. Selon les Wazigwa, elle est dotée de pouvoirs mystiques. Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, elle a une vision qu'elle interprète comme un signe annonciateur d'une libération prochaine des esclaves et du retour sur leur territoire d'origine, dont le souvenir est encore présent parmi les Wazigwa. Dès lors, les esclavagistes somali interdisent les déplacements entre les villages ou les plantations afin de briser toute possibilité d'organisation collective. Wanakucha met en place un système de communication grâce aux chants, aux danses, aux habits et aux rythmes des percussions pour échafauder un plan collectif d'évasion, sans se déplacer. Vers 1840, sous sa direction, des milliers d'esclaves fuient les plantations et les villages pour se diriger vers le Tanganyika. Après quelques jours de marche le long du Jubba, dans des conditions très difficiles, la prophétesse annonce que le tremblement de terre récent est un signe qui nécessite une nouvelle interprétation de sa vision.

Enfin, les esclaves en fuite s'arrêtent dans les forêts bordant le Jubba, à hauteur de Kismayo. Ils défrichent, construisent des villages et deviennent agriculteurs. Les Wazigwa se mêlent parfois à d'autres communautés bantou déjà existantes. Les villages sont fortifiés pour résister aux attaques des anciens maîtres somali (Dir Biomal, Rahanweyn Jiddu ou Tunni) et servir de refuges pour les fuyards. Wanakucha crée un groupe de jeunes hommes chargé de venir secrètement en aide aux esclaves. Elle organise un véritable réseau anti-esclavagiste. Wanakucha meurt à 70 ans. En 1900, il existe environ 15 villages wazigwa dans les forêts sur les rives du Jubba. Le terme de « gosha » employé par les Somali pour les désigner signifie « forêt ».

Pan-Somali



Après les sultanats et l'empire éthiopien, la période coloniale met en relation les Somali avec une forme de gouvernance jusqu'ici méconnue et lointaine : l'État-nation à l'euro péenne. Et c'est aussi dans ce contexte qu'apparaît pour la première fois une forme de mobilisation collective – en l'occurrence les soulèvements de confréries – autour d'un projet politique prétendant déborder du carcan des clans, s'imposant à tous et proposant, en quelque sorte, un autre mode vie. De cette rencontre va doucement germer une idée à laquelle personne n'avait encore pensé : la Grande Somalie !

Éducation(s)

Avant la colonisation, l'islam du quotidien s'organise autour des lieux de culte – mosquées, cimetières et tombeaux des cheikhs – et des écoles. Réservees aux garçons, ces écoles élémentaires – les dugsi – sont animées par un maître chargé de l'apprentissage par cœur du Coran, sans le support de livres, puis de l'enseignement de la lecture et de l'écriture à l'aide de tablettes. Parfois organisées à même la rue ou le sol, ces écoles ne disposent pas toujours de structures en dur ; elles s'adaptent aux modes de vie et aux moyens des familles. Il arrive que les maîtres se déplacent au rythme des nomades. Accessible dès l'âge de six ou sept ans, cette éducation est payante pour chaque famille désireuse d'investir dans l'avenir de l'un de ses garçons, dans son futur statut social et la considération qu'elle en tirera. La durée de la scolarité varie de deux à six ans, parfois jusqu'à neuf. Pendant cette période, l'élève est dispensé des tâches quotidiennes que sont le ramassage du bois ou la garde du troupeau. Vu le coût et les

contraintes que cela implique pour les familles, la plupart des garçons qui entament ces études arrêtent rapidement après avoir acquis quelques rudiments. Une fois l'enseignement terminé, l'ancien élève peut devenir maître et ouvrir lui-même une école. Ceux dont les familles peuvent se permettre de financer une scolarité complète partent dans les écoles supérieures qui dispensent des cours de grammaire, de littérature arabe, de langue, de jurisprudence et de théologie. Parfois même dans la péninsule arabique. À la veille de la colonisation européenne, il en existe une dizaine, réparties dans les principales villes somali. Exclusivement destinées à l'apprentissage, l'organisation de ces écoles supérieures est différente de celle des communautés confrériques qui, en plus de l'enseignement, regroupent des hommes et des femmes qui ont un usage collectif de la terre, des troupeaux et des travaux du quotidien. À partir de 1929, les autorités coloniales accordent des subventions aux dugsi désireuses de se transformer en madrasa. Il en existe plus d'un millier, regroupant près de 50 000 élèves, à l'aube de la décolonisation.

Ouvertes aux hommes, enfants et adultes, les madrasa dispensent également un enseignement élémentaire mais contrairement aux dugsi, ne se contentent pas de « savoir » religieux. Elle y ajoutent des mathématiques, de la littérature arabe, de l'histoire et de la géographie. Brava est la seule ville où ces écoles sont ouvertes aux femmes – enseignantes ou jeunes élèves. Enseignante dans cette ville au début du XX^{ème} siècle et figure de la poésie mystique, Dada Masti est la seule femme reconnue « sainte » par l'Islam confrérique somali. Issue du clan religieux des Asharaf, son tombeau est un haut lieu de pèlerinage. Les colonisateurs tiennent en piètre estime les dugsi et les madrasa, parfois les interdisent et les ferment car suspectées de propagande anti-colons. Dans le Somaliland, les Britanniques mettent en place un impôt afin de décourager la construction de nouvelles écoles. Globalement, les autorités coloniales, britanniques ou italiennes, tentent de reconvertir les érudits musulmans dans des postes administratifs et juridiques, mais elles ne réussissent pas à endiguer la multiplication de ces écoles soutenues par les organisations politiques somali naissantes.

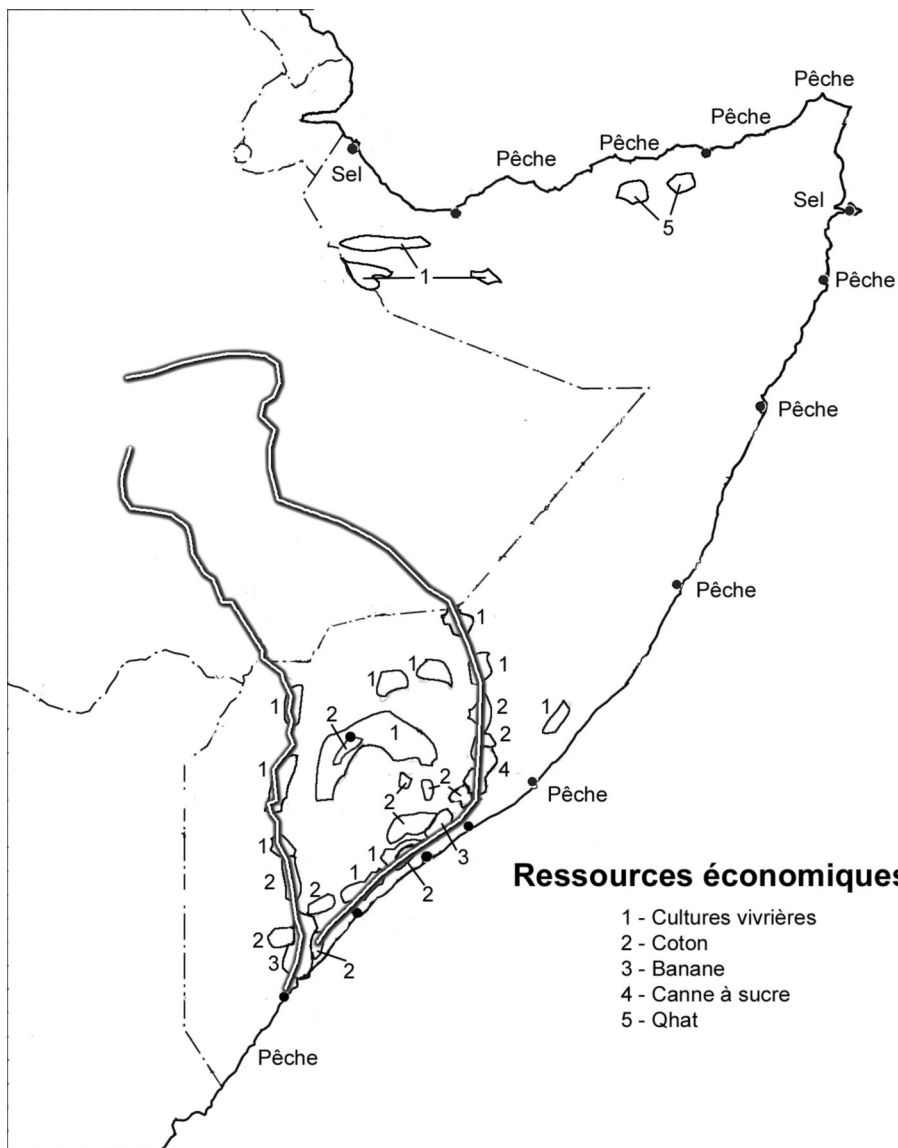
Au Somaliland, les deux premières écoles coloniales ouvrent en 1898. Gérées par une mission chrétienne, elles rencontrent l'hostilité de la population locale et sont fermées en 1910 en vertu d'une loi contre la propagande religieuse des missionnaires chrétiens. Quelques autres écoles élémentaires sont installées au début du siècle, mais sans succès. En 1920, les Britanniques tentent de mettre un impôt sur le bétail afin de financer des écoles publiques mais ils se heurtent à la population émeutière à Buraao.

Idem en 1935 lorsque dans cette même ville, des manifestations violentes ont lieu pour protester contre la rationalisation de l'enseignement coranique et la création d'une nouvelle école. Dans la Somalia italienne, la première école de missionnaires est créée à Brava en 1904. D'autres suivent, et des dispensaires pour les enfants s'installent dans plusieurs villes. Entre 1926 et 1929, les écoles coloniales, jusqu'alors réservées aux Somali, s'ouvrent aux élèves italiens. En 1928, 2500 élèves y sont scolarisés. Puis ces écoles sont de nouveau réservées aux Italiens, jusqu'à la prise de contrôle de la Somalia par les Britanniques. En 1941, les nouvelles autorités recensent treize écoles italo-somaliennes, 22 en 1947 dont trois d'études supérieures ouvertes aux Somali et aux Arabes, pour une population estimée alors à plus d'un million, dont environ 30 000 Arabes, 5000 Italiens et un millier d'Indiens et de Pakistanais. Dans la même période, au Somaliland, sept écoles élémentaires sont ouvertes et 19 madrasa répertoriées et subventionnées. Quelques écoles et classes en anglais se mettent en place, certaines introduisent la transcription en alphabet osmaniya – créé au début des années 20 – de la langue somali. À l'exception de l'attention portée à la formation des adultes employés parmi le personnel administratif, les autorités coloniales investissent peu dans le développement de leur propre système éducatif.

Après la seconde guerre mondiale, les autorités coloniales italiennes mettent en place des programmes scolaires et ouvrent des lycées professionnels (pêche, industrie, agriculture) et techniques (commerce, administration). Au Somaliland, entre 1952 et 1959, seulement deux lycées pour garçons, une école pour filles et une école de commerce sont ouverts. À la demande d'organisations politiques somali, le gouvernement égyptien, dirigé par Nasser, aide à financer des écoles publiques dans les principales villes de la Somalia. Le programme et l'enseignement sont en langue arabe – officialisée en 1950 – et ces écoles décernent des diplômes équivalents en fin d'études. À la fin des années 50, les écoles religieuses sont cinq fois plus nombreuses que les écoles publiques qui souffrent d'un rejet de la part des Somali ; excepté de ceux qui y voient une opportunité d'accéder à des emplois dans l'administration ou de devenir ouvrier. Dans le Somaliland, le taux de scolarité est encore plus faible. En Somalia, les écoles coraniques ont dix fois plus d'élèves que dans la colonie britannique, pour une population seulement trois fois supérieure. Dans une région aride où vivent des pasteurs nomades, les Britanniques ont mis en place un système d'internats, coûteux et réservés à une élite, dans lesquels les nomades n'ont pas de place. Dans le sud, dans les zones d'agro-pastoralisme où la densité de population sédentaire est la plus importante, de nombreuses écoles coraniques et des confréries sont déjà installées depuis longtemps.

Continuité & changements

La présence européenne n'est pas une rupture mais un accélérateur du processus déjà entamé les siècles précédents. Les Italiens, en exploitant le coton du Benadir, ont repris et amplifié une activité que les sultans de Zanzibar avaient largement contribué à améliorer. Ils ont remplacé les esclaves par de la main-d'œuvre locale – parfois les mêmes – et ont installé en ville des ateliers de transformation du coton pour l'exportation. Hormis le coton, les exportations concernent la banane, les peaux, les céréales, le bétail, le sucre, le sel et les produits de la pêche. La plupart des produits manufacturés sont importés. De manière générale, la spécialisation économique, débutée avant la colonisation, s'accroît et certains clans modifient leurs modes de subsistance. Par exemple, dans le Somaliland des années 20, des Gadabursi et certains lignages Habar Awal se lancent dans la monoculture de sorgho, comme dans le Harar éthiopien. L'essor de l'agriculture dans l'espace somali redéfinit les équilibres traditionnels entre les clans d'éleveurs nomades et les agro-pasteurs Rahanweyn, au profit de ces derniers. Si la crise financière de 1929 est un coup fatal à l'industrie du coton, elle donne un nouvel élan aux monocultures de bananes qui représentent 40 % des exportations de la Somalie dans les années 30, et jusqu'à 60 % dans les années 50 – alors que l'exportation de bétail n'en représente que 10. La découverte de pétrole et donc les nouveaux besoins pour une population et une main-d'œuvre toujours plus importantes dans le royaume saoudien voisin – indépendant depuis 1932 – augmentent la demande de bétail en provenance du Somaliland ou du protectorat italien à partir des années 50. Malgré l'urbanisation croissante et l'exode rural, la plupart des Somali vivent toujours massivement de l'élevage et gardent le mode de vie nomade. Les liens entre les urbains et ceux vivant de l'élevage nomade ou de l'agriculture sédentaire ne se rompent pas : lorsque des urbains sont en difficulté, certains d'entre eux n'hésitent pas à retourner auprès des clans auxquels ils appartiennent ou se réfugier dans les groupes « serviles » qui dépendent d'eux. Inversement, quand des nomades ou des agriculteurs sont en péril, ils revendent une partie de leurs biens et s'installent provisoirement dans les villes, dans le sillage de ceux à qui ils sont liés. Même s'ils combattent officiellement l'esclavage, les colonisateurs s'appuient sur le travail forcé dans les plantations ; ils maintiennent ainsi le statut de soumission de certains lignages à d'autres, et font perdurer les basses castes. En 1960, dans le Somaliland, entre 2 et 3 % de la population appartiennent à l'une de ces castes, soit environ 12 500 personnes. Dans l'immédiat après-guerre, l'exode rural et le mode de vie urbain, loin de la pression familiale ou clanique, accentuent le mixage entre Somali, pasteurs ou castés, et Bantou. Même des individus issus de



lignages « nobles » se mettent à accepter des métiers qui jusqu'alors leur semblaient trop « impurs » ! Certains investissent dans des fonds de commerce, regroupés en ateliers corporatifs, ou se lancent dans des activités de service, ce qui leur permet d'acquérir plus de pouvoir économique qu'ils espèrent transformer en acquis politiques. Car cette relative indépendance ne les extrait pas des rapports sociaux traditionnels somali desquels ils continuent de dépendre lorsqu'ils retournent dans un cadre moins urbain. Les organisations politiques regroupant les intérêts de ces Bantou ou de Somali Rahanweyn et castés se multiplient et se présentent aux élections – parfois ensemble – en tant que représentantes des « minorités » face à l'hégémonie des organisations somali plutôt favorables à une organisation fédérale et décentralisée du Somaliland et de la Somalia. En 1957 et 1959, pendant le mandat britannique, plusieurs lois sont votées, pour bannir les termes discriminatoires, libérer les métayers bantou de la tutelle des clans Rahanweyn et ouvrir l'armée et l'école à tous. Évidemment formelles, ces lois n'empêchent aucunement les discriminations de perdurer et l'hégémonie politique des autres clans somali.

Malgré les tentatives de missionnaires chrétiens, les colonisations italiennes et britanniques n'encouragent pas l'évangélisation et les pratiques religieuses des Somali restent inchangées. Seuls quelques-uns se sont convertis au christianisme, et constituent depuis la minuscule communauté chrétienne somali. Assimilé à l'Éthiopie, le christianisme est regardé avec défiance par les Somali musulmans. Durant la période coloniale, l'affirmation de l'islamité de la culture somali contrebalance la crainte d'un expansionnisme chrétien, qu'il soit européen ou africain. À titre d'exemple, les extrapolations à partir d'études sur les prénoms montrent une réaction « discrète » à cette situation. Sur la côte, islamisée depuis plus longtemps, l'attribution d'un prénom d'origine coranique est préférée à ceux puisant dans le lexique biblique ou de la tradition somali. Cette pratique du prénom musulman se répand dans l'espace somali et s'accroît au fil de la colonisation.

Pansomalisme & mythes fondateurs

Lorsqu'ils repoussent les Italiens, les colonisateurs britanniques récupèrent la Somalia et les territoires éthiopiens. En 1942, la presque totalité des Somali sont unis dans un vaste territoire sous administration britannique. Rapidement, les nouvelles autorités lèvent les restrictions imposées par les Italiens sur le droit d'association, incitant les colons et les Somali

à s'organiser politiquement. En mai 1943, treize représentants de clans différents créent à Mogadiscio le Club de la Jeunesse Somali (CJS), encouragés par les Britanniques et les élites somali, notamment des Darod. Des locaux s'ouvrent aussi au Somaliland, dans l'Ogaden et les territoires de la colonie britannique dans l'actuel Kenya. En 1947, fort de 25 000 membres – dont beaucoup de femmes urbaines – le CJS devient la Ligue de la Jeunesse Somali (LJS). Son programme est simple : unification des Somali, abolition des clans et des castes, usage de la langue somali et de l'alphabet osmaniya, développement des madrasa. Après-guerre, ce mouvement s'oppose au retour des Italiens en Somalia sous mandat de l'Organisation des Nations Unies, parfois lors d'affrontements entre des clans opposés sur ce sujet, ou entre Somali et Italiens. Ce programme fait écho aux prétentions britanniques à garder sous leur coupe ces vastes territoires : les Britanniques se justifient en mêlant discours anthropologique, géopolitique, commercial et nationaliste, pour parler alors de légitimité d'un « peuple somali » à vivre uni dans les mêmes frontières. Ils espèrent ainsi ne pas avoir à rendre l'Ogaden et les autres régions que les traités internationaux attribuent à l'Éthiopie, et empêcher les Italiens de reprendre pied dans la Corne de l'Afrique. Malgré les oppositions de clans nomades et les affrontements violents avec l'armée éthiopienne que cela suscite, l'Ogaden et une partie du Hawd sont restitués en 1948 à l'Éthiopie, et les nouvelles autorités italiennes, issues de la chute du fascisme, sont mandatées en 1950 pour mettre en place une administration et les structures d'un futur État indépendant.

Devenue l'Administration Fiduciaire Italienne de la Somalie (AFIS), la Somaliland modernise son administration et remplace progressivement les Italiens par des Somali aux différents postes et responsabilités. La gendarmerie, essentiellement composée de Darod, est chargée du maintien de l'ordre. La vie politique est régulièrement parcourue d'affrontements et d'émeutes contre les colonisateurs ou entre les partis eux-mêmes. Créé en 1947, le Parti Dighil Mirifle, censé représenter des clans Rahanweyn, d'anciens serfs d'origine bantou, des Arabes et des clans castés, suscite la sympathie des Italiens qui voient d'un bon œil le regroupement de commerçants et d'agriculteurs, avant de se rapprocher en 1955 de la LJS. En 1956 les premières élections municipales sont organisées, puis deux ans plus tard, celles pour une Assemblée législative dont 10 des 70 sièges sont réservés aux minorités (quatre pour les Italiens, quatre pour les Arabes, un pour les Indiens et un pour les Pakistanais). La LJS, composée de 50 % de Darod, 30 de Hawiye et 10 de Rahanweyn, remporte 43 sièges sur 70, les autres étant pour le Parti Dighil Mirifle, et quelques-uns pour le Parti Démocratique Somali – sans affiliation clanique particulière – et

l'Union Marehan. Dans le Somaliland, des Isaaq s'organisent autour de la Ligue Nationale du Somaliland (LNS), idem pour les Hawiye ou encore des Majerteen qui lancent la Ligue Majerteen Progressiste. Cette victoire de la LJS, grâce au soutien de la Ligue de la Jeunesse Hawiye (LJH), permet la formation d'un premier gouvernement composé de représentants de différents clans et dirigé par un Hawiye Habar Gedir. Au sein de l'assemblée élue, l'opposition du Parti Dighil Mirifle milite pour une structure fédérale du futur État alors que la LJS et ses alliés sont plutôt favorables à un État central. Les plus nationalistes se regroupent autour du mouvement Majerteen pour former la Ligue de la Grande Somalie.

Dans le Somaliland des années 50, le désintérêt des Isaaq pour la LJS et la LNS est grandissant. La rétrocession à l'Éthiopie en 1954 des derniers territoires du Hawd où nomadisent les éleveurs du nord déclenche des affrontements et un nouvel intérêt pour l'activisme politique. Avec le soutien de certains Britanniques favorables au discours nationaliste somali, la LJS et la LNS fusionnent pour former le Front Uni National (FUN) qui se lance dans une campagne pour obtenir le retour du Hawd dans le giron somali et obtenir l'indépendance du Somaliland. Le premier conseil législatif, nommé en 1956 par le gouverneur du protectorat, regroupe six membres représentant les six principaux clans du Somaliland (Isaaq Habar Jelo, Habar Yunis et Habar Awal, les Dir Gadabursi, les Darod Dulbahante et les Arabes). Lors des premières élections de 1959, le FUN obtient la majorité des douze sièges du Conseil. Les femmes sont autorisées à voter pour la première fois. Les élections de 1960 voient la victoire de la LNS – plus nationaliste que la LJS – qui obtient 20 des 33 sièges à pourvoir. Douze tombent entre les mains du Parti Somali Uni (PSU), représentant les Dir Issa et Gadabursi, et les Darod Dulbahante. À l'issue de ce scrutin, le poste de chef de gouvernement revient à un Isaaq Habar Awal.

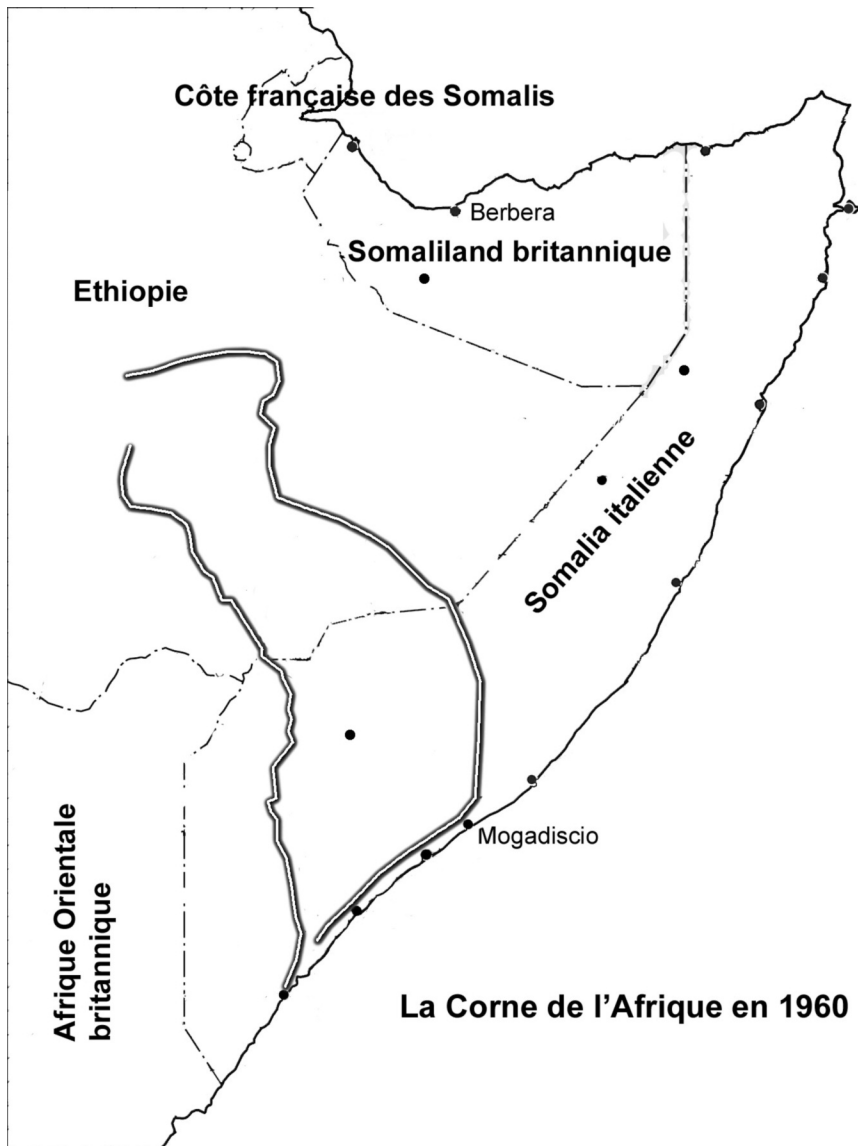
Dans la colonie de la Côte française des Somalis, les autorités organisent un conseil représentatif dont les élections se déroulent en 1946, et dans lequel un nombre de sièges est attribué en fonction de critères « ethniques » : entre Afar, Arabes et Somali. Les sièges destinés aux Somali se répartissent entre ceux pour les Dir Issa, considérés autochtones, et ceux pour les Isaaq et Darod, originaires du Somaliland. Numériquement plus faibles, les Issa n'en obtiennent qu'un, alors qu'ils manifestent depuis des années leur « attachement » à la France et sont les principaux bénéficiaires du régime colonial par les retombées du chemin de fer qui relie l'Éthiopie au territoire de la colonie. Échaudés, ils se rapprochent du Rassemblement du Peuple Français (RPF) du général De Gaulle. Aux élections de 1950, les Issa obtiennent quatre des treize sièges, puis gardent jusqu'en 1958 le

contrôle du pouvoir politique. La nouvelle constitution française change le statut de la colonie qui devient Territoire d'outre-mer (TOM).

Comme tous les nationalismes, le pansomalisme s'est construit autour de mythes historiques et politiques, et d'une volonté d'uniformisation, d'exclusion et de nivellement artificiel. Inspiré de la construction des nationalismes tels qu'ils se sont forgés en Europe, le « somalisme » s'élabore autour d'une langue, d'un territoire et d'une histoire prétendument partagés. La pratique d'une langue somali, unifiant au-delà des différences, et de vastes étendues nécessaires et partagées avec d'autres depuis des centaines d'années sont les présupposés d'une identité somali. La volonté de standardisation vise à créer un sentiment d'unité entre des populations qui avaient jusqu'alors des pratiques linguistiques différentes dans un groupe de langues proches : le somali. Comme lors des processus d'officialisation, une des langues d'un groupe est choisie, et parfois modifiée, pour s'imposer aux autres et devenir le standard, l'illusion de l'unité. C'est le parler somali de la région du Mudug, dans le nord-centre en pays Darod, qui en est la base – comme le Toscan en Italie moins d'un siècle plus tôt. Dans le cas somali, l'enjeu de l'alphabet est important car la création et l'instauration d'un alphabet qui lui est propre visent à intensifier le « sentiment » nationaliste en créant un nouveau marqueur. Évidemment, la réalité des pratiques maintient une multitude de façons de parler somali, loin des standards, comme dans toutes les langues. Mais cela implique aussi que tout Somali se doit de parler « sa » langue, oubliant ces quelques lignages ne partageant pas la même langue, les groupes bantou ou les zones multilingues. La langue somali n'est alors qu'un projet politique, avant d'être une réalité, dont le but est aussi de transcender les divisions sociales et économiques qui traversent les Somali. Un peu comme si partager la même langue que son exploiteur devait adoucir ou légitimer la situation : vaut-il mieux un patron somalophone, plutôt qu'un autre ? La question du territoire est – classiquement – réglée en prenant comme frontière de la Grande Somalie la zone d'expansion maximale de ceux considérés somali et de leurs besoins, s'octroyant les zones mixtes où se côtoient Somali et autres populations de la Corne. N'hésitant pas à en chasser les indésirables ou à les « somaliser » s'il le faut. La création de ce nationalisme par les intellectuels et les élites politiques somali s'imprègne de religion, mais dans une forme sécularisée, sous l'angle de la morale. Les pratiques sont une autre question, laissées aux dignitaires religieux et aux confréries. Le maintien de la morale existante, une mise en avant de structures sociales dites traditionnelles et l'appui d'une partie des élites locales font du « somalisme » un projet nationaliste comme les autres, une vision politique conservatrice – au sens strict. Une de ses spécificités est son rapport aux

clans. Parfois désignés comme responsables des divisions ou alors marqueurs d'une identité commune, les clans s'imbriquent dans les équilibres de pouvoir qui existent entre ceux qui se le partagent. Que ce soit pour les contester ou pour s'en servir, les nationalistes n'ont d'autre recours que d'instrumentaliser les structures claniques : elles font aussi partie du champ politique. Parmi les mythes politiques tenaces du somalisme des années 60, l'impact de la colonisation sur la société somali a une place particulière. Elle est désignée responsable de la violence entre les clans qui, auparavant, auraient vécu dans une harmonie pacifique faite de transhumances et d'échanges égalitaires ! De la même manière, la colonisation aurait induit des rapports de pouvoir et de rivalité entre des clans qui, jusque là, partageaient une démocratie pastorale ! Ainsi, passent aux oubliettes de l'histoire le massacre d'un campement entier d'un lignage de Isaaq Habar Awal par des Dir Issa en 1847, ou la mort en 1942 de 263 personnes lors d'affrontements entre des clans Majerteen. Et tant d'autres. Par un effet miroir, les anthropologues somalophiles se sont en partie nourris des discours produits par les élites somali sur elles-mêmes. Tout autant qu'ils ont alimenté par leur approche la conceptualisation du nationalisme somali et fourni des légitimations aux pouvoirs traditionnels ainsi qu'au discours pro-somali intéressé des Britanniques. Ce pansomalisme se saisit de personnages et d'événements pour en faire son histoire officielle, créer des mythes unificateurs pour taire les oppositions. Deux personnages sont emblématiques de la pensée politique de cette époque. L'un est une femme, Hawa Osman Tako, morte en 1948 lors de la répression d'une manifestation de nationalistes somali opposés au retour de la tutelle italienne sur la Somalia. Dans le discours nationaliste, elle incarne la femme somali en lutte. L'autre personnage est Nassib Bundo, le chef de la révolte des esclaves bantou à la fin du XIX^{ème} siècle, qui devient la figure de la lutte contre la domination et un héros du mouvement de libération nationale somali. Il est le nouveau Spartacus. Le « peuple somali », récemment créé, fait son entrée dans le jeu politique, devenant une des grilles de lecture et une nouvelle composante des dynamiques politiques et sociales.

Les revendications et les stratégies des femmes s'intègrent dans le discours nationaliste ambiant. Au sein de la LJS, les Sœurs sont un groupe de femmes qui luttent contre la présence coloniale tout en portant une critique sur la place des femmes dans la société traditionnelle. Elles militent aussi contre l'interdiction qui est faite aux femmes de participer à l'administration coloniale ou à la vie politique. Les Sœurs participent aux manifestations, aux affrontements et subissent elles aussi la répression des autorités coloniales. Elles tentent de s'imposer mais aucune ne sera autorisée à être candidate aux élections de 1959.



La Corne de l'Afrique en 1960

La première structure syndicale voit le jour en 1949. Le Syndicat des Travailleurs du Personnel Autochtone regroupe essentiellement les employés de l'administration coloniale. En 1952, il devient le Syndicat des Travailleurs Autochtones (STA) et se développe dans les installations portuaires de Mogadiscio, Merca et Kismayo, dans les ateliers et les usines, et dans les entreprises liées aux hôtels, restaurants ou cafés. Avec l'aide de la Confédération Italienne des Syndicats de Travailleurs (CISL) – « d'inspiration chrétienne » – le Syndicat des Travailleurs de Somalie naît le 1^{er} mai 1955, puis se transforme en Confédération Somalienne des Travailleurs quatre ans plus tard. À la veille de l'indépendance, environ 70 % de l'économie est tenue par la petite communauté italienne.

Urbanisation & exodes

Mogadiscio est gouvernée pendant plus de trois siècles par différentes dynasties arabo-somali, puis se trouve alternativement sous la domination du sultanat d'Oman ou d'un sultanat somali. Malgré cela, la ville garde une relative indépendance grâce à son rôle économique de premier plan. Comme dans d'autres villes portuaires, des identités métissées – benadiri à Mogadiscio et bravani à Brava – différenciées des arrière-pays somali, se sont affirmées au fil des siècles. Des villes comme Mogadiscio et Brava ne comptent pas plus de 5000 habitants chacune au XIX^{ème} siècle, et Bossasso pas plus de 1500. Lorsque des guerriers appartenant à des lignages Biomal et Hawiye prennent le contrôle des deux quartiers principaux à la fin du XIX^{ème} siècle, Mogadiscio est majoritairement habitée par des lignages d'origine arabo-perse, commerçants, artisans ou orfèvres, dont l'organisation sociale diffère de celle des Somali. Deux autres ports, celui de Kismayo dans le sud, et Bossasso dans le nord, se développent pendant ce siècle. La population des villes du nord, plus en contact avec les pasteurs nomades, n'est pas fixe et dépend énormément des cycles de transhumances : au début du XX^{ème} siècle, les 10 000 habitants de Berbera sont trois fois plus nombreux lors des périodes de mousson. Lorsque les colons italiens décident en 1905 d'installer leur administration et le centre de leur commerce à Mogadiscio, ils accélèrent le processus d'urbanisation d'une partie des Somali qui y voient une manière d'obtenir du travail ou un refuge lors des sécheresses. Dans la première moitié des années 30, la ville compte plus de 50 000 habitants, dont une moitié de Somali et l'autre composée de 20 000 Italiens et de quelques milliers issus des lignages locaux. Avec la colonisation, Mogadiscio, dans laquelle se regroupent les notables et l'intelligentsia somali, prend de l'importance politique et

économique face aux autres villes. Dans le nord, Hargeisa, la capitale du Somaliland, peine à s'imposer face à la concurrence économique de Berbera ou intellectuelle de Burao. Le commerce florissant et les ambitions militaires des fascistes italiens sur l'Éthiopie sont les moteurs de l'urbanisation de Mogadiscio, devenue après-guerre le centre de la vie politique, puis capitale de la future république indépendante. Imbriquée dans ces dynamiques politiques ou économiques, l'accélération de l'exode rural est aussi la conséquence des sécheresses qui ponctuent la fin du XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle. Fragilisés par la revente de leurs excédents pour fournir les marchés – et donc dépendants du cours de la viande – et par les taxes imposées par les différents sultans, les pasteurs nomades ne sont pas toujours en mesure de faire face aux trop longues périodes de sécheresse. Perdant parfois jusqu'à 80 % de leur cheptel, ils revendent alors le bétail restant pour acheter des marchandises et s'installer dans une ville – ou dans des camps de réfugiés provisoires mis en place. Les affrontements dans les zones de pâturage ou les révoltes partisans sont aussi des facteurs importants de l'exode rural. Contrairement à ce qu'il s'est passé lors de la révolution industrielle en Europe, nombre de ceux qui migrent vers les centres urbains n'ont jamais connu les structures villageoises, absentes du mode de vie des pasteurs nomades. À la fin des années 60, Mogadiscio est habitée par plus de 200 000 Somali devenus très largement majoritaires face aux lignages benadiri. Hargeisa, elle, compte moins de 70 000 habitants.

Cette période, qui mêle colonisation, urbanisation et industrialisation, crée une situation nouvelle qui remodèle les structures sociales des agro-pasteurs, et plus généralement de l'ensemble de l'espace somali : dorénavant, chaque clan se divise aussi entre des élites (fonctionnaires locaux ou nationaux), un milieu d'affaires et de commerce, une population urbanisée et des nomades (ou agriculteurs). Comme dans les relations traditionnelles et ses hiérarchies, auxquelles elle se juxtapose, cette nouvelle donne sociale et économique entérine une fois de plus que les avantages des uns ne sont pas nécessairement ceux des autres !

Somalie...

Le protocole international de décolonisation arrivant à terme, le Somaliland et la Somalia proclament respectivement leur indépendance le 26 juin et le 1^{er} juillet 1960. Malgré les divergences sur ce sujet entre les partis politiques somali, les deux territoires se réunissent sous le nom de République de Somalie ce même 1^{er} juillet. Jusqu'ici sous domination britan-

nique, les Somali du Kenya sont intégrés dans la région nord de ce pays qui accède à l'indépendance en 1963. L'Ogaden, le Harar et le Hawd restent à l'Éthiopie et les Français conservent l'extrême nord de l'espace somali, devenu Territoire d'outre-mer (TOM).

Somalie

Vue d'un quartier de Mogadiscio en 1938



Il serait ici trop fastidieux de me lancer dans une description détaillée de ce qu'il se passe dans le futur Djibouti ou dans les territoires somali d'Éthiopie et du Kenya. J'y ferai mention lorsque cela le nécessitera, mais par la suite, je me concentrerai principalement sur la République somalienne et ses décombres.

République & alentours

La nouvelle République de Somalie se fonde sur un régime parlementaire dans lequel la répartition des pouvoirs est « attentive » à l'équilibre nord et sud, et entre les clans. La nouvelle assemblée donne 90 sièges au sud et 33 au nord et le gouvernement comprend six Darod, quatre Hawiye, deux Isaaq et deux Rahanweyn. La volonté « d'unifier tous les Somali » – c'est-à-dire le pansomalisme – est inscrite dans la constitution. Le discours nationaliste est plus présent dans les organisations politiques du sud – plus empreintes de nationalisme arabe – que dans celles de l'ex-Somaliland, mais toutes font de la lutte contre le « tribalisme » leur priorité. S'ils sont l'un des fondements de la répartition des pouvoirs, les clans vont dans le discours être dénoncés comme néfastes à l'unité des Somali. La concentration des pouvoirs à Mogadiscio, devenue capitale, affaiblit certains clans du nord qui voient la ville d'Hargeisa décliner et perdre de son importance, suscitant du désintérêt pour le jeu politique. À peine 30 % de la population de l'ex-colonie britannique participent – hommes et femmes – au premier référendum organisé en 1961. En décembre de cette même année, des militaires Isaaq tentent un coup d'État, avorté, pour protester contre la situation au nord et dénoncer la main-mise du sud, l'ex-Somalina. Pendant les

neuf premières années de l'indépendance, alors que les effectifs ont doublé, le nombre d'écoles publiques ne cesse de chuter, principalement celles considérées trop coûteuses dans les campagnes. Seules les écoles coraniques et les madrasa se développent et représentent en 1969 environ 31 % des scolarisés. À la recherche d'une meilleure situation économique entre 200 000 et 300 000 Somali, éduqués, quittent le pays et migrent vers les pays du Golfe dans les années qui suivent l'indépendance. En 1968, de nombreuses grèves dans les usines et les ateliers secouent le pays. Lors des élections générales de 1969, environ 1200 candidats et 62 partis se disputent les 103 sièges à pourvoir. Hégémonique et considérée maintenant majoritairement composée de Darod, la Ligue de la Jeunesse Somali (LJS) en remporte 73, les autres se répartissent entre une trentaine de partis. Je ne vais pas rentrer dans les détails de ces quelques années qui suivent l'indépendance, mais simplement en dire qu'elles furent faites de disputes entre les nombreuses organisations politiques, issues de clans ou d'alliances entre eux, mais aussi de discordes et de petits arrangements entre les pouvoirs traditionnels et les nouvelles élites politiques qui émergent et les marginalisent.

Des épouses de politiciens, alliées à des femmes des classes moyennes, fondent en 1959 l'Association des Femmes Somali. Par le lobbying, leur but est l'ouverture de la vie politique somalienne aux femmes et leur représentation dans les instances et les postes de décisions. 1962 est l'année où, pour la première fois, une femme termine le cycle universitaire complet avec succès. Hormis le droit de vote, peu de choses sont accordées aux femmes et la tradition qui les exclut du pouvoir se perpétue dans les instances du nouvel État. Face à l'immobilisme, les discours se radicalisent tout au long des années 60. Le Mouvement des Femmes Somali, apparu en 1967, réclame l'égalité des sexes et appelle les femmes à se regrouper et à mettre en commun leurs énergies pour prendre ce qu'elles veulent, sans attendre que des hommes acceptent de le leur donner. Le seul témoignage direct que j'ai pu lire en français est celui publié sous le titre *Aman*. Sous ce pseudonyme, cette jeune fille raconte sa vie en Somalie entre les années 50 et le début des années 70, et à travers son récit celle de sa mère. Désireuse de rester autonome la mère d'Aman tente de concilier respect des traditions et petits arrangements. Après plusieurs divorces, elle est cheffe d'une famille composée de sa propre mère et de ses quelques enfants, dont Aman, et vivant dans un village du Benadiri. Elle multiplie les petits boulots, se lance dans l'élevage, le commerce ou l'artisanat... mais ils sont souvent pauvres. Le père d'Aman ne vit pas avec elles. Issu d'un clan important, il occupe la fonction de chef, c'est-à-dire qu'il est rémunéré par les autorités coloniales italiennes pour veiller à la bonne marche de l'ordre politique et social au niveau local. Ce texte à la première personne

relate le quotidien d'Aman, il est son témoignage des contraintes sociales du mariage arrangé, de l'excision, de la situation des femmes mais aussi de la pauvreté, du poids de la tradition et des clans, de la pression familiale, de la situation politique, etc. Son récit est aussi celui d'une jeune fille qui décide d'échapper à sa condition sociale. Elle côtoie l'univers urbain de Mogadiscio dans lequel elle survit de débrouilles et expérimente un nouveau style de vie, symbole de « modernité ». Elle se confronte au racisme réciproque entre Somali et Italiens, à l'ambiguïté des rapports amicaux et/ou financiers que des femmes somali – dont Aman – entretiennent avec certains Italiens afin de survivre, à des relations sociales non plus basées sur les lignages mais sur un rapport libéral, à la permanence de coutumes traditionnelles derrière le masque d'une nouvelle modernité... Elle décrit la vie d'une partie de la jeunesse pauvre qui profite de ce milieu urbain pour s'émanciper de certaines contraintes sociales et tenter de s'insérer dans la nouvelle classe moyenne urbaine. Classe moyenne composée de petits commerçants ou fonctionnaires, et leurs enfants, d'étudiants, d'enfants de notables ou de colons, et de « débrouillard.e.s » de tous genres... Les jeunes urbains les plus pauvres veulent aussi accéder à cette modernité urbaine que sont la mode, le cinéma, les restaurants, la musique, la politique, les bars ou l'université. Pour cela il faut de l'argent, certains l'obtiennent par de petits boulots plus ou moins réguliers, plus ou moins légaux. Ces jeunes – garçons et filles – sont généralement mal considérés par leurs aînés. Les filles sont traitées de *sharmuuto* (prostituée) surtout lorsqu'elles décident de se faire « entretenir » comme Aman ou certaines autres jeunes filles dont elle parle. Cette tranche de vie parle aussi de solidarités féminines, certaines par affinités entre des femmes et parfois par nécessité de la survie. Selon les règles traditionnelles elles sont en équilibre permanent sur la corde raide de l'acceptable. Aman tente, sans succès, de se faire une place dans la classe moyenne urbaine. Finalement elle décide de quitter la Somalie. Il est bien évidemment impossible de généraliser à partir de l'histoire d'Aman mais elle donne un aperçu intéressant de possibilités individuelles dans le contexte somalien de l'époque.

Dans les territoires du District de la Frontière Nord de la colonie britannique – futur Kenya – vivent environ 250 000 Somali. La libéralisation de 1960 et la mode du pansomalisme font éclore trois organisations politiques somali dont la finalité est le rattachement à la République somalienne voisine. Elles comptent sur un soutien britannique à leurs revendications sur les frontières et les zones de nomadisme. Mais malgré les protestations de la Somalie, les autorités britanniques, soucieuses de préserver de bonnes relations avec le Kenya prochainement indépendant,

décident d'intégrer cette région pauvre dans les frontières du futur État. Lors de leur accession à l'indépendance, en 1963, les nouvelles autorités kényanes déploient leurs forces armées et se lancent dans une féroce répression de toutes les revendications somali. Le terme *shifita*, utilisé généralement dans le sens de bandit dans la Corne de l'Afrique, est repris péjorativement par les autorités kényanes pour désigner les rebelles somali, soutenus par la République somalienne, qui mènent difficilement des attaques contre leurs forces militaires jusqu'en 1967. Cette année là, les accords de paix entre la Somalie et le Kenya sont un revers définitif pour la rébellion et le début de la « villagisation » des nomades somali. Propice au contrôle des populations et héritée de pratiques coloniales, cette politique vise à contraindre à la sédentarisation et au développement de l'urbanisation par des politiques de déplacement et de regroupement de populations dans des villages créés pour l'occasion. Plus de 150 000 d'entre eux vont migrer vers des camps de réfugiés de l'autre côté de la frontière somalo-kényane, puis revenir progressivement.

Le nationalisme somali et la politique de la République somalienne voisine n'ont qu'un faible impact sur la vie politique de la colonie française. Les équilibres politiques se sont cristallisés autour de la représentativité et des retombées économiques entre Afar et Somali, divisés – et parfois opposés – entre les Dir Issa autochtones et ceux venus de l'ex-Somaliland. Bien que les Afar soient hégémoniques dans la vie politique et économique, les Issa ne sont pas tentés par le pansomalisme et leurs élites ont fait allégeance à la France. En 1963, des accords sont conclus entre les différentes autorités du territoire et la République somalienne afin de calmer les prétentions de cette dernière. Les contestations et les quelques émeutes du milieu des années 60 contre la main-mise afar contraignent le pouvoir colonial à proposer un référendum pour un nouveau statut du territoire. Qualifié de mensonger par les autorités somaliennes, ce scrutin de 1967 évince la moitié du corps électoral d'origine somali et se conclut donc par une victoire du oui qui transforme ce territoire en Territoire français des Afars et des Issas, sans usage du terme somali.

Confrontée aussi à des mouvements de révoltes et des affrontements armés soutenus par la République somalienne peu après son indépendance, l'Éthiopie met en place un système de représentativité des Somali au sein de l'assemblée nationale et du sénat. Comme pour la guerre au Kenya, la Somalie décide en 1967 de signer un accord avec son voisin, afin de calmer le risque d'emballement et de stabiliser sa propre situation. Le pansomalisme est soluble dans les intérêts du nouvel État. Malgré cette pacification, les régions somali d'Éthiopie restent remuantes.

Socialisme somalien ?

L'échec du pansomalisme et les dysfonctionnements du jeu politique sont parmi les déclencheurs du futur coup d'État. Mais l'assassinat du président de la république par l'un de ses gardes du corps le 15 octobre 1969 est la goutte d'eau de trop, celle qui fait basculer les équilibres fragiles de la politique somalienne. Sans un coup de feu, le 21 octobre 1969, une partie de l'armée prend le pouvoir à Mogadiscio et dans les principaux points stratégiques avec le soutien des quelques organisations de la gauche révolutionnaire somalienne. Un Conseil suprême composé de 24 militaires suspend alors toutes les institutions et les partis politiques, et annonce un an plus tard que « le socialisme scientifique est le nouvel objectif de la République démocratique de Somalie » dont les principaux obstacles sont le « tribalisme » – comprendre le système de clans – et l'extrémisme religieux. Mêlant discours nationaliste et projets réformistes, le nouveau pouvoir met en place un régime militaire autoritaire qui s'effritera doucement, avant de s'effondrer une vingtaine d'années plus tard. Dans la grande foire de la géopolitique de l'après-guerre, cette République démocratique se range dans le camp des Soviétiques, jusqu'à ce que ceux-ci l'abandonnent pour lui préférer l'Éthiopie. L'armement, les experts et les soutiens financiers et politiques sont russes jusqu'en 1977. Dès leur arrivée au pouvoir, les révolutionnaires somaliens, nationalistes et laïcs, menés par Mohamed Siad Barre (prononcez Barré), issu des Marehan, organisent un système de parti unique soutenu par un maillage policier et l'omniprésence de l'armée. Ils mettent en place une somme de réformes et de travaux de modernisation pendant les quelques années de « révolution » : de la scolarisation au déplacement forcé de populations, de la collectivisation à la répression féroce, de l'amélioration de l'irrigation à la guerre contre l'Éthiopie, de l'égalité des sexes aux camps de réfugiés, de la gratuité des soins aux tortures de prisonniers, de la campagne d'alphabétisation au culte de la personnalité... Au fil des années, l'assise du pouvoir qui reposait sur un « savant dosage » des équilibres entre certains clans s'est rétrécie jusqu'à ne concerner que Barre et ses alliés parmi les clans Marehan, Ogaden et Dulbahante, tous Darod, tous placés à des postes stratégiques. La faillite économique et politique, les dissensions et les contradictions internes, les contestations sociales ou régionales en sont venues à bout.

La lutte contre les clans est un des leitmotivs du socialisme « à la somalienne » : des lois anti-claniques sont promulguées, interdiction est faite de faire mention de ses filiations, des expressions langagières sont bannies et de faux enterrements sont même organisés dans les rues du Mogadiscio des années 70 pour en symboliser la fin. Le « clanisme » est désigné source

de tous les maux de la société, responsable de l'impasse de la première République issue de l'indépendance et coupable d'empêcher l'émergence d'un sentiment national. « Une arme aux mains des réactionnaires » ou « suppôt du néo-colonialisme » pour paraphraser le discours officiel. Parmi les mesures prises, certaines visent particulièrement à diminuer la dépendance économique des individus vis-à-vis de leurs clans en faisant prendre en charge par l'État des obligations financières que seules les solidarités lignagères permettent habituellement de régler : scolarisation, funérailles, mariages et prix du sang par exemple. Pour ce dernier, l'idée est de faire assumer la mise à mort par l'État afin de mettre fin aux dynamiques de vengeance au sein des clans. Des individus appartenant à des groupes castés sont nommés à des postes administratifs ou politiques importants, et la coutume qui « permet » à un individu hors-clans de prêter allégeance à un clan – c'est-à-dire de se soumettre économiquement – est interdite. Des lois instaurent une égalité des sexes, à contrario d'une situation sociale de ségrégation bien établie parmi tous les clans. Les rapports avec les autorités traditionnelles locales sont eux aussi remaniés pour mieux correspondre aux attentes étatiques. Jusqu'alors simple appareil de pouvoir depuis l'indépendance, l'État se transforme en outil d'intégration à un projet politique. Il tente de faire sortir partiellement les Somali des solidarités et des contraintes du système clanique traditionnel, pour mieux les intégrer dans ses propres structures de solidarités et de contraintes. Stratégie somme toute assez répandue d'un État en recherche de légitimité et de citoyens reconnaissants et obéissants, par la force si nécessaire ! Derrière ces nouvelles lois qui au mieux concernent les urbains, ceux que les migrations et les brassages récents ont un peu marginalisés ou éloignés des clans, se cache la réalité de l'exercice du pouvoir. S'il est vrai que les membres des premières instances issues du coup d'État appartiennent à différents clans, un soin particulier est apporté aux choix et aux alliances conclues permettant une meilleure assise du nouveau pouvoir. Paradoxalement les dirigeants somaliens s'appuient sur les clans pour les neutraliser, alors que les clans, eux, aspirent à plus de pouvoir en utilisant la machine étatique. Ne pouvant faire sans au risque de nier la réalité, et n'ayant pas la capacité de faire contre, le pouvoir révolutionnaire fait avec. À ce petit jeu, il est ardu de pronostiquer un vainqueur. Par exemple, le pouvoir de Mogadiscio neutralise les Majerteen en réprimant les pasteurs nomades d'une part, et en accordant d'autre part aux élites urbaines une promotion économique qui ne les incite pas à la solidarité clanique. Pour les Isaaq le processus est différent. Présents dans les arcanes du pouvoir politique ou économique, les élites Isaaq sont victimes de purges qui, par extension de la répression, vont toucher l'ensemble des Isaaq, notables ou pas, urbains ou nomades. Cette mise à l'écart permet,

de fait, de remplir les places vides par des alliés plus sûrs : des pasteurs Ogaden à la recherche de pâturages ou des réfugiés transformés en miliciens. Difficile néanmoins d'affirmer que le pouvoir de Barre s'articule exclusivement autour des structures claniques comme peuvent l'affirmer certains spécialistes, tant il est aisé de voir les clans là où on aimerait les voir ! La mise en place de l'État « socialiste » n'impose pas définitivement de nouvelles formes de pouvoir mais se juxtapose à celles déjà existantes, elles s'imbriquent, se complètent et parfois même s'opposent.

Derrière le discours « révolutionnaire réformateur », le pansomalisme est une constante de la politique du régime. Depuis les affrontements entre les armées éthiopienne et somalienne dans l'Ogaden en 1964, la tension n'est pas retombée. Cette région d'Éthiopie est régulièrement confrontée à des révoltes et des attaques armées de la part de musulmans, Somali ou Oromo. Profitant du renversement en 1974 de l'empereur éthiopien Haïlé Selasié – celui que vénèrent les Rastas – par des militaires se réclamant du marxisme-léninisme, les autorités somaliennes plaident la cause des « séparatistes » et soutiennent plus ouvertement les activités des groupes somali en Ogaden. Pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, le nationalisme somali est très lié au nationalisme arabe dont il reprend la thèse de l'arabité des Somali. Pour cela, autant que pour se trouver des alliés face à l'Éthiopie, la Somalie rejoint officiellement la Ligue Arabe en 1974 et décrète l'arabe seconde langue officielle dont l'apprentissage est obligatoire. En 1977 les guérilleros somali et oromo, organisés contre le pouvoir central dans un « front de libération », se lancent dans des séries d'attaques contre des intérêts économiques provoquant de violentes ripostes de la part de l'armée éthiopienne et de ses alliés cubains. Estimant sans doute par choix géopolitique qu'il est plus judicieux de soutenir l'Éthiopie nouvellement « révolutionnaire », les Soviétiques décident alors de rompre brutalement leur aide à la Somalie. De plus en plus impliquée directement dans les combats, la Somalie déclare officiellement la guerre à l'Éthiopie au début 1978 et décrète la mobilisation générale. Isolée, les actions de contre-offensive des militaires éthiopiens et de leurs alliés lui sont fatales. C'est la débâcle de l'armée somalienne et de ses « protégés » de l'Ogaden, mais aussi la mise en place de camps de réfugiés pour les nombreux Somali fuyant les zones de combats ou la répression éthiopienne. En ce qui concerne le Territoire français des Afars et des Issas, la politique de la République démocratique de Somalie est de soutenir les quelques groupes armés somali opposés aux autorités coloniales françaises ainsi qu'à un projet d'indépendance du territoire. Mais le débat majoritaire tourne toujours autour de la représentativité, et donc de la répartition des bénéfices, entre organisations politiques somali Issa et

afar : le nationalisme somali reste marginal. Après un référendum et des tractations politiques, la colonie française laisse place à la République de Djibouti, proclamée en juin 1977. Un accord de « protection » lie dorénavant Djibouti à la France, qui en a fait une de ses principales bases militaires en Afrique. Dans la continuité des liens qui les unissaient auparavant, le nouvel État entretient de bonnes relations – commerciales – avec l'Éthiopie, bien plus qu'avec son voisin dont les orientations politiques sont critiquées et regardées avec méfiance. Quant à la région somali du Kenya, la pacification violente et la déstructuration des modes de vie ont fait taire momentanément les contestations, même si, sporadiquement des affrontements opposent encore des pasteurs aux autorités ou de petits groupes armés aux militaires. L'échec du pansomalisme n'est pas seulement celui d'un régime somalien dont l'unification de tous les Somali est au centre de son discours. Les exemples de Djibouti et de l'Ogaden montrent que les « solidarités nationalistes » ne sont pas automatiques et que les intérêts en jeu dépassent l'appartenance à un hypothétique peuple somali, lorsque des Issa préfèrent l'indépendance avec des Afar, ou que des clans de l'Ogaden se divisent et s'affrontent sur les soutiens à apporter. Les contestations, les rancœurs et les désillusions, mais aussi les dégâts, les morts et les déplacés de cette guerre contre l'Éthiopie cristallisent et radicalisent les critiques et les oppositions au pouvoir en place.

Réfugiés & déplacés

La situation géographique de la Corne de l'Afrique en fait une région où les moussons sont plus irrégulières qu'en Asie, et donc propice à des périodes de sécheresse variables. Suivant que les pluies sont plus ou moins tardives, les conséquences peuvent être dramatiques pour des pasteurs nomades habitués à gérer « au mieux » les équilibres fragiles nécessaires à leur mode de vie. Les multiples sécheresses – une vingtaine – qui ont jalonné les XIX^{ème} et XX^{ème} siècle n'ont pas été plus nombreuses, ni plus longues que les précédentes, mais l'économie marchande a déstructuré le mode de régulation traditionnel qui n'a pu y répondre. Pas plus qu'il n'a su répondre à l'imposition de frontières convoitées qui coupent les aires de nomadisme. Des camps de réfugiés sont régulièrement mis en place lors des plus grosses sécheresses, puis souvent démantelés. Les camps de réfugiés créés à la suite de la « guerre des *shiftas* » au Kenya sont progressivement fermés. À la sécheresse de 1973, qui dure deux ans, et cause la mort de 17 000 personnes, l'exode d'un dixième de la population et la disparition d'un tiers du cheptel, la guerre de l'Ogaden ajoute son lot de morts ou de déplacés vers les villes ou les camps de réfugiés durant toutes les

années 80. Chaque nouvelle sécheresse (1979, 1981, 1983, 1984-85 et 1987) fait grossir le nombre de réfugiés et de déplacés. Les premiers sont cantonnés dans des camps permanents répartis sur tout le territoire et les seconds sont installés de force dans des régions fertiles afin qu'ils deviennent agriculteurs ou pêcheurs ! Les autorités déplacent ainsi, vers le sud près du fleuve Jubba, 30 000 nomades victimes de la sécheresse de 1974 dans le nord et 100 000 venus de l'Ogaden en 1977, puis 20 000 autres sur la côte de Brava. Prétexes humanitaires pour finaliser des politiques de collectivisation et de redistribution des terres. En 1976, un programme de sédentarisation forcée de 200 000 éleveurs nomades – qui dans le langage officiel ont un mode de production archaïque – est lancé avec l'aide d'organisations internationales et non gouvernementales (ONG), mais dans les années 80 le pouvoir somalien est dépassé par l'exode rural. Des camps de réfugiés s'installent dans Mogadiscio. Le nombre de réfugiés en Somalie se situe entre 700 000 et un million, répartis dans 33 camps en 1980, plus de 40 en 1988. À ce chiffre, viennent s'ajouter les Bantou expulsés des zones de construction des barrages sur le Jubba et le Shabele. Comme toujours, le nombre de réfugiés n'est pas seulement un enjeu humanitaire, il est aussi une manière d'obtenir plus ou moins d'aide internationale – de l'argent et des denrées – ce que les dirigeants somaliens comprennent alors très bien. Entre 1980 et 1985, la Somalie importe les deux tiers de sa nourriture, dont la moitié provient de l'aide alimentaire qui, d'années en années, ne cesse d'augmenter. Les réfugiés somali viennent grossir les camps périphériques et les bidonvilles de Hargeisa, Baïdoa et Mogadiscio. En dix ans, la population de Hargeisa a quadruplé, celle de Baïdoa doublé et à Mogadiscio les réfugiés représentent plus de 15 % des habitants. À titre de comparaison, la troisième plus grosse agglomération en terme démographique, après Mogadiscio et Hargeisa, est composée des quatre camps de Jalalaqsi au Kenya peuplés de 85 000 personnes. Parmi ce flot de Somali, quelques Oromo se fauillent et s'installent dans le nord et à Djibouti. Les arrivées de tous ces réfugiés contrastent avec les nombreux départs pour l'étranger de Somali contournant la loi de 1976 qui impose des visas de sortie pour les moins de 40 ans et fuyant la répression du régime en place ou la situation économique. D'après les estimations, entre 1981 et 1989, Mogadiscio voit sa population passer de 500 000 à 2 millions d'habitants. Le déséquilibre économique et démographique pèse sur la ville et son arrière-pays qui consomment la moitié des importations céréalières alors qu'ils ne représentent qu'un quart de la population totale. Les répercussions touchent l'ensemble du pays. Les internationaux des ONG et des Nations Unies s'installent dans les quartiers riches de la ville où ils ne manquent de rien, bénéficiant des largesses du système et des trafics grâce à l'argent de l'aide internationale.

Libéralisme somalien ?

En 1974, l'industrie n'emploie que 12 000 personnes réparties dans un peu plus de 200 établissements, dont plus de 7000 dans des entreprises de plus de cinq salariés. Il n'existe que 22 entreprises d'État mais elles monopolisent environ 60 % des emplois. Les principales industries sont la sucrerie de Jowhar, les conserveries de viande de Mogadiscio et Kis-mayo, les conserveries de thons et de maquereaux. Les autres industries sont des usines de textiles, de boissons, de fabrication de pâtes, de plastiques, de tomates, de jus de fruits, de parfums, une distillerie de rhum et une laiterie. Quelques-unes datent de la colonisation italienne. Une partie de la production est subventionnée par l'État et certains produits tels le sucre, la farine et l'huile sont rationnés. Les prospections minières et pétrolières ne donnent pas grand-chose. Les quelques sources de minerai (fer, uranium et cuivre par exemple) sont maigres et les différentes tentatives des entreprises pétrolières américaines, britanniques ou françaises de trouver des gisements terrestres ou offshore dans le nord-est restent sans lendemain. De manière générale, le très faible réseau routier bitumé (1400 kilomètres) et l'inexistence de voies ferrées ne facilitent pas les projets et le transport des marchandises d'exportation destinées à l'Europe de l'Est et de l'Ouest – selon les découpages géopolitiques de cette période.

Après la rupture diplomatique entre l'Union soviétique et la République démocratique de Somalie, cette dernière se tourne vers le « bloc de l'Ouest » et se rapproche des États-Unis d'Amérique. Un accord de coopération militaire est signé entre les deux pays en août 1980 par lequel les États-Unis récupèrent l'ancienne base soviétique de Berbera. Premier pays donateur, premier partenaire commercial et principal acteur dans la construction d'infrastructures depuis l'indépendance, l'Italie, ses politiciens et ses financiers, font un retour dans le pays. Mais aussi l'Afrique du Sud raciste de l'Apartheid avec qui le pouvoir somalien entretient de bonnes relations, malgré les fortes critiques des pays africains ou arabes. Pour autant, la Somalie continue d'entretenir des relations distantes avec son ancien allié, ce qui reste suspect aux yeux des Américains. La plupart des pays occidentaux observent à distance « raisonnable » le jeu politique somalien, sans s'impliquer réellement, à l'exception de l'Italie. Qui dit alliance politique avec ces nouveaux amis, sous-entend ajustements économiques : face au coût énorme de la guerre dans l'Ogaden, à l'afflux de réfugiés et à l'échec des politiques économiques, les autorités s'engagent

auprès du Fonds Monétaire International (FMI) et de bailleurs de fonds internationaux à restructurer l'appareil d'État et le système économique afin de les rendre plus rentables. La dette extérieure passe de un milliard de dollars en 1980 à presque deux en 1987. La Banque mondiale propose « d'ajuster la taille des troupeaux », ce qui en terme clair signifie développer les grands élevages – au détriment des troupeaux traditionnels – et intensifier l'agriculture dédiée à l'exportation. En 1982, la production de bétail représente 93,3 % des exportations et les produits agricoles seulement 1,3 %. Officiellement pour des raisons sanitaires, l'Arabie saoudite décide en 1983 de stopper ses importations de bétail somalien. Ce désistement du principal importateur – plus de 80 % des recettes du commerce extérieur somalien – est un coup dur pour les pasteurs et la filière d'exportation traditionnelle, une forme d'injonction à réformer rapidement la production de bétail. Cette mesure saoudienne touche principalement la région de l'ex-Somaliland dont l'économie est basée sur l'exportation de bovins, d'ovins et de camelins à destination du Moyen-Orient et de l'Arabie saoudite. Les commerçants Majerteen aussi en souffrent, eux qui en contrepartie de leur évincement du pouvoir en 1969 et de leur maintien à l'écart de la vie politique, ont obtenu le monopole d'État du commerce de bétail dans le nord. Durant les années 80, les quelques réformes sociales et économiques instaurées depuis 1969 s'en trouvent remises en cause. Le budget alloué à l'éducation ne permet plus de payer suffisamment les professeurs et d'entretenir les structures : le taux de scolarisation est de 70 % à Mogadiscio et de 10 % dans les campagnes. Entre 1982 et 1990, un quart des écoles primaires ferment, seules les écoles coraniques – depuis ouvertes aux filles – parviennent à se maintenir. Alors que l'élevage stagne, la forte demande de produits agricoles et l'inflation née de l'abandon du contrôle des prix sur les récoltes font de la terre un bon investissement pour les notables. Et une spoliation de plus pour les paysans qui y travaillent. Le prix de l'hectare irrigué est multiplié par 30 ! Les cultures industrielles alimentent les nouvelles usines de transformation de sucre, de coton et de viande mises en place quelques années auparavant, et dont la production est destinée à l'export. Avec cette libéralisation, les entreprises du secteur privé se développent. Ces réformes économiques et les opportunités d'investissement qu'elles offrent à ceux qui ont le regard bienveillant des autorités somaliennes et de l'argent font émerger une « classe » de nouveaux riches, essentiellement urbains.

Contestations populaires & oppositions politiques

Au lendemain de la débâcle somalienne, des militaires vont exprimer leur mécontentement sur la gestion de la guerre et le retrait des troupes. Une première tentative de coup d'État est déjouée en avril 1978 et 17 officiers sont exécutés. S'ensuivent des purges parmi les politiciens et les militaires et des changements dans les alliances, mais le pouvoir en place est suffisamment solide pour résister aux pressions internes. La fin de la guerre contre l'Éthiopie en Ogaden est une date qui marque un tournant dans la situation somalienne. L'afflux de réfugiés, les déséquilibres économiques et politiques entre le nord et le sud, la situation économique et les critiques contre le régime, les violences policières et la répression vont être les ingrédients d'un cocktail explosif qui, doucement, va ébranler l'État somalien. Ce sont les contestations populaires et l'action d'une multitude de partis politiques et groupes armés qui lui porteront le coup de grâce.

Depuis 1969, l'ex-Somaliland – habité majoritairement par des Isaaq et quelques clans Darod et Dir – reste à l'écart des retombées économiques directes et du pouvoir politique. Le nombre croissant de réfugiés d'Ogaden avec qui ils se retrouvent en compétition pour les espaces de pâturages autour des camps – dans une région où 80 % de l'économie repose sur l'élevage – ou qui s'entassent dans les périphéries des villes crée des tensions entre les Isaaq et ces réfugiés. L'aide alimentaire internationale, distribuée depuis Mogadiscio, peine à arriver jusque dans le nord, si ce n'est à coup de bakchich ou de marché noir. Entre 1985 et 1990, seulement 7 % de l'aide financière internationale est redistribuée dans cette région qui contient un tiers des habitants. L'armée et ses milices alliées, très présentes dans les villes, font régner l'ordre et se servent largement de leur pouvoir pour s'enrichir ou compenser les mauvaises paies. Le commandement de la zone militaire de Hargeisa et Burao remplit les prisons d'opposants politiques et de Somali coupables d'avoir enfreint la loi pour survivre. Que ce soit au prétexte de la lutte anti-clanique ou contre les opposants politiques, les autorités militaires mènent une politique qui exclut les Isaaq : les terres ou les locaux confisqués sont attribués à des non-Isaaq, des obstacles administratifs et l'obligation d'avoir recours à un intermédiaire non-Isaaq pour une licence de commerce, etc. Les caisses publiques sont vides et la situation sociale est tendue. Fin 1981, des intellectuels et des fonctionnaires d'Hargeisa lancent une souscription populaire pour entreprendre la rénovation, autofinancée et autogérée, de l'hôpital de la ville. Ils sont arrêtés et passent en procès le 20 février de

l'année suivante. Ce jour-là, la manifestation de soutien des étudiants tourne à l'émeute, qui s'étend à Burao. Après trois jours d'affrontements, cinq morts sont relevés et plus de 200 personnes arrêtées. En 1982 et 1983, à la date anniversaire, de violentes manifestations opposent les contestataires et les forces de l'ordre. Pour échapper à la répression, une partie des étudiants entrent dans la clandestinité mais ils sont arrêtés en juillet 1984 ; la soit-disant « direction clandestine » est démantelée. Ils sont condamnés en octobre à des peines capitales pour sept d'entre eux et de lourdes peines pour treize autres. Un mois plus tard, trois personnes – dont deux enseignants – détournent un avion commercial vers l'Éthiopie pour demander la libération des étudiants. Sans succès. En parallèle de ce mouvement, et sans lien direct avec lui, le Mouvement National Somali (MNS) est créé en 1981 par des expatriés à Londres et dont le programme principal est une critique de l'hégémonie politique et économique du sud sur le nord. Composé principalement de notables, d'intellectuels et de militaires Isaaq, ce nouveau parti politique, dont la direction est alternativement donnée à l'un des sous-clans Isaaq, s'ouvre à des membres des clans Dir Gadabursi, Darod Dulbahante et Hawiye. Il se dote d'une branche militaire dont les bases sont en Éthiopie, qui le finance en partie. Le débat entre être une organisation pan-Isaaq ou un mouvement national, comme l'indique son intitulé, est récurrent. Entre 1983 et 1984, le MNS lance de nombreuses attaques contre les forces gouvernementales : 800 prisonniers sont libérés lors de l'attaque de la prison de Berbera et les affrontements avec l'armée se multiplient dans les zones montagneuses. D'abord assez isolé, il bénéficie de plus en plus de la sympathie de jeunes étudiants et de militaires Isaaq qui, depuis 1984, désertent en nombre pour ne pas participer à la répression. Avant la tentative de dialogue via les aînés en 1985, les deux années d'état d'urgence sous l'œil de Mohamed Siad Hersi « Morgan » – gendre de Siad Barre – nommé responsable militaire de la région, sont faites de couvre-feu, d'arrestations arbitraires, de fouilles nocturnes, de tortures et de viols dans les villes de l'ex-Somaliland. Pendant cette période, de nombreux Isaaq fuient vers des camps de réfugiés en Éthiopie voisine. L'assassinat en 1986 du chef de la police politique remet au goût du jour l'état d'urgence à Hargeisa et Burao. Les nomades, jusqu'ici épargnés, se retrouvent au centre des attentions : le MNS voit en eux des alliés naturels et l'armée de supposés appuis aux guérilleros. À partir de 1984, toutes les actions du MNS sont suivies de représailles violentes contre les civils accusés de les soutenir. De plus en plus de nomades subissent les exactions de l'armée qui pille le bétail, détruit les points d'eau à l'explosif, tue les récalcitrants et parfois pose des mines antipersonnel. Dans l'impossibilité de continuer à nomadiser, ils rejoignent les rangs du MNS ou passent la frontière avec l'Éthiopie pour s'installer dans des camps

de réfugiés. Entre 1982 et 1988, aucune des actions militaires du MNS n'est décisive. Il est une guérilla principalement rurale qui attaque des garnisons isolées et coupe les voies de communication terrestres. L'hostilité contre le gouvernement et le soutien au MNS sont croissants dans le pays Isaaq et sa communauté expatriée au Yémen. Les équilibres entre Isaaq et les autres clans au sein du MNS sont fragiles et le pouvoir tente d'organiser des milices supplétives de Dulbahante et de Gadabursi, mais aussi de réfugiés Ogaden. Venu célébrer à Hargeisa le nouvel accord de paix de 1988 avec l'Éthiopie, et donc l'arrêt du soutien de ce pays au MNS, Siad Barre est copieusement sifflé et accueilli par des jets de pierres. Lâchés par leur principal allié, environ 800 combattants venus du territoire éthiopien attaquent Burao en mai. Les combats durent des semaines. La contre-offensive est terrible. Pendant l'été, afin de déloger les membres du MNS et démanteler ses réseaux de soutien, environ 70 % des villes d'Hargeisa et de Burao sont détruites par des bombardements aériens et des tirs d'artillerie. Le bilan est de 40 000 morts. Les exécutions sommaires et les destructions poussent 400 000 Isaaq, principalement des citoyens, à fuir massivement vers l'Éthiopie, 40 000 vers Djibouti et autant dispersés dans les montagnes de l'arrière-pays et le sud de la Somalie. Une partie des réfugiés de l'Ogaden installés dans ces villes investissent les ruines, et certains participent à une milice qui en chasse les quelques Isaaq restés sur place. Ces bombardements assoient la légitimité du MNS vis-à-vis des Isaaq. La contre-offensive du MNS met à mal ce qu'il reste de l'armée régulière et des dernières poches de résistance des milices de Gadabursi, de Dulbahante et d'Ogaden.

Créé par un des militaires putschistes de 1978 et soutenu par les Éthiopiens, le Front Somali du Salut (FSS) est le premier mouvement politique à prôner le renversement du régime de Mogadiscio. Présent parmi les pasteurs du lignage Umar Mahamud des Majerteen, le FSS s'affronte durement avec les militaires somaliens en 1981 et 1982 dans le centre du pays. Il s'allie au début des années 80 avec de petits groupes marxistes – opposés au ralliement de la Somalie aux États-Unis – pour former le Front Démocratique du Salut Somali (FDSS). Actif dans la région du Mudug, le FDSS y affronte la répression. Finalement, les différentes tentatives d'alliances avec le MNS se soldent par des échecs, comme celles avec les groupes marxistes. Malgré l'arrêt du soutien éthiopien en 1988 et la politique de destruction des puits par l'armée somalienne, le FDSS étend son autorité vers l'extrême nord-est de la Corne, dans tout le pays Majerteen.

Dans le sud du pays aussi, les combats se multiplient. Le Congrès Somali Unifié (CSU) est le dernier né des mouvements d'opposition, fondé en

1989 à Rome (Italie) par des Hawiye critiques de l'hégémonie des Isaaq au sein du MNS. Il est actif à la frontière avec l'Éthiopie, puis dans le Mudug avant de se diriger vers Mogadiscio pendant l'été 1990. Le CSU s'allie au Mouvement Démocratique Somali (MDS), représentant les clans Rahanweyn et leurs anciens « serfs » bantou, lors de combats contre l'armée somalienne dans la mésopotamie. Ces deux mouvements s'affrontent aussi souvent aux milices Marehan et Ogaden toujours fidèles au pouvoir.

Au vu de la situation dans le pays, tous ces sigles laissent songeurs quant à la sincérité du message politique. Tous sont pour une Somalie unie ! Néanmoins, il ne faut pas caricaturer. Car si la plupart des groupes armés ou des milices sont de plus en plus mono-claniques – parfois des sous-clans – il n'en reste pas moins que les alliances et les trahisons se font sur des considérations politiques et économiques. Pour cela chaque sous-clan d'un même clan se divise et s'oppose, et fait des alliances avec des sous-clans issus de clans différents du sien. Traditionnellement, en cas de conflit, la structure clanique rassemble les sous-clans d'un clan contre ceux d'un autre clan dans une solidarité mécanique. Dans le jeu politique présent, c'est l'inverse. Malgré cela, aucune décision n'est prise sans consultation préalable des conseils d'ainés ou de notables. Leurs avis ne sont pas pour autant toujours écoutés par les mouvements armés et les milices. Ils ne sont plus que consultatifs et pas nécessaires pour obtenir une quelconque légitimité. Inversement, des discussions entre différents conseils d'ainés ont parfois permis d'apaiser des tensions entre des clans ou des lignages, lorsque le niveau de tension est encore faible, ou d'être à l'initiative de tentatives de pacification entre factions combattantes.

Le pouvoir de l'État dispose pour sa part d'une armée de 60 000 hommes et de plus de 30 000 miliciens paramilitaires sur l'ensemble du territoire. Mais l'armée est profondément divisée depuis la débâcle de l'Ogaden et le commandement central peine de plus en plus à faire entendre et appliquer ses ordres. Dans diverses régions, des groupes de paramilitaires s'autonomisent progressivement et vivent sur le dos des populations locales pour compenser l'absence de salaire de l'État et faire « régner l'ordre ». Dès la fin des années 80, l'armée somalienne est déjà largement affaiblie et n'est plus présente sur tout le territoire. Les forces militaires et paramilitaires ne peuvent résister que de manière dispersée et très mal coordonnée, autour des centres du pouvoir ou dans leurs régions de cantonnement.

Contre le khat ?

Les autorités coloniales britanniques ont tenté d'interdire en 1921 et 1939 la vente et la consommation du khat, sans succès. En janvier 1957, elles décident de lever l'interdiction et d'imposer une taxe à l'importation du khat venant d'Éthiopie et du Kenya. Avant 1960, la consommation se limite essentiellement au Somaliland, parmi les Isaaq, alimentés par la production dans la région éthiopienne de Harar. Le khat est répandu dans la région, principalement dans les villes. De petits groupes de poètes défendent son usage car, selon eux, il alimente une part de leur imagination poétique. Généralement, la séance de khat est quotidienne et collective. Elle est un moment, entre hommes, où se passent de nombreuses discussions autour d'un verre de thé ou de lait de chamelle. Seules les vieilles femmes sont autorisées à brouter dans l'espace public, les autres doivent se contenter de le faire dans la sphère privée, en famille. En 1982, 57 millions de dollars sont dépensés par les Somaliens pour l'achat quotidien d'une ou deux bottes de feuilles de khat. Environ 4000 tonnes sont importées annuellement. Le commerce, jusqu'alors florissant pour les commerçants Isaaq du lignage Saad Musa, est interdit en mars 1983. Le discours officiel pour justifier cette interdiction mêle une volonté d'affaiblir le financement du MNS par les commerçants Isaaq, et une propagande sur les méfaits physiques et sociaux d'un usage régulier. Dans le nord, les plantations sont systématiquement détruites et plus de 5000 familles impliquées dans la culture ne sont pas indemnisées. Une forte amende et plusieurs années de prison sont prévues pour tout contrevenant à la nouvelle loi. Des filières clandestines, venant d'Éthiopie, se réorganisent doucement et les prix augmentent immédiatement. Entre 1983 et 1985 il est difficile de trouver du khat à Mogadiscio, si ce n'est dans les cercles du pouvoir, dont certains bénéficient des retombées du trafic illégal. Comme partout, le discours politique sur les « stupéfiants » dissimule difficilement les envies d'ordre social derrière l'aspect sanitaire. La propagande du régime somalien vise principalement les jeunes urbains, en rupture avec l'ordre traditionnel, et les plus pauvres à qui il est martelé que la consommation de khat les rend responsables de leur situation économique et sociale ! En 1989, plus de 300 tonnes de khat et près de 1000 camions de transport sont saisis. Environ 7500 personnes sont arrêtées lors de cette opération. Finalement, en avril 1990, le régime finissant abolit la loi interdisant le khat, officiellement pour « satisfaire la demande du peuple ». Le marché se réorganise rapidement, une quarantaine de salles de ventes se montent et les plantations se relancent autour d'Hargeisa.

Genres. Urbanisme & modernité

Depuis la guerre de l'Ogaden, des milliers de familles sont devenues monoparentales. Soit l'époux est mort, soit il est en train de combattre ou à la recherche d'un travail en ville ou à l'étranger. De nombreuses familles monoparentales vivent dans les villes. La charge de chef de famille se féminise face aux circonstances. Le taux de scolarisation des filles n'étant que de 3 % – 10 pour les garçons – et leur éducation une charge économique supplémentaire jugée inutile, peu accèdent à une formation permettant de trouver un travail salarié. La politique volontariste du pouvoir, la propagande et les lois ne suffisent pas à amoindrir les discriminations que subissent les femmes. Comme les partis politiques, les associations féminines sont interdites en 1969, remplacées par des associations de jeunesse et autres organismes d'État. Symboliquement, Hawa Osman Tako, morte en 1948 sous les coups italiens, est promue figure historique et nationale de la cause des Somali, aux côtés de Mohamed Abdille Hassan, le chef de la révolte des Derviches contre les Britanniques, et du soldat inconnu ! Une statue lui est érigée en 1972 à Mogadiscio, face au bâtiment du mouvement de jeunesse féminin d'État. Les campagnes contre l'excision/infibulation et pour convaincre la population de ne plus rejeter les femmes non-excisées restent quasiment sans effet. Les plus riches le font faire « proprement » par des médecins. À Mogadiscio, quelques familles refusant l'excision de leurs filles se regroupent dans un quartier de la ville pour mieux se protéger. Elles établissent un réseau de solidarité afin que tous les habitants de ce quartier – hommes et femmes – protègent ces jeunes filles non excisées et non infibulées lorsqu'elles sortent de leur domicile. Ces familles se heurtent quotidiennement à l'hostilité violente de celles et ceux favorables aux mutilations traditionnelles et aux attaques de la police. Beaucoup sont assassinées ou emprisonnées. Les lois de 1975 qui abolissent la polygynie et donnent les mêmes droits en matière d'héritage ne sont pas très suivies. La réforme du mariage et l'obligation de le faire en mairie prive même une partie d'entre elles de leur dot, qui est un peu leur assurance-vie. Les quelques emplois pourvus par des femmes ne résistent pas à la crise économique et sa valse des réductions d'effectifs et de salaires. En 1983 à Mogadiscio, près de 40 % des habitantes entre 15 et 19 ans sont nées dans la capitale. L'enracinement des femmes dans le milieu urbain, en les éloignant d'un environnement traditionnel, fait baisser le nombre de mariages forcés. La situation économique de cette époque permet moins la pratique du lévirat, ce qui laisse de nombreuses veuves isolées. Ce mélange entre exode et urbanité, situation économique et appauvrissement, va accroître les responsabilités et les possibilités de ces urbaines. Mais il n'y a pas que des foyers monoparentaux, dans cer-

tains, les hommes sont présents, mais le chômage ou leurs refus des travaux jugés indignes font que la responsabilité repose sur les femmes, promues cheffes de famille. Tous les petits travaux habituellement réservés aux femmes sont des moyens de subsistance. Le ramassage du bois, la collecte de l'eau, le glanage ou le petit commerce deviennent des activités essentielles à la survie des familles. À cela s'ajoutent les produits de petits jardins qui complètent les ressources du foyer. L'exode rural produisant des regroupements par clans dans les quartiers de la capitale, les formes de solidarité et d'entraide entre les femmes s'adaptent. Ainsi, le système de solidarité financière organisé collectivement par un petit groupe de femmes du même voisinage et de la même tranche d'âge, sans parenté commune, se transforme en solidarité entre des femmes du même clan et de tous les âges. Évidemment, en ville, les projets sont autres et nécessitent plus d'argent. Progressivement, le petit commerce de détail et les échanges deviennent à Mogadiscio des activités tenues essentiellement par des femmes.

À la fin des années 80, 76 % de la main-d'œuvre travaillent dans l'agriculture et plus de 86 % sont des femmes. Elle s'occupent de l'agriculture vivrière et du petit bétail, à l'exception des chameaux restés sous la « protection » des hommes. Les veuves ou les femmes seules, en plus de s'occuper du foyer, gèrent les troupeaux qui sont une richesse que l'on n'abandonne pas. Mais leur situation reste précaire car, contrairement aux lois de 1975 ou à la loi coranique, en cas de décès du chef de famille les lois coutumières peuvent permettre la transmission des terres aux enfants mâles ou leur gestion par la famille s'ils sont encore trop jeunes. La campagne d'enregistrement des terres, faite quelques années auparavant, montre que seuls 7 % appartiennent à des femmes ; chiffres sans doute gonflés par les hommes qui ont fait enregistrer les terres au nom de leurs filles ou de leurs femmes afin de cacher une partie de leur richesse. De fait, certaines veuves peinent à récupérer les terres enregistrées au nom du mari défunt. Les formes de ségrégation spatiale sont toujours bien plus présentes dans les milieux ruraux ou nomades que dans les villes et leurs périphéries proches. La pression sur la tenue vestimentaire des femmes n'est pas une constante et le port du voile islamique n'est pas une règle dominante, même dans les milieux ruraux ou pastoraux plus conservateurs. Tout comme en ville, le système d'entraide et de solidarité financière entre femmes restent un moyen d'améliorer le quotidien et de créer des liens sociaux. De part leur rôle majeur dans la survie économique des foyers, les femmes sont en première ligne pour réclamer aux autorités tout ce dont elles manquent – nourriture et soins. À Mogadiscio, les manifestations de femmes sont fréquentes et les heurts parfois meurtriers. Leurs

contestations sociales sont une critique directe et une réponse à la politique du régime mais aussi la démonstration d'une autonomie gagnée au sein de la société somali.

Jeunes urbain.e.s & bandes de jeunes

L'urbanisation rapide de la Somalie – de 17 à 36 % de la population entre 1960 et 1990 – a engendré une nouvelle situation pour les jeunes Somali. Contrairement à ceux ne vivant pas en milieu urbain, ils sont moins contraints par l'éducation traditionnelle et sont le produit de l'école publique. Mais pas seulement, heureusement ! Entre 1972 et 1973, des milliers de jeunes ayant fini leur cycle d'études bénéficient d'une formation accélérée. Dans le cadre d'une campagne d'alphabétisation, nombre d'entre eux sont nommés instituteurs. Surnommés *caasi* (insoumis), ils sont une autorité en compétition avec celle des anciens qui jusqu'alors dispensaient l'éducation. Même si grâce à leur salaire, ils sont plus riches que les jeunes ruraux, ils vivent néanmoins dans les quartiers pauvres des grandes villes somaliennes. Ces urbains, pauvres et jeunes, cultivent leurs différences par leurs tenues vestimentaires, leurs goûts musicaux – reggae, musique somalienne moderne, jazz – et leur consommation de produits divers, créant une sorte de sous-culture moderne et urbaine.

91

L'afflux de réfugiés de la guerre de l'Ogaden et la crise économique que connaît le pays vont un peu plus appauvrir les urbains. Parmi les mesures du FMI, le licenciement et les économies sur les budgets mettent beaucoup de fonctionnaires au chômage et les contraignent à multiplier les petits boulots. Qu'ils soient chômeurs ou pas, vivant de petits travaux ou de trafics, les jeunes des quartiers populaires se débrouillent pour survivre. Les orphelins et les familles monoparentales, dont le père est mort lors de combats ou à la recherche d'un emploi à l'étranger, sont une part importante de la population pauvre. Une partie des enfants survit en étant cireur ou ramasseur de bois, par exemple, alors que des femmes se mettent à revendre les denrées issues des trafics ou des vols. Les quartiers populaires sont insalubres, sans services sanitaires et médicaux, et avec de gros problèmes d'approvisionnement en énergie ou en nourriture. Les bidonvilles de réfugiés s'agrandissent. Le taux de chômage explose et une partie de la population vit de l'entraide ou de la charité des associations islamiques ou humanitaires. Certains jeunes s'installent dans des maisons squattées dans lesquelles ils vivent en groupe : garçons et filles, entre quatorze et vingt ans, se côtoient dans le quotidien, partagent ce qu'ils ont détrossé

ou acheté et se défendent face aux agressions « extérieures ». D'autres sont simplement du même quartier et, parfois, s'organisent ensemble pour mener des vols ou des petits trafics, sans pour autant former une bande « fixe ». Même si la plupart des quartiers se répartissent selon les clans, beaucoup de ces regroupements de jeunes se font aussi sur des critères d'affinités ou de proximités géographiques. Ces bandes sont appelées *mooryaan* à Mogadiscio, *jirri* à Kismayo et Bassasso, *day-day* à Hargeisa ou *dhafoor-qiiq* dans les villes du nord-est. Ces termes sont généralement dépréciatifs mais parfois réappropriés par les jeunes eux-mêmes. Par la débrouille, les trafics, la violence et les transgressions qu'elles représentent, ces bandes deviennent un repoussoir social facile que les élites traditionnelles ou le pouvoir accusent de tous les maux. Dans le début des années 80, la population de Mogadiscio est hétérogène. Le clan Habar Gedir des Hawiye est très présent dans la capitale. Les *mooryaan* de Mogadiscio se composent de jeunes urbains – souvent Hawiye – et de nouveaux arrivants issus de différents sous-clans Habar Gedir et plus généralement de clans Hawiye du centre du pays ou d'immigrés Isaaq du nord. Les combats de 1987 et les exactions des milices poussent encore d'autres jeunes Hawiye à rejoindre Mogadiscio. Munies d'armes légères, les bandes de *mooryaan* n'hésitent pas à s'affronter avec les militaires dans les quartiers périphériques. Les vols réguliers de véhicules 4X4 officiels, les pillages de convois de ravitaillements et des maisons de notables sont quelques unes des formes de résistance au régime que ces groupes de jeunes pratiquent régulièrement. Selon certains d'entre eux, des actions communes ont été menées avec des étudiants en 1988 pour dénoncer les violences quotidiennes et la situation économique catastrophique.

La répression est féroce et les militaires bombardent parfois des quartiers suspectés d'être des abris. Le pouvoir n'arrive pas à déterminer la composition « clanique » des *mooryaan* et va jusqu'à assassiner une cinquantaine de Isaaq, en pensant toucher juste. Gros consommateurs de khat, les jeunes de ces bandes sont très démonstratifs de leur singularité et de leur pouvoir. Quel que soit leur sexe, ils aiment arborer les chaînes en or, les boucles d'oreilles et les bagues dans des postures de défiances, où les armes sont omniprésentes. La place des femmes dans ces bandes n'est pas claire car la culture somali valorise l'utilisation de la violence seulement pour les hommes. Malgré cela, des jeunes garçons et filles combattent parfois ensemble lors d'affrontements avec les militaires à la fin des années 80. Qu'elles soient permanentes ou éphémères, ces bandes de jeunes entretiennent des rapports distants, de défiance, avec l'autorité des aînés et de leurs familles ou clans. La discussion sur leurs méthodes et modes de vie n'est pas envisageable car une telle remise en cause par des aînés, par

exemple, ruinerait à coup sûr tout reste de légitimité de ces derniers. Le degré de violence qu'elles exercent ou les bénéfices qu'elles peuvent apporter à leur entourage font qu'elles deviennent des interlocutrices possibles pour des questions militaires et stratégiques ou un mal « acceptable » pour la population qui les subit partiellement. Il arrive que le phénomène des bandes urbaines en Somalie soit rapproché d'autres formes de banditisme régional comme les *shiftas*, ces bandits qui défiaient le pouvoir central en Éthiopie. Mais il semble que les structures des bandes *shiftas* soient plus centralisées et autocratiques que celles de ces bandes modernes dont les « leaders » ont un pouvoir relatif et, souvent, éphémère. Le rapprochement peut être fait aussi avec les *barcad* (« massues blanches »), des bandits de grands chemins qui sévissent dans les campagnes et avec qui les *mooryaan* partagent la pratique de l'attaque de convois de nourriture, mais aussi avec les pillages ou les razzias dont les nomades somali sont traditionnellement adeptes.

Fin de régime

Dans le nord, le MNS, dont le discours est de plus en plus séparatiste, tente de s'allier les anciennes milices qui depuis se sont transformées en mouvements politiques : L'Alliance Démocratique Somali (ADS) qui regroupe des Gadabursi et des Oromo réfugiés, le Front Somali Uni (FSU) des Issa et le Parti Somali Uni (PSU) des Dulbahante et des Warsangali. Les accrochages sont fréquents entre le MNS et, d'une part, les combattants du PSU qui voient d'un mauvais œil l'idée d'un Somaliland indépendant, d'autre part, ceux de l'ADS et du FSU qui veulent garder le contrôle et les bénéfices qu'ils tirent de la frontière avec Djibouti. Le MNS ferme les yeux sur les représailles contre des populations Dulbahante, Gadabursi et Ogaden, accusées d'avoir soutenu les milices pro-gouvernementales.

Dans Mogadiscio, la révolte populaire gronde. La capitale somalienne est le dernier bastion du régime de Siad Barre, réduit désormais à être simple « maire de Mogadiscio », confronté aux bandes de jeunes armés et aux manifestations populaires. Aucune des guérillas n'est encore présente dans la capitale. L'armée est en déroute et peut même être considérée inexistante dès 1988. Les désertions de militaires Ogaden, Hawiye ou Isaaq au profit des mouvements armés sont fatales pour cette armée jusqu'alors multi-clanique. Elle n'est plus qu'un regroupement éparé de milices dominées par des Marehan ou composée d'une multitude de petites troupes mal payées, sans commandement centralisé, qui vivent de pillages sur tout

le territoire jusqu'à l'effondrement de l'État. L'année 1989 est parcourue de contestations et d'oppositions au régime. Le 14 juillet, l'arrestation de leaders musulmans se transforme en protestations à travers toute la ville qui se soldent par la mort de plusieurs centaines de personnes, abattues par l'armée. Après plusieurs jours d'affrontements, on compte plus d'un millier de morts. Malgré les remaniements ministériels et les dernières tentatives désespérées de sauver la République démocratique, les combattants du CSU et du Mouvement Patriotique Somali (MPS) – fondé un an plus tôt par des militaires déserteurs Ogaden alliés à des Majerteen et quelques clans Dir et Rahanweyn – progressent dans la mésopotamie et s'appêtent à prendre la ville de Baïdoa. Dans Mogadiscio, le pouvoir est malmené et la répression s'accélère. Le 6 juillet 1990, Barre est conspué lors d'un match de foot. La garde présidentielle tire dans la foule et tue des dizaines de personnes. Tout le mois de décembre de cette année-là est traversé de révoltes et d'émeutes dans les faubourgs. À chaque fois, l'armée s'affronte violemment aux habitants – hommes et femmes – auto-organisés dans les quartiers pour se défendre, se ravitailler et soigner les blessés. Depuis l'entrée du CSU et ses alliés du MDS dans la capitale en décembre 1990, l'armée bombarde régulièrement les positions des rebelles et détruit certains quartiers, faisant des milliers de morts parmi la population. Les combattants du CSU et les nombreux réfugiés des zones de combats de l'arrière-pays ou de la mésopotamie arrivent en masse dans la ville. Environ 2000 prisonniers sont ainsi libérés par la prise de la prison de Mogadiscio, et pour certains, rejoignent les jeunes insurgés. Alliées aux combattants, des bandes de *mooryaan* participent activement aux affrontements, qui provoquent énormément de pertes parmi elles, mais aussi dans les rangs des militaires. Dans un discours à la fin du mois de décembre, le chef des services de sécurité dénonce les bandes de « jeunes délinquants » responsables de tous les désordres. Les bombardements et les descentes de militaires se multiplient dans les quartiers. Ce sont ces jeunes « délinquants » et les habitants qui sont en première ligne dans les ultimes combats de la capitale. En janvier 1991, Siad Barre est retranché avec ses derniers fidèles à la Villa Somalia. Les manifestants sont massés devant l'édifice depuis des jours. Nombre de femmes sont là, insultant les soldats et balançant des projectiles. Barre et ses proches parviennent discrètement à s'échapper le 26 : la foule envahit le bâtiment et le pille. C'est la fin de la République démocratique de Somalie. Loin des préoccupations internationales et dans un silence médiatique. Tous les yeux sont alors tournés vers l'intervention militaire contre l'Irak lancée quelques jours plus tôt – le début de la première guerre du Golfe.

ex-Somalie

Miliceins à Mogadiscio



La débâcle du régime et la fuite de Barre laissent la capitale et la majeure partie du pays divisées entre les différents groupes armés qui tentent d'asseoir leur autorité sur les régions ou les zones qu'ils contrôlent. Ils s'allient, s'affrontent et se réconcilient dans leur volonté de prendre le pouvoir central ou de s'affirmer, de se défendre, dans le nouveau jeu politique. Avec la marginalisation des Darod, démographiquement les plus nombreux, les Hawiye deviennent la pierre angulaire de la guerre civile. Entre combats, misère et conflits, le quotidien de la population est aussi fait de débrouilles et d'entraide qui assurent la survie.

Guerre civile & effondrement de l'État

Les notables et les commerçants Hawiye de Mogadiscio qui soutenaient jusque-là le régime, voyant le vent tourner, s'en désolidarisent progressivement. Après une tentative malheureuse de contestation pacifique en juin 1990 par un « Manifeste », ces riches urbains se rapprochent du CSU et permettent ainsi l'entrée des combattants dans la capitale. Le 29 janvier 1991, Ali Mahdi Mohammed, un homme d'affaires de Mogadiscio, issu du clan Abgal des Hawiye et soutenu par la bourgeoisie urbaine de son clan, est désigné président provisoire de la Somalie par ses appuis dans le CSU. Cette décision est largement contestée, même au sein de son mouvement. Soutenu par les commerçants du clan Habar Gedir des Hawiye dont il est issu, Mohammed Farah Hassan Aidid, ancien ambassadeur en Inde et chef de la branche militaire de ce mouvement, ne veut pas être réduit à devenir le bras armé de la bourgeoisie de Mogadiscio. Depuis les deux dernières années, l'affluence de populations du centre du pays et de la mésopotamie

a changé l'équilibre démographique et économique de la ville. Le pouvoir des Hawiye Abgal est quelque peu mis à mal par l'arrivée des Hawiye Habar Gedir dont l'un des lignages – les Saad – s'imposent petit à petit dans le commerce local. L'opposition est telle que le CSU éclate en deux factions, celle de Mahdi et celle d'Aïdid, que dorénavant on distingue par les sigles CSU/Mahdi et CSU/Aïdid. Ali Mahdi appelle les combattants et les réfugiés à rentrer dans leur région d'origine. Le pouvoir que chacune des factions exerce se maintient par la militarisation et les multiples appuis qu'elles ont parmi tous les autres clans urbains – minoritaires – des Hawiye. La population, les réfugiés et les combattants investissent progressivement tous les espaces et les bâtiments publics, même en ruines.

Les intrigues politiques et les combats entre les factions du CSU soudent l'alliance fragile du nord – entre le MNS des Isaaq, l'ADS des Gadabursi, le FSU des Issa et le PSU des Dulbahante et des Warsangali – qui le 18 mai 1991 proclame l'indépendance de la République du Somaliland, dans les frontières de l'ex-colonie britannique. Ali Mahdi est confirmé dans sa fonction de président en juillet et forme un gouvernement multi-clanique en octobre. Mais seuls ses alliés au sein du CSU et de quelques groupes armés, ses relais parmi les milieux d'affaires et les politiciens de l'ancienne métropole italienne, reconnaissent sa légitimité. Une ambassade italienne est même ouverte à Mogadiscio. Entre novembre 1991 et mars 1992, les combats entre les deux factions du CSU pour le contrôle de Mogadiscio font environ 14 000 morts et 27 000 blessés parmi la population et les combattants. L'accord de cessez-le-feu du début du mois de mars entérine le partage de la ville entre le sud, sous le contrôle du CSU/Aïdid, et le nord, du CSU/Mahdi, séparés par un no man's land en ruine. La division entre les deux factions ne se fait pas sur un critère clanique mais sur une fragmentation entre sous-clans et lignages. Ainsi chacune n'hésite pas à s'allier avec des organisations d'autres clans, ou de sous-clans, pour s'affronter l'une à l'autre. Ceci dans une logique d'alliances politiques et militaires, bien plus que dans une dynamique traditionnelle de solidarité clanique. Les divisions au sein du CSU sont de différentes natures : aux intérêts économiques divergents, s'ajoute la question du sort des membres de l'ancien régime et des clans Darod, ainsi que celle du Somaliland. Les divergences ne vont pas jusqu'à ruiner le commerce, qui profite aux deux. Par exemple, les grands marchés de Mogadiscio et les quelques commerçants Marehan n'ont pas subi les purges anti-Darod que les autres quartiers de la ville ont connues ! Le CSU/Mahdi ne parvient pas à prendre pied dans le nord-est du pays où ses combattants – avec l'aide de quelques islamistes – se heurtent aux Majerteen du FDSS. Dans le sud, le CSU/Aïdid fait alliance avec le Mouvement National Somali du Sud (MNSS) – composé de Biomal, de

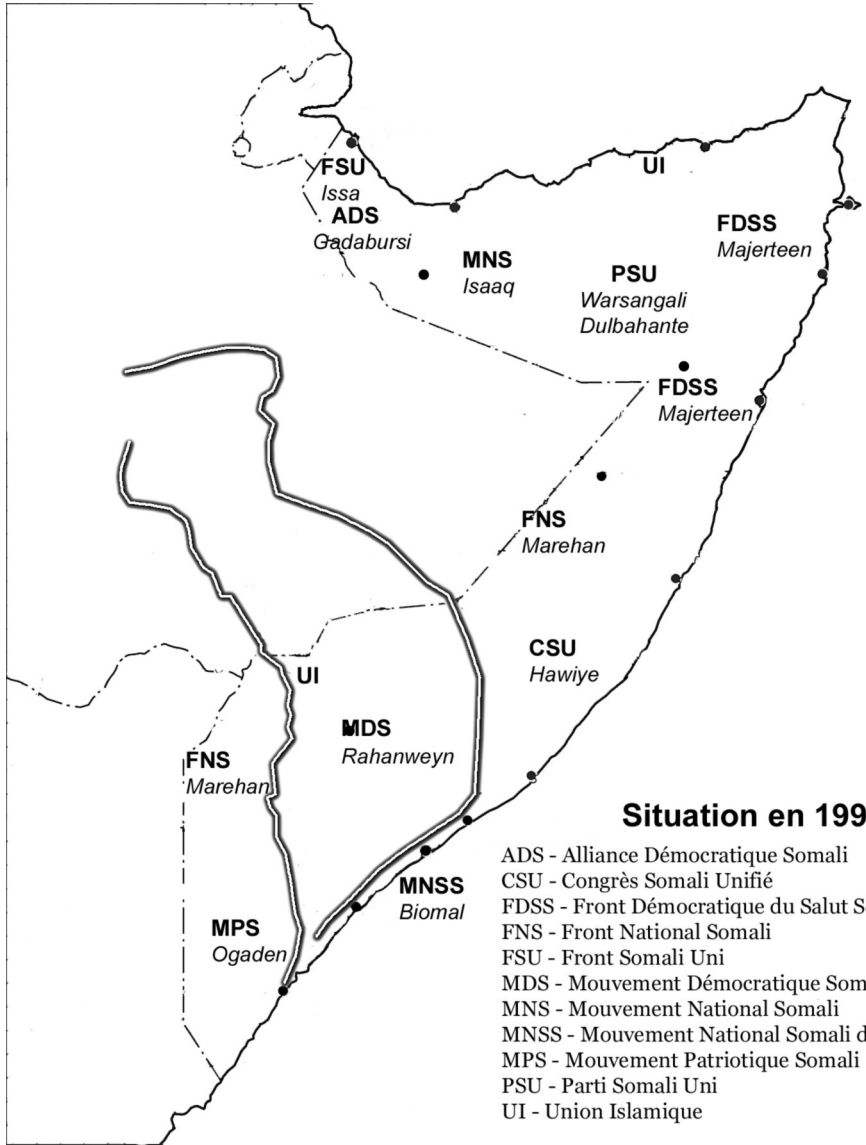
Isaaq et de Majerteen – dans la région du bas-Shabele. Les Ogaden du MPS fusionnent avec le CSU/Aïdid pour former l'Alliance Nationale Somali (ANS). Ces accords et ceux passés avec les Rahanweyn du MDS permettent à cette coalition de chasser les derniers alliés Marehan et Majerteen de l'ex-pouvoir, réunis au sein du Front National Somali (FNS) : Siad Barre est contraint de fuir et obtient l'asile politique au Kenya en mai 1992 – il meurt trois ans plus tard au Nigeria. Cette avancée vers le sud du CSU/Aïdid et ses alliés chasse plus de 100 000 Darod et Marehan vers le Kenya voisin. Au prétexte d'être assimilés aux clans liés à l'ex-pouvoir, des milliers d'autres sont tués ou dépouillés de leurs biens.

L'arrivée des groupes de combattants dans les différentes villes amène les bandes de jeunes à se positionner dans le subtil jeu politique des alliances. Beaucoup de jeunes urbains se mêlent aux nouveaux arrivants, plutôt ruraux, qui réintroduisent des visions et des démarches plus claniques, plus traditionnelles. Les milices qui se forment et les massacres de populations des différents clans Darod encore dans la capitale en sont la démonstration. À Mogadiscio, des bandes de *mooryaan* et les combattants du CSU pillent tout ce qu'ils peuvent. Habitué à voler des véhicules, les jeunes urbains en revendent aux combattants. La plupart des milices se dotent de véhicules 4x4 sur lesquels une arme de gros calibre sans recul est montée, une grande part de l'imagerie sur la situation somalienne. Les combattants ou les jeunes urbains de ces milices vivent des ressources que leurs clans leur assurent. Chaque clan, chaque sous-clan finance la sienne. Après la chute du régime de Barre et la disparition de cet ennemi commun, les affrontements et les divisions se multiplient. Les alliances qui se nouent entre ces milices, les mouvements armés et les bandes de jeunes se font et se défont. Les notables et les commerçants qui les financent ne les contrôlent pas véritablement mais en tirent profit, et parfois certaines leur échappent entièrement. Les milices vivent du pillage et de la revente des marchandises sur le marché, via les commerçants liés à leur clan ou leur sous-clan. Évidemment, tous les jeunes urbains, *mooryaan* ou pas, ne rejoignent pas les milices claniques ou les groupes de combattants. Le début de la guerre civile et les dégâts qu'elle a causés à la population de Mogadiscio font que les maisons collectives se raréfient. Des jeunes s'organisent toujours entre membres du même quartier mais chacun.e est sommé de prendre parti pour tel ou tel camp, pour tel ou tel clan. Ils sont de ceux qui régulièrement pillent les magasins, participent aux émeutes et se heurtent finalement aux combattants – quelle que soit la faction – qui maintenant se considèrent légitimes à incarner et rétablir l'ordre social. Quelques-uns profitent de l'effondrement de l'État somalien pour quitter Mogadiscio et investir des fermes dans l'arrière-pays, avec l'aide d'agriculteurs locaux

pour les initier aux méthodes agricoles. Dans le nord, des *day-day* s'associent au MNS puis, après l'indépendance du Somaliland, sont démobilisés via des projets de scolarisation, de formation ou d'intégration dans les nouvelles forces de l'ordre. Dans le nord-est, des *jirri* et des *dhafoor-qiiq* – dont certains étaient des vétérans du FDSS – se rapprochent de ce dernier. Finalement, une grosse partie des jeunes *mooryaan* de Mogadiscio vont être les combattants des chefs de clans, des hommes d'affaires et de leurs commerces fructueux, puis par la suite des tribunaux islamiques.

Tous les mouvements actifs entre 1990 et 1992 ont joué le jeu des alliances et des ruptures dans les équilibres fragiles entre les deux factions du CSU. Dans Mogadiscio, les combattants de cette organisation s'allient, se heurtent ou s'opposent à des milices autonomes – telle celle dite Ashamud, qui signifie « mélangés », composée de Hawiye, de Isaaq et de Darod –, à des milices claniques ou populaires dans certains quartiers, ou encore aux groupes de jeunes urbains armés. L'hégémonie politique et militaire des factions du CSU dans les zones qu'elles occupent se traduit par des affrontements constants pour le contrôle des ressources économiques et stratégiques et la mise au pas d'une population qui tente de s'organiser et de survivre à cette situation de guerre civile. Après s'être installés, puis avoir pillé la ville et s'être acharnés sur une partie des habitants, les combattants peinent à pacifier et sécuriser leur périmètre. Dans le nord de la capitale, sous le contrôle du CSU/Mahdi, les premiers tribunaux islamiques sont mis en place dans le but d'assurer une forme de justice et ainsi rétablir un ordre social dont les miliciens sont le bras armé, le CSU la direction politique, et les élites économiques les trésoriers. Avec en toile de fond la Libye de Kadhafi et quelques pays de la péninsule arabique qui sont devenus incontournables par le soutien économique et/ou politique qu'ils apportent à différents groupes armés.

Début 1992, les logiques de guerre civile et de fragmentation sont telles qu'elles renforcent un retour vers des conceptions très claniques de la politique où chaque clan possède dorénavant son parti et sa propre milice armée. Les exactions, les violences et le nombre de morts sont tels qu'ils échappent aux mécanismes traditionnels de régulation des conflits, insuffisants à régler les différends. Par exemple les Habar Gedir mettent en place en mars 1992 des comités représentant différents groupes sociaux (femmes, intellectuels, anciens et responsables du CSU) afin de trouver un accord fixant le montant du prix du sang, quelle que soit l'origine de la victime ou de l'assassin, pour éviter l'éclatement complet du clan. Cet accord s'étend aussi à quelques autres clans. Les jeunes combattants ou les néo-urbains sont appelés, sans succès, à « retourner » sur le territoire



Situation en 1991

- ADS - Alliance Démocratique Somali
- CSU - Congrès Somali Unifié
- FDSS - Front Démocratique du Salut Somali
- FNS - Front National Somali
- FSU - Front Somali Uni
- MDS - Mouvement Démocratique Somali
- MNS - Mouvement National Somali
- MNSS - Mouvement National Somali du Sud
- MPS - Mouvement Patriotique Somali
- PSU - Parti Somali Uni
- UI - Union Islamique

de leur clan... À tous les mouvements politique précédemment indiqués, il faut ajouter l'Organisation Muke Africaine de Somalie (OMAS) dans laquelle se regroupent les Bantou du sud qui, depuis 1990, sont chassés par la fuite des clans Darod ou les affrontements entre factions rivales du MPS qui les incorporent de force. Depuis 1991 ils sont sur la ligne de front entre les combattants du CSU et du FNS. Si les combats opposent parfois des visions politiques différentes ou des intérêts claniques divergents, les Bantou et les groupes castés restent des cibles privilégiées des attaques et des préjugés qui font l'unanimité contre eux... En 1988 un responsable d'une milice clanique apparentée à des groupes castés est abattu par le MNS et en 1990 le CSU assassine un autre responsable d'une milice identique. Des exilés à Abu Dhabi dans les Émirats arabes unis (EAU) créent courant 1991 un mouvement non-armé, les Racines Somali Unies (RSU), dont le but est de faire reconnaître un statut de minorités en danger pour les groupes castés en Somalie

Islams. Politique & religion

L'idéologie des confréries est plutôt souple dans son interprétation de l'islam et de ses préceptes. C'est cet islam qui imprègne traditionnellement la culture somali. L'adultère, par exemple, n'est pas toujours vu comme une faute grave mais un simple différend qui se règle par des compensations, comme n'importe quel autre. Malgré la proximité et la montée en puissance de l'Arabie saoudite dans les années 60, sa vision rigoriste de l'islam ne s'implante que très peu parmi les nombreux migrants somali qui y travaillent. La charia et le droit coutumier sont les sources de la loi d'après la constitution de 1962, abolie par la révolution de 1969. Les études sur les prénoms – encore elles ! – montrent que de l'indépendance à 1975, la préférence est à l'attribution de prénoms somali plutôt que musulmans. Phénomène qui s'inverse à partir du début des années 80. Les réformes de 1975 sur l'égalité des sexes et les modalités d'héritage déclenchent de violents affrontements. Dix oulémas sont exécutés publiquement pour avoir dénoncé ces lois. Cette répression déclenche un mouvement de réaction parmi les opposants à ces réformes. L'islam somali se politise. Dans la capitale et quelques villes du nord, il existe une très petite mouvance islamiste radicale à la fin des années 70 se réclamant du modèle des Frères musulmans en Égypte ou du wahabisme saoudien. L'Arabie saoudite est très active via des réseaux d'entraide et de solidarité pour les réfugiés qu'elle finance en partie. La plupart des pays musulmans, qui en ont les moyens, participent aux aides humanitaires via des ONG isla-

miques ou des œuvres caritatives qui fournissent nourriture, soins et scolarisation. Le mouvement islamiste, Union Islamique (al-Ittihad al-Islamiyi), est fondé au début des années 90 aux frontières entre la Somalie et l'Éthiopie, région où ses combattants s'installent. L'islam prôné par ce parti est plutôt conservateur, proche de celui des confréries et ses références historiques puisent dans les différentes révoltes « islamiques » des années 20 contre les colons italiens. Ses objectifs ne sont pas directement liés à la guerre civile en Somalie mais à une lutte nationale contre les « infidèles », l'Éthiopie chrétienne. Les premiers combats en 1992 l'opposent à l'armée éthiopienne dans l'Ogaden et aux combattants du FDSS dans le nord-est du pays.

Intermède humanitaire & guerrier

En janvier 1992, l'ONU décrète un embargo sur les armes à destination de la Somalie. La famine engendrée par la guerre civile et l'effondrement de l'État somalien tue environ 300 000 personnes. La situation est telle que les associations humanitaires sont dépassées. Plusieurs centaines de soldats et de membres du personnel de l'ONU débarquent en avril dans le but de mettre en place un cessez-le-feu dans Mogadiscio et de rouvrir les principaux ports pour acheminer l'aide humanitaire. Les forces de l'Opération des Nations Unies en Somalie I (ONUSOM I) ne parviennent pas à maintenir l'ordre et des convois humanitaires sont régulièrement attaqués. Elles décident donc de se mettre sous la protection des milices armées, qu'elles payent pour cela ! Comme les autres associations humanitaires avant elles. Les effectifs onusiens sont augmentés, mais ne suffisent toujours pas. Les accrochages avec les combattants des différentes milices sont réguliers et la population affamée se soulève aussi parfois pour piller les entrepôts. Début décembre, quelques jours après le vote d'une nouvelle résolution de l'ONU, 38 000 militaires, dont une majorité d'américains, sont envoyés pour désarmer et pacifier la capitale somalienne. L'opération est un grand show où les journalistes assistent en direct au débarquement des libérateurs venus apporter nourriture et paix. Mais la réalité est tout autre. Les opérations de désarmement sont plus un jeu de cache-cache entre miliciens et onusiens qu'une véritable pacification. Les bandes armées de jeunes qui ne sont pas liées à telle ou telle faction du CSU ou à des milices sont les principales victimes de cette campagne. Certains de ces petits groupes de *mooryaan* désarmés sont même pris à parti par la population dans des quartiers de la ville. Au contraire, les différentes milices se renforcent. Une partie de l'aide humanitaire dé-

ournée ou pillée se retrouve en vente sur les marchés. Les commerçants et les milieux d'affaires sont les principaux bénéficiaires de ces ventes qui permettent ainsi de financer les activités des milices. Ce n'est pas la nourriture qui manque à Mogadiscio, c'est l'argent pour se la procurer. La politique humanitaire qui consiste à importer massivement des denrées noie complètement le marché local et empêche la reprise d'une économie formelle, alors que la famine a cessé. Le pillage de la ville est une forme de survie que les habitants pratiquent largement. Tout ce qui peut se revendre est dépouillé puis écoulé au marché noir. Les commerçants s'enrichissent en servant de relais vers les grossistes du Golfe arabe, pour des matériaux comme le cuivre par exemple. Les affrontements entre les factions du CSU et leurs milices alliées font aussi des morts parmi la population et des membres de la mission de l'ONU. En mars 1993, le mandat onusien est modifié. La nouvelle opération, deuxième du nom, consiste toujours à pacifier Mogadiscio et à escorter les convois humanitaires, mais cette fois, s'y ajoute la possibilité explicite d'un engagement armé. Les accrochages entre les militaires de l'ONU et les combattants du CSU/Aïdid ou ses alliés du MPS, plus au sud, sont de plus en plus meurtriers. Les violences des militaires contre la population civile et les attaques contre les combattants des milices font plusieurs centaines de morts. Le discours onusien désigne la faction Aïdid du CSU comme étant à l'origine de l'instabilité politique et des violences, et fait de son dirigeant la bête noire à abattre. Début octobre, des commandos américains tentent une opération dans Mogadiscio pour arrêter Aïdid et ses proches. Deux hélicoptères sont abattus et les militaires américains, encerclés, doivent fuir. Dans cette opération, une vingtaine sont morts et presque une centaine sont blessés lors des affrontements avec les milices somali qui, elles, perdent plus de 300 combattants. Excédés par les attaques récentes d'hélicoptères américains qui ont fait des dizaines de morts parmi eux, les habitants lynchent et traînent au sol les cadavres des militaires tués. Ces images font alors le tour des médias internationaux, choqués. Ce fiasco a été rendu célèbre par le film très hollywoodien *La chute du Faucon noir*, produit en 2001, dans lequel le réalisateur fait l'éloge de la bravoure des libérateurs et montre toute la barbarie des Somali ! En février 1994, les troupes onusiennes commencent à se retirer et en mars de l'année suivante, elles ont complètement quitté la Somalie. Officiellement, l'ONU dénombre près de 150 morts dans ses rangs.

Suite de la guerre civile

Dans le Somaliland, la proclamation de l'indépendance et l'auto-dissolution du MNS n'ont pas fait taire toutes les divergences entre les clans Isaaq. Des affrontements violents dans les villes d'Hargeisa et Burao forcent une partie de la population à fuir. Les islamistes du Parti de l'Union Islamique Somali (PUIS) se heurtent aussi depuis peu aux nouvelles autorités du Somaliland. Dans le reste de la Somalie, les factions Aïdid et Mahdi du CSU se cherchent des alliés pour asseoir leur légitimité et poursuivent les combats pour étendre leur contrôle. Comme toujours, c'est la valse des étiquettes des éphémères regroupements de mouvements politiques. Aïdid est désigné président par une quinzaine de factions et groupes différents réunis dans le sud de Mogadiscio en juin 1995. Forts de cette légitimité et de ces nouvelles alliances, les combattants du CSU/Aïdid se lancent à la conquête de Baïdoa et l'occupent. Chassés de la région, des clans Rahanweyn forment en septembre l'Armée de Résistance Rahanweyn (ARR) pour contrer cette offensive. À Mogadiscio, les combats à l'arme lourde entre les factions du CSU font de nombreuses pertes parmi la population et les combattants. Aïdid est blessé et meurt en août 1996. Il est immédiatement remplacé par son fils, un américano-somalien, ancien militaire ayant participé aux opérations de 1993 ! Les initiatives internationales pour trouver des accords de paix s'enchaînent, mais tous les protagonistes de la guerre civile n'y prennent pas part. Il n'y en aura pas moins de treize entre 1991 et 2000, auxquelles le Somaliland refuse systématiquement de participer.

Malgré l'opposition de la grosse dizaine d'organisations armées représentées dans ces conférences internationales, des mouvements non armés réussissent dès 1993 à y participer : les Racines Somali Unies (RSU) pour les groupes castés, l'Union Nationale Somali (UNS) pour les Arabo-Somali de Mogadiscio, Brava et Merca, l'Union Démocratique Nationale Somali (UDNS) pour les Darod non-Majerteen du nord-est du pays et l'Organisation Muke Africaine de Somalie (OMAS) pour les Bantou. Généralement, elles ne militent pas pour un fédéralisme en Somalie, qui laisse la part belle aux clans, mais insistent sur la reconnaissance de leur statut de minorité discriminée et la disparition de ces discriminations au sein de la société somali. Comme tous les groupes n'étant ni suffisamment nombreux, ni suffisamment considérés, les Arabo-Somali, les Bantou et les groupes castés ont subi la guerre plus qu'ils n'y ont participé. Les premiers ont perdu les commerces ou les biens qu'ils détenaient, et les deux autres les quelques avantages acquis depuis l'indépendance. Beaucoup sont tués car ils refusent de se battre ou de choisir un camp. Les autres fuient vers

les camps de réfugiés au Kenya et en Éthiopie. Les Gosha, estimés à environ 96 000 personnes avant la guerre, ne sont plus que 61 000 en 1993. Collectivement accusés de soutien à l'ancien régime, des milliers de Darod fuient toujours plus au sud, pillant pour survivre et contraignant ainsi de fait les Tunni de Brava ou les pêcheurs bantou Bajun à fuir également. Depuis 1988, des milliers de Somaliens tentent de passer la frontière avec le Kenya. Les autorités de ce pays collaborent avec le régime somalien et livrent ceux qui sont accusés de faire partie du MPS ou refoulent ceux qui sont chassés par les combats. Entre 1990 et 1993, plusieurs tentatives par bateau se soldent par la mort des passagers. Les réfugiés qui réussissent à passer s'installent dans les camps existants ou à leurs périphéries. Ils rejoignent ceux qui se sont arrêtés ici après les sécheresses passées et la guerre de l'Ogaden. Alors que la population somali du Kenya n'est que d'environ 400 000 personnes, elle est régulièrement accusée d'appauvrir les sols et les pâturages et de se livrer au « banditisme » ; le flot des réfugiés rajoute à la misère. Avec l'aide du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), le Kenya organise le retour forcé de 200 000 personnes vers le sud de la Somalie et un peu au nord. En 1996, il reste encore 200 000 réfugiés somali répartis dans des camps à travers tout le pays. Les réfugiés appartenant aux minorités reçoivent des traitements particuliers. Réunis dans des camps spécifiques, les Arabo-Somali – appelés Benadiri à Mogadiscio et Bravani à Brava – et les Bantou mettent en avant leurs spécificités qu'ils érigent en identité dans une sorte de repli communautaire, une stratégie de la victime. La politique des visas pour les réfugiés bénéficie aux Benadiri et aux Bravani, considérés, selon les critères des pays occidentaux d'accueil, plus facilement intégrables. Alors que jusque là ils tentent de s'affilier aux Somali, les Bantou se redécouvrent une histoire et s'inventent une identité commune à travers les neuf grandes communautés d'esclaves marrons dont ils sont les descendants. Dorénavant ils rejettent les appellations péjoratives et se nomment eux-mêmes Mushunguli, du nom de l'un des fondateurs de ces communautés. Des milliers d'entre eux réussissent à rejoindre la Tanzanie – un « retour » selon eux – alors que d'autres s'installent sur la côte ou cultivent les champs autour des camps de réfugiés dans lesquels ils vivent. De la même manière, les réfugiés somali issus des groupes castés ou des clans Rahanweyn optent pour des stratégies collectives différentes. Les premiers n'osent pas se revendiquer des castes afin de ne pas subir dans les camps les discriminations habituelles qu'ils vivent en Somalie ; alors que les Rahanweyn mettent en avant leur situation sociale d'infériorité dans une société de pasteurs nomades pour réclamer un statut de minorité discriminée et profiter des visas vers d'autres pays.

Troubles & genre

La guerre civile accroît l'importance des travaux et des activités féminines dans un quotidien de survie. Peu de femmes émigrent à l'étranger, elles restent le maillon économique du foyer. La majorité des migrants sont de jeunes hommes, célibataires, hormis en Italie où les femmes représentent les trois-quarts des migrants venant de Somalie. La débrouille et le contexte font qu'elles développent de nouvelles compétences et des savoir-faire. Celles originaires de clans pastoraux dont elles ont conservé l'appartenance peuvent se déplacer plus facilement que les hommes, suspectés d'appartenir ou de soutenir tels ou tels groupes armés ou clans. Grâce à cela, elles peuvent maintenant fréquenter les marchés de vente du bétail et certaines deviennent même des intermédiaires dans ce commerce. D'autres se rendent dans la péninsule arabe pour y chercher de nombreuses denrées. Elles écoulent ainsi toutes les marchandises échangeables ou vendables contre des produits de première nécessité. De plus, travailler sur les marchés procure plus de sécurité face aux nombreuses agressions que les femmes subissent en travaillant isolées dans les champs ou les fermes.

Avec la guerre, à Mogadiscio, le quasi-monopole du troc de vêtements, d'aliments, d'or et de khat est entre les mains de femmes. Juste une parenthèse pour dire que la situation est la même à Nairobi au Kenya, sur le marché du quartier somali, où les femmes réfugiées représentent les deux tiers des boutiques de commerce de détail et de khat. La recherche quotidienne du minimum vital est aussi jonchée de morts. Les attaques d'entrepôts d'aide humanitaire par des membres de groupes armés ou de milices font parfois des morts dans les files d'attente de femmes et d'enfants. Afin de lutter contre ces attaques et le détournement de la nourriture qui alimente le marché noir, des groupes de femmes ont demandé aux humanitaires de distribuer de la nourriture cuisinée, qui se prête moins au vol ou à la revente. Elles organisent ensuite elles-mêmes la distribution à travers des réseaux autonomes de voisinage, affinitaires ou familiaux, en tentant d'échapper au contrôle des combattants. Certaines y laissent la vie. Les premières ONG de femmes somaliennes apparaissent dès 1992 et deviennent parfois les gestionnaires de camps de réfugiés. Ce qui n'empêche évidemment pas d'autres femmes de participer aux pillages d'entrepôts lorsque les occasions se présentent ou d'être partie prenante dans les trafics de produits alimentaires. Les organisations humanitaires privilégient les femmes par l'aide directe apportée mais aussi par le statut qu'elles acquièrent dans la distribution des aliments – donnés ou volés – et le petit commerce qui en découle suite au départ ou à l'absence des hommes : la place était vacante. Avant la guerre, les femmes des clans arabo-somali de

Brava n'avaient pas le droit de travailler à l'extérieur de chez elles. La place des femmes dans l'organisation en clans patrilinéaires est ici un avantage qui leur permet de faire appel à plusieurs solidarités (paternelle et maritale) et ainsi de dépasser les divisions claniques dans leurs gestions des déplacements ou de la distribution de l'eau par exemple. Cela leur offre aussi parfois des capacités de médiation dans de petits différends.

Malgré les bouleversements de la guerre, l'élevage des enfants reste à la charge des femmes. Durant toute la période des combats, seules les écoles coraniques – ouvertes aux jeunes femmes – continuent de dispenser une éducation élémentaire. Il n'y a quasiment aucune école publique ou privée dans la plupart des grandes villes jusqu'en 1993. Même si des élèves et des enseignants de ces écoles coraniques sont aussi victimes des bombardements, elles restent un refuge pour les femmes et les enfants, et distribuent parfois de la nourriture. La situation est identique dans les camps de réfugiés des pays limitrophes ou dans le Somaliland indépendant. Des femmes et d'anciens professeurs organisent des écoles primaires qu'elles gèrent elles-mêmes dans des quartiers de Mogadiscio avec les manuels scolaires datant d'avant 1990 et de la débrouille. L'arrivée des ONG et de l'aide humanitaire va aider à financer des projets de reconstruction des bâtiments et appuyer les initiatives autonomes menées principalement par des femmes somali. En 1995, un quart des 85 écoles de la ville sont réhabilitées. Des écoles primaires sont mises en place dans les camps de réfugiés. Une partie des manuels scolaires sont réédités mais finalement les programmes scolaires mis en place ne sont pas uniformisés et se font en anglais, en arabe ou en somali, selon les donateurs. Dans les villes, un tiers des enfants scolarisés fréquentent l'école primaire et l'école coranique en alternance. Dans les régions rurales ou sédentaires, les écoles coraniques restent les seules à dispenser une éducation pour environ 40 à 60 % des jeunes garçons et filles. Une grande majorité des enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas, l'éducation revient de nouveau dans la sphère familiale.

Durant la guerre civile, les femmes subissent de nombreuses violences perpétrées par les miliciens ou les bandes armées, et pas seulement en milieu urbain. À Mogadiscio, des crimes commis contre des femmes furent particulièrement sanglants lorsque des miliciens en éventrèrent pour symboliser l'extinction du clan adverse. Le viol est une arme de guerre dont les femmes sont les premières victimes, surtout celles qui n'appartiennent pas à un clan puissant, ou celles qui sont réfugiées ou issues de « minorités ». Peu de choses sont à lire sur la situation et la façon dont les femmes isolées ont, soit tenté d'avorter, soit gardé l'enfant né d'un viol. Elles savent qu'elles peuvent être rejetées par leurs familles et l'enfant condamné à être

Vendeuses d'essence dans Mogadiscio



un paria. L'avortement est alors illégal et condamné par la tradition somali. Dans les camps de réfugiés en Somalie ou au Kenya les violences contre les femmes sont le fait de la police locale, des attaques de bandits attirés par les biens qu'elles vendent, ou simplement d'autres réfugiés somali pour qui le viol est un rapport social acceptable. Destinées aux hommes et aux femmes, des campagnes d'informations et de prévention contre ces violences sont lancées à l'initiative de groupes de femmes somali et d'ONG internationales. Déjà présentes avant la guerre dans tous les milieux, les violences domestiques en milieu urbain sont en augmentation pour des raisons aussi diverses que la perte de prestige social du chef de famille, le chômage chronique, l'autonomie grandissante des femmes seules ou dans le foyer, etc. Elles sont de plus en plus dénoncées par les ONG de femmes et des aides aux victimes sont mises en place. La pratique de l'excision et de l'infibulation semble reculer entre la période précédant la chute de Barre et le milieu des années 90, le manque de moyens financiers permettant moins d'organiser les fastueuses cérémonies, les cadeaux et toutes les dépenses liées à ce rituel important.

Contrairement à l'Érythrée – en lutte contre l'Éthiopie pour son indépendance – où les femmes constituent le tiers des effectifs combattants, les Somali ne sont pas présentes dans les milices combattantes, ni dans aucune des instances décisionnelles des organisations politiques. Dans le Somaliland indépendant, aucune femme n'a été invitée à participer aux conférences de réconciliation. Elles ont obtenu un statut de minorité représentée par un nombre dérisoire de sièges lors des élections, au même titre que les clans somali non-Isaaq. Tout au plus, quelques ONG de femmes somali sont invitées dans les conférences de paix internationales. De par leurs activités et le commerce de détail, des femmes s'associent parfois à la logistique des combattants à qui elles fournissent une aide : elles s'occupent des soins et du ravitaillement en eau et éventuellement font transiter des armes légères et des munitions. Les liens tissés entre des groupes de femmes ne sont pas qu'un réseau social, c'est aussi un moyen pour elles de se tenir informées ou de propager des nouvelles. À part des participations individuelles dans les groupes de *mooryaan*, aucun texte ne mentionne l'existence de groupes d'autodéfense féminins à l'exception d'un témoignage d'une femme de Baïdoa. Elle raconte qu'après le meurtre de son mari et de ses enfants, elle rejoint une milice armée d'une cinquantaine de femmes constituée pour se venger de ce qu'elles avaient toutes subi. Elles donnent occasionnellement des coups de main à des combattants.

« Les femmes restées en Somalie sont plus émancipées que celles parties en Occident. Les premières doivent résoudre une multitude de problèmes

quotidiens qui les obligent à s'exposer publiquement, à prendre parti et à se confronter. Les secondes sont plus repliées sur des valeurs traditionnelles dans un environnement jugé hostile ». Je sais toute la niaiserie des généralités, mais ces paroles d'une femme somali laissent imaginer les processus en cours dans les rapports sociaux.

Les hommes – plutôt jeunes – sont les principales victimes de la guerre. Soit parce qu'ils la font, soit parce qu'ils la subissent, beaucoup meurent ou sont blessés. Le phénomène des milices armées, et plus généralement la guerre civile, ont exacerbé la valorisation de la violence masculine. Déjà présente dans la culture des pasteurs nomades, elle dépasse maintenant largement le cadre traditionnel des règlements possibles des conflits. En milieu urbain, les hommes qui ne participent pas aux hostilités sont souvent au chômage. Les circonstances sont telles qu'elles poussent certains à accepter des boulots qu'ils refusaient jusqu'alors. Les docks, la pêche, les marchés, les entrepôts, le commerce de gros, l'artisanat et le petit commerce sont les secteurs d'activités qui en emploient le plus grand nombre. À cela s'ajoutent tous les petits boulots manuels occasionnels. L'apparition de cheffes de famille et l'émergence des femmes dans la sphère économique et dans des domaines jusqu'ici exclusivement masculins ébrèchent la répartition genrée de la normalité sociale des Somali.

Khat & trafics

L'éclatement de la guerre civile et les désagréments qu'elle entraîne dans le commerce font grimper le prix de la botte de khat à 80 dollars en 1991 à Mogadiscio, alors qu'elle valait quelques dollars jusqu'alors. Puis les réseaux se restructurent. Le Somaliland indépendant est approvisionné par des filières djiboutiennes qui tiennent le commerce entre l'Éthiopie et Djibouti. Environ huit à dix tonnes transitent quotidiennement entre les deux pays. Des plantations sont relancées et les prix baissent de nouveau. Le reste de l'ex-Somalie et les camps de réfugiés somali au Kenya sont alimentés en khat par la production kényane. Depuis la diffusion de la consommation parmi les non somali de l'Afrique orientale pendant la colonisation et dans les communautés de migrants africains et indo-pakistanaïes au Royaume-Uni dans l'entre-deux-guerres, la production augmente. D'une faible consommation locale et traditionnelle, la culture du khat alimente dorénavant une économie d'exportation vers la Somalie et l'Europe. Les autorités kényanes interdisent en 1972 la consommation et la culture du khat puis reviennent sur leur décision cinq ans plus tard.

De manière générale, la consommation se répand parmi les pauvres et les classes moyennes des pays de l'Afrique de l'Est dans les années 80. Un coupe-faim pour les uns, un euphorisant et dynamisant « à la mode » entre amis pour les autres. L'interdiction de sa consommation entre 1983 et 1990 par la Somalie perturbe le marché qui se restructure clandestinement. C'est dans la région centrale de Meru au Kenya que se situe l'essentiel de la production. Au mieux, il est possible de récolter toutes les six semaines, environ huit fois par an. Chaque ouvrier agricole – parfois très jeune – est payé entre trois et cinq euros par cueillette. La récolte se fait de nuit, puis elle est acheminée vers des points de collecte. La qualité est évaluée, les tiges triées, puis empaquetées par bottes de vingt dans des feuilles de bananier qui permettent d'empêcher qu'elles ne sèchent. Il existe quatre variétés : *giza*, *kangeta*, *mabweze* et *matangoma*. De petite taille, la *giza* est considérée de meilleure qualité – plus forte – et consommée sur la côte et les centres urbains par les classes moyennes kényanes. La *matangoma* est plus douce et ses tiges sont trois fois plus grandes que la *giza*. Répandue parmi les Somali, elle permet une consommation plus longue et régulière. Les grossistes font deux ramassages par jour. Via l'aéroport de Nairobi, le premier est destiné à l'exportation vers l'Afrique orientale, et le second vers l'Europe. L'approvisionnement est habituellement assuré par des transports routiers pour la consommation kényane. Avec la guerre civile somalienne, le transport vers ce pays se fait d'abord par avion ou par camions au plus près de la frontière, puis le khat est transporté par des caravanes de chameaux ou des convois routiers, destination Mogadiscio ou Kismayo. Les paysans propriétaires de ces plantations sont Igembe et les transporteurs-grossistes sont Tigania. L'augmentation de la demande par l'arrivée de réfugiés somaliens et la multiplication des réseaux d'exportations par des commerçants Isaaq vont doper cette économie du khat. En 1992, environ 5200 hectares des collines du Meru – réparties en parcelles d'un ou deux acres – sont consacrés à la culture du khat. Avec une extension vers les zones de plus basse altitude. Malgré l'augmentation de la production, les paysans n'ont cessé de s'appauvrir ou de s'endetter depuis les dix dernières années. Hormis quelques cas de coopératives, autonomes jusqu'aux grossistes, la plupart des petits et moyens paysans louent leurs terres à des exploitants qui gèrent ainsi les champs, les récoltes et le transport. Pour cela ils font appel à des ouvriers agricoles pour la culture et à des milices pour défendre les zones agricoles toujours plus grandes, plus convoitées. Les autres vendent à l'avance un nombre déterminé de récoltes, à moitié prix, pour être sûrs de les vendre... ou pour qu'elles ne se fassent pas détruire en cas de refus ! L'installation de commerçants somali dans la décennie 90 vient directement concurrencer le monopole des grossistes et transporteurs Tigania.

La tactique pour s'imposer est simple : le khat est acheté plus cher aux paysans et la récolte est payée à l'heure. Entre 1995 et 1999, de nombreux affrontements opposeront des Somali à des Igembe ou des Tigania. Malgré un caractère parfois raciste, ces oppositions entre commerçants ou entre petits paysans et grands commerçants/exploitants n'ont donc rien de « guerres ethniques ». Le khat destiné à l'Europe arrive par avion de Nairobi, par cageots de bottes, au Royaume-Uni où il est ensuite redistribué dans quelques pays européens. Les estimations évoquent dix tonnes quotidiennes entre Nairobi et Londres. Les intérêts sont tels qu'ils suscitent aussi des affrontements au Danemark ou au Royaume-Uni entre commerçants somali. À la fin des années 90, la botte de vingt tiges se vend entre une et deux livres sterling, suivant la qualité, dans des boutiques somaliennes ou éthiopiennes au Royaume-Uni. Le khat est même employé dans l'industrie comme composant de certaines boissons énergisantes, jusqu'à leur interdiction en 1997.

Dans tous les points stratégiques qu'elles contrôlent, les milices et les factions armées prélèvent un impôt – en argent - sur les cargaisons de khat, et une part des feuilles pour fournir la consommation de leurs combattants. À côté du commerce de marchandises détournées, cet impôt est l'une des sources de revenus – et d'entrée de devises étrangères – qui alimentent le fonctionnement des groupes armés. Et enrichissent les plus profiteurs ! Même si les prix baissent, la consommation quotidienne représente une part importante du budget familial ou individuel. En 1994, à Mogadiscio, la botte de khat kényan se vend encore douze dollars alors qu'elle en coûte quatre ou cinq dans le sud du pays. Dans le Somaliland, à Hargeisa, pour deux ou trois dollars, il est possible de trouver du khat éthiopien ou local, jugé de qualité supérieure. Les estimations parlent alors de treize tonnes quotidiennes venant d'Éthiopie et du Kenya, soit environ 4800 tonnes par an : un retour au chiffre d'avant l'interdiction de 1983. L'ensemble de l'activité – les grossistes, les transporteurs et les revendeuses de rue – entre le Kenya et la Somalie représente, selon les extrapolations officielles, environ 100 millions de dollars. Le commerce du khat venant du Kenya ou de l'Éthiopie est estimé en 1997 à un cinquième des importations pour l'ensemble de l'ex-Somalie. Même si le khat bénéficie de réseaux spécifiques pour être planté, acheté, distribué puis vendu, il emprunte aussi des filières organisées par lesquelles transitent d'autres marchandises. Et inversement, les réseaux de commerce du khat servent aussi parfois au trafic des armes, de produits alimentaires ou sanitaires manquant en Somalie ou à la fuite de réfugiés vers les camps.

La guerre civile perturbe l'activité économique. Trop souvent selon les commerçants et les soutiens financiers des groupes armés qui, plutôt que protéger la bonne marche du commerce, l'entravent et le fragilisent. L'aéroport, les routes et le port de chaque ville sont les enjeux réguliers des combats entre les factions rivales. La population est bien plus souvent victime des groupes armés et des milices – qui se servent sur son dos – qu'elle n'est protégée par eux. Au cours des années 90, environ un million de personnes quittent la Somalie. Soit parce qu'elles sont réfugiées, soit par ce qu'elles émigrent vers les pays du Golfe, en Europe ou dans les pays d'Amérique du Nord.

Somalisation

Devant les ruines de la cathédrale de Mogadiscio



La Somalie se fragmente toujours plus. Elle devient un gigantesque puzzle où les pièces mal ajustées peinent à trouver leur place. Même si l'activité économique est réduite, des exportations – de bananes ou de chameaux par exemple – continuent à alimenter des porte-monnaie. Les ports et les aéroports restent des enjeux cruciaux pour chaque faction. Les accords et les désaccords entre elles se font et se défont au rythme des intérêts commerciaux de leurs financiers et mentors. Et inversement, ces derniers se plient aux conditions politiques lorsqu'ils ne peuvent faire autrement. Pas toujours facile de déceler les motivations.

Nouvel ordre & Tribunaux islamiques

Dans le nord de Mogadiscio, Ali Mahdi s'appuie sur des notables musulmans plutôt traditionalistes ou membres des confréries, issus de son clan des Hawiye Abgal, pour mettre en place un tribunal islamique chargé de prononcer des punitions et de faire respecter une justice. Les milieux financiers et commerciaux font de plus en plus pression sur les milices et les groupes combattants pour qu'ils cessent de perturber la bonne marche de l'économie et assurent la sécurité des populations plutôt que le contraire. En 1994, une femme et douze hommes sont amputés pour vol, un violeur est lapidé et plus de 160 personnes sont punies de coups de fouet. Pour éviter leur présence devenue concurrente, le CSU/Mahdi expulse les combattants de l'Union Islamique. Cette organisation s'installe alors dans le sud, autour de Gedo, où elle met en place l'administration religieuse et militaire de la région. À partir de ce territoire, elle mène entre 1994 et 1996 de multiples actions armées contre le régime éthiopien, sur

son propre territoire. Décidée à en finir, l'Éthiopie aide et arme le Front National Somali (FNS), qui regroupe des Marehan et des Majerteen proches de l'ex-pouvoir. En 1997, ils lancent une attaque conjointe contre les bases de l'Union Islamique et les détruisent. Ce petit mouvement islamiste ne s'en remet pas et disparaît en tant qu'organisation armée. Ses membres abandonnent les quelques villes et villages qu'ils tiennent et certains se fondent dans des activités moins politiques. Ils se lancent dans les œuvres sociales – enseignement et santé – et... dans les affaires.

Progressivement, jusqu'en 1998, chaque sous-clan de Mogadiscio-Nord se dote d'un tribunal islamique dans le quartier qu'il dirige. Tous n'appliquent pas une interprétation sévère de la charia. Un responsable d'un tribunal islamique de Mogadiscio déclare que l'amputation pour vol ne peut être appliquée lorsque un musulman vole alors qu'il est contraint de vivre une situation de misère contraire à l'islam. L'ordre social revient progressivement dans la capitale. Quelques camps de réfugiés sont gérés par des confréries. Des tribunaux islamiques se mettent en place dans d'autres villes du sud. Tous les tribunaux islamiques se dotent d'une petite milice armée pour mieux faire appliquer leurs décisions de justice. Ils recrutent parmi les jeunes combattants urbains. À partir de l'automne 1997, les premiers combats ont lieu entre, d'un côté des milices et des groupes armés, et de l'autre des miliciens liés aux tribunaux islamiques. Ces derniers s'opposent de plus en plus aux logiques de clans et de factions ainsi qu'aux milieux d'affaires qui les soutiennent. Le khat est interdit par plusieurs tribunaux et sa consommation sévèrement réprimandée. En 1998, les premiers tribunaux s'installent dans le sud de Mogadiscio, le fief d'Aïdid junior. La charia n'est pas appliquée avec la même sévérité que dans le nord de la ville, où des affrontements opposèrent des membres de ces tribunaux à des habitants venus défendre une femme accusée d'adultère ou un jeune de vol. Mais malgré tout, l'influence d'un islamisme radical, rigoriste, est de plus en plus forte et les tribunaux se radicalisent. Si les peines de mort sont rares, l'amputation ou la flagellation des « délinquants » et de récidivistes se multiplient. Des affrontements opposent même les plus traditionalistes aux militants islamistes radicaux. Des femmes voilées apparaissent dans Mogadiscio, mais difficile de dire si elles sont motivées par la nécessité de se protéger face aux violences ou si elles sont animées par une vision rigoriste de l'islam. Un semblant de normalité pointe discrètement son nez : Plus de 600 écoles accueillent 150 000 enfants à travers tout le pays, à Mogadiscio un lycée et l'université ont pu être ouverts. Seul un cinquième de ceux en âge de l'être sont scolarisés. Les plus riches envoient leurs enfants dans des écoles privées. Dès l'été 1998, des commerçants, fatigués de l'échec des groupes armés à rétablir l'ordre, se rap-

prochent des tribunaux islamiques et de leurs milices. Au sud de la capitale, ils réussissent à faire lever tous les barrages routiers et à interdire le port d'armes sur la voie publique. Le commerce reprend. Les tribunaux islamiques de plusieurs quartiers de la capitale coopèrent dans leur remise en ordre. L'activisme des islamistes radicaux pèse dans la tournure que prend la politisation de l'islam somali. Sous leur influence, les tribunaux de la ville réussissent à se coordonner et à unifier leurs milices. Dans la capitale, les affrontements avec les combattants du CSU/Aïdid sont fréquents. Le nouvel ordre des tribunaux islamiques est encore fragile. Ils ne parviennent pas toujours à régler les litiges entre deux factions, à faire taire les armes ou à pacifier complètement la population. Les représentants de 18 différents tribunaux islamiques réunis à Mogadiscio décident en 1999 de s'unir pour former l'Union des Tribunaux Islamiques (UTI) et coordonner leurs milices dans la lutte contre les désordres politiques ou sociaux.

Migrants & réfugiés

Depuis les années 80, le flux des réfugiés somaliens n'a pas cessé vers les trois pays limitrophes de la Somalie. En 1997, ils sont estimés à 288 000 en Éthiopie, 171 000 au Kenya et 23 000 à Djibouti. Ces pays appliquent des politiques de cantonnement des réfugiés dans des camps éloignés des centres urbains. Hormis autour de Nairobi, les camps sont dans des régions somali proches des frontières. Ces agglomérations humaines sont source de compétition entre les réfugiés et les locaux – somali ou pas – qui les accusent de piller les alentours, d'appauvrir les pâturages ou d'être la cause de nombreux maux ! Malgré les centaines de noyades entre la Somalie et le Kenya au cours des années 90 et les politiques de rapatriements forcés, sous le parrainage onusien du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), les autorités éthiopiennes et kényanes ne parviennent pas à stopper les Somaliens qui fuient les combats et un quotidien de guerre civile. Tous les camps sont gérés par une multitude d'associations, d'ONG, d'œuvres caritatives et autres humanitaires qui fournissent la logistique sanitaire et l'aide alimentaire. La plupart de ceux qui ne restent pas dans les camps ne bénéficient pas – ou très peu – de ces aides et se retrouvent quasi clandestins dans les villes.

Au début du XX^{ème} siècle, des Somali Isaaq et Darod migrent vers Aden (une partie du futur Yémen) pour fuir la situation économique ou les attaques du « Mad Mullah ». Il s'y installent, travaillent comme main-d'œuvre non qualifiée ou commercent avec l'autre rive. Dans les années 80,

avec la répression du régime de Siad Barre, des milliers de Somali du nord y trouvent à nouveau refuge. Plus qualifiés que les Somali yéménites, ils réussissent à trouver un peu de travail pour subvenir à leurs besoins et éventuellement envoyer un peu d'aide à celles et ceux restés en Somalie. Certains parlent l'arabe, appris à l'école coranique ou publique. Avec l'unification des deux Yémen pour former la République du Yémen en 1990, environ 9000 d'entre eux obtiennent la nationalité yéménite. Le déclenchement de la guerre civile somalienne pousse de nouveau des milliers de Somali – du Sud, cette fois – à fuir vers le Yémen. Des camps de réfugiés sont installés, avec un système d'autorisation pour en sortir et se rendre en ville. Néanmoins, de nombreux réfugiés vivent dans les centres urbains. Mais la courte tentative de sécession du Yémen du Sud en 1994 va aggraver la situation économique déjà désastreuse et faire perdre leur emploi à beaucoup de ces travailleurs somali.

Les migrations vers l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU) datent, respectivement, du début des années 50 et des années 70 avec le boom de l'exploitation du pétrole dans ces deux pays. Les salaires étant plus bas dans le nord que dans le sud de la Somalie, ce sont principalement des Isaaq et des Darod, peu qualifiés, qui viennent travailler comme domestiques en ville, manœuvres dans la construction ou ouvriers sur des plate-formes pétrolières. Aucun de ces deux pays ne met en place de camps de réfugiés pour accueillir les échappés au moment de la guerre civile, ils préfèrent les intégrer comme des migrants économiques, légaux ou non, de la main-d'œuvre dont ils ont grand besoin. Dans l'ensemble des pays du Golfe, l'essor économique dû au pétrole fait que des milliers de migrants d'Afrique, du Moyen-Orient ou du sous-continent indien viennent y travailler. L'invasion du Koweït en 1990 et la prise de position pro-irakienne du régime somalien provoquent une chasse aux clandestins somali d'Arabie saoudite. Leur nombre passe alors de 80 000 à 25 000. Les conditions de travail et la mise en compétition entre les travailleurs sont très rudes dans la péninsule arabe. Dans les années 90, les Somali sont en concurrence avec, entre autres, les migrants indiens et pakistanais qui « acceptent » des salaires plus bas. Cette situation pousse une partie d'entre eux à quitter les EAU pour d'autres pétro-États du Golfe, dont l'Arabie saoudite où la plupart des migrants clandestins vivent dans les grandes villes que sont Riyad et Jedah. Une partie de l'argent gagné est mise de côté pour être envoyée en Somalie. Les EAU et l'Arabie saoudite sont les deux premiers pays – hors Europe et Amériques – en terme de fonds destinés à la survie quotidienne et aux projets en Somalie pendant la guerre civile. Les estimations pour les années 90 donnent plus de quinze millions de dollars pour l'un et douze millions pour l'autre, qui viennent alimenter annuellement l'économie somalienne.

L'immigration vers l'ancienne puissance coloniale britannique date de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Les 500 Somali alors enregistrés sont dockers ou marins, tous Isaaq ou Darod, issus du Somaliland, via la colonie d'Aden. Ils sont d'ailleurs souvent assimilés aux Yéménites. Leur situation économique et la concurrence avec les travailleurs locaux exacerbent les tensions et le racisme. De nombreux Somali sont pris à partie lors des émeutes racistes de 1919, 1921 et 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, et les nouvelles données du commerce maritime mondial, les marins et dockers somali sont contraints de se reconvertir. Le gouvernement tente alors de les rapatrier mais la plupart s'installent finalement durablement et font venir leurs familles. La répression du régime somalien contre l'ex-Somaliland à la fin des années 80 influe sur le nombre de migrants à destination du Royaume-Uni. Les demandes d'asile passent de 305 en 1988 à 1845 en 1989 et 1990, avant de retomber à un peu plus de 1000 l'année suivante. Durant la décennie qui a suivi la chute du régime, environ 25 000 Somali s'installent au Royaume-Uni. À la fin des années 90, la communauté somali est estimée à 65 000 personnes. En Italie, l'autre ex-colonisateur, l'immigration de Somali date principalement de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils s'installent dans des villes comme Rome, Milan, Florence ou Naples, où ils alimentent le besoin en main-d'œuvre. Depuis le début de la guerre civile, environ 20 000 Somali sont arrivés en Italie et en 1995, 18 000 d'entre eux sont titulaires d'un permis de séjour.

121

Entre 1990 et 1994, les migrants somali sont quelques dizaines de milliers par an à rejoindre l'Europe. La pointe est en 1992 avec plus de 15 000. Ils représentent à peu près 3 % des demandeurs d'asile en Europe. Suivant les politiques migratoires de chaque pays, le taux de rejet de ces demandes varie en 1993 de 45 % (Royaume-Uni et Finlande) à 90 % (Belgique, Espagne, Italie et Norvège). La France refuse 70 % des demandes d'asile des Somali.

Dans la décennie qui suit l'effondrement de l'État somalien, plus de 25 000 d'entre eux arrivent aux Pays-Bas. 5000 sont rapidement régularisés. En 1994, les lois sur l'immigration sont durcies par une baisse des délais – facilitant théoriquement les expulsions – et une réforme des procédures. La conséquence est une réduction des demandes qui passent de presque 4000 en 1995 à un peu plus de 1000 l'année suivante. La Suède, la Suisse et la Norvège ont, elles, géré quelques 20 000 Somali par une politique d'éparpillement géographique sur leur territoire, et de foyers d'immigrés obligatoires. L'instauration en 1995 de l'espace Schengen multiplie les tracasseries administratives et rend plus complexe une acceptation des de-

mandes d'asile pour les Somali qui ne peuvent plus faire de demandes dans plusieurs pays. La Suède est le premier pays, d'Europe et du monde, en terme de quantité d'argent envoyée par des Somali à destination de la Corne de l'Afrique, à hauteur de 24 millions de dollars annuels dans les années 90. De chacun de ces trois pays, Danemark, Royaume-Uni et Pays-Bas, sont envoyés environ dix millions par an.

Plus de 30 000 Somali vivent au Canada. Au niveau mondial, ce pays est le deuxième en ce qui concerne les capitaux injectés dans l'économie somalienne par ces migrants, avec plus de vingt millions de dollars. Il y a peu de clandestins car la politique migratoire incite les demandeurs d'asile à s'enregistrer afin de bénéficier des aides sociales destinées aux réfugiés. Les États-Unis ont officiellement autorisé l'immigration sur leur territoire de presque 30 000 réfugiés entre 1986 et 1999.

L'immense majorité des migrants sont des hommes. Les plus qualifiés ou les plus diplômés sont venus en Europe ou en Amérique, les plus pauvres et les moins qualifiés travaillent dans les pays arabes ou africains. Qualifiés ou diplômés ne veulent pas dire qu'il est aisé de trouver du travail car la plupart de ceux qui ont un emploi sont des travailleurs pauvres – légaux ou pas – et les autres sont au chômage. Une petite partie de ces migrations en Europe le sont pour un rapprochement familial, les autres sont des demandeurs d'asiles, réfugiés ou clandestins. Très peu bénéficient des quotas du HCR car la Convention de Genève de 1951, chargée de normaliser les politiques sur les réfugiés, ne s'applique que difficilement à la situation somalienne ou des Somali en général. Cette convention « protège », à titre individuel, les victimes de persécutions étatiques : dans le cas somali, il n'est question que d'une guerre civile où les populations fuient les violences ou la situation économique désastreuse ! D'après les études réalisées sur les réseaux financiers propres aux migrants somali dans le courant des années 90 en Europe et en Amérique, ils consacrent de 20 à 30 % de leurs revenus à des envois d'argent pour leurs proches restés sur place. Ces mêmes études indiquent qu'au niveau mondial, la « diaspora » somali apporte annuellement plus de 140 millions de dollars – pour une moyenne individuelle mensuelle de 100 euros – à l'économie, à la survie quotidienne et aux projets dans la Corne de l'Afrique. 80 % de ces fonds sont destinés à la Somalie et, par ordre décroissant, au Kenya, à l'Éthiopie, à Djibouti et au Yémen : cela représente le double de ce que fournissent les aides de l'ONU ou de l'Europe. Une trentaine de millions sont destinés à Mogadiscio. Cette solidarité est parfois soumise aux pressions des « aînés » qui menacent de bannissement ceux qui ne s'y plient pas, les jeunes essentiellement. Nés dans ces pays refuges, ils sont surnommés

tolow – en référence au déracinement – et ne manifestent pas toujours l'engouement de leurs parents pour la « patrie perdue » et les traditions somali. Dans les pays occidentaux l'accès à une scolarité privée islamique n'est pas possible, pour des raisons financières. De manière générale, aucune des politiques menées vis-à-vis de ces réfugiés n'est adaptée à la réalité des migrants : la polygynie n'étant pas reconnue, cela laisse de nombreuses femmes « isolées » en Somalie ou contraintes de se cacher en Europe derrière un statut de mère-célibataire, et donc, suspectes de fraude en permanence. Le problème se pose aussi pour le logement qui n'est jamais conforme aux besoins d'une famille élargie. À cela s'ajoute le racisme ordinaire et étatique dont ils sont les victimes, comme beaucoup d'immigrés. En Finlande, par exemple, où les réfugiés somali ne sont que 5000, des foyers sont l'objet de deux attaques de skinheads en 1990 et 1991. Les attaques racistes que subissent les réfugiés somali – pauvres – du Kenya quelques années plus tard sont causées, elles, par l'assimilation de tous les petits commerçants et traficoteurs somali aux riches marchands et grossistes de khat, dont certains sont somali. Les différentes vagues migratoires de Somali suivent logiquement les événements politiques. Dans les années 80, des Isaaq fuient la répression, puis avec la chute du pouvoir, ce sont des Darod qui s'échappent des violences des Hawiye vainqueurs. Les Majerteen préfèrent les Pays-Bas et les Marehan proches de l'ancien président Barre, la Suède. Enfin, durant la guerre civile, les flots de réfugiés vers l'Europe se font au rythme des avancées militaires, des débâcles et des vengeances. Les débrouilles, individuelles ou collectives, ainsi que les réseaux organisés, doivent s'adapter sans cesse aux politiques migratoires des pays d'accueil. D'une part pour organiser le voyage, puis ensuite réussir à survivre malgré les nouvelles contraintes économiques et administratives. La guerre civile au Yémen en 1994 ou la mise en place de l'espace Schengen l'année suivante, par exemple. Au Kenya, quelques affaires judiciaires concernant des trafics pour l'obtention d'autorisation ou de visas ont défrayé la chronique ! Quelques exemples. Les citoyens kényans n'ayant pas besoin de visa pour se rendre en Allemagne, des Somali kényans ont fait bénéficier de cet avantage des réfugiés grâce à des falsifications de papiers administratifs. Dans une autre histoire, des employés du HCR ont été accusés de revendre des autorisations facilitant des départs vers l'Europe ou l'Amérique pour certains. Pour ceux qui en avaient les moyens financiers, évidemment. Après l'arrestation aux EAU d'un Kényan, les autorités judiciaires et la presse ont parlé d'un trafic qui consiste à monnayer l'ajout de noms sur les passeports, celui d'une « fausse » seconde femme ou d'un enfant. Il peut être intéressant, suivant les circonstances, de se faire passer pour kényan, yéménite ou éthiopien. Ou inversement de se faire passer pour un Somali pour ceux qui ne le sont

pas. Peu importe que cela soit vrai, il semble logique que tous et toutes tentent de contourner, s'ils le peuvent, les restrictions à leurs déplacements et à leurs choix de survie.

De la création à Londres en 1936 de la Société Somali Britannique – la première association ouvertement indépendantiste – à celle du MNS en 1981, ou encore celle du CSU en 1989 à Rome, une partie de la « diaspora » somali est active politiquement, à distance. Dans les années 90, un regain de « traditionalisme musulman » dans les communautés somali du Canada et du Royaume-Uni porte alors le discours du mouvement islamiste Union Islamique et le soutient. Partout où existent des communautés importantes, en Europe, en Amérique ou dans certains pays arabes, un activisme politique s'exprime à travers la publication de journaux d'informations, d'associations humanitaires ou culturelles. Les minorités ou les groupes castés s'organisent et militent ainsi pour leur reconnaissance, tentent de s'imposer dans des négociations politiques ou parfois de se faire entendre auprès des pouvoirs politiques des pays d'accueil, comme une sorte de micro-lobbying. Les femmes s'impliquent elles aussi dans de nombreuses associations qui visent à améliorer la situation de celles et ceux réfugiés dans les camps, à dénoncer la pratique de l'excision et des mariages forcés, et plus généralement militer pour « plus d'égalité » au sein de la société somali. À côté de ces militants politiques, il existe des groupes d'intellectuels, d'artistes et autre « petite bourgeoisie » somali en exil qui tentent de s'immiscer dans la vie politique et aident au financement de conférences de paix et de tentatives de réconciliation.

Pour conclure cette partie sur les migrants et les réfugiés, il faut ajouter que des Somali ont été dispersés à travers de nombreux pays du monde, au fil des accords, des liens, des circonstances et des politiques migratoires. Pêle-mêle, on peut citer l'Australie, l'Inde, le Pakistan, la Libye, l'Égypte ou la Russie... De par sa situation économique particulière, le soutien financier ou politique de cette « diaspora » somali est essentiel au fonctionnement à minima des camps de réfugiés ou pour suppléer les manques de l'économie somalienne. Mais aussi au financement des groupes armés. Par cette solidarité, les différences sociales se reproduisent car les Somali les plus aidés sont ceux dont une partie de la famille était déjà suffisamment aisée – c'est relatif ! – pour migrer en Europe, plutôt que dans les autres pays du monde. Évidemment !

Réseaux financiers & économie de guerre civile

Pour faciliter ses échanges commerciaux, l'Italie tente d'imposer la lire en 1905, puis la roupie italienne en 1910. La livre sterling britannique ou le besa du Zanzibar servent alors largement dans l'économie de la région. Finalement, la lire italienne devient officiellement la monnaie de la Somalie en 1925. Après la rétrocession de la Somalie à l'Italie en 1950, la nouvelle monnaie est le somalo, lié à la lire. Dans le Somaliland britannique, l'east african shilling sert aux échanges. Avec l'indépendance en 1960, la nouvelle monnaie émise est nommée le shilling somalien (SoSh). En 1984, le shilling est dévalué et à la fin de la décennie, il s'échange à 7000 SoSh pour un dollar. Entre 1970 et 1986, le pouvoir d'achat chute de près de 90 %. L'année suivante, la Somalie rompt ses relations avec le Fonds Monétaire International (FMI) et ses restructurations. Afin de lutter contre l'inflation, le pouvoir fait imprimer en 1990 le nouveau shilling somalien, dont la valeur faciale est 100 fois supérieure au SoSh. Mais il n'a pas le temps de le mettre en circulation. Après 1991, dans le nord-est de la Somalie et dans la zone contrôlée par le CSU/Aïdid, le shilling somalien est la devise qui circule, comme dans l'Ogaden où il est préféré au birr éthiopien. Pour sa part, Ali Mahdi met en circulation les coupures du nouveau shilling somalien durant l'année 1992, pour un montant de vingt millions de dollars. Il arrive aussi que des faussaires tentent d'écouler leur monnaie, et parfois avec succès. Dans le Somaliland indépendant, le shilling somalilandais (SlSh) est introduit en 1994 avec l'appui de financiers Isaaq de Djibouti. Le change est fixé à un dollar pour 50 SlSh. La présence des bureaux de l'ONU dans la zone sous contrôle du CSU/Aïdid permet au SoSh de mieux résister que son concurrent émis par Ali Mahdi. Le départ de l'ONU fait chuter les deux monnaies. Alors que Aïdid fait imprimer pour 170 milliards de shillings en 1996, un dollar s'échange contre 8800 shillings. Près de 10 000, trois ans plus tard, lorsque 90 milliards de SoSh sont de nouveau imprimés. En 1997, quatre ans après sa création, le SlSh s'échange à un dollar pour 5000. La plupart des échanges commerciaux internationaux se font en dollars américains ou en riyals saoudiens.

Dans le milieu des années 80, les envois d'argent des Somali de l'étranger représentent environ 40 % du Produit national brut (PNB) et couvrent 60 % des besoins des citoyens. Ils comblent l'écart déficitaire entre les importations et les exportations, quatre fois moins nombreuses. À peine 10 % passent par le secteur bancaire – quasi inexistant – les Somali préférant les *hawilad*. Ce ne sont pas des banques islamiques. Elles ne font pas de

prêts, hormis de petits crédits à court terme, et ne s'embarrassent pas de l'éthique islamique de ces banques. Elles constituent un réseau de transferts de fonds, simple et efficace. L'argent est canalisé via des banques de la péninsule arabe puis redistribué par un système de radio ou de fax qui transmet la liste des bénéficiaires. L'argent est distribué en monnaie locale ou en dollars. Les *hawilad* sont soit des entreprises spécialisées, soit des commerçants relais, dont les commissions varient de 5 à 10 % sont directement versées sur des comptes bancaires hors de Somalie. Des devises qui permettent aux commerçants d'acheter plus facilement leurs marchandises à l'étranger. Illégales dans de nombreux pays africains, les *hawilad* sont très répandues dans l'espace somali. Ce système a sans doute retardé la chute du régime en temporisant la situation. Selon les économistes, cet envoi d'argent atténue l'augmentation du carburant, équilibre la balance commerciale (la différence entre les importations et les exportations), permet l'accumulation de capital pour l'investissement local, facilite l'approvisionnement des biens essentiels et donc, améliore le niveau de vie. Mais la contrepartie est une plus grande dépendance de l'économie à la diaspora, un faible investissement dans l'industrie, une faible production pour les entreprises locales et une augmentation de l'inflation par la demande soutenue en produits de consommation. Un peu comme les dégâts collatéraux de l'humanitaire qui changent l'alimentation des Somali en important une aide en riz et en farine, et s'étonnent que la culture locale de sorgho et de maïs ne reprenne pas ! Loin d'être des associations philanthropiques, la multiplication des *hawilad* fait émerger de nouveaux riches par les profits qu'elles génèrent. L'appartenance clanique est secondaire dans le fonctionnement de ces réseaux financiers, dont la crédibilité tient à la rapidité, à la sécurité et à la bonne réputation. Et surtout à la confiance quant à la bonne arrivée des fonds, certifiée par les contacts inter-claniques des commerçants ou le statut social des notables intermédiaires. À Mogadiscio, même Western Union avec des commissions à 3 % n'a pu s'imposer. L'argent qui transite par ces réseaux est destiné à financer indistinctement des achats de nourriture, des travaux, des projets humanitaires ou des armes, selon les destinataires. Tous les groupes combattants se sont appuyés sur des *hawilad* existantes, ou ont créé les leurs, pour payer leurs miliciens, s'équiper... et enrichir certains dirigeants. Comme pendant le régime de Barre, elles alimentent largement l'économie du pays, qui échappe ainsi à l'effondrement. À la fin des années 90, les *hawilad* améliorent leur rapidité d'exécution avec la multiplication des lignes téléphoniques et passent le taux de la commission de 10 à 6 %. Certaines sont alors tenues par des islamistes. Des projets de création de banques islamiques sont envisagés, puis abandonnés. Dès 1999, des Somali de l'étranger tentent même de financer une fabrique de spaghettis, un labo-

ratoire d'analyse sanguine ou une usine Pepsi Cola. Projets eux aussi abandonnés. Les investissements privés, de la diaspora ou locaux, consacrés aux activités industrielles ne représentent que 8 %, contre 15 % dans les services et 77 % dans les activités marchandes. À cette époque, certaines *hawilad* fusionnent pour former des structures plus grosses et plus rentables, et s'imposent économiquement. On en dénombre alors moins d'une dizaine d'envergure « nationale ».

Schématiquement, on peut dire que depuis les années 60, le commerce est tenu dans le nord par des lignages Isaaq et dans le reste de la Somalie par des Darod, Majerteen, Dulbahante ou Marehan. Avec des variantes selon la situation politique et les renversements d'alliance. Depuis la guerre civile, le commerce du Somaliland reste tenu par des Isaaq. Dans le sud, des Hawiye prennent la place laissée vacante par la fuite des Darod face aux violences qui les touchent tous indistinctement : anciens du pouvoir, commerçants, militaires ou simples « citoyens et citoyennes »... Malgré une nécessité de fonctionnement trans-clanique, les *hawilad* se structurent souvent, elles aussi, sur un schéma clanique. Il serait trop long de les énumérer.

Dès la deuxième moitié des années 90, de nombreuses *hawilad* diversifient leurs activités et certaines se lancent dans la téléphonie fixe. Mais la situation politique précaire et les nombreux travaux nécessaires à l'installation de lignes freinent l'expansion de cette activité. Néanmoins, les demandes d'installation ne cessent d'augmenter et les abonnés arrivent doucement. Sur tout le territoire de l'ex-Somalie, des compagnies téléphoniques mettent en place des réseaux, pas toujours très connectés. Il devient ainsi très facile et pas trop coûteux d'appeler de Mogadiscio à Hargeisa, dans le Somaliland, ou vers l'étranger mais plus compliqué et onéreux, voire impossible, d'essayer de joindre des villes parfois proches ! Seuls quelques téléphones satellitaires sont alors installés à Mogadiscio. L'existence de ces compagnies va permettre une expansion rapide des nouvelles technologies que sont les téléphones portables et l'internet, via les satellites à défaut de réseaux terrestres. Malgré les vicissitudes de la guerre et les risques inhérents à l'absence de contrôle aérien, le transport par avion est lui aussi une activité grandissante. Que ce soit par le trafic de khat ou d'armes, le commerce de produits et d'aides diverses, et le transport de passagers – parfois les poches pleines de devises – quelques compagnies aériennes ont survécu à la guerre. Pendant le régime de Barre, l'unique compagnie nationale possède trois avions ; à la fin des années 90, quatorze compagnies sont recensées, avec un total de 62 appareils. Fondées par des Somali, et souvent basées à l'étranger (Djibouti ou Émirats Arabes Unis

par exemple), ces compagnies s'adaptent très bien aux aéroports dont le contrôle des pistes d'atterrissage change de main régulièrement et à la sévère concurrence qu'elles mènent entre elles. Elles naviguent à vue et s'en sortent bien, financièrement parlant. Le paradoxe de toutes ces structures économiques, entreprises et investisseurs est qu'ils s'appuient sur une base clanique pour se constituer et se renforcer, tout en étant limités dans leur expansion par cet enfermement. Paradoxe vite transformé en opportunisme politique et en petits arrangements...

Pendant la décennie 90, l'activité portuaire est largement perturbée et parfois localement arrêtée par les combats ou les destructions. Néanmoins, les ports restent les portes principales d'entrée et de sortie des marchandises. Dans le nord, Bossasso et Berbera assurent la plus grande part du commerce international. Par Berbera arrivent sucre, riz, pâtes, dattes, huile, etc. Le sucre et le riz représentent plus de 60 % des marchandises importées par le port de Bossasso. Beaucoup de ces produits proviennent du port de Dubaï aux Émirats Arabes Unis (EAU) qui réexportent plus de 80 % de leurs importations. La Somalie se situe parmi les premiers partenaires commerciaux des EAU en Afrique. 50 % de l'activité d'exportation de Berbera concernent des marchandises provenant de l'Ogaden éthiopien (moutons et chèvres). Berbera et Bossasso, qui exportent de l'encens et des produits de la pêche, sont les principaux ports d'exportation de têtes de bétail vivantes. Le cheptel en Somalie est estimé à une quarantaine de millions de têtes avec une base exportable de trois millions. Principalement à destination des pays de la péninsule arabique. Dans le sud, l'activité portuaire est plus limitée et chaotique. El-Maan, au nord de Mogadiscio, exporte du poisson séché, du cuir et quelques têtes de bétail. De Merca, partent des bateaux de bananes et de citrons et parfois un peu de bétail, de charbon, de poisson, de pastèques, d'encens, de latex et de cuir. Évaluée à 75 000 tonnes par an – un tiers de ses capacités – la production de bananes est destinée à l'Union européenne (UE) qui autorise l'Italie à en importer 65 000 tonnes. La banane somalienne est trois fois moins taxée par l'UE. Mais quelques scandales révélèrent plus tard que l'Italie n'en importait parfois réellement que 25 000 tonnes, le reste venant frauduleusement d'Amérique du Sud ! Les deux autres grands ports du sud de la Somalie sont Mogadiscio et Kismayo, très convoités par les groupes armés, et par lesquels arrivent l'aide humanitaire. Les détournements de cette aide par les groupes armés ou la revente de leurs rations par les plus pauvres alimentent largement l'économie somalienne. L'industrie d'abattage, de congélation et d'exportation de bétail de Mogadiscio ne survit pas à la guerre. Le sucre et la farine blanche représentent entre 60 et 70 % des importations des trois ports d'El-Maan,

Merca et Kismayo. De manière générale, les petites structures de vente au détail représentent 90 % du commerce.

Malgré la guerre qui déchire la Somalie, l'exportation de bétail reste une constante importante de l'économie. Les principaux pays importateurs de ce bétail sont les pays de la péninsule arabique. Dans la première moitié des années 70, le bétail en provenance de Somalie représente environ 80 % des importations saoudiennes. La sécheresse de 1975 fait baisser ce pourcentage à 60 %, qui chute jusqu'à 19 % avec la dégradation des relations entre les deux pays dans les années 80. Après l'interdiction du bétail somalien par les autorités saoudiennes en 1983, celles-ci se tournent vers l'Australie. En 1995, le bétail somalien représente de nouveau plus de 10 % des importations de viande par l'Arabie saoudite et plus de 26 % pour le bétail sur pied. Ce chiffre augmente jusqu'en 1998, date à laquelle un embargo contre le Somaliland est décrété par le royaume saoudien, pour le punir de son acharnement indépendantiste et de son refus de participer aux conférences de paix et de réconciliation. L'embargo est levé un an plus tard. L'autre pays de la région à consommer de la viande de Somalie est le Yémen qui en importe plus de 10 % de ses besoins. Le commerce de bétail avec ce pays n'est pas de même nature que celui avec son voisin saoudien. Pas de cargos, ni de grandes zones de transit, mais plutôt des boutres – une sorte de petit bateau – qui peuvent contenir tout au plus une centaine de bêtes vivantes. Le Yémen ne bénéficiant pas des infrastructures nécessaires au parcage du bétail, le commerce est ainsi plus flexible et moins coûteux. Il s'adapte mieux aux aléas de la situation économique et politique de ce pays. En retour, les boutres ne partent évidemment pas vides. Ils se remplissent d'essence achetée à Aden ou de produits divers (jus de fruit, biscuits, lessive, cosmétiques...) destinés au marché somalien.

129

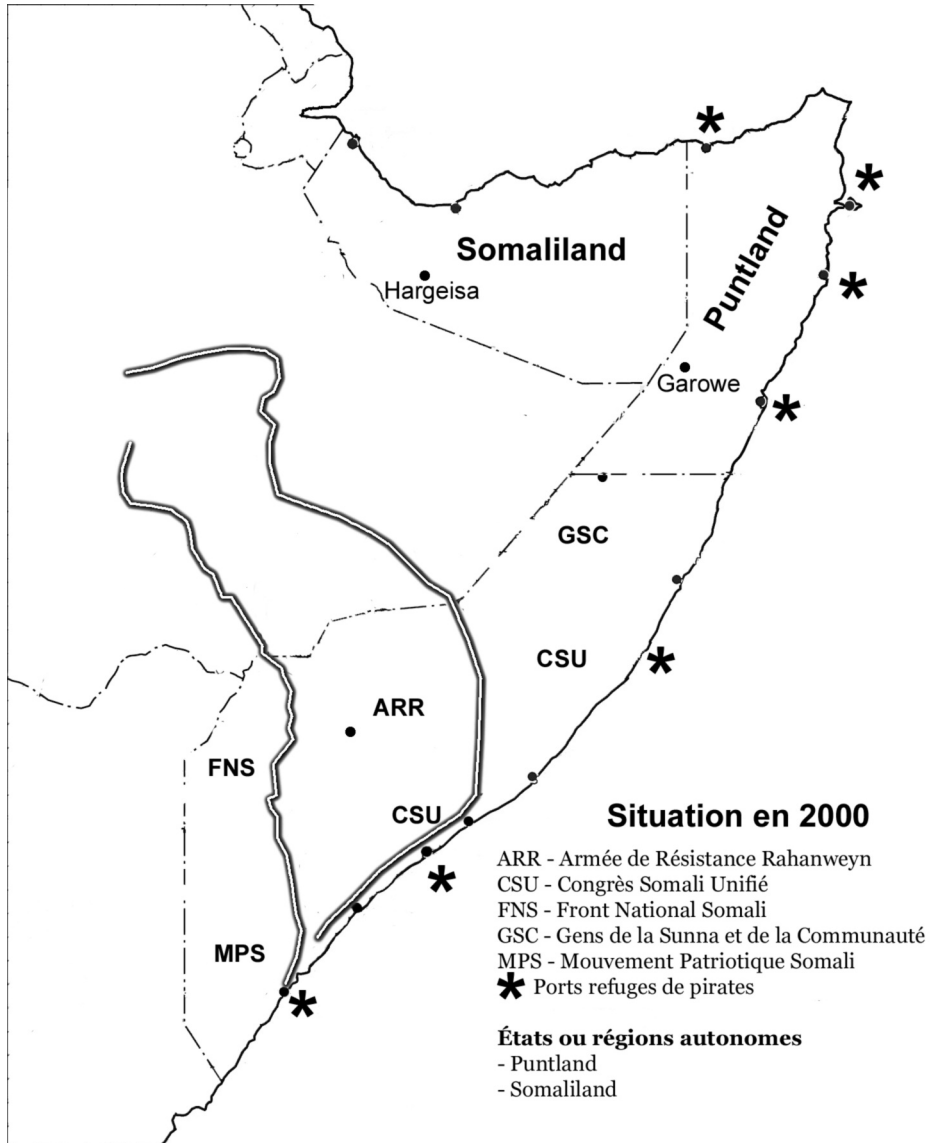
Éclatement & nouvelles frontières

Le Somaliland est la première partie de la Somalie à s'en détacher et proclamer l'indépendance du nord-ouest en mai 1991 sur la base des frontières coloniales. Sous la direction du MNS, le projet politique ne fait clairement aucune mention d'un hypothétique retour dans une Somalie réunifiée et pacifiée. Une administration se met en place, avec ses structures indispensables : justice, prison, armée et police. Les politiciens réussissent à stabiliser – tant bien que mal – les antagonismes entre les clans Isaaq et le commerce se relance. Progressivement, les « civils » et les bureaucrates s'imposent dans les rouages du gouvernement face aux anciens

cadres du MNS. Même d'anciens proches du pouvoir reviennent dans le jeu politique. Le nouveau pays n'est pas endetté et l'équilibre entre les exportations et les importations, via le port de Berbera, crée une certaine stabilité économique. Les réfugiés Issa à Djibouti rentrent progressivement dans l'Awdal, à l'extrême est du Somaliland. Cette région-frontière est encore couverte de mines explosives dont le nouveau pouvoir somalilandais n'a pas les moyens de se débarrasser... Un éphémère Awdaland indépendant, regroupant les Dir Issa et Gadabursi, voit le jour en 1995.

En 1998, le FDSS proclame l'indépendance des deux provinces du nord-est autour des villes de Bossasso – le Bari – et de Galcayo – le Mudug – sous le nom de Puntland, avec pour capitale Garowe. Le FDSS s'auto-dissout et forme la base de la nouvelle administration. Dès sa création, il entre en conflit sur la question des frontières avec le Somaliland à qui il conteste les deux provinces Darod. Cette indépendance du Mudug n'est pas du goût de nombreux Hawiye qui y vivent dans le sud et ne veulent pas d'une administration tenue par des Darod Majerteen. Le Puntland est dirigé par les politiciens du FDSS et les commerçants qui les soutiennent. Une quinzaine de *hawilad* locales fusionnent pour créer Amal Express – dominée par des Darod Dulbahante – qui participe à la mise en place de la nouvelle administration. Les premières années du Puntland sont secouées par les luttes pour le partage du pouvoir entre Majerteen, Dulbahante et Warsangali. Le pouvoir politique est le domaine réservé des Majerteen dont deux lignages s'affrontent pour avoir l'hégémonie. Finalement, le lignage des nomades et guerriers l'emporte sur son concurrent qui domine le port de Bossasso. Cette victoire politique porte Abdullah Yusuf, fondateur du FDSS, à la présidence. Pendant son mandat, l'État devient le principal employeur avec environ 7000 fonctionnaires dont plus de 4500 dans les forces armées et policières. Celles-ci sont issues des groupes armés du FDSS et des différentes milices qui sont progressivement démantelées. Les salaires de ces fonctionnaires représentent près de 90 % des dépenses du nouvel État. Le discours officiel du gouvernement du Puntland est qu'il ne désire pas rester un État indépendant mais aspire à une Somalie réunifiée.

Dans les régions du centre et du sud qu'elle contrôlent, les factions Aïdid et Mahdi du CSU proclament ensemble l'Administration Régionale du Benadir, avec le soutien de l'Italie et de l'Égypte. Une partie du Mouvement Patriotique Somali (MPS) proclame un Jubbaland indépendant – éphémère – au sud de la Somalie en 1998. Un an après, la débâcle du CSU/Aïdid face à la coalition de militaires éthiopiens et de combattants somali de l'ARR incite ces derniers à instaurer une administration autonome dans la région de Baïdoa entre le Jubba et le Shabele.



Que ce soit au Somaliland, au Puntland ou dans le sud somalien, le processus qui mène à l'indépendance est discuté et établi lors de longues assemblées, appelées *shir*. Conformément au mode d'organisation sociale traditionnelle des Somali, elles réunissent tous ceux – uniquement des hommes – qui détiennent une once d'autorité morale, sociale, politique ou économique. Lors des *shir* qui se tiennent dans le Somaliland se retrouvent des anciens, des intellectuels, des notables, des commerçants, des membres de la diaspora, des cadres du MNS, etc. Tous discutent et cherchent à obtenir un consensus sur les conditions et le partage, entre eux, des rôles politiques de chacun dans les futures instances. Un partage du pouvoir, en somme. La guerre civile a montré que tous les *shir* n'aboutissent pas à un consensus, et que parfois certains s'opposent aux décisions prises. Parfois les armes à la main.

À part dans le Somaliland où l'organisation rapide d'un référendum est prévue pour confirmer le choix de l'indépendance, aucune de ces entités n'aspire à devenir un véritable État indépendant. Elles se veulent des administrations provisoires dans l'attente d'une paix qui les réunirait toutes... Aucune n'est politiquement reconnue au niveau international mais toutes continuent leurs activités économiques... internationales.

Conférences & projets de paix

À Djibouti, s'ouvre en mai 2000 la conférence d'Arta sous le parrainage de diverses organisations internationales et des quelques pays directement impliqués dans une recherche de pacification. La treizième tentative du genre depuis 1991. La création d'un Gouvernement National de Transition (GNT) y est décidée entre les participants. En août, un parlement est mis en place et un président – un Habar Gedir – est élu. Il est un ancien ministre de Barre et considéré proche des islamistes. Ni le Somaliland, ni le Puntland, ni la plupart des organisations alliées du CSU/Aïdid ne participent à ces conférences. Finalement le GNT ne bénéficie d'aucun pouvoir réel et n'existe vraiment qu'hors de Somalie.

Ce n'est qu'en 2002 qu'un groupe de femmes somali, appelé Sixième Clan, réussit à se faire accepter dans les discussions internationales. Leur nom est une manière de s'affirmer, en tant que groupe social spécifique, en référence et face aux cinq autres clans « masculins » (Dir, Isaaq, Darod, Hawiye et Rahanweyn) dont elles sont dépendantes.

Somalistan ?

Après un attentat à Mogadiscio en 2014



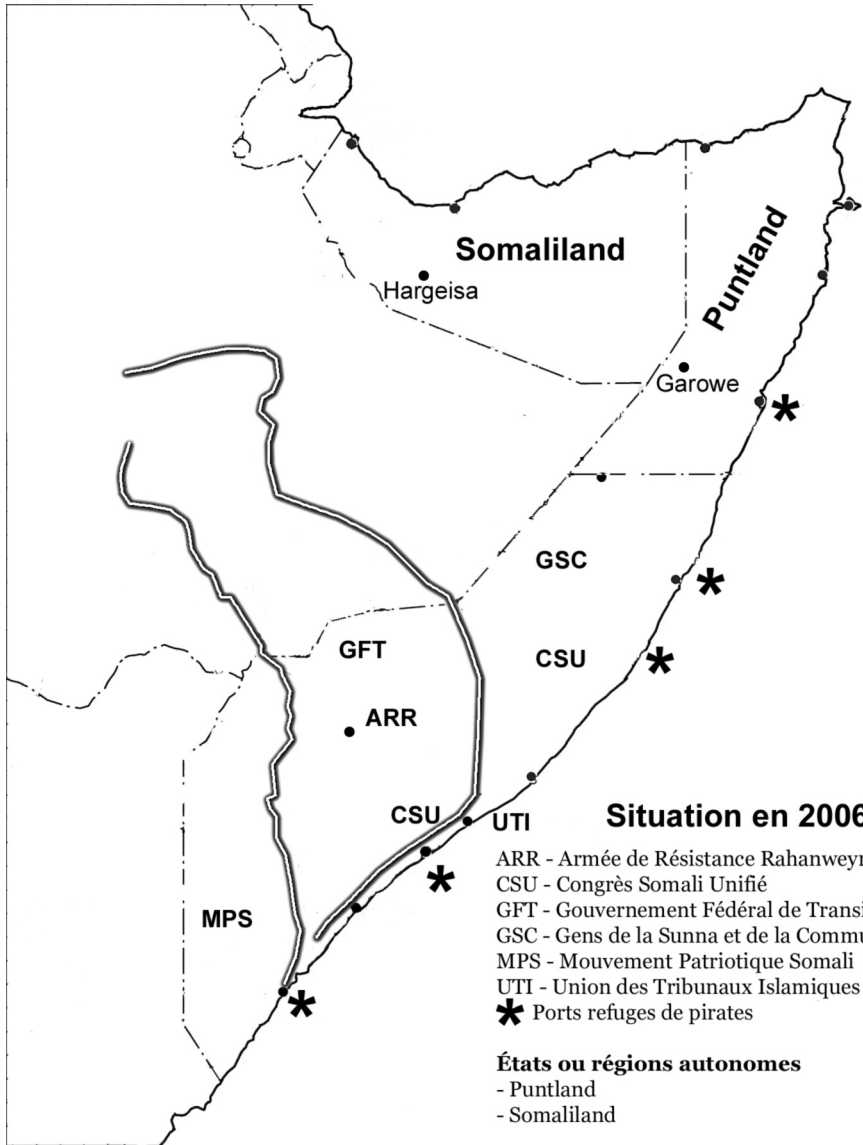
Le shilling somalien (SoSh) continue sa chute et bat un record en 2001 avec un taux de change de 20 000 pour un dollar. Dans les zones qu'ils contrôlent, les différents groupes armés font régner leur ordre politique et militaire, et les affrontements sporadiques continuent de faire de nombreux morts parmi la population. Les alliances politiques se sont redéfinies et il existe dorénavant trois acteurs principaux : le Gouvernement Fédéral de Transition (GFT), une coalition réfractaire, et l'Union des Tribunaux Islamiques (UTI). Ces derniers vont progressivement s'imposer...

Puntland, Galmudug, Jubbaland & les autres

Les intérêts américains sont frappés deux fois par des attentats sanglants à la voiture piégée en 1998 contre leurs ambassades au Kenya et en Tanzanie, qui font des centaines de morts et des milliers de blessés parmi la population. Ces attentats sont revendiqués par l'Armée islamique de libération des lieux saints, considérée proche de la mouvance d'al-Qaïda. Puis un bateau chargé d'explosifs endommage un navire de la marine américaine au Yémen en 2000. Après la découverte de la participation de Somaliens à la logistique des attentats au Kenya et en Tanzanie, et les attentats du 11 septembre 2001 contre les deux buildings new-yorkais, les autorités américaines décident de renforcer leur surveillance de la Corne de l'Afrique. Rapidement, les avoirs financiers de la *hawilad* al-Barakat aux États-Unis sont gelés et l'Union Islamique est ajoutée à la liste des organisations terroristes. Al-Barakat est accusée de servir aux transferts de fonds finançant le « terrorisme islamiste international » et l'achat des armes. Si ce gel des fonds complique les activités des groupes et des milices

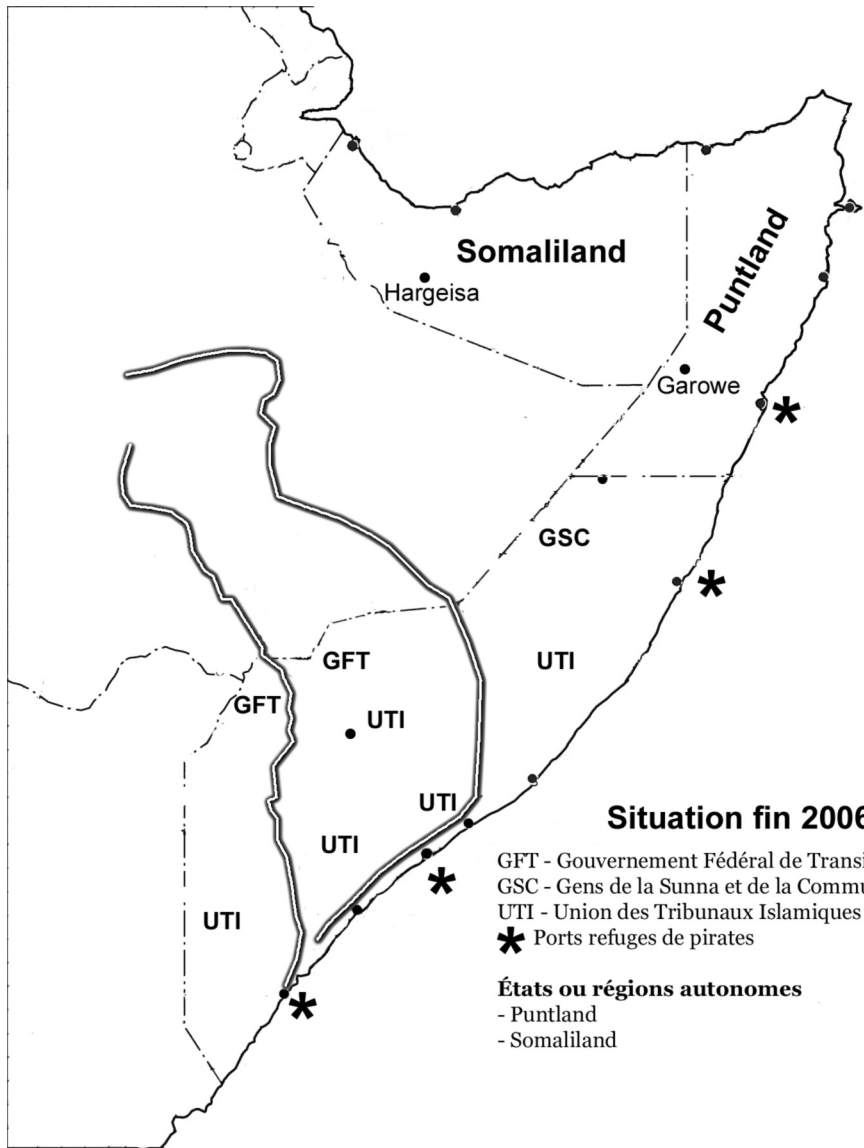
armées, il perturbe surtout les transferts d'argent destinés à la survie de nombreux Somaliens. En effet, al-Barakat est la *hawilad* la plus importante, ayant le plus de bureaux à l'étranger – en Europe et aux États-Unis principalement. Cela déstructure temporairement la fragile économie somalienne, le temps que les autres *hawilad* prennent la place laissée vacante. Bien que l'Union Islamique n'ait que des objectifs nationaux et soit plutôt une organisation somali anti-éthiopienne, le mouvement est classé parmi les ennemis des Américains, le fameux « axe du mal », sous la pression de leurs alliés éthiopiens. Ceux-ci alimentent la construction d'un discours sur la présence d'al-Qaïda dans la Corne de l'Afrique pour obtenir une aide dans leur lutte, locale, contre les opposants somali à leur politique régionale. En 2002, sous le regard attentif de la France, un accord est signé entre Djibouti et les États-Unis afin de permettre l'installation d'une base militaire pour les opérations spéciales dans la région et la surveillance des réseaux islamistes locaux.

Pour contrer le pouvoir des Tribunaux Islamiques et l'émergence du GNT, l'Éthiopie soutient dès 2001 la création d'une coalition de groupes armés somaliens. Ce Conseil pour la Restauration et la Réconciliation en Somalie (CRRS) regroupe le Puntland, trois factions de Mogadiscio, une partie des Ogaden du Mouvement Patriotique Somali (MPS), le Front National Somali (FNS) et l'Armée de Résistance Rahanweyn (ARR). Néanmoins, le MPS et le FNS se fondent dans une Alliance de la Vallée du Jubba (AVJ) qui proclame l'autonomie du sud de la Somalie, le Jubbaland. En 2002, c'est l'ARR qui annonce à Baïdoa un État du sud-ouest de la Somalie. Le dirigeant de l'ARR est désigné président de cette autorité autonome. Cette même année, se tient au Kenya une nouvelle conférence de paix lors de laquelle un projet d'État fédéral est élaboré. Des représentants du Puntland, du Jubbaland et de l'ARR y participent. Entre 2002 et 2004, des accrochages armés sporadiques opposent toujours le Somaliland et le Puntland à propos des provinces habitées par des Darod dans l'est du Somaliland. Après des affrontements directs entre les deux armées, chacune se retire. Les régions convoitées se retrouvent dans une telle situation qu'elles sont autonomes de fait. À la suite des discussions entamées deux années plus tôt au Kenya et de petits arrangements, un Gouvernement Fédéral de Transition (GFT) est mis en place courant 2004. Le Somaliland, qui a confirmé son choix de l'indépendance en 2001 lors d'un référendum, ne participe pas aux discussions. En octobre le « président » du Puntland, Abdullah Yusuf, est élu président de la Somalie par ce GFT. Les troupes éthiopiennes et les militaires du Puntland forment le gros des combattants. Aussitôt le nouveau président demande l'envoi de troupes étrangères afin de mettre fin à l'hégémonie grandissante de l'Union des



Tribunaux Islamiques et de ses milices. Mais pour l'instant, elles n'arrivent pas. À Mogadiscio, les affrontements sont réguliers et toujours aussi meurtriers pour la population. Contrairement à beaucoup de groupes armés, les milices islamistes prennent garde de préserver « au mieux » la population lors de leurs attaques en choisissant leurs cibles et les moments les plus propices pour frapper leurs ennemis sans pertes collatérales. Ce qui augmente leur capital sympathie auprès de la population. De plus en plus de commerçants et d'hommes d'affaires s'éloignent des milices « claniques » pour leur préférer à partir de 2005 l'Union des Tribunaux Islamiques, qui a su pacifier les zones qu'elle contrôle. L'Éthiopie est inquiète de la montée en puissance de ces concurrents directs à ses projets d'installer en Somalie un pouvoir allié. Elle renforce son soutien au GFT. De la même manière, les Américains s'emploient à traquer ceux qu'ils considèrent proches d'al-Qaïda, devenu depuis le 11 septembre 2001 le prétexte à toutes les interventions militaires ou à la politique de soutien aux hypothétiques alliés « anti-islamistes ». En Somalie, avec l'aide d'hommes d'affaires locaux, ils financent une coalition nommée Alliance pour la Restauration de la Paix et contre le Terrorisme, constituée de certains groupes armés participant au GFT, dont quelques proches de certains tribunaux islamiques « modérés ». Des miliciens somali sont même engagés pour tuer des personnes désignées terroristes par les militaires américains. Quant au financement et à l'armement de l'UTI, les pays du Golfe sont régulièrement montrés du doigt.

En février 2006 à Mogadiscio, cette coalition « anti-terroriste » attaque les milices de l'Union des Tribunaux Islamiques. Mais elle perd les combats et est défaite en juin. Pour la première fois depuis le début de la guerre civile, toute la ville de Mogadiscio se retrouve sous l'autorité d'un seul et unique groupe. Les miliciens islamistes sont accueillis favorablement par une partie de la population, lasse de la situation. La prise de Mogadiscio par l'UTI enclenche une extension rapide de ses miliciens vers le sud et l'ouest du pays. De nouveaux tribunaux islamiques apparaissent dans plusieurs villes et demandent aussitôt l'aide de l'UTI. Ne disposant pas des moyens politiques et militaires pour s'y opposer, pendant trois mois le Gouvernement Fédéral de Transition (GFT) se contente de regarder et de prendre acte de l'avancée de l'UTI. Il y a des affrontements mais aussi des redditions. En août, au sud du Puntland, s'instaure une administration autonome. Contraction du nom des deux provinces – Galgudud et sud-Mudug – le Galmudug est habité essentiellement par des Habar Gedir. Le même clan dominant au sein de l'UTI. Dirigée par un proche du GFT, cette nouvelle administration naît en réaction à l'avancée des miliciens des Tribunaux Islamiques et ne réclame donc pas de reconnaissance internatio-



Situation fin 2006

- GFT - Gouvernement Fédéral de Transition
- GSC - Gens de la Sunna et de la Communauté
- UTI - Union des Tribunaux Islamiques
- * Ports refuges de pirates

États ou régions autonomes
 - Puntland
 - Somaliland

nale. Son projet reste celui d'une Somalie unique. Début décembre, l'UTI domine tout le sud jusqu'à la frontière kényane. À l'ouest, seules les régions frontalières restent sous le contrôle du GFT et de ses alliés éthiopiens. Malgré des critiques internes, les tentatives de négociations continuent entre certains dirigeants politiques de l'UTI et des membres du GFT. Cette tactique est très critiquée par des combattants et la direction militaire des Tribunaux Islamiques. Officiellement, la charia – loi islamique – est appliquée dans tous les territoires sous le contrôle de l'UTI, mais il n'y a pas de consensus, ni de décisions collectives ou centrales. Ainsi les interdictions du khat, du sport, du cinéma, de sortir seule pour une femme ou de l'exportation de charbon de bois – écologie ou économie !? – sont des décisions locales qui ne sont donc pas appliquées partout. Toujours à l'écoute du discours somalo-éthiopien sur le « péril islamiste », les Américains renforcent leur aide financière et logistique. Aucune des négociations n'aboutissant, le GFT et ses alliés lancent une contre-offensive à la fin de décembre 2006. L'Éthiopie est historiquement considérée comme l'ennemie proche, associée à l'expansion du christianisme. Cette alliance du GFT avec ce pays – et de surcroît avec les Américains – suscite une méfiance et une hostilité de la part de nombreux Somali. La résistance n'est pas seulement celle des combattants armés : certaines rues de Mogadiscio sont sabotées par des habitants pour empêcher l'avancée des troupes, par exemple. Les combats font des milliers de morts et de blessés parmi les combattants islamistes et la population. L'aviation et l'artillerie lourde viennent à bout des poches de résistance. Les villes tombent les unes après les autres. Près d'un tiers des habitants de Mogadiscio fuient les quartiers bombardés. Après la reprise de la capitale par le GFT, les milices islamistes se réfugient dans le sud vers Kismayo, la région contrôlée par l'Alliance de la Vallée du Jubba (AVJ).

Dès janvier 2007, Abdullah Yussuf, le président du GFT, demande le déploiement d'une force de maintien de la paix en Somalie sous les auspices des États membres de l'Union Africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui regroupe la Somalie, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Soudan, l'Érythrée et Djibouti. L'accord stipulant qu'aucune armée d'un des pays de l'IGAD ne doit se déployer sur le sol somalien, l'Éthiopie annonce le retrait rapide de ses troupes et l'Union Africaine décide de l'envoi d'une force de 8000 hommes, appelée Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM). Une nouvelle conférence de paix est organisée en juillet mais l'absence de l'UTI ne permet pas de trouver un accord. Dans le nord, une portion de la région de Sanaag que se disputent le Somaliland et le Puntland se proclame autonome sous le nom de État Makhir de Somalie, avec comme capitale Badhan. Les

Darod Warsangali ne supportent plus d'être pris entre deux feux, de subir les combats et d'être exclus des décisions d'accorder des concessions pour des recherches de pétrole et donc de ses hypothétiques retombées financières. Une administration et un parlement sont rapidement mis en place. Une quarantaine de sièges parlementaires se répartissent proportionnellement entre les lignages Warsangali, les autres étant pour les minorités, les Dir et les femmes, qui en obtiennent respectivement deux et cinq. Cette nouvelle administration de Makhir souhaite ainsi se démarquer de la volonté indépendantiste du Somaliland et se rapprocher du Gouvernement Fédéral de Transition.

Dieu & maîtres

Dans la plupart des pays où l'islam est présent, « l'expression politique de l'islam », l'islamisme, s'effectue dans un spectre allant de l'équivalent de la démocratie-chrétienne aux plus intégristes, des démocrates pacifistes aux plus violents, des « mauvais croyants » aux plus pieux... Malgré des tentatives de fédérer les quelques groupuscules islamistes les plus radicaux dans le début des années 90, seule l'Union Islamique émerge dans le conflit en Somalie. Son positionnement politique est exclusivement une mise en avant d'un islam traditionnel somali en danger face à l'hégémonie d'une Éthiopie chrétienne. Le discours mélange nationalisme somali et islam traditionnel. Pour autant, la Somalie n'échappe pas à la diffusion de visions rigoristes de la religion et des pratiques politico-militaires des islamistes « radicaux » du reste du monde. Dès les premiers Tribunaux Islamiques à Mogadiscio, les tensions existent entre différentes applications des règles de l'islam. Allant parfois jusqu'à des affrontements armés entre milices « traditionalistes » et « rigoristes », entre « modérés » et « radicaux » comme il est courant d'entendre. Les Gens de la Sunna et de la Communauté (Ahlu Sunna wal Jamaa) est un de ces groupes « modérés ». Fondé pendant la première décennie de la guerre civile, il regroupe des tendances issues de l'islam des confréries et s'oppose à une application de la charia par les plus « radicaux ». Avec l'unification des Tribunaux sous le nom d'UTI, des milices islamistes de différentes « tendances » se côtoient tant bien que mal sous un commandement politique commun. Même si l'UTI est la plus importante des organisations islamistes somali, elle n'est pas la seule. Plusieurs groupes dans le sud du pays ont reconnu son autorité politique et adopté l'appellation UTI. Après l'offensive du GFT et des Éthiopiens, ces groupes s'autonomisent de nouveau. Sous le parrainage de l'Érythrée, ce qu'il reste de l'UTI et des milices de Mogadiscio

s'unissent dans l'Alliance pour la Re-libération de la Somalie (ARS). En même temps qu'elle combat les forces du GFT, une partie de cette alliance continue de négocier. L'un d'eux, le « modéré » Sharif Ahmed, ancien dirigeant de l'UTI, participe aux conférences de paix de 2008 et 2009 à Djibouti. Il est élu président du GFT en janvier 2009, succédant ainsi à Abdullah Yusuf. L'ARS ne survit pas à ses contradictions. C'est la fin de l'Union des Tribunaux Islamiques.

La mouvance islamiste est secouée par l'attaque du GFT et le ralliement d'une partie des siens à ce gouvernement. La division se fait autant sur des oppositions de choix tactiques que sur des visions différentes de l'islam. Entre 2006 et 2009, quelques groupes armés islamistes se battent contre les forces du GFT dans la mésopotamie et dans le Jubbaland au sud. Peu sont présents au nord de Mogadiscio. Située essentiellement dans la mésopotamie, al-Shabaab (La Jeunesse) est l'une des milices de l'UTI. Peu à peu, dans le début des années 2000, cette milice a réussi à devenir l'une des plus importantes. Elle dispose de nombreux combattants – issus de différents clans – qui imposent militairement un islam rigoriste. Lors de la débâcle de l'UTI, elle refuse toutes les négociations et déclare la « guerre sainte » aux Éthiopiens et au gouvernement impie. Elle s'impose progressivement et incorpore d'autres milices islamistes plus petites. Renommé Mouvement de la Jeunesse Combattante (Harakat al-Shabaab al-Mujahideen, souvent simplement appelé al-Shabaab), ce groupe lance de multiples opérations militaires et autres commandos-suicides contre le GFT et les militaires éthiopiens ou l'AMISOM dans tout le pays. Les morts et les blessés sont à chaque fois très nombreux, surtout parmi la population. Les succès militaires d'al-Shabaab se multiplient et il étend son territoire vers le Galmudug, toujours autonome. Regroupant maintenant plusieurs milices « modérées » de l'UTI, les Gens de la Sunna et de la Communauté (Ahlu Sunna wal Jamaa) affronte et chasse les forces du MJC. Plus au sud, le MJC prend Kismayo, la troisième ville du pays, en août 2008, et étend ainsi son autorité vers la côte. Dans les zones sous son contrôle, il instaure une interprétation rigoriste de la charia, ce qui se concrétise rapidement par des mises à mort, des lapidations pour adultère, des amputations pour vols et autres subtilités juridiques. Quelques bombes ensanglantent le Somaliland et le Puntland entre 2008 et 2009, actions revendiquées par le MJC. En réaction à l'élection du président Sharif Ahmed en janvier 2009, quatre organisations islamistes, dont la partie de l'ARS qui refuse de négocier, se fondent dans le Parti de l'Islam (Hizbul Islam), présent dans le Jubbaland, et un peu entre Mogadiscio et le sud du Puntland. Le rapprochement un an plus tard entre le Parti de l'Islam

et le MJC incite une organisation composant le Parti de l'Islam à le quitter. Ce Mouvement Raskamboni met alors ses combattants à la disposition du GFT dans la lutte contre les islamistes. Entre 2010 et 2011, un groupe armé islamiste, qui se dit lié à al-Shabaab, attaque régulièrement les militaires dans le nord du Puntland.

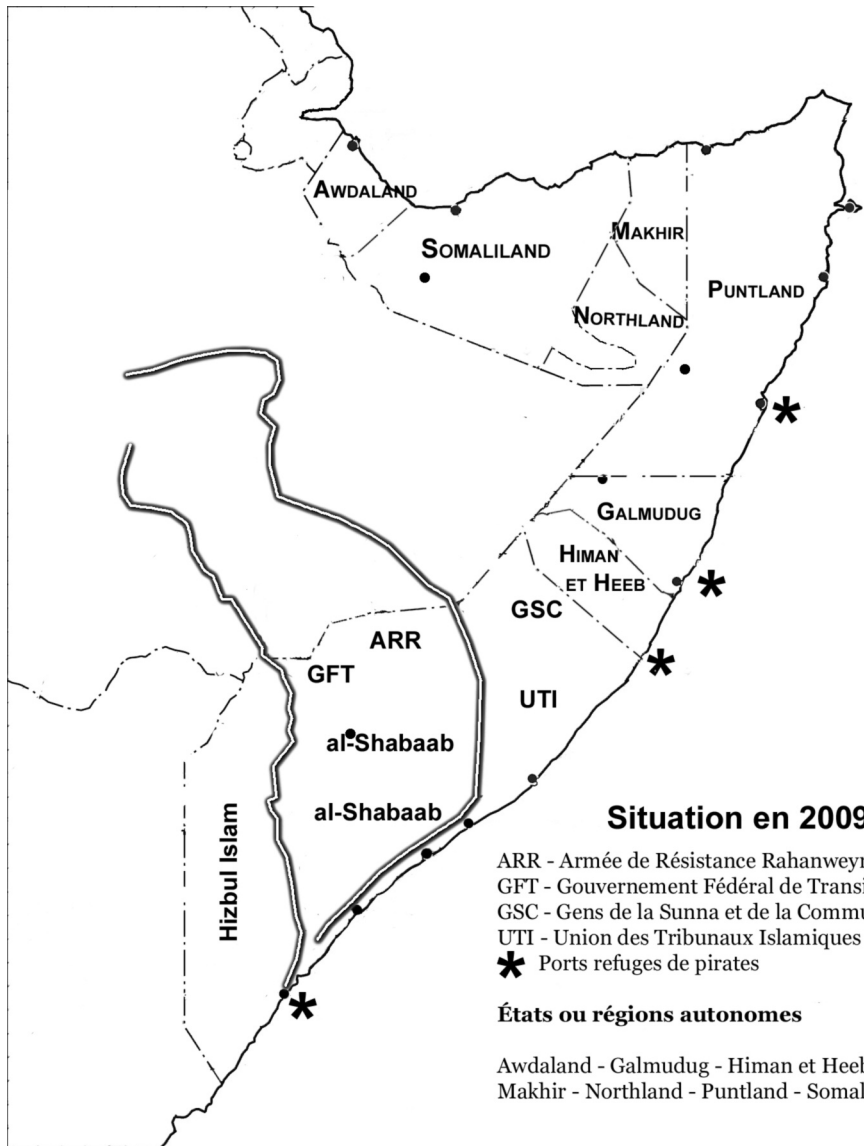
Pour faire un petit résumé : Malgré les affrontements permanents, les islamistes du MJC et leurs alliés dirigent la moitié sud de la Somalie – la plus peuplée – à partir de la fin de 2008. Totalement isolée et confrontée à de nombreuses attaques sanglantes, Mogadiscio est tenue difficilement par les forces du GFT et de l'AMISOM. Le Parti de l'Islam contrôle le Jubbaland, près de la frontière kényane, et al-Shabaab le reste. Des divergences apparaissent au sein de ce dernier lors des discussions sur la mise en place d'un État islamique. Al-Shabaab se scinde temporairement en deux. Al-Shabaab, proprement dit, se maintient de part et d'autre du Jubba. L'autre faction se situe dans la mésopotamie. Derrière ces divergences politiques – qui ne sont pas des ruptures – certains croient voir aussi un affrontement entre, d'une part, des Isaaq (du sud) d'al-Shabaab, et d'autre part, des Hawiye et des Rahanweyn. Face à ces coalitions islamistes mouvantes, les forces armées du GFT sont alliées à des combattants des Gens de la Sunna et de la Communauté, du Puntland et du Galmudug. Et depuis 2010, à ceux du Mouvement Raskamboni, dans la province de Gedo, à la frontière éthiopienne du Jubbaland.

Difficile d'avoir une lecture clanique des positionnements politiques et des alliances entre les groupes islamistes. Les premières milices de l'Union des Tribunaux Islamiques à Mogadiscio à la fin des années 90 étaient composées quasi exclusivement de combattants issus des différents clans Hawiye. L'extension de l'UTI et le ralliement de certaines régions multiplient le nombre de Dir, de Rahanweyn et de Bantou dans les rangs de ces milices. Malgré des dominantes claniques parmi tous les groupes islamistes, les combattants et leurs dirigeants sont de toutes origines. Et comme dans tous les conflits du monde, des volontaires étrangers rejoignent les rangs des combattants. Globalement, le discours est axé sur une critique des clans en tant qu'obstacle à l'unité des croyants et porteurs de traditions contraires à une interprétation rigoriste de la loi islamique. Le GFT et ses soutiens sont désignés comme d'abjects impies collaborant aux forces chrétiennes...

Nouvelles frontières & projets unitaires

Les frontières aussi se sont modifiées. Autoproclamé indépendant du Somaliland depuis 2007, l'État Makhir de Somalie intègre le Puntland en début 2009. Depuis mai 2008, le Sool, une région du Somaliland au sud et à l'ouest du Makhir s'est proclamée autonome sous le nom d'État de la région Nord (Northland). Cette nouvelle entité regroupe les territoires habités par des Darod Dulbahante. Finalement, cet État rejoint lui aussi le Puntland en 2009. Une autre région habitée par des Darod Dulbahante à l'ouest du Somaliland, le Cayn, résiste timidement depuis 2007 aux troupes somalilandaises et du Puntland. Dans l'est du Somaliland, c'est l'Awdaland qui proclame son indépendance en 2009. Plus au sud, le Galmudug est toujours une entité autonome mais liée au GFT. Tout comme le Himan et Heeb, au sud du Galmudug, autonome depuis 2008. Même s'il perd une partie de son territoire, le Somaliland reste en dehors des négociations et des affrontements dans l'ex-Somalie. À partir de 2010, le Puntland se distancie du GFT et reprend son autonomie politique. La partie du Jubbaland contrôlée par le Mouvement Raskamboni se déclare elle aussi autonome. L'année suivante, les Darod Dulbahante de l'ex-État autoproclamé de la région du Nord et de la région de Cayn s'unissent pour former le Sanaag Sool Cayn (SSC) sous la direction du Mouvement Unioniste Somali du Nord (MUSN). Ils prennent ainsi leurs distances vis-à-vis d'un Puntland indépendantiste, majoritairement Majerteen. SSC qui se transforme en État Khatumo de Somalie.

La multiplication de ces autonomies autoproclamées n'est pas un nouvel éclatement. Tous ces micro-États se placent dans le cadre de la constitution fédérale du GFT. Chacun participe aux nouvelles institutions et anticipe un futur statut dans une Somalie réunifiée. La plupart mettent en place des administrations et des forces de maintien de l'ordre. Seuls le Somaliland et le Puntland ont toutes les structures d'un État constitué : justice, prison, armée, gouvernement, élections et administration. Selon les critères des gouvernants occidentaux, ils peuvent être considérés comme de bons élèves ! Leurs dirigeants se vantent même de stabilité politique et économique, de multipartisme et de démocratie. À l'exception du Somaliland qui a toujours sa propre monnaie, toutes ces entités autonomes utilisent le shilling somalien (ShSo) – côté à quinze pour 1 dollar US en 2013. Alors que pendant les années 90 la logique de groupes politiques s'entre-croisait avec les appartenances claniques, ce début de XXI^{ème} siècle laisse entrevoir une autre forme de recomposition. Comme à chaque fois, toutes ces déclarations d'autonomie ont été précédées de longues discussions – les *shir* – entre les politiciens, les anciens, les intellectuels, les hommes



d'affaires, les commerçants, les religieux... Bref tous ceux qui se destinent à exercer le pouvoir. Le discours de légitimation mêle maintenant appartenance clanique et affirmation d'un héritage d'États ou de sultanats somali passés. Ainsi, l'Awdaland tient son nom du sultanat d'Adal et regroupe tous les Dir du Somaliland, ce dernier s'appuyant sur les frontières coloniales et ne regroupant de fait que des Isaaq. L'État Khatumo rassemble les Darod Dulbahante et se prend à rêver au sultanat des Derviches. Le Makhir est le nouveau sultanat des Warsangali. Et le Puntland celui des Majerteen. Le Galmudug des Hawiye Habar Gedir se remémore le sultanat d'Hobyoo... Ainsi, ce ne sont plus seulement les représentants des clans qui participent aux institutions du GFT mais ceux d'autorités (auto-)légitimées historiquement et fondées à être les nouvelles bases de la répartition des pouvoirs, des frontières administratives et politiques internes de la future Somalie. Certains aiment y voir un processus semblable à celui qui a permis de mettre en place les Émirats Arabes Unis à partir d'appartenances tribales et d'héritages de petits sultanats et émirats locaux, économiquement et démographiquement disparates.

Anti-terrorisme international & politique régionale

Après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis se sont lancés dans ce qu'ils ont appelé une « guerre contre le terrorisme international ». Pour cela, ils renforcent leurs alliances politiques ou leur aide militaire aux pays suspectés d'abriter des viviers de ce terrorisme. Depuis la mise en cause de Somaliens dans les attentats de 1998 au Kenya et en Tanzanie, la Somalie est particulièrement surveillée. Fin 2001, le mouvement islamiste l'Union Islamique est ajouté sur la liste noire américaine des organisations terroristes et les avoirs de la *hawilad* al-Barakat aux États-Unis sont bloqués et ses activités interdites. Le premier parce que l'un des supposés terroristes impliqués dans les attentats de 1998 a appartenu à ce mouvement, et la seconde parce qu'elle est accusée de servir de relais au financement du terrorisme. Ces mesures font aussi écho au discours anti-islamiste et anti-terroriste de l'Éthiopie, principale cible de l'Union Islamique. Les deux attentats anti-israéliens de 2002 au Kenya sont pour les États-Unis une nouvelle preuve de la présence du réseau al-Qaïda dans la Corne de l'Afrique. Ils signent un accord avec Djibouti pour s'installer dans une base militaire à partir de laquelle ils peuvent mener des actions offensives et surveiller la région. Les militaires américains ne sont pas directement présents en Somalie même, mais ils entraînent et équiper les forces

éthiopiennes, et financent à Mogadiscio l'Alliance pour la restauration de la paix et contre le terrorisme afin qu'elle s'oppose militairement à la montée en puissance des islamistes. Cette coalition « anti-islamiste » est défaite par les milices de l'UTI. Les Américains passent alors un accord avec l'UTI en 2006 pour qu'elle exécute quelques Somaliens considérés proches des réseaux al-Qaïda. Entre 2007 et 2009, les militaires américains multiplient les opérations commandos sur le sol somalien pour tuer les islamistes qu'ils recherchent. Inscrits en 2008 sur la liste des groupes terroristes par les États-Unis, les islamistes d'al-Shabaab ne cessent de lancer des opérations-suicides contre les forces du GFT ou de l'AMISOM. Les morts sont nombreux parmi la population. Le Kenya aussi est visé par des attentats. Les conflits internes sont de plus en plus vifs et les défections nombreuses au sein de la mouvance d'al-Shabaab. Certains critiquent les choix militaires et le refus total de négocier, d'autres, parfois les mêmes, s'opposent au tournant « jihadiste international » et rigoriste absolu que prennent de plus en plus des composantes d'al-Shabaab. Alors que ce mouvement reconnaît pour la première fois, courant 2010, qu'il entretient des liens avec les réseaux al-Qaïda, fin décembre, la plupart des mouvements constituant le Parti de l'Islam se séparent d'al-Shabaab, critiquant sa dérive politico-religieuse. Pour autant, la décision de renommer le Mouvement de la Jeunesse Combattante en al-Qaïda en Afrique de l'Est reste sans suite. De cette séparation, naît une nouvelle administration autonome, l'Azanie, dans le sud-est du Jubbaland à la frontière avec le Kenya. Le but affirmé est de chasser les islamistes d'al-Shabaab et se rapprocher du GFT.

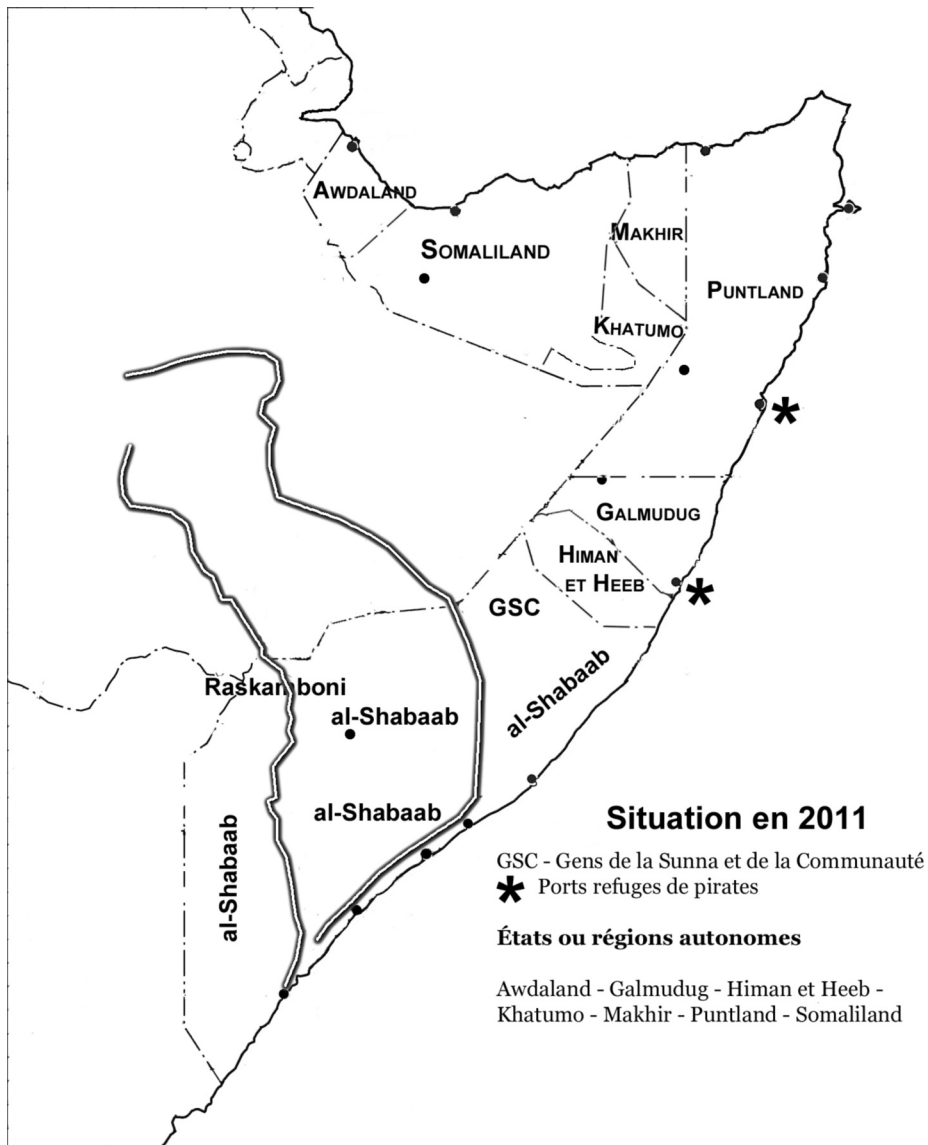
Le 10 juillet 2010, deux attentats secouent l'Ouganda et font presque une centaine de morts et autant de blessés. Pour al-Shabaab qui revendique ces explosions, elles sont une réponse à la participation de ce pays aux forces de l'AMISOM. Les accrochages entre l'armée kényane et les islamistes se multiplient à la frontière. Depuis le début de cette mission de l'Union Africaine, le nombre de soldats engagés n'a pas cessé d'augmenter, jusqu'à atteindre près de 20 000 en 2011 : Plus de 6000 par l'Ouganda, 5000 par le Burundi, près de 4000 par le Kenya, un millier par Djibouti et un peu moins par la Sierra Leone. D'autres pays africains participent à cette « force de maintien de la paix » en fournissant une aide logistique ou des gradés pour la mise en place et le commandement de l'opération. L'Éthiopie n'est pas en reste. L'essor économique de ce pays nécessite un voisinage pacifié et amical, mais la guerre en Somalie, l'indépendance de la province côtière éthiopienne d'Érythrée en 1993 et la reprise des combats en 1999 n'ont fait que restreindre ses accès maritimes pour les échanges commerciaux. La multiplication des attaques contre des militaires et les institutions du GFT montre l'inefficacité de celui-ci à s'impo-

ser. Sans le soutien de l'AMISOM, il est incapable de se maintenir dans une capitale dont il ne tient réellement que quelques quartiers. En 2011, l'Éthiopie mène quelques attaques sur le territoire somalien, sans un geste de protestation de l'AMISOM. Elle contraint des islamistes « modérés » des Gens de la Sunna et de la Communauté à déposer les armes. À la fin de l'année, officiellement, l'armée éthiopienne lance une vaste opération pour chasser al-Shabaab qui, selon les estimations, compte 5000 combattants, et dans le sud, aidés par l'armée kényane, les militaires du GFT attaquent des bases islamistes.

Suite à cette offensive armée coalisée contre al-Shabaab, ce mouvement se retire vers le sud de la Somalie dans les zones rurales et perd le contrôle de la plupart des grandes villes. Cette débâcle semble causer de nombreuses dissensions au sein du mouvement islamiste qui a vu les défections et les règlements de compte internes se multiplier. N'étant plus en mesure de lancer des opérations de guérilla, al-Shabaab a changé de stratégie pour s'orienter vers le terrorisme contre tous ses « ennemis impies » : ONU, politiciens ou militaires, étrangers ou somaliens, en Somalie ou au Kenya. Avec comme toujours un mode d'action qui n'épargne pas la population, attentat-suicide ou voiture piégée. La dernière action d'éclat de ce groupe est une prise d'otages dans un centre commercial au Kenya en septembre 2013, qui s'est soldée par la mort de 70 personnes.

Pêche, pollutions & pirateries

La Somalie possède 3000 kilomètres de côtes le long desquelles la pêche est une activité importante, et depuis longtemps pratiquée. Certaines communautés, telles les Bajun bantou dans le sud ou les Jaaji somali dans le centre, sont même spécialisées. Il existe environ une cinquantaine de villes et villages pratiquant quotidiennement la pêche le long des côtes somaliennes. La pêche fournit régulièrement les étals des marchés en divers poissons et langoustes ou alimente les réseaux d'exportation et de mise en conserve. Elle est une part non négligeable de l'activité économique des Somali de la côte. Que ce soit dans le golfe d'Aden ou l'océan Indien, les eaux sont réputées très poissonneuses. Le régime socialiste somalien établit dès le début des années 70 un accord avec l'Union soviétique afin d'exporter les produits de la pêche. Environ 4000 tonnes de poissons et plus de 1000 tonnes de langoustes sont alors exportées chaque année par cette entreprise d'État somalo-soviétique. En 1975, 18 coopératives de pêcheurs sont mises en place afin d'améliorer le secteur artisanal de la pêche qui



représente entre 4000 et 8000 tonnes, poissons et langoustes confondus. Au début des années 80, après la rupture entre la Somalie et l'Union soviétique, l'entreprise commune Somalifish disparaît. L'État somalien et des entreprises privées italiennes créent alors Shifco (Somali High Seas Fishing Company) qui, avec cinq bateaux et un navire-usine, bénéficie d'un accès prioritaire aux eaux somaliennes les plus poissonneuses et d'un « accès privilégié au marché européen ». Mohammed Farah Hassan Aïdid, le futur dirigeant du CSU, est nommé pour en prendre la direction. Dans le secteur de la pêche, hormis Shifco, il n'y a pas de grosses structures mais plutôt une somme de petits pêcheurs – parfois réunis en coopératives – qui vivent du produit de leurs captures et représentent environ 60 % des revenus de la pêche. À elle seule, la ville de Eyl en fournit 10 %.

Le début de la guerre civile et l'effondrement de toute autorité à même de contrôler « ses » eaux territoriales ont suscité la convoitise des bateaux de pêche intensive, venus d'Asie ou d'Europe. Face à la Somalie, ils peuvent discrètement se livrer à des méthodes de pêche interdites dans leurs pays d'origine. Méthodes industrielles qui consistent à utiliser des filets dérivants, à faire une pêche non sélective ou d'une manière générale à surexploiter la zone. Au niveau international, la pêche est un secteur commercial où les plus gros pays « producteurs » se livrent une concurrence sévère. Les bateaux de Shifco sont achetés par un homme d'affaire somali pour la somme de 500 000 dollars. L'entreprise italo-somalienne s'installe alors au Yémen d'où elle tente de maintenir ses activités dans la région. Dès avril 1992, dans l'actuel Puntland, le FDSS arraisonne deux chalutiers taïwanais au large de Bandar Beyla, accusés de piller les ressources halieutiques. Après avoir menacé de condamner les 33 marins, le FDSS se propose d'attribuer lui-même des licences. Voyant son monopole s'effriter, Shifco finance quelques opérations de marins somaliens contre des bateaux étrangers. Elle les incite à donner des renseignements sur leurs déplacements et à se défendre contre eux. Les premiers actes de piraterie sont signalés en septembre 1994 dans le golfe d'Aden. Même des bateaux de Shifco sont attaqués, et en décembre, deux d'entre eux sont arraisonnés par des marins somaliens qui refusent le pillage. Ils sont rendus contre une rançon d'un million de dollars. Les premières cibles de cette piraterie sont de petits chalutiers, principalement asiatiques mais aussi du Yémen et du Kenya, puis au fil des années 90, des bateaux de plus en plus gros sont attaqués. La piraterie est alors autant un acte de protestation et de résistance de pêcheurs somaliens, souvent Warsangali, qu'une nouvelle façon de s'enrichir pour des investisseurs un peu plus fortunés. Dans le Puntland, deux des principaux et plus anciens réseaux sont liés aux intérêts du lignage Issé-Mohamud des Majerteen. Afin de préserver

ses activités, Shifco s'allie finalement avec le FDSS qui attribue aussi des licences de pêche à l'entreprise italienne Palmera, à la britannique Afmet, et à la Samico, basée aux Émirats Arabes Unis. Les sociétés de pêche française Cobrecaf et espagnole Pescanova obtiennent respectivement des licences – payantes – auprès de la Samico et de l'Afmet. Si elle n'a pas participé aux combats, la faune aquatique a été d'une certaine manière victime collatérale de cette guerre ! De nombreuses espèces jusqu'alors répandues et largement pêchées disparaissent à un rythme accéléré : sardines, requins et langoustes.

Depuis, les eaux sont devenues moins riches, contraignant les pêcheurs à partir plus longtemps en mer, ou plus loin, pour aller chercher de quoi mettre dans les filets. Idem pour ceux qui sont devenus pirates. Au cours des années 2000, le nombre d'actes de piraterie enregistrés est en constante augmentation. Cette progression du nombre d'actes de piraterie est à mettre en parallèle avec celle de la fréquentation du canal de Suez dans la même période. Les bateaux-containers de plus en plus gros, et donc plus lents, deviennent les nouvelles cibles des pirates qui ne visent dorénavant plus les marchandises mais l'obtention de rançons contre la restitution des bateaux, de la cargaison et de l'équipage. Les navires militaires étrangers des différentes marines nationales, qui jusqu'alors protégeaient les chalutiers – estimés à près de 800 en 2005 – afin qu'ils puissent pêcher tranquillement, se tournent de plus en plus vers des opérations anti-pirates. Malgré l'absence de reconnaissance internationale, le Puntland devient un interlocuteur dans la lutte contre la piraterie. Une intense activité diplomatique se lance entre d'une part les principaux pays occidentaux et asiatiques et d'autre part les pays limitrophes ou issus de la Somalie. Le but est de trouver un accord de coopération militaire pour améliorer la chasse aux pirates, et de coopération judiciaire pour permettre de les juger dans des pays acceptant de les « accueillir ». Des bases terrestres aussi sont attaquées. Face à la pression internationale, le Puntland s'engage rapidement dans la lutte anti-pirates et se dote de milices privées navales, renommées garde-côtes. Dès 2004, de nombreuses opérations sont lancées dans de petits ports afin de déloger les bastions pirates. Beaucoup fuient vers le sud, autour des villes de Hobyo, Eyl ou Harardhere. Cette répression et cette délocalisation poussent quelques petits groupes de pirates isolés à se rassembler, ou du moins, à se tenir au courant des renseignements et possibilités. Mais le tsunami du 26 décembre 2004 qui a dévasté les côtes asiatiques de l'océan Indien a aussi touché la côte nord somalienne sur près de 600 kilomètres. La vague a tué des centaines de personnes, rasé près de 20 000 habitations et, en pleine saison de pêche, détruit de nombreux bateaux et filets. L'eau de mer s'est répandue sur les

terres cultivables, a salé l'eau douce et envahi des forêts, déjà mises à mal par l'exploitation de bois et la production de charbon. À cette catastrophe écologique, est venu s'ajouter un risque de pollution industrielle et chimique : D'énormes fûts métalliques, aux contenus inconnus, s'échouent sur des plages somaliennes ou se vident dans la mer. Dès 1994, la journaliste italienne Ilaria Alpi avait enquêté sur l'existence de filières clandestines de déstockage de déchets industriels européens vers la Somalie, grâce aux connexions entre les proches d'Ali Mahdi et des milieux d'affaires italiens, parfois mafieux. Elle et son assistant sont assassinés à Mogadiscio avant d'avoir pu mener leur enquête à terme, dans laquelle Shifco est incriminée pour son rôle dans le trafic de ces produits toxiques. Cette pollution industrielle constatée depuis des années par des pêcheurs somaliens qui remontent dans leurs filets des poissons malades ou déformés est sans doute l'autre cause, avec la surpêche, de la disparition progressive de la faune marine. Malgré les effets dévastateurs du tsunami de 2004, et la quasi-absence d'aide humanitaire, les petites villes côtières et les quelques campements de pirates se reconstruisent doucement. D'une vingtaine en 2003, les actes de piraterie passent à plus d'une centaine en 2008, toujours plus éloignés des côtes somaliennes. La prise de Harardhere en 2006 par les miliciens de l'Union des Tribunaux Islamiques ne change pas grand-chose à la situation. La politique du Puntland contre les petits réseaux de piraterie laisse intacts les plus structurés, ceux liés au pouvoir en place. Malgré la baisse des actes de piraterie en 2008 dans les eaux puntlandaises, les rançons représentent encore 30 millions de dollars, soit le double du budget de cet État. La même année, sur l'ensemble du territoire de l'ex-Somalie, les rançons se montent à environ 100 millions de dollars. Quant aux bénéfices estimés de la pêche illégale par les bateaux occidentaux ou asiatiques, ils se montent à 300 millions de dollars. En novembre 2008, le super-pétrolier saoudien *Sirius Star* est arraisonné par des pirates au large du Kenya, puis ramené près de Harardhere. Avec une capacité de 2 millions de barils de pétrole (320 000 m³), il est le plus grand navire jamais détourné. Les pirates demandent une rançon de 25 millions de dollars pour libérer les quelques membres d'équipage et restituer le bateau et sa marchandise, respectivement estimés en dollars à 150 millions et à une centaine de millions. Ils en obtiendront trois millions. Des miliciens de l'Union des Tribunaux Islamiques attaquent sans succès la base des pirates. L'avancée militaire d'al-Shabaab et les quelques attaques lancées contre eux mettent un peu à mal les repaires de pirates du sud de la Somalie qui se replient dans les régions côtières au nord de Mogadiscio. En décembre de la même année, huit pays européens mettent en place l'Opération Atalante qui consiste en une politique coordonnée de lutte contre la piraterie au large de la Somalie et un partage des moyens mili-

taires. Des frégates armées, chargées de commandos et d'hélicoptères, protègent les bateaux de marchandises et d'aide humanitaire. Et aussi tous les bateaux de pêche qui viennent piller les eaux locales ! Les États-Unis se dotent eux de leur propre commandement. Les accords signés avec les représentants du Gouvernement Fédéral de Transition permettent dorénavant à ces bateaux militaires de pénétrer dans les eaux somaliennes. Aux navires européens et étasuniens, viennent s'ajouter des russes, des chinois et des indiens. La lutte contre la piraterie au large de la Somalie se structure au niveau international, des centres de renseignements sont installés dans les pays limitrophes ainsi que des bases d'entraînement et de ravitaillement. L'augmentation des opérations militaires multiplie le nombre de morts et d'arrestations parmi les pirates. Huit pays (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maldives, Seychelles, Yémen, Tanzanie) acceptent sous certaines conditions – financières ou politiques – de juger les pirates qui leur sont remis par les différentes marines nationales qui patrouillent dans l'océan Indien. Des arrangements judiciaires sont trouvés et des financements internationaux sont débloqués pour réhabiliter les prisons du Somaliland et du Puntland pour pouvoir, à terme, y transférer tous les pirates arrêtés. Répondant à la pression internationale, les autorités du Puntland s'engagent dans une normalisation de leur politique maritime et sécuritaire, à grands coups de propagande et de dollars. Par exemple, dès mars 2009 des jeunes sont réunis dans un stade afin de jurer sur le Coran qu'ils ne deviendront pas pirates, et en 2010 une Force de Police Maritime du Puntland voit le jour avec l'aide de sociétés de sécurité privées. Les autorités traditionnelles – anciens ou religieux – dénoncent régulièrement les méfaits de la piraterie qui, selon elles, est contraire à l'islam et suscite l'usage de drogue, d'alcool et de la prostitution. Al-Shabaab aussi tente de s'opposer au phénomène de la piraterie. Sous l'œil bienveillant de l'Arabie saoudite – qui n'a toujours pas digéré l'affaire du *Sirius Star* – les miliciens islamistes prennent en mai 2010 le port de Harardhere et en chassent les quelques pirates. Pour autant, les attaques ne cessent d'augmenter : 219 en 2010 et 237 en 2011. Les primes d'assurance des armateurs sont multipliées par quatre et la lutte contre la piraterie représente un coût estimé à seize milliards de dollars. En mars 2012, l'autorisation est donnée aux militaires d'Atalante de faire des opérations à terre pour détruire des bases pirates ou libérer des marins. Ce quadrillage militaire du golfe d'Aden et des côtes somaliennes a réduit le nombre d'actes de piraterie qui chute à une trentaine en 2012. La technologie et les moyens déployés sont énormes : drones, canons à son ou lasers aveuglants viennent compléter l'arsenal juridique et répressif. Depuis la mise en route d'Atalante, de nombreux pays européens s'y sont joints : en 2013, une vingtaine fournissent matériels et militaires. Selon les chiffres pour 2013

du Bureau Maritime International (BMI), sept bateaux et 113 marins restent encore entre les mains de pirates somaliens.

Entre 2008 et 2011, près de 2000 pirates ont été arrêtés, une centaine tués – près de 300 selon certains – et autant de blessés lors d'interventions militaires internationales. En 2011, un peu plus de 1000 pirates somaliens sont emprisonnés dans le monde, répartis dans une vingtaine de pays. Plus de 600 d'entre eux dans des pays africains, Kenya et Seychelles en tête. Au Puntland, entre 2006 et 2011, 240 peines de prison (entre trois et dix-huit ans) et une peine de mort non appliquée ont été prononcées. L'Union européenne et une agence de l'ONU aident à la construction de deux prisons de 500 places au Somaliland et au Puntland, et à des rénovations. Aux huit pays acceptant de juger et d'emprisonner des pirates somaliens vient s'ajouter l'île Maurice en 2011. Les chiffres disponibles sont peu fiables et ne correspondent pas souvent les uns aux autres, suivant les sources : que ce soit le nombre réel de tués, d'arrêtés et de prisonniers, ou celui concernant les attaques référencées. Bien désarmés face au déploiement de cette force internationale, les groupes de pirates ont très rarement tenté de négocier la libération de plusieurs d'entre eux, comme en 2011 lors de l'arraisonnement de bateaux indiens échangés contre des pirates prisonniers en Inde. En 2013, le nouveau gouvernement somalien a proposé une amnistie pour les « petits » pirates, du moins ceux présents sur son territoire...

Mais qui sont ces pirates ? Il est impossible de généraliser sans tomber dans le cliché car le phénomène de la piraterie en Somalie a évolué au fil des années, tant dans ses conditions que dans ses motivations. Sur les côtes somaliennes, le pillage des bateaux échoués est une pratique que les Britanniques découvrent à leur dépens au début du XIX^{ème} siècle. Dans les années 80, l'arraisonnement de navires est une arme politique utilisée par le Mouvement National Somali (MNS) pour maintenir le blocus du port de Berbera dans le Somaliland, et ainsi perturber l'activité économique de toute la Somalie. Au lendemain de l'effondrement de l'État somalien, les premiers actes de piraterie sont l'œuvre de pêcheurs, tentant de chasser et de rançonner les bateaux venant des pays alentour. Ils sont une réponse directe à cette concurrence face à laquelle les pêcheurs somaliens se retrouvent désarmés. Les communautés de pêcheurs créées par les déplacements forcés de nomades lors des sécheresses passées sont particulièrement touchées par cette nouvelle donne et peinent à s'adapter. Dans le Somaliland et le Puntland, les marins sont un maillon du commerce – illégal ou non – de marchandises. Ceux qui ne peuvent vivre de la pêche se proposent pour des passages de réfugiés clandestins somaliens, érythréens et éthiopiens – dont des centaines se noient tous les ans –



fuyant vers le Yémen. Quelques pillages d'épaves, dont la pratique ne nécessite pas de connaissances maritimes particulières, sont aussi signalés au cours des années 90. Les côtes du Somaliland – créé dès 1991 – sont très rarement une zone de piraterie. La méfiance des pêcheurs étrangers, l'amélioration de la sécurité à bord des bateaux et la mise en place d'un Puntland autonome ont largement façonné les formes de la piraterie. Il est sans doute plus juste d'employer le terme de « piraterie » au pluriel, sans réussir à en définir exactement les différentes formes. La superposition d'une piraterie de pêcheurs à des attaques contre des navires de commerce, toujours plus nombreuses, a créé des logiques d'enrichissement. La collusion entre certains lignages, les autorités du Puntland et des entreprises de pêche a généré des revenus énormes par un système de licences attribuées de manière préférentielle pour les zones de pêche, de détournements de bateaux et de revente de leurs marchandises, d'exportations clandestines de charbon de bois et de divers trafics. Une partie des pêcheurs sont intégrés dans des milices maritimes chargées de protéger ce commerce dans le golfe d'Aden. Ils ne méritent alors plus le nom de pirates mais plutôt celui de vigiles ! Mélangeant tous les actes de piraterie, quels qu'en soient les auteurs, les « experts » estiment à environ 5000 le nombre de personnes liées aux différentes pirateries. À côté (mais sans doute avec une frontière poreuse) de la piraterie organisée dans des cercles proches du pouvoir au Puntland existent de petites communautés. Celles qui sont chassées par la politique anti-pirates et s'installent le long de la côte de l'océan Indien, celles qui se créent en vue de préparer une attaque, celles issues de groupes de pêcheurs, celles qui se débrouillent... Il y a entre huit et quinze groupes de pirates le long de la côte de l'océan Indien, qui vont des réseaux de pêcheurs qui font de petits raids ponctuels à des groupes plus organisés, voire permanents tels la Garde-Côte Volontaire Nationale autour de Kismayo et Merca ou les Marines Somali autour du port de Eyl dans le sud du Puntland. La piraterie est une activité saisonnière. Même lorsqu'elle est le fait d'un petit groupe, elle nécessite une logistique et une organisation minimum. Ainsi, d'après certains récits, les rançons peuvent être redistribuées à hauteur de 50 % pour les pirates, 25 % pour les intermédiaires (traducteurs, approvisionnement, gardes, transport, etc.), 20 % pour les investisseurs et 5 % pour les familles de pirates morts ou arrêtés. De fait, de nombreux villageois proches de ports ou de zones de mouillage participent à la logistique. Pour la libération du Ponant en 2008 – un bateau de croisière de luxe français – la rançon versée s'élève à environ 2 millions de dollars. D'après des témoignages, les villageois ayant participé à la logistique ont touché plus de 10 000 euros pour leur aide et 50 dollars ont été donnés à chaque famille. Le soutien des villageois n'est pas motivé exclusivement par des raisons économiques

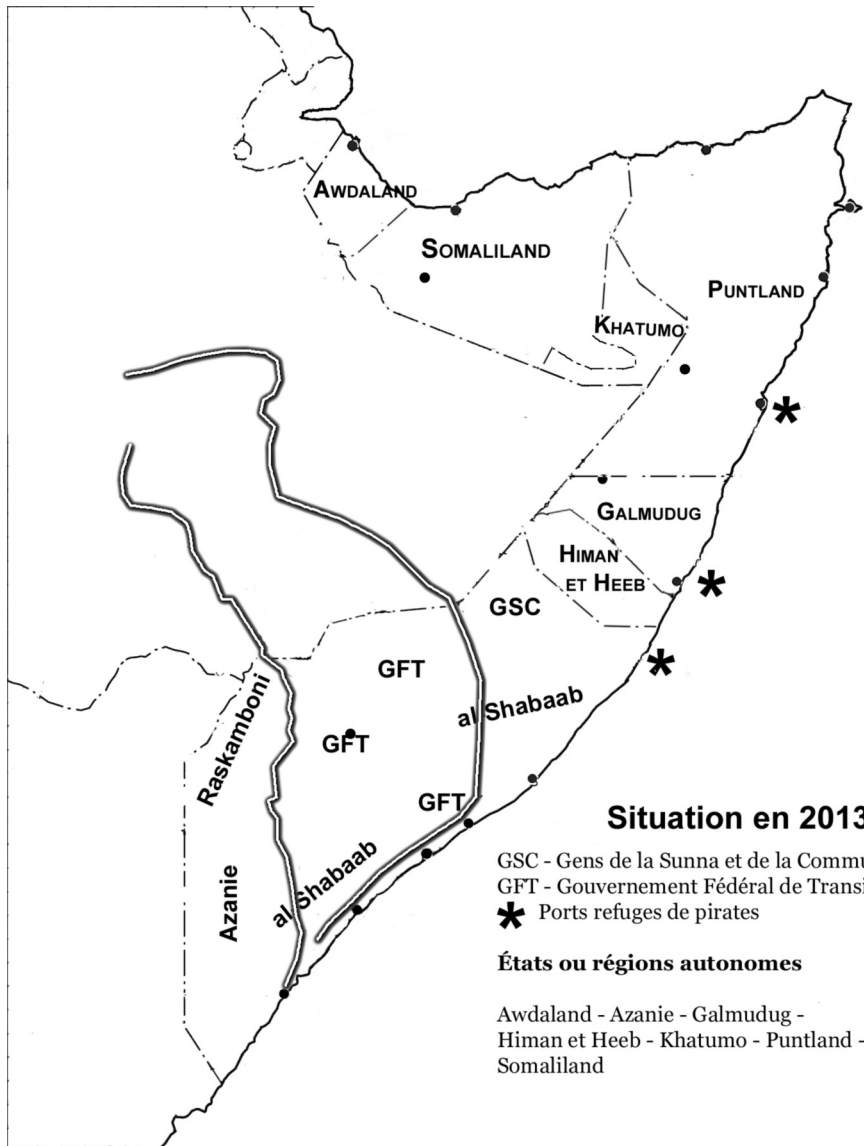
mais aussi par la bonne image entourant les pirates. La pollution des eaux, le pillage des ressources halieutiques, l'absence d'autorité étatique et les nécessités de la survie ont alimenté un discours qui fait de ces pirates des « hors-la-loi » acceptables et acceptés, des redresseurs de torts. Ceux que certains aiment à qualifier de « bandits sociaux ». D'autres utilisent le triste terme de garde-côte pour s'auto-désigner ! De 150 000 dollars en échange des bateaux de pêche et de marchandises dans les années 90, les rançons se montent maintenant pour certaines à plusieurs millions de dollars. Pour l'année 2008, la comparaison entre le montant des fonds venant des migrants via les *hawilad* (une centaine de millions de dollars), le budget de l'État du Puntland (quinze millions) et le revenu des rançons (environ 100 millions) montre que celles-ci sont un facteur important de l'économie de l'ex-Somalie. Si cette manne financière bénéficie grandement aux investisseurs, à des réseaux « mafieux » ou à des enrichissements individuels rapides, elle profite aussi plus largement à la population. Les marchandises et les produits locaux sont échangés contre de l'argent et les services nécessaires aux pirates (gardes, cuisiniers, traducteurs, transporteurs...) sont des opportunités de gagner quelques dollars de plus. Les rares témoignages de pirates capturés que j'ai pu lire expliquent des parcours différents mais aux profils semblables. Qu'ils soient pêcheurs reconvertis ou prolos n'ayant jamais mis les pieds sur un bateau, qu'ils soient du coin ou venus de l'autre bout de la Somalie, tous sont de jeunes hommes – moins de 30 ans –, sans qualification, issus de familles pauvres ou appauvries par la guerre, à la recherche d'un travail salarié. Hormis l'assaut du bateau, il est nécessaire de garder les marins prisonniers, de les nourrir, ainsi que les pirates et leurs assistants... La piraterie repose donc sur une multitude de tâches qui fournissent autant de petits boulots et entretiennent une part de l'économie locale. La participation de femmes aux réseaux de piraterie est cantonnée à la logistique (nourriture et soins) ou, pour celles qui font du commerce de détail, aux ventes qu'elles font des produits nécessaires aux pirates. La piraterie offre des possibilités de boulots pour quelques jeunes venus d'autres régions de Somalie, sans référence aux clans. Inutile d'idéaliser car des témoignages font aussi mention de villageois plutôt hostiles, non pas aux pirates en tant que tels, mais aux désagréments qu'ils apportent...

La France a arrêté 22 Somaliens pour des actes de piraterie contre quatre bateaux de plaisance français : le *Ponant* en avril 2008 et le *Carré d'As* en septembre, le *Tanit* en avril 2009 et le *Tribal Kat* en septembre 2011. Pour le *Ponant*, sur les six personnes jugées en juin 2012, deux sont acquittées, une est libérée car la détention provisoire couvre la condamnation à quatre ans de prison, deux autres sont condamnées à sept ans et une – la seule à

avoir reconnu sa participation – à dix années. Dans l'affaire du *Carré d'As*, cinq inculpés sont condamnés en novembre 2011, en première instance, à des peines de quatre à huit ans de prison et un sixième acquitté. La prison a considérablement abîmé psychologiquement l'un des Somaliens qui est déclaré « inapte psychiquement » à être jugé lors de la confirmation des peines par la Cour d'Appel en 2013. Lors du procès en octobre 2013 pour l'affaire du *Tanit*, au cours de laquelle les militaires français ont tué l'un des quatre plaisanciers – ce qu'ils ont eu du mal à reconnaître – et deux Somaliens, trois personnes sont condamnées à des peines de neuf années de prison. La date du procès des sept Somaliens accusés pour l'abordage du *Tribal Kat* n'est pas encore fixée. Il se peut que les peines soient encore plus sévères car l'un des deux plaisanciers est mort lors de l'abordage par les pirates, avant l'intervention des militaires espagnols qui les ont arrêtés.

Économie & survie

L'effondrement de l'État somalien a permis l'émergence d'une économie de guerre civile sur les décombres des réseaux existants. Puis, très rapidement, grâce aux réseaux financiers des *hawilad*, des hommes d'affaires et des commerçants ont restructuré de larges secteurs commerciaux, loin de toutes contraintes ou règlements étatiques. Une situation à faire rêver un libertarien ! Ainsi, à côté d'une économie informelle, se développent de nombreuses entreprises privées : transport aérien, téléphonie, internet, écoles ou cliniques. Par exemple, dès 1997, une université privée voit le jour à Mogadiscio, puis une autre en 2002. Trois ans plus tard, une fondation privée en finance une à Kismayo. Évidemment, ce sont les plus riches qui peuvent en bénéficier, les pauvres se contentent des structures mises en place par la multitude d'organisations humanitaires et caritatives dans les domaines de la santé ou de l'éducation. Au Somaliland et au Puntland, l'économie s'est structurée sur un modèle plus classique dans lequel le secteur public occupe une part importante. Les premières universités ouvertes dans ces deux pays en 2004 sont publiques. Cette absence de toute réglementation étatique ou de contraintes administratives n'est pas synonyme de paradis des libéraux car, et certains l'ont appris à leurs dépens, d'autres règles se sont instaurées. Celles issues de la situation post-guerre civile qui mélangent les clans, les intérêts économiques, les positions politiques, les forces militaires en présence... Il n'y a pas absence mais multiplication des interlocuteurs ! Malgré l'augmentation des prix dans l'ensemble de l'ex-Somalie lors de la « crise » de 2008, l'économie locale a pu rapidement s'adapter. Les nouveaux riches et la classe moyenne



Situation en 2013

GSC - Gens de la Sunna et de la Communauté

GFT - Gouvernement Fédéral de Transition

* Ports refuges de pirates

États ou régions autonomes

Awdaland - Azanie - Galmudug -
Himan et Heeb - Khatumo - Puntland -
Somaliland

urbaine qui ont émergé depuis le début des années 2000 sont une petite part des quelques 9,8 millions de Somaliens, estimés en 2008. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux fuient alors la misère pour se réfugier au Yémen (50 000 en 2008 contre 28 000 en 2007). Les quelques chiffres disponibles donnent entre 180 et 350 morts par mois, dans cette période, lors des tentatives de traversées de « boat-people » à partir de Bossasso. Le Somaliland se vante même de sa prospérité relative et de sa bonne santé économique, malgré les embargos sanitaires successifs touchant le bétail, aidé par les « facilités financières » d'un gouvernement britannique qui officiellement ne le reconnaît pas en tant que pays. Globalement, les groupes armés ou les milices islamistes sont très peu interventionnistes dans les domaines de l'économie et – hormis quelques rares exceptions – les règles politiques qu'ils instaurent ne contredisent pas la bonne marche de l'économie marchande. Ils font confiance à leurs sponsors financiers, locaux ou internationaux, et en tirent profit... Pour 2013, les économistes estiment à 2 % le taux de croissance d'une économie somalienne dont 40 % des exportations sont fournis par l'élevage camelin. Le Fonds monétaire international (FMI) a même repris contact en avril 2013 avec les nouvelles autorités somaliennes. La dette de la Somalie envers le FMI étant de 360 millions de dollars, ce dernier s'est pour l'instant contenté de fournir des experts, à défaut de nouveaux prêts.

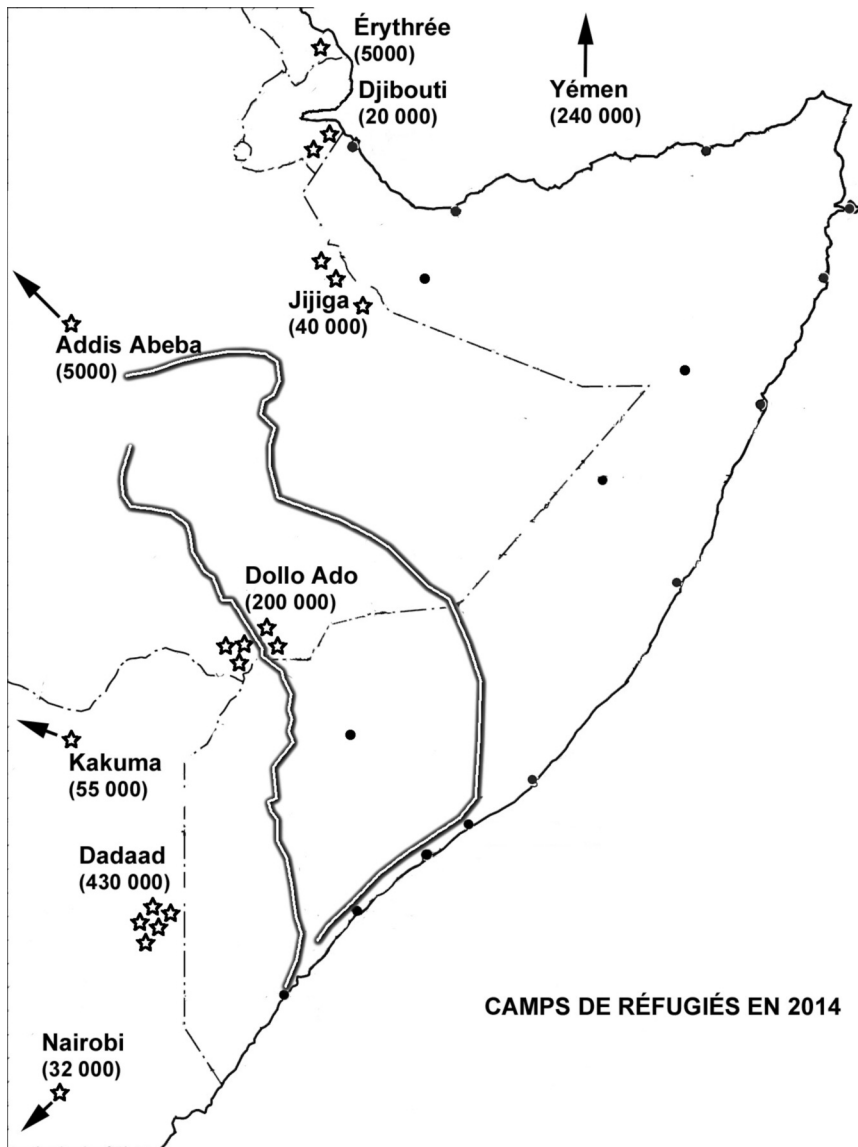
Depuis la déroute d'al-Shabaab et son repli dans certaines zones, l'installation du GFT a rétabli un ordre politique étatique qui rassure beaucoup d'investisseurs – somaliens ou non. En 2012 s'ouvre la première banque somalienne dans la capitale, une banque islamique. Des grands travaux sont lancés dans Mogadiscio afin de reconstruire les bâtiments détruits, de rouvrir des magasins, de susciter des activités culturelles, commerciales, sportives, etc. Cette activité économique crée de nombreux emplois dans des secteurs très divers. La chambre de commerce a enregistré près de 300 nouvelles entreprises en 2013. Le retour de toutes les organisations internationales à Mogadiscio et le manque de constructions font grimper les prix de l'immobilier, ce qui complique toujours plus le logement pour toutes celles et ceux qui vivent dans les quartiers les plus détériorés, les plus pauvres. En septembre 2013, des habitants de Mogadiscio résistent à plusieurs tentatives d'expulsion de leur quartier dans lequel les nouvelles autorités ont décidé la construction de nouveaux logements qui, évidemment, ne leur sont pas destinés. Le gouvernement somalien se vante d'atteindre dans un avenir proche un taux de croissance de 10 %. Dans le Somaliland et le Puntland, les entreprises de prospection de pétrole se ruent de nouveau sur les hypothétiques réserves du sous-sol. Ce « mirage de l'économie » cache la réalité de la misère. Comme dans tous les pays, il

ne manque pas de produits de toutes sortes en Somalie, il manque l'argent aux plus pauvres pour y accéder !

La sécheresse qui touche la Corne de l'Afrique en 2010 a de graves conséquences pour près de quatre millions de Somaliens du centre et du sud. Aggravée par la situation de guerre civile, la « crise alimentaire » – euphémisme pour parler de famine – qui en découle fait plus de 260 000 morts entre mai 2011 et avril 2012. Selon la même étude, les morts de la guerre sont au nombre de 290 000 pour la même période. L'ONU a déclaré la fin de la famine en 2012 et estimé qu'environ un tiers de la population a toujours besoin d'une aide alimentaire d'urgence, soit environ trois millions de personnes. En novembre 2013, le Puntland est touché par un cyclone et la région du Shabele par de fortes pluies. Cette situation fragilise encore un peu plus l'économie pastorale et explique la multiplication des accrochages locaux autour des points d'eau et de transhumances. D'après un organisme de l'ONU, les Somaliens « réfugiés » à l'extérieur de la Somalie (Somaliland et Puntland compris) sont estimés en 2013 à un peu plus de 1 million : 475 000 au Kenya, 230 000 au Yémen, 250 000 en Éthiopie, 20 000 en Ouganda et 20 000 à Djibouti. À ces chiffres il faut ajouter ceux qui ne dépendent pas de l'aide humanitaire et qui ne sont pas enregistrés en tant que réfugiés. L'Éthiopie estime qu'ils sont quelques 160 000 sur son sol. Quant aux « déplacés internes » en Somalie, ils sont plus de 1 million, dont la plupart vivent dans des zones urbaines. Pour la seule ville de Mogadiscio, en 2012, les réfugiés sont estimés à 370 000 personnes dont 40 % sont arrivés au cours des douze derniers mois. Parmi ces déplacés, les organisations humanitaires prennent en charge toutes les victimes « collatérales » de la guerre et des actions terroristes (plusieurs milliers par an blessées par des projectiles ou des explosions) et particulièrement celles touchées par les mines antipersonnel et des engins explosifs, vestiges de la guerre civile. En cinq ans, plus de 20 000 munitions non explosées et mines antipersonnel ont été détruites lors d'opérations conjointes entre des organisations internationales spécialisées et les autorités des différents pays issus de l'éclatement de la Somalie. La quantité de ce qu'il reste à détruire est évidemment inconnue ! Entre 1999 et la fin 2012, sur l'ensemble du territoire de l'ex-Somalie, les mines ont causé la mort de presque 1300 personnes et blessé plus de 2400 autres, la plupart gravement handicapées. À Mogadiscio, environ 850 de ces blessés vivent dans des conditions sociales et économiques très difficiles. Globalement, les mines sont présentes dans les zones frontalières entre l'Éthiopie, le Somaliland et l'ex-Somalie. Dans le nord, la création de l'État Khatumo en 2012, entre Somaliland et Puntland, se solde par la mise en place de nombreuses mines aux frontières.

Comme tous les clandestins, celles et ceux qui tentent de migrer et de s'installer à l'étranger sont à la merci des changements dans les politiques nationales en matière de frontières et de sécurité, et sont au centre des débats de politique intérieure de chaque pays. Dans le cadre d'une politique de lutte contre l'immigration clandestine, l'Arabie saoudite s'est lancée en décembre 2013 dans des rafles massives parmi les Somaliens. Ce pays ne dispose ni de législation sur la reconnaissance du statut de réfugiés, ni de possibilités de faire des demandes d'asile. En trois mois, plus de 26 000 Somaliens ont été expulsés de ce pays et renvoyés sur Mogadiscio, prenant de court les autorités somaliennes qui ne savent que faire de ceux originaires de zones du sud qu'elles ne contrôlent pas. Au Kenya, après les diverses attaques terroristes revendiquées par al-Shabaab, un discours sécuritaire visant les Somali est de retour. En avril 2014, plus de 3000 personnes sont raflées dans le quartier Eastleigh à Nairobi, surnommé « le petit Mogadiscio », puis regroupées dans un stade. Si la majorité sont relâchées, une centaine sont expulsées vers la Somalie pour « raison de sécurité » ou « défaut de papiers », une centaine d'autres sont incarcérées puis condamnées pour être en dehors des camps de réfugiés dans lesquels elles sont censées être strictement cantonnées. La recrudescence des attaques d'al-Shabaab contre le Kenya alimente régulièrement un discours xénophobe qui voit en chaque Somali un islamiste ou un délinquant, qu'il soit Somalien ou citoyen kényan, réfugié ou migrant, clandestin ou non. Au Royaume-Uni, il est prévu le « rapatriement » de plusieurs dizaines de milliers de clandestins somaliens vers le Somaliland, après un accord avec contrepartie financière entre les deux pays en début 2014.

Et puis il y a celles et ceux qui sont en chemin, quelque part entre la Somalie et un ailleurs imaginé meilleur. L'actualité récente a ramené la Somalie, du moins le sort des migrantes et migrants somaliens, sur le devant de la scène médiatique européenne avec la mort de 150 d'entre eux lors d'un énième naufrage de bateau au large de Lampedusa. Après les habituels discours pleurnichards et hypocrites, ils sont ajoutés au sinistre décompte des morts et ramenés à n'être « que » des clandestins. Anonymes. Aux autres, qui survivent au voyage, je leur souhaite bonne chance. Et peut-être en croiserai-je un ou une qui me parlera de la Somalie, vue de Somalie...



CAMPS DE RÉFUGIÉS EN 2014

Encore quelques mots...

Je cite pêle-mêle des informations récentes et d'autres que je n'ai pas eu la place ou le temps de mettre dans ce livre... Des affrontements armés en avril 2014 entre le Puntland et le Somaliland dans les régions où la présence de pétrole est avérée. Déforestation des forêts d'acacias dans le Sool pour en faire du charbon de bois depuis 1992. Action de solidarité avec des pirates somaliens au printemps 2012 en Allemagne. Dans le Jubbaland, des centaines de Bantou somaliens sont chassés de chez eux depuis fin 2013. Assassinat de deux députés en Somalie en avril et attentat sanglant dans deux bus au Kenya en mai 2014, revendiqués par al-Shabaab. Retrait de l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) en août 2013 après l'assassinat de plusieurs de ses membres. Rôle de l'Érythrée dans le jeu politique somalien depuis la fin de la guerre d'indépendance contre l'Éthiopie. La Société générale d'importation du khat (SOGIK), principale entreprise de Djibouti dans les années 90. Épidémie de fièvre de la vallée du Rift dans le début des années 2000, touchant le bétail et entraînant plusieurs embargos sanitaires. Tentative et échec de l'armée française pour libérer un prisonnier – membre des services de renseignement français – retenu par al-Shabaab, et tué lors de l'opération. Rôle grandissant de la Turquie dans le domaine pétrolier et ouverture d'une ligne aérienne entre Mogadiscio et Istanbul. Plusieurs blessés fin mai 2014 lors d'un attentat à la grenade dans un bar de Djibouti fréquenté par des militaires de la force Atalante.

Mais aussi la musique somalienne et la poésie, passées et actuelles. Les peintures rupestres au Somaliland. Les voyages de Rimbaud dans la Corne de l'Afrique. Le rap anti-islamiste d'un groupe kényan. Les quelques romanciers somaliens traduits en français ou les romans et récits dans cette langue autour de la Somalie. Le *shax*, un jeu de plateau que je n'ai pas encore expérimenté. Et pour celles et ceux qui sont vraiment curieux, l'âne sauvage de Somalie, une espèce en voie de disparition.

Çomali

Déchargement d'aide humanitaire en 2007



Orthographié selon l'usage colonial français, ce chapitre est une réflexion critique sur la démarche d'écrire un livre sur une région que l'on ne « connaît » qu'à travers des lectures et des images : Ce que je me suis néanmoins permis de faire et que vous tenez entre les mains ! Comme je le précise dans ma courte introduction, cet abrégé n'est qu'un résumé de ce qui m'a été accessible sur la Somalie, par le prisme de leurs auteurs, un peu de ce qu'il nous est donné à voir sur le sujet lorsqu'on en est aussi éloigné que je le suis. Il aurait pu s'intituler « La Somalie vue de France » ou, plus laconiquement, « La Somalie vue de loin » !

Mon intérêt pour la Somalie n'est pas nouveau, ce qui l'est, c'est la somme d'informations que j'ai emmagasiné durant l'année qui vient de s'écouler. Généralement, j'aime faire part de mes lectures et des réflexions qui en découlent lors de discussions avec quelques proches. Mais avec toutes ces informations, je peinais de plus en plus à partager, sans noyer mes interlocuteurs dans des bouts de lectures ou des anecdotes qu'il était difficile pour eux de lier ensemble. Lors d'une discussion, une amie m'a suggéré d'écrire un texte pour qu'elle puisse enfin y voir plus clair dans ce fatras de mots ! Cela m'a paru plutôt incongru et ma première réaction fut de repousser cette idée. Pour moi, il y a une grande différence entre parler d'un sujet entre proches et le formaliser sur papier, d'autant plus lorsqu'il s'agit de connaissances livresques. Cette idée soulève de nombreuses questions qui, pour la plupart, me semblent insolubles. Finalement, après des discussions et des mois de réflexions, je me suis lancé dans l'écriture en me fixant l'objectif de rédiger le présent chapitre. Cela pour deux raisons principales. La première est qu'un livre, et ce qu'il contient, échappent à l'auteur, à tel point que le sens que celui-ci donne au texte peut être interprété, détourné ou obscurci, voire absent. Je voulais pour cela un texte indisso-

ciable de l'ensemble du bouquin. La seconde raison, qui en découle, est que je ne veux pas tromper celles et ceux qui liront cet abrégé en omettant de leur en rappeler les limites. Pour une meilleure compréhension, le contenu de ce livre est un ensemble indissociable.

Pour autant, ce chapitre ne prétend pas sortir des dilemmes mais propose de poser quelques-unes des questions qui en découlent par le biais d'exemples concernant la Somalie, puisés dans la liste de tout ce que j'ai cherché mais pas trouvé, tout ce que j'ai effleuré sans pouvoir approfondir, tout ce que j'ai entrevu sans vraiment le lire, et tout ce que je n'ai pas pu (ou su) voir...

Les sources

Je me refuse d'écrire « à la place de », tout au plus puis-je écrire « de la place de ». Pour cette raison, je ne voulais pas faire ce livre en laissant penser qu'il pouvait être une sorte de récit fidèle de ce que vivent « réellement » les personnes en Somalie, sans prendre en compte d'où je parle et des incidences que cela peut avoir. Ainsi, je ne suis jamais allé en Somalie ou dans la région et je n'ai aucun lien particulier avec ce pays, si ce n'est à travers ce que j'en ai lu. Ces lectures ont créé chez moi une attention accrue, une sorte de proximité fictive, pour ce « coin du globe ». D'autant plus fictive qu'il est peu probable que je me rende un jour sur place, le tourisme n'est pas mon fort. Alors pour avoir ne serait-ce qu'une vague idée de ce qui s'y passe, il m'a fallu lire des écrits universitaires. J'en suis souvent réduit à cela si je veux connaître un peu n'importe quel sujet auquel je n'ai pas accès directement. Tout comme vous l'êtes à lire ce livre pour combler votre curiosité sur la Somalie... J'ai parcouru attentivement plus d'une centaine d'articles et plusieurs dizaines de bouquins écrits entre 1950 et aujourd'hui, dont une grosse proportion datent de la décennie 90 et du début des années 2000.

La quasi-majorité des experts francophones de la Somalie ne sont ni d'origine somali, ni somalienne, et tous sont issus d'universités de pays occidentaux. Au long de leurs carrières, ils ne séjournent dans le pays que quelques mois, de manière épisodique. D'autant plus difficilement dans un pays en guerre civile, où il ne fait pas bon se balader. Les diplomates, les humanitaires et les militaires sont généralement ceux qui restent le plus longtemps. Tous ne parlent pas nécessairement somali mais communiquent en anglais avec leurs interlocuteurs « de terrain », ce qui revient

à dire qu'il leur est souvent nécessaire de passer par un intermédiaire. La plupart sont des hommes, dont le statut social inhérent à leur qualité de « spécialiste » les classe, au pire, parmi les classes moyennes supérieures.

Et alors, me diront certains ? Et bien, tout cela crée obligatoirement des hiatus, des décalages plus ou moins forts selon les sujets. Prenons quelques exemples en rapport avec la Somalie.

Conditions sociales

Les universitaires et autres experts – hommes et femmes – auteurs des sources n'appartiennent pas (ou plus) aux couches sociales les plus basses dans les pays dans lesquels ils officient. De par leurs fonctions, ils sont plus proches du pouvoir ou des institutions en place qu'ils ne le sont d'une critique radicale – et quelques exceptions ne changent rien. Lorsque je lis des écrits universitaires sur des sujets qui me sont beaucoup plus proches que la Somalie, je porte un regard critique et n'oublie jamais qui sont les auteurs afin de mieux discerner en quoi ils produisent un discours sur leur sujet d'études. Je sais qu'il me faut tenter de dénicher les informations intéressantes, selon moi, derrière leurs propres analyses. Idem lorsqu'ils parlent de la Somalie. Je me rappelle toujours la part d'extériorité qu'ils ont avec ce qu'ils appellent leurs sujets, celles et ceux qu'ils jugent être « des autres ». Je n'oublie pas que le statut social conditionne souvent le regard porté sur telle ou telle situation. Leurs interlocuteurs « de terrain » sont généralement des personnes d'une classe sociale proche qui, elles aussi, produisent des discours inhérents à leur classe sociale dans un contexte qui leur est propre. Quelle crédibilité accorder à l'analyse d'un politicien, d'un chef de guerre, d'un commerçant, d'un patron ou d'un religieux sur ce que vivent ou pensent des quidams comme vous et moi. En Somalie ou ailleurs...

Les quelques textes concernant les jeunes somaliens sont assez symptomatiques de ce qu'ils produisent comme discours sur « les jeunes ». Ou plus précisément il permet d'entrevoir la vision qu'ont ces universitaires, dans leurs pays d'origine, de ce qu'ils appellent « les jeunes » ou « la jeunesse », et qu'ils transposent à la situation somalienne. De fait, ils ne peuvent faire autrement que parler « à la place de ». Mêmes poncifs pour un contexte différent lorsqu'ils dissertent sur la violence juvénile, la perte de repères, la rupture de l'autorité parentale ou la consommation de drogue. Il suffit par exemple de se rappeler tout ce que l'on peut entendre ici de

délires sur le cannabis pour se demander ce que vaut ce que l'on peut lire sur le khat, sur sa dangerosité sociale ou ses méfaits sanitaires. Pour décrire des tentatives collectives d'autonomie, ils préfèrent y voir des « dérivés délinquants », pour rendre compte du refus de l'autorité des anciens ils insistent sur la nécessité de la tradition pour la cohésion sociale, etc. Quand je repense aux conditions dans lesquelles les sociologues « de terrain » spécialistes des jeunes en France effectuent leurs enquêtes, et croient pouvoir en tirer des analyses géniales et générales, je souris encore plus en pensant à celles réalisées en Somalie ! Ils parlent d'une jeunesse intemporelle sans tenir compte des différences entre la génération de la guerre civile, née pendant le régime de Siad Barre, et celle actuelle, qui n'a jamais connu autre chose que la guerre civile. Un auteur recycle même le « parlé jeune » en utilisant l'expression « sorte de verlan somali » pour décrire une forme de somali parlée dans le Harar et qui, bien loin des processus urbains d'émergence de ce que l'on appelle les verlangs, est en fait le résultat d'une somalisation progressive et tardive.

Je ne sais rien des positions politiques de chacun d'entre elles et eux, mais je suis sûr qu'ils ne sont pas anarchistes. Il faut ne pas l'être pour considérer que la Somalie vit dans l'anarchie : ce qui est un leitmotiv dans les analyses sur la situation somalienne. Ils portent peu d'intérêt à interroger les rapports de pouvoir entre collectif et individu ou interindividuels qui naissent de chaque nouvelle situation sociale. Ainsi, leurs regards sont tournés exclusivement vers le jeu politique classique, les enjeux militaires, les institutions en devenir... L'anarchie n'est pour ces universitaires qu'un repoussoir. Ou un fantasme lorsqu'ils voient dans la segmentarité des pasteurs nomades une « anarchie ordonnée » ou dans la guerre civile une forme « d'anarchie armée » !

Les luttes sociales font aussi partie des sujets sur lesquels je n'ai rien trouvé, hormis quelques lignes sur la création de syndicats avant les années 60. De nombreux chiffres remplissent les analyses économiques et politiques mais aucune ne fait mention de conflits sociaux ou de grèves. Même s'il est vrai que la Somalie est un pays où la main-d'œuvre, ouvrière ou agricole, ne représente qu'un faible pourcentage de la population totale, il me semble néanmoins difficile d'imaginer un monde du travail sans conflictualité ! Est-ce à dire que les exploitations coloniales ou les usines d'État sont un exemple de concorde sociale ? Alors qu'au contraire le caractère social des luttes et revendications des anciens esclaves s'exprime clairement, le cadre de la lutte de décolonisation, le discours nationaliste tend à tout noyer dans sa propre rhétorique. Seules des chansons de travail laissent parfois entrevoir une contestation des conditions sociales.

Privilèges & déformations

Être originaire d'une région, d'un pays ou d'une ville n'est pas selon moi la garantie de porter un regard pertinent sur ce qui nous entoure. Je pense en disant cela à beaucoup de personnes que j'ai pu croiser, voisins, familles, collègues ou proches. Idem pour les somaliens, même universitaires. Pour m'en convaincre, il me suffit d'écouter ceux qui, en France, sont spécialisés dans la « société française » ! Souligner l'origine de ces universitaires somalophiles n'a pas pour but de les opposer les uns aux autres, ni de prêter une espèce de neutralité bienveillante à certains plutôt qu'à d'autres, mais de montrer en quoi cela produit des regards différenciés, des points de vue.

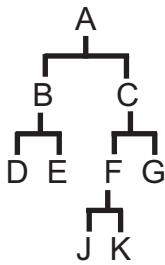
Être catégorisé « blanc » – comme moi – dans un pays où cela est la normalité ne permet pas de cerner facilement tous les mécanismes racistes, mais tout au plus de voir les plus visibles, les plus spectaculaires. Lors de mes recherches pour ce livre, je suis tombé sur un documentaire intitulé *Noir sur blanc* et diffusé par la chaîne Arte dans lequel un Allemand (blanc) se maquille pour ressembler à un Africain (noir), d'une manière qui se veut réaliste. Son but est de déambuler dans différents endroits afin d'expérimenter et de dénoncer le racisme ordinaire. En se faisant passer pour un réfugié Somalien ayant appris l'allemand dans un institut Goethe de la Corne de l'Afrique, il tente ainsi de ressentir ce qu'est le « sentiment d'exclusion ». Bien évidemment il se heurte frontalement ou insidieusement à de multiples formes d'expression du racisme, mais il passe à côté de la quotidienneté de ce racisme. Bien malgré lui, il est porteur de « privilèges blancs », en l'occurrence pour ce reportage celui de ne pas être traité toute sa vie comme il l'a été quelques courts instants. Sont généralement appelés « privilèges blancs » les avantages que l'on tire de cette « couleur de peau », même malgré soi. Par exemple, si vous avez la même tête que moi, il y a de fortes probabilités que vous ne soyez pas traité de la même façon qu'une personne cataloguée « noire » ou « maghrébine » lorsqu'elle est face à une administration, à un patron, à la police ou tout simplement dans la rue face au racisme ordinaire et populaire ! Une manière de « bénéficier » du racisme, de façon involontaire et indirecte. Ces exemples ne doivent pas occulter tous les mécanismes beaucoup plus « subtils » dans les discriminations racistes. Je ne sais pas s'il est plus aisé de les disséquer lorsqu'on les subit plutôt qu'on en bénéficie, mais je constate que les vécus ne peuvent être identiques. Bien sûr la critique peut être commune, mais l'impossibilité de le vivre ne peut qu'être une limite indépassable. Ainsi, lorsque ces spécialistes rendent compte du racisme en Somalie envers les bantou Goshu, j'en déduis qu'ils ne perçoivent pas

la totalité de ce qui se joue réellement. Et, bien pire encore, ils reproduisent peut-être eux-mêmes des mécanismes racistes lorsque, par exemple, ils interrogent des Somali sur les discriminations contre les Gosha ou lorsqu'ils demandent à des Gosha de s'exprimer – via un interprète somali – sur leurs conditions de discriminés (par des Somali) ! Ils ne pensent pas un instant que dans ces deux cas, les Somali en question sont les porteurs des « privilèges » du racisme dont ils sont les « bénéficiaires », involontaires (ou pas). Sur cette question du racisme, il est important de préciser une dernière chose concernant les groupes castés en Somalie. Tout ce que j'ai lu à leur propos parle des nombreuses discriminations dont ils sont l'objet, sans pour autant lire toujours clairement qu'il s'agit d'une forme de racisme. De manière assez similaire à ce qu'il se passe en France avec les Roms ou les musulmans, un racisme particulier touche les groupes castés. Cette particularité qui consiste étrangement à différencier un mauvais racisme d'un bon racisme, qui ne dit pas son nom ! Le premier étant moralement inacceptable alors que le second serait justifié par le comportement volontaire des discriminés eux-mêmes – collectivement et individuellement – accusés selon les avis de saleté, de provocation, de fainéantise, de marginalité, de sexisme, etc. Pour ma part, je n'y vois pas autre chose que du racisme. Forme encore plus sournoise de racisme, j'ai lu dans un écrit récent d'un universitaire que le racisme contre les Gosha s'explique par le fait que LE Somali est raciste ! Il ne s'agit pas pour moi de nier l'existence du racisme en Afrique, mais de refuser les arguments racistes pour l'expliquer. Et un autre parle en 1999 d'indices crâniens – comme au XIX^{ème} siècle – pour différencier « scientifiquement » les Somaliens entre eux ! Cette distinction entre les discriminations dont sont victimes les groupes castés et celles que vivent les Gosha, bénéficie de fait à ces derniers, qui obtiennent plus facilement des visas accordés aux réfugiés somaliens par les pays désireux de mettre en avant leurs bonnes consciences. Le même mécanisme s'applique aux populations Benadiri et Bravani – arabo-somali de Mogadiscio et Brava – victimes de discriminations qui bénéficient d'une politique favorable en matière de visa, contrairement aux autres groupes castés. La raison indirecte est qu'ils sont considérés plus facilement intégrables, car urbains et souvent de familles de commerçants, sous-entendant ainsi que les autres ne sont que des pauvres !

Dans le domaine des sciences humaines, le savoir produit dans les universités occidentales est l'héritier des disciplines scientistes nées au cours des deux siècles précédents. Elles-mêmes empruntant des pensées, des écrits et des réflexions à leurs « illustres prédécesseurs ». Elles se sont construites en puisant dans ces bagages savants, imprégnés des lieux communs et des théories scientifiques de leurs époques, en les comparant et

en les critiquant. Puis, en invoquant la raison, elles se sont imaginées pouvoir proposer des méthodes et des modèles scientifiques d'explication du monde. Rien de moins ! Difficile d'évoquer ces disciplines sans penser aux interactions entre elles et les systèmes politiques qui les portent. Lors de mes lectures somaliennes j'ai dû me confronter à l'anthropologie, l'histoire, la linguistique, la géographie humaine et la (géo)politique. Toutes ces sciences s'entrecroisant d'une manière ou d'une autre. Bien évidemment, ces disciplines ne sont plus les caricatures de ce qu'elles furent par le passé, lorsqu'elles se nourrissaient des écrits de géographes qui n'avaient jamais bougé de chez eux, de récits d'explorateurs qui mélangaient ce qu'ils avaient vu avec ce qu'ils avaient entendu dire, de comptes-rendus de militaires et d'agents coloniaux, de textes religieux ou de théories scientifiques ouvertement racistes. Mais néanmoins elles restent empreintes d'un vieux fond qu'elles tiennent de l'expansion coloniale des pays européens qui les a vu naître et qu'elles ont accompagné. Voici quelques exemples.

En s'inspirant de travaux sur les sociétés kabyles, le français Émile Durkheim propose en 1893 le terme de segmentaire pour désigner certaines organisations sociales dans lesquelles il n'existe pas de pouvoir politique centralisé. Dans la continuité des présupposés racistes de l'époque, le mythe de la « sauvagerie » est remplacé par celui du « bon sauvage » dont la proximité avec la nature est une marque de liberté. Les sciences humaines aiment à voir dans ce « bon sauvage » une forme d'innocence perdue ! Les réflexions sur la naissance et la nature de l'État en Europe, alors en pleine explosion des nationalismes, poussent certains à opposer le modèle étatique à des modes d'organisation sociale sans État. L'anthropologue britannique Edward Evans-Pritchard – agent du gouvernement à l'occasion – reprend à son compte la définition de Durkheim pour l'appliquer aux observations qu'il fait lors de ses différents voyages entre 1930 et 1936 chez les Nuer du Soudan anglo-égyptien (actuel Soudan du Sud). Malgré la situation difficile que vivent les Nuer après l'écrasement de leur révolte par les Britanniques et le mauvais accueil qu'il reçoit de leur part, Evans-Pritchard publie en 1940 ses travaux sur la société segmentaire des Nuer. La même année il fait paraître un ouvrage intitulé *Systèmes politiques africains*, dans lequel des anthropologues analysent huit sociétés africaines et proposent un classement entre sociétés à État et sans État, ces dernières étant représentées par les sociétés segmentaires. Mieux vaut de nouveau un petit schéma qu'un long discours. Si le clan A se segmente en deux lignages, B et C, eux-mêmes respectivement divisés en D et E, F et G. Le lignage F se segmente en J et K. Le lignage D forme un groupe distinct de E, tout comme F de G, ou J de K. Mais lorsque D entre en conflit



avec F, il y a fusion entre D et E au niveau (le segment) supérieur B afin de s'opposer à F et G, regroupés eux aussi au niveau supérieur C. Quand le conflit cesse, ces fusions disparaissent et chaque lignage retrouve son autonomie. Ce système dynamique s'équilibre dans un jeu permanent et mécanique de fusions et de fissions qui ne permet pas l'apparition d'un pouvoir permanent. Ces sociétés sont dites acéphales (sans tête) et Evans-Pritchard les définit, sans rire, comme

des formes « *d'anarchie ordonnée* » ! Il réitère en 1949 avec son étude sur la confrérie Senoussya, en lutte contre les Italiens dans le sud de l'actuelle Libye. En 1955 il envoie l'un de ses étudiants, Ioan Myrddin Lewis, au Somaliland britannique afin de vérifier ses théories de la segmentarité chez les nomades somali. Lewis publie en 1961 le résultat de ses études sous le titre *Une démocratie pastorale: Étude du pastoralisme et de la politique chez les nord-Somali de la Corne de l'Afrique*. Dans ce livre, il insiste sur l'aspect fondamental de la segmentarité (clans, lignages et familles) chez les Somali, et en fait même un mécanisme primant sur tous les autres, structurant l'ensemble des relations entre Somali. L'organisation sociale des Somali est présentée comme une société égalitaire. Ces théories sur la segmentarité sont en partie contredites par d'autres anthropologues qui les jugent trop mécaniques et donc loin de refléter la complexité des rapports sociaux. Des travaux sur d'autres sociétés dites segmentaires ont permis de mettre en évidence qu'elles n'étaient pas un obstacle à l'émergence de pouvoirs politiques et/ou religieux. D'autres encore ont pointé le fait que des contrats et des alliances souscrites entre des familles ou des lignages n'appartenant pas aux mêmes clans peuvent prendre le dessus sur la segmentarité. Je peux ajouter qu'il s'agit aussi de savoir ce qu'il voulait voir, car il aurait pu tout autant appuyer sur le côté fluide et adaptatif du système segmentaire, porté par l'oralité, plutôt que sur la mécanique des clans et des lignages qu'il rigidifie en lui donnant un aspect scientifique. De manière un peu identique à une description anthropologique de la France qui placerait au centre la structure familiale patrilinéaire et patriarcale, fidèle et hétérosexuelle, sans voir toute la diversité de situations ou de pratiques réelles ! Pour l'ensemble de ses travaux sur la société somali (langues, histoire, coutumes) Lewis est devenu la référence incontournable – mais critiquée – pour les *Somali Studies*, jusqu'à sa mort en 2014. Lorsque paraissent les premiers écrits de Lewis sur le Somaliland, celui-ci est en pleine effervescence indépendantiste, mêlant nationalisme pan-somali et somalilandais. Difficile de dire qui alimente qui, mais les travaux de Lewis servent alors de caution scientifique à un pansomalisme

dont les clans seraient l'essence même. Tout autant qu'ils fournissent un argumentaire aux ambitions politiques britanniques qui visent une Somalie réunissant tous les Somali, sous la houlette du Royaume-Uni. Il établit aussi une carte de l'espace linguistique somalophone pour laquelle il applique une méthode incluant bon nombre de locuteurs ayant des langues que des études plus récentes classent autrement, plus subtilement. Cette même carte dont Siad Barre se servira pour justifier sa politique nationaliste. De manière générale, les travaux de Lewis ont laissé leur marque dans l'enseignement des *Somali Studies*, et beaucoup d'auteurs ont toujours tendance à survaloriser l'importance de la structure clanique somali dans le jeu politique. L'exemple de la guerre civile montre assez bien que les dynamiques dépassent le cadre clanique et obéissent aussi à des logiques qui peuvent être politiques, économiques, religieuses, etc. J'ai ainsi cherché à savoir l'importance des mariages mixtes entre Somali de clans différents. Seul un texte récent mentionne que les mariages entre Darod et Hawiye, ou Darod et Dir dans les décennies 1970 et 1980 ne sont « rares » dans les milieux urbains.

L'écriture de l'histoire de l'Afrique subsaharienne s'est faite en grande partie par des sources arabes et européennes, il existe en proportion très peu de documents écrits africains. Qu'elles soient arabes ou européennes ces sources sont toujours pleines de présupposés sur les civilisations et les populations d'Afrique, essentiellement décrites ou étudiées par ce prisme extérieur. Ce sont ces présupposés qui définissent les Africains en négativité. L'Afrique « noire » est vue comme un vaste continent hostile et inexploré, peuplé de tribus sauvages et barbares, sans histoire. L'islamisation et la christianisation du continent ont peu changé le regard porté par les musulmans arabes ou les chrétiens européens. L'esclavage, l'exploration puis la colonisation de l'intérieur des terres par les États européens vont nourrir des discours, fluctuant selon les époques, qui essentialisent les Africains. Lorsque cela est nécessaire on évoque leur supposée sauvagerie pour valoriser tel ou tel pays européen, et à l'inverse on les imagine dans un état de nature « paradisiaque » pour les opposer à l'oppression étatique en Europe. Les Africains deviennent une somme d'archétypes pratiques. Ces procédés sont utilisés dans toutes les formes de racisme et ne concernent pas que l'Afrique, mais celle-ci, malgré tout, détient sans doute le triste record des préjugés. Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, des intellectuels et des universitaires d'origine africaine formés dans les universités d'Europe, imprégnés de leurs méthodologies, commencent à constituer une réponse à toutes ces visions ethnocentrées. Le but de ce panafricanisme universitaire est de faire une autre histoire de l'Afrique. S'il est vrai que ces nombreux travaux ont permis une meilleure appréhension géné-

rale de l'Afrique, de faire connaître des pans entiers de l'histoire de royaumes et empires africains et de remettre en cause les discours officiels sur l'absence d'histoire, une méthodologie similaire – même inversée – ne pouvait éviter les mêmes écueils, les mêmes raccourcis. Pour ne citer que quelques exemples, il suffit de rappeler l'acharnement de ces panafricanistes à voir dans l'Égypte pharaonique ancienne un royaume purement africain, à survaloriser les traditions et les coutumes, à faire de l'Afrique une unité sociale, à relativiser le rôle des royaumes ou des pouvoirs africains dans la traite esclavagiste arabe ou transatlantique, ou la collaboration d'élites locales avec le pouvoir colonial, etc. Cela s'explique très bien au vu des enjeux historiques dans une situation politique coloniale de contestation et de volonté d'indépendance. La neutralité et l'objectivité scientifiques n'existent pas, et les universitaires africains sont, comme les autres, les produits, les acteurs et les cautions nécessaires aux enjeux politiques de leur époque. La Somalie est à la croisée des problématiques soulevées par ces intellectuels et universitaires, africains et européens. Dans l'espace somali, hormis des textes religieux, l'histoire collective est portée par de multiples formes d'oralité (poèmes, chansons, mythes, etc.) jusqu'au XIX^{ème} siècle. La puissance du royaume d'Éthiopie depuis des siècles occulte largement le pastoralisme nomade somali qui se trouve dans sa périphérie. Les cités-États de la côte de l'océan Indien sont présentées comme des comptoirs arabes, desquels les Somali sont étrangers. Les divers sultanats somali sont eux aussi peu connus, leur autonomie dévalorisée, et leur histoire se confond avec celle des empires qui les convoitent et parfois les soumettent. Dans tous les livres récents d'histoire générale de l'Afrique que j'ai lus, ou simplement de la Corne, la Somalie représente toujours une toute petite partie. Néanmoins, les nouvelles approches historiques ont mis en évidence le rôle important du pastoralisme somali dans le commerce local et si l'on recentre le regard sur l'océan Indien, entre l'Afrique, la péninsule arabique et l'Asie, les liens économiques et politiques entre les cités-États de la côte et les groupes nomades ou d'agriculteurs s'avèrent plus complexes que ce que laissaient imaginer jusqu'à maintenant les écrits sur le sujet. Contrairement à une vision stricte de la segmentarité, les différents sultanats et émirats de la Corne sont aussi l'émanation de lignages somali, en conséquence de quoi il est maintenant impossible d'affirmer sérieusement que la société somali est étrangère à toute structure étatique ou para-étatique. Tout comme il est difficile de s'appuyer sur les traditions ou les mythes somali pour confirmer ce qu'ils affirment sur les migrations des Somali vers la Corne, l'islamisation, les origines arabes, les castes, etc.

La géopolitique moderne souffre aussi des mêmes maux. Par déformation elle décrit le jeu des « grandes puissances » dans lequel les petits pays n'ont que des rôles subalternes, plutôt que l'état des rapports entre les pays. Ainsi les différentes situations en Afrique sont souvent caricaturées comme étant les résultantes exclusives des politiques européennes. Ce raisonnement s'inscrit dans une vision très XIX^{ème} siècle de l'Afrique, celle d'un continent sans histoire que les Européens forgent au fil des siècles ! Que ce soit la pensée « néo-coloniale » ou ses pourfendeurs anti-impérialistes, la tendance est de minimiser l'existence de dynamiques locales ou régionales. La première s'imagine indispensable afin « d'éviter le chaos », alors que les seconds pensent que tout est dû aux politiques des États européens. De nos jours, les discours politiques ou médiatiques sont encore farcis de ces vieux réflexes. Il suffit de voir avec quelle facilité une guerre est qualifiée d'ethnique, de religieuse ou d'ancestrale, pour des situations en vérité bien plus complexes. L'anti-impérialisme radote sur les conséquences néfastes – bien réelles – des frontières héritées de la décolonisation et des politiques néo-coloniales des anciennes métropoles pour tout expliquer. Et pourtant, la Corne de l'Afrique n'a pas attendu les colonisateurs européens pour expérimenter l'expansionnisme, celui de l'empire d'Éthiopie, et connaître des conflits et des guerres pour des territoires. Les Somali ne vivaient pas dans la paix et la concorde avant d'être fragmentés en plusieurs pays, et la guerre civile ne peut s'expliquer seulement par l'échec de l'État post-colonial et le jeu des « grandes puissances ». L'arrivée à partir du XVIII^{ème} siècle des colonisateurs européens ne doit pas être prétexte à simplification mais plutôt être vu pour ce qu'elle est : un nouveau protagoniste – pas des moindres, certes ! – dans un environnement politique et social existant. Cette nouvelle donne n'efface pas toutes les autres, elle s'y entremêle à des degrés divers. La reprise du qualificatif post-colonial pour désigner et justifier des travaux historiques et sociologiques actuels, ou des discours politiques et militants, renvoie d'ailleurs en partie à cette illusion d'un avant et d'un après. Avec parfois un brin d'essentialisme...

Où sont les athées, les incroyants, les *kafir* ? Je sais qu'il est toujours très difficile de s'affirmer athée, et encore plus antireligieux, dans la plupart des pays de tradition islamique – même laïcs – sans s'exposer dangereusement. Mais je pense que les présupposés sur la religion musulmane empêchent aussi de voir celles et ceux qui n'accordent aucune véracité aux croyances religieuses, mais les vivent en tant que contrainte de l'environnement social. En effet, alors que dans beaucoup de pays de culture chrétienne la différenciation est faite entre pratique religieuse et appartenance à ces pays, lorsqu'il s'agit de pays musulmans le raccourci est vite fait. Il est ainsi assez courant d'entendre dire que toutes les personnes habitant

dans un pays de culture islamique sont musulmanes – hormis les minorités religieuses – laissant bien peu de place à d'hypothétiques athées. Une autre manière d'essentialiser des groupes humains, dans une région où l'histoire politique et intellectuelle contemporaine n'est pourtant pas étrangère aux débats qui traversent la planète : pour preuve, l'existence d'une guérilla communiste à Oman ou de régimes laïcs « progressistes » au Sud-Yémen, en Éthiopie et en Somalie. Quant à la présence d'anarchistes en Somalie, j'ai cherché mais je n'ai rien trouvé...

Pas son genre...

De tous les articles écrits en français sur la Somalie, la quasi-totalité le sont par des auteurs masculins (dont moi-même). De la même manière qu'avec les privilèges liés au racisme, ces hommes ne sont pas réellement en mesure de capter toutes les réalités des femmes. Bien sûr, ils parlent tous de leurs conditions sociales mais n'y consacrent généralement – au mieux – qu'un chapitre pour tracer un portrait des femmes somali qu'ils décrivent dominées, soumises. Il m'a fallu chercher longtemps pour trouver quelques articles écrits par des auteures qui, elles, ont consacré des études sur les conditions des femmes en tentant d'avoir une autre lecture des choses. Mais j'en avais tellement peu que j'ai même dû recourir à mon anglais scolaire pour compléter un peu mes sources. L'absence d'un sujet dans un texte n'est pas une preuve de son inexistence mais bien souvent un indicateur de qui regarde, et qui montre le peu d'intérêt porté. Les auteurs masculins – mais pas que – prennent en référence une norme, le genre masculin, duquel est défini son pendant féminin. Et cela dans tous les domaines de la vie sociale, politique, culturelle, etc. L'invisibilité des femmes répond à ce mécanisme. Le caractère limité du récit se retrouve aussi dans les écrits universitaires. Difficile de trouver des écrits sur les violences contre les femmes et plus encore sur leurs moyens de se préserver ou de se défendre. Je n'ai rien lu sur l'existence de méthodes contraceptives ou abortives, locales ou non – interdites depuis l'indépendance de la Somalie. Pas beaucoup plus de choses sur les contaminations par le HIV lors de viols, hormis sur la mise en place de campagnes de prévention. Dans tous les chiffres sur les migrants, il n'est jamais fait mention de la proportion de femmes, si ce n'est lorsqu'elles apparaissent dans les listes de naufragés. Et cetera.

Lorsque ces universitaires parlent des femmes, ils les cataloguent selon leur strict rôle social. Ils aiment à rappeler la polygynie, les mutilations

génitales, les conditions matérielles, le peu d'influence sociale, l'illettrisme ou les violences – qui sont des réalités. Ils les dénoncent tout en portant un regard qui place les femmes dans un unique rôle de victime. La plupart des textes ne mentionnent par exemple pas de situations conflictuelles entre hommes et femmes, laissant imaginer que ces dernières acceptent pleinement leur rôle social, ni de parcours individuelles ou d'éphémères tentatives. Cette absence donne surtout une image de la vision de l'auteur sur ces problématiques de domination de genre, et de ses présupposés sur ce que sont censées être « les femmes ». D'autres auteures ont permis de valoriser toute une somme d'actions collectives ou individuelles, des situations conflictuelles ou des formes de révolte dans des domaines très divers. Elles ont décrit les gestes d'entraide, de solidarités économiques pour se constituer des pécules – ce que l'on appelle des tontines – ou l'existence d'une riche oralité poétique féminine. La poésie somali est un bon exemple d'invisibilité : les premières études ne font pas mention de cette oralité, qu'elles n'ont pas su voir, et décrètent que la poésie est une activité masculine dans la culture somali, la qualifiant même de « nation de bardes » ! Dans ces quelques textes – en anglais – j'ai croisé des poétesses qui étaient plus en verve à dénoncer les conditions des femmes qu'à exalter une féminité à la mode somali. Plus véhémentes à critiquer le sexisme des traditions qu'à défendre la masculinité somali. Dans beaucoup des chansons de travail, des berceuses, des chants religieux ou des maximes que j'ai lus, il existe un double sens qui laisse entrevoir une vision féminine de cette condition. L'activisme politique est aussi un bon marqueur de cette invisibilité. La présence de femmes tout au long des luttes pour l'indépendance est chose avérée, autant par des textes des colonisateurs que par des déclarations politiques d'organisations nationalistes somali ou, là encore, par des poétesses. Elles n'ont pas obtenu pour autant une amélioration de leur condition sociale et certaines ont alors décidé de s'organiser séparément en tant que femmes. Très peu d'informations sont à ma disposition sur les groupes ou luttes de femmes au cours du XX^{ème} siècle, que ce soit avant ou après l'indépendance. Les seules un peu détaillées sont celles produites par l'organisation féminine officielle du régime de Siad Barre, qui parle d'avancées dans la lutte contre l'excision et l'illettrisme. Mais quel crédit leur porter ? Pour la période de la guerre civile, pendant laquelle les femmes sont les plus touchées, je n'ai trouvé que quelques mentions éparses que je cite dans ce livre.

Tout comme les questions de genre, la sexualité est évacuée par tous les auteurs – hommes ou femmes. J'ai par exemple cherché à savoir ce qu'il en était de l'homosexualité en Somalie en postulant que, comme dans beaucoup de pays musulmans, elle existe sous des formes codifiées autres

que celles que nous connaissons en Europe. La seule mention trouvée est celle de son interdiction dans la nouvelle République somalienne par une loi de 1962, applicable en 1964, avec des peines de prison allant de trois mois à trois ans pour « rapport charnel avec une personne du même sexe ». Des « mesures de sécurité publique » sont ajoutées afin de pouvoir enfermer ou expulser celles et ceux dont l'homosexualité est un risque pour l'ordre public ! Dans les faits, cela s'est traduit, entre autres, par des placements en orphelinat. Aucun chiffre concernant des condamnations n'est disponible. Ces lois sont maintenues jusqu'en 1991, date de l'effondrement de l'État somalien, puis reprises dans le code pénal du Somaliland et du Puntland indépendants. Au sud, sous domination des islamistes d'al-Shabaab, l'accusation d'homosexualité est passible d'une mise à mort, souvent par lapidation. Les médias et les associations LGBT somali, en Éthiopie et au Royaume-Uni, ont relayé quelques cas d'hommes et de femmes. Les témoignages parlent de l'extrême difficulté à vivre publiquement son homosexualité – dans toute l'ex-Somalie – sans risquer de s'exposer à un rejet familial ou sociétal, souvent violent. Ceux qui se prostituent à Nairobi, la capitale kényane, sont parfois arrêtés lors de rafles policières et menacés d'être renvoyés en Somalie, malgré le risque de mort. Au Kenya, il existe diverses associations somali qui prennent en charge les personnes infectées par le HIV – homosexuelles ou non. D'Éthiopie, où elle est basée, une association somali queer témoigne dans le début des années 2000 de l'existence de personnes transgenres et décrit des conditions sociales tout aussi difficiles que pour celles homosexuelles. Je ne sais pas combien de personnes ont pu invoquer la situation faite aux homosexuel.le.s afin d'obtenir un statut de réfugié dans certains pays d'Europe ou d'Amérique du Nord.

Çomali ?

La liste des thèmes sur lesquels je n'ai rien trouvé dans mes lectures est longue. Mais pouvait-il en être autrement ? Les exemples précédents montrent quelques limites de ma démarche d'écrire ce livre. Elles ne sont pas les seules, car c'est ma démarche qu'il convient aussi d'interroger. Je ne cherche aucune légitimité mais seulement à équilibrer ce paradoxe qui consiste à opposer le fait de ne pas pouvoir parler de tout, à celui de se résoudre à n'écrire sur rien. Poser le problème de la légitimité est presque secondaire, car je ne pense pas l'être moins qu'un universitaire ! À ceci près que pour moi, il est impensable de faire l'impasse sur les limites de ce que j'écris. Néanmoins, j'imagine que ma démarche – critiquable – sera

critiquée. Je sais que si je devais lire un livre écrit de Somalie dans une démarche identique pour expliquer ce qu'il se passe en France, il me semblerait tout aussi généraliste, plein de raccourcis, passant à côté de toute une somme de faits, de réalités et d'analyses qui font mon quotidien. Je me retrouverais noyé dans une histoire générale, ramené à la catégorie « français » ou d'autres que j'exècre, réduit à une composante d'une société dans laquelle je ne me reconnais pas... Très loin de la critique que je porte sur ce qui m'entoure. Ce qui est sûr, c'est que je n'aurais pas écrit le même livre, y ajoutant au minimum une approche critique ! J'aurais par exemple tenté de rendre plus visible toutes les formes de transgressions des normes et des mécanismes généraux, plutôt que de les mettre en avant. Chose qui ne m'était malheureusement pas possible pour ce livre autour de la Somalie. Faute de temps et place, il n'était pas pensable que je puisse me lancer dans quelques critiques plus poussées de certains concepts anthropologiques, de problématiques linguistiques et autres pourvoyeurs de mythes et d'ordre des choses.

J'ai tenté d'être attentif à ne pas généraliser, mais il est difficile de trouver un équilibre entre une précision pointilleuse et un résumé « fidèle ». Il faut garder en tête que le terme somali désigne toujours un ensemble multiple et non un groupe uniforme qui répondrait à ses propres règles. Derrière un nom de clan il y a toujours plusieurs lignages ou familles, et toutes ne participent pas au pouvoir. Et tous les lignages ou familles sont composés d'individus différents, dont les choix ne sont pas toujours identiques à ce que veut la norme. Comme partout ! Par nature, les descriptions anthropologiques sont des raccourcis. Les conditions sociales des femmes ne doivent pas laisser penser quoi que ce soit sur le sexisme en Afrique et faire oublier qu'il existe aussi ici, d'où j'écris, sous des formes qui lui sont propres. Une même description anthropologique formelle de la France ne donnerait pas une situation idyllique ! À de nombreux endroits au fil de ce livre, il aurait fallu ajouter « comme partout » ou « comme là, ou là » afin de ne pas rendre exotique telles ou telles remarques. À vous de le faire.

Les vécus individuels et collectifs de chaque Somalien, homme ou femme, sont évidemment les grands absents de ce livre. Mais cela fait partie des limites que je ne pouvais pas dépasser. Bien sûr de nombreux témoignages sont disponibles, racontant la vie dans des camps de réfugiés ou des récits de la guerre civile, mais il me semblait étrange de devoir en choisir certains plutôt que d'autres. Selon quels critères ? Les plus larmoyants, les plus « véridiques », les plus « quelque-chose » ! Il a d'ailleurs été moins compliqué d'écrire sur les périodes les plus anciennes, historiques, que sur la

période actuelle tant les enjeux sont pour moi différents. Je ne voulais pas donner l'illusion d'une description détaillée d'un quotidien, d'un vécu que j'ignore. Je ne peux que l'imaginer et le déduire de ce que je lis, comme vous l'avez fait en lisant ce livre. Bien que par toutes ces lectures mon envie était de mieux appréhender le présent en Somalie, ce livre ne pouvait prétendre être autre chose que ce qu'il est. Si un jour je rencontre un Somalien, je le laisserai me raconter... et à sa question de savoir si je connais la Corne de l'Afrique, plutôt que lui répondre « Un peu ! », je lui dirai sans doute *waxda*, « Rien ! »

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Somali | 7 |
| Langues | 9 |
| Clans, castes & familles | 10 |
| Somali.e | 17 |
| Économie(s) | 22 |
| Religions & traditions | 24 |
| Violence & droit coutumier | 25 |
| | |
| Somalies | 27 |
| États & pouvoirs | 30 |
| Islams. Social & politique | 32 |
| Esclavage | 34 |
| Khat | 36 |
| | |
| Somalie ? | 37 |
| Sultanats & colonisateurs | 39 |
| États coloniaux & résistances | 42 |
| Islam & révoltes | 48 |
| Castes & minorités | 49 |
| Racismes | 51 |
| Intermède guerrier | 53 |
| - <i>Wanakucha</i> | 54 |
| | |
| Pan-somali | 55 |
| Éducation(s) | 57 |
| Continuité & changements | 60 |
| Pansomalisme & mythes fondateurs | 62 |
| Urbanisation & exodes | 68 |
| Somalie... | 69 |
| | |
| Somalie | 71 |
| République & alentours | 73 |
| Socialisme somalien ? | 77 |
| Réfugiés & déplacés | 80 |
| Libéralisme somalien ? | 82 |

| | |
|---|------------------|
| Contestations populaires & oppositions politiques | 84 |
| Contre le khat ? | 88 |
| Genres. Urbanisme & modernité | 89 |
| Jeunes urbain.e.s & bandes de jeunes | 91 |
| Fin de régime | 93 |
| Ex-Somalie | 95 |
| Guerre civile & effondrement de l'État | 97 |
| Islams. Politique & religion | 102 |
| Intermède humanitaire & guerrier | 103 |
| Suite de la guerre civile | 105 |
| Troubles & genre | 107 |
| Khat & trafics | 111 |
| Somalisation | 115 |
| Nouvel ordre & Tribunaux islamiques | 117 |
| Migrants & réfugiés | 119 |
| Réseaux financiers & économie de guerre civile | 125 |
| Éclatement & nouvelles frontières | 129 |
| Conférences & projets de paix | 132 |
| Somalistan ? | 133 |
| Puntland, Galmudug, Jubbaland & les autres | 135 |
| Dieu & Maîtres | 141 |
| Nouvelles frontières & projets unitaires | 144 |
| Anti-terrorisme international & politique régionale | 146 |
| Pêche, pollutions & pirateries | 148 |
| Économie & survie | 158 |
| Encore quelques mots... | 164 |
| Çomali | 165 |
| Les sources | 168 |
| Conditions sociales | 169 |
| Privilèges & déformations | 171 |
| Pas son genre... | 178 |
| Çomali ? | 180 |

L'intégralité de ce livre est disponible sur <http://segments.noblogs.org>
– segments@riseup.net –
– 2014 –

La raison première de mon intérêt pour cette région est l'absence d'État depuis plus de deux décennies, curieux de comprendre les mécanismes de pouvoir qui s'y substituent. Je n'ai jamais mis les pieds en Somalie, ne connais aucun Somalien, ne parle pas la langue et mes connaissances ne sont qu'une synthèse intellectuelle de mes lectures, une sorte d'abstraction lointaine. Je n'ai aucun lien direct, familial ou sentimental particulier avec ce pays.

J'ai écumé les bibliographies pour trouver à lire une quarantaine de livres et plus d'une centaine d'articles universitaires consacrés à la Somalie, écrits en français entre 1950 et aujourd'hui. Cet abrégé n'est qu'un résumé de ce qui m'a été accessible sur la Somalie, par le prisme de leurs auteurs, un peu de ce qu'il nous est donné à voir sur le sujet lorsqu'on en est aussi éloigné que nous le sommes, vous et moi.

